This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

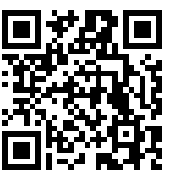

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
B 3 437 894

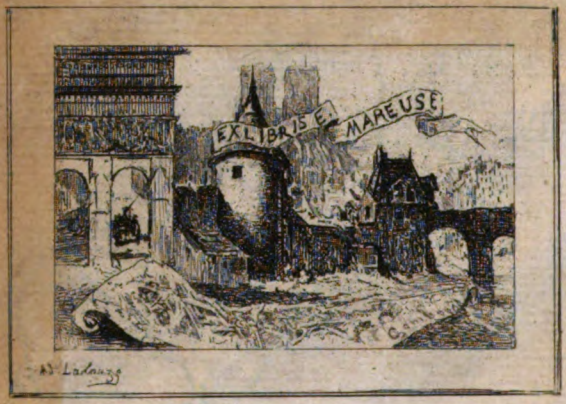

Digitized by Google

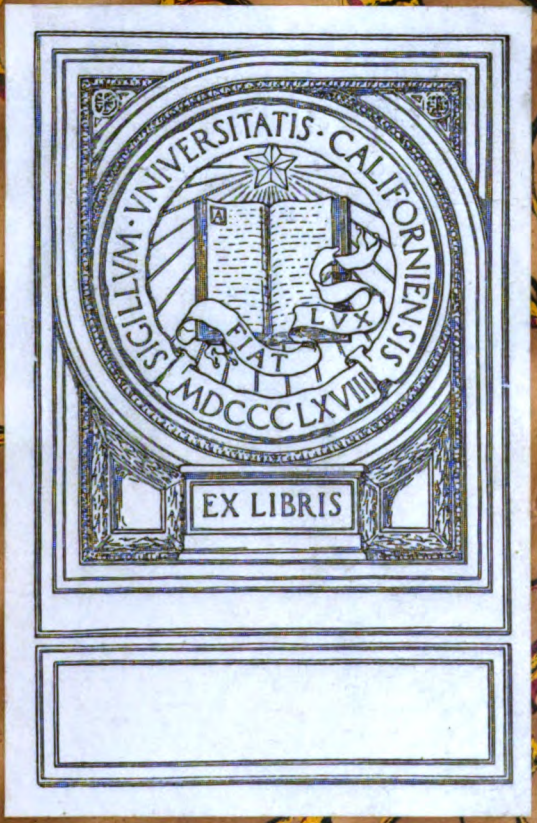

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1905

PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Digitized by Google

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1905

PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

DC2
S78
1905

UNIV. OF CALIFORNIA

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1905.

MM. H. Omont,	Président.
le baron J. de Baye,	Premier Vice-Président.
le comte H.-Fr. Delaborde,	Deuxième Vice-Président.
N. Valois,	Secrétaire.
P. Girard,	Secrétaire adjoint.
A. Blanchet,	Trésorier.
C. Pallu de Lessert,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. A. Héron de Villefosse.
l'abbé H. Thédenat.
H. Omont.
M. Prou.
E. Michon.

Membres de la Commission de publication des METTENSIA.

MM. H. Omont.
M. Collignon.
R. Cagnat.
A. Blanchet.

M13140

Digitized by Google

Membres de la Commission des Fonds.

MM. Ch. Ravaisson-Mollien.
Th. Homolle.
le comte P. Durrieu.

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 15 Avril 1905.

MM.

1. Delisle (Léopold), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur général honoraire de la Bibliothèque nationale, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), rue de Lille, 21 (9 juillet 1855-2 décembre 1885).
2. Passy (Louis), membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), ancien sous-secrétaire d'État, député, rue de Courcelles, 75 (7 août 1861-6 janvier 1886).
3. Perrot (Georges), G. O. ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, directeur honoraire de l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Cassini, 1 (8 janvier 1868-3 décembre 1890).
4. Héron de Villefosse (Antoine), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue Washington, 16 (5 janvier 1876-5 janvier 1898).

Digitized by Google

MM.

5. Heuzey (Léon), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), professeur à l'École des Beaux-Arts et à l'École du Louvre, conservateur du département des antiquités orientales et de la céramique antique au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Exelmans, 90 (1er mai 1867-3 mai 1899).

6. Saglio (Edmond), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur honoraire du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue de Sèvres, 85 (3 novembre 1875-2 mai 1900).

7. Longnon (Auguste), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Bourgogne, 50 (7 juin 1876-2 mai 1900).

8. Mowat (Robert), O. ✻, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878-14 décembre 1904).

9. Guiffrey (Jules), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, avenue des Gobelins, 42 (7 février 1877-14 décembre 1904).

10. . . . . .

Digitized by Google

LISTE

DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

HONORAIRES

Au 15 Avril 1905.

MM.

1. Helbig (Wolfgang), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rome, villa Lante sul Gianicolo (10 janvier 1893).
2. Hirschfeld (Otto), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Berlin, à Charlottenbourg, près Berlin, Carmerstrasse, 8 (10 janvier 1893).
3. Ouvaroff (la comtesse), présidente de la Société impériale archéologique de Moscou, à Moscou (8 avril 1893).
4. Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), à Rome, palazzo Lovatelli, piazza Campitelli (7 juin 1893).
5. Sickel (le chevalier Theodor von), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université de Vienne, président de l'Institut autrichien des études historiques, à Rome, via della Croce, 74 (6 février 1895).
6. Benndorf (Otto), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Vienne, directeur de l'Institut autrichien d'archéologie, à Vienne, Pelikangasse, 18 (16 juin 1897).
7. Ferrero (Ermanno), membre de l'Académie royale des sciences et professeur à l'Université de Turin, à Turin (8 avril 1891-1er février 1899).

Digitized by Google

8. Evans (sir John), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président de la Société royale de numismatique de Londres, à Nash Mills, Hemel Hempstead, Herts (1er février 1905).
9. Schlosser (le chevalier Julius von), directeur des collections d'armes et d'objets d'art de la Maison impériale, à Vienne, Daungasse, 2 A (1er février 1905).
10. . . . . .

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 15 Avril 1905.

MM.

1. Vogüé (le marquis Melchior de), C. ✻, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur, rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).
2. Rey (le baron Emmanuel), ✻, avenue de Breteuil, 70 (5 février 1862).
3. Schlumberger (Gustave), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue d'Antin, 37 (7 février 1877).
4. Gaidoz (Henri), ✻, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).
5. Lasteyrie (le comte Robert de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'École des Chartes, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis* (5 novembre 1879).
6. Duchesne (Mgr Louis), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue de Vaugirard, 71 *bis*, et à Rome, au Palais Farnèse (3 décembre 1879).

Digitized by Google

MM.

7. Boislisle (Arthur de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Saint-Germain, 174 (4 mai 1881).

8. Arbois de Jubainville (Henry d'), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84 (5 avril 1882).

9. Rougé (le vicomte Jacques de), au château de Bois-Dauphin, par Précigné (Sarthe) (5 juillet 1882).

10. Thédenat (l'abbé Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Bourgogne, 54 (8 novembre 1882).

11. Bapst (Germain), ✻, rue Vignon, 15 (4 février 1885).

12. Molinier (Émile), O. ✻, conservateur honoraire au Musée du Louvre, rue La Rochefoucauld, 29 (4 février 1885).

13. Collignon (Maxime), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Saint-Germain, 88 (6 janvier 1886).

14. Babelon (Ernest), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, chargé de cours au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue de Verneuil, 30 (7 avril 1886).

15. Ravaisson-Mollien (Charles), conservateur adjoint du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, rue Vital, 39 (12 janvier 1887).

Digitized by Google

MM.

16. Homolle (Théophile), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur des Musées nationaux et de l'École du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, au palais du Louvre (4 mai 1887).

17. Durrieu (le comte Paul), ✱, conservateur honoraire au Musée du Louvre, avenue Malakoff, 74 (7 mars 1888).

18. Bouchot (Henri), ✱, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), conservateur du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue Madame, 60 (2 mai 1888).

19. Omont (Henri), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Raynouard, 17 (9 janvier 1889).

20. Baye (le baron J. de), avenue de la Grande-Armée, 58 (3 avril 1889).

21. Delaborde (le comte H.-François), ✱, professeur à l'École des chartes, rue de Phalsbourg, 14 (4 février 1891).

22. Martha (Jules), ✱, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Bagneux, 16 (4 février 1891).

23. Prou (Maurice), ✱, professeur à l'École des Chartes, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue des Martyrs, 51 (6 mai 1891).

24. Cagnat (René), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue Stanislas, 10 (6 janvier 1892).

Digitized by Google

MM.

25. Beurlier (l'abbé Émile), curé de Notre-Dame d'Auteuil, rue Corot, 4 (7 mars 1894).

26. Michon (Étienne), conservateur adjoint du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, rue Barbet-de-Jouy, 26 (9 janvier 1895).

27. Lafaye (Georges), professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Saint-Michel, 105 (9 janvier 1895).

28. Blanchet (Adrien), bibliothécaire honoraire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Bosquet, 40 (11 décembre 1895).

29. Valois (Noël), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste honoraire aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, 13 (9 décembre 1896).

30. Girard (Paul), ✱, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue du Cherche-Midi, 55 (9 décembre 1896).

31. Lefèvre-Pontalis (Eugène), archiviste-paléographe, directeur de la Société française d'archéologie, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Phalsbourg, 13 (13 janvier 1897).

32. La Tour (Henri de), conservateur adjoint du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, avenue de Villars, 2 *bis* (2 juin 1897).

33. Hauvette (Amédée), ✱, chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue Racine, 28 (2 février 1898).

34. Enlart (Camille), directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, rue du Cherche-Midi, 14 (3 mai 1899).

35. Martin (Henry), conservateur adjoint à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue de Sully, 1 (5 juillet 1899).

Digitized by Google

MM.

36. Tardif (Joseph), docteur en droit, rue du Cherche-Midi, 28 (5 juillet 1899).

37. Monceaux (Paul), ✱, professeur au lycée Henri IV, rue de Tournon, 12 (13 juin 1900).

38. Stein (Henri), archiviste aux Archives nationales, rue Gay-Lussac, 38 (13 juin 1900).

39. Clément Pallu de Lessert (A.), docteur en droit, rue de Tournon, 17 (9 janvier 1901).

40. Mély (Fernand de), rue de la Trémoïlle, 26 (4 février 1903).

41. Maurice (Jules), rue Washington, 33 (4 février 1903).

42. Toutain (Jules), maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études, professeur à l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, rue du Four, 25 (3 février 1904).

43. Ruelle (Ch.-Émile), ✱, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, place du Panthéon, 6 (4 mai 1904).

44. Mazerolle (Fernand), archiviste de la Monnaie, à Paris, quai Conti, 11 (1er mars 1905).

45. Marquet de Vasselot (Jean-J.), attaché au département des objets d'art du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, à Bellevue, Grande Rue, 12 (1er mars 1905).

Digitized by Google

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 15 Avril 1905.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

MARCHAND (l'abbé Frédéric), à Bourg, boulevard Victor-Hugo, 22 (3 juillet 1889).

* NODET (Victor), à Bourg (6 juillet 1904).

Aisne.

PILLOY (Jules), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Quentin, rue Calixte-Souplet, 28 (13 février 1884).

VAUVILLÉ (Octave), à Pommiers, par Soissons, et à Paris, rue Christiani, 17 (2 mars 1887).

SOUCHON (Joseph), archiviste du département de l'Aisne, à Laon (4 mars 1891).

Allier.

MALE (Émile), professeur de première au lycée Louis-le-Grand, à Commentry, et à Paris, rue de Navarre, 11 (3 juillet 1895).

1. La Commission des impressions croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du règlement, la qualification d'*associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

L'astérisque désigne les associés correspondants qui ont racheté leurs cotisations annuelles, conformément à l'article 32 du règlement.

Digitized by Google

MM.

*Moreau de Néris, à Néris, près Néris-les-Bains (7 janvier 1903).

Alpes (Basses-).

Ripert-Monclar (le marquis de), C. ✱, ministre plénipotentiaire, au château d'Allemagne, par Riez (4 février 1885).

Alpes (Hautes-).

Roman (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun (1er mars 1876).

Manteyer (Georges de), au château de Manteyer, et à Paris, rue de Fleurus, 3 (7 juin 1899).

La Mazelière (le marquis de), à Embrun, et à Paris, rue Barbet-de-Jouy, 40 (7 juin 1900).

Alpes-Maritimes.

Essling (le prince d'), ✱, à Nice, et à Paris, rue Jean Goujon, 8 (15 décembre 1886).

Durand-Gréville (Émile-Alix), à Menton, villa Henry-Gréville (3 février 1892).

Ardennes.

Piette (Édouard), ancien magistrat, à Rumigny (8 novembre 1876).

Vincent (le docteur Henri), à Vouziers, rue des Moulins (6 janvier 1892).

Liebbe (Elias), au château de Trugny, par Rethel, et à Paris, rue Pergolèse, 48 (14 septembre 1898).

Dieudonné (Adolphe), archiviste paléographe, sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Carignan, et à Paris, boulevard de Clichy, 41 (1er février 1899).

Digitized by Google

Aube.

MM.

Babeau (Albert), ✱, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Troyes, et à Paris, boulevard Haussmann, 133 (3 juillet 1878).

Le Clert (Louis), conservateur du Musée archéologique de Troyes, à Troyes, rue Saint-Martin, 2 (4 mars 1891).

La Boullaye (Ernest Arbeltier de), à Troyes, rue de la Monnaie, 38 (16 mai 1894).

Aude.

Amardel (Gabriel), à Narbonne (5 juillet 1893).

Aveyron.

Vialettes (l'abbé Ludovic), chanoine de la cathédrale de Rodez, à Rodez, rue Victor-Hugo, 15 (6 mai 1891).

Bouches-du-Rhône.

Champoiseau (Charles), O. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ministre plénipotentiaire en retraite, villa La Victoire, à la Croix-Rouge, près Marseille (9 novembre 1892).

Clerc (Michel), professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, directeur du Musée d'archéologie de Marseille, à Marseille, château Borély (7 décembre 1898).

Gérin-Ricard (Henry de), secrétaire perpétuel de la Société de statistique de Marseille, à Marseille, rue Consolat, 5 (5 février 1902).

Arnaud d'Agnel (l'abbé G.), à Marseille, rue Monteaux, 10 (5 novembre 1902).

Calvados.

Travers (Émile), archiviste paléographe, à Caen, rue des Chanoines, 18, et à Paris, rue Paul-Louis-Courier, 13 (7 mars 1877).

Digitized by Google

MM.

*Rainaud (Armand), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen (27 février 1889).

Besnier (Maurice), chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen, rue Pémagnie, 14 (7 mars 1900).

Vasnier (Henri), au manoir de Giberville (6 juillet 1904).

Charente.

Chauvet (Gustave), ancien président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

Montégut (Henri de), ancien vice-président du tribunal de Limoges, au château des Ombrais, par La Rochefoucauld (2 juillet 1884).

Charente-Inférieure.

Musset (Georges), bibliothécaire de la ville de La Rochelle, à La Rochelle (6 février 1884).

Nogués (l'abbé Jules L.-M.), curé-doyen de Saint-Genis de Saintonge (9 novembre 1887).

Beaucorps (le baron Adalbert de), au château du Fief, à Genouillé (7 décembre 1887).

Cher.

Goy (Pierre de), à Bourges (2 avril 1884).

Des Méloizes (le marquis Albert), à Bourges, rue Jacques-Cœur, 18 (16 novembre 1887).

Gauchery (Paul), ingénieur-architecte, à Vierzon (6 mai 1903).

Corrèze.

Rupin (Ernest), ✱, président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive, boulevard des Sœurs (1er février 1882).

Corse.

*Bonaparte (le prince Roland), à Calvi, et à Paris, avenue d'Iéna, 10 (3 juin 1891).

Digitized by Google

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Lévy (l'abbé Paul), agrégé de l'Université, professeur à l'Institut catholique de Paris, à [illegible]-sur-Saône, et à Paris, rue du Cherche-Midi [illegible] mars [illegible]).

P[illegible] (Georges), à M[illegible], par A[illegible]-le-Duc ([illegible] janvier [illegible]).

D[illegible] (Fernand), ✱, docteur en droit, à C[illegible], et à Paris, rue de l'Université, [illegible] février [illegible]).

[illegible] (Henry), à Savigny (1er avril [illegible]).

Rey (Fernand), à Dijon, rue Legouz-Gerland, 5 (4 mai [illegible]).

Jobard (Paul), imprimeur, à Dijon (1er juin [illegible]).

Poisson (Louis), à Dijon, et à Paris, rue Nicole, 7 (1er mars [illegible]).

*Truchis (le vicomte Pierre de), au château de Dracy, par Vitteau (30 mars 1904).

Côtes-du-Nord.

[illegible] (Arthur), à Kéravel-en-Plouha, et à Paris, rue du Pré-aux-Clercs, 10 (5 janvier 1876).

Digitized by Google

Creuse.

MM.

Cessac (le comte Jean de), à Guéret (2 mars 1887).

Dordogne.

Fayolle (le marquis Gérard de), président de la Société historique et archéologique du Périgord, conservateur du Musée du Périgord, au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (3 juin 1885).

Cheylud (Émile), à la Roche-Chalais (23 février 1898).

Doubs.

Duvernoy (Clément), conservateur honoraire de la bibliothèque de Montbéliard, à Montbéliard (7 mars 1883).

Drôme.

Chevalier (le chanoine Ulysse), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Romans (3 février 1869).

Vallentin du Cheylard (Roger), à Montélimar, rue du Jeu-de-Paume (4 juin 1890).

La Sizeranne (le comte Fernand Monier de), ancien député, au château de Beausemblant, par Saint-Vallier, et à Paris, rue Pierre-Charron, 67 (11 mai 1881).

Eure.

Régnier (Louis), à Évreux, rue du Meilet, 9 (6 mars 1890).

Porée (le chanoine Adolphe), curé de Bournainville, par Thiberville (23 avril 1890).

Coutil (Léon), président de la Société normande d'études préhistoriques, aux Andelys (6 mars 1895).

Join-Lambert (Arthur), conseiller général de l'Eure, au château de Livet, par Pont-Authou (7 avril 1897).

Digitized by Google

Côte-d'Or.

MM.

Arbaumont (Jules d'), ancien président de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, aux Argentières, près Dijon (15 novembre 1865).

Beauvois (Eugène), à Corberon (28 juin 1871).

Montille (Léonce de), ✻, président de la Société d'histoire de Beaune, à Beaune, rue Maufoux, 40 (7 avril 1880).

Gauthier (Jules), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département de la Côte-d'Or, à Dijon (8 novembre 1882).

Louis-Lucas (Paul), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Dijon, à Dijon, boulevard Carnot, 5 (5 mars 1884).

Millon (Henry), conseiller à la cour d'appel de Dijon, à Dijon, boulevard Sévigné, 4 (2 juillet 1884).

Morillot (l'abbé Louis), à Dijon, rue du Chapeau-Rouge, 15 (4 juillet 1888).

Lejay (l'abbé Paul), agrégé de l'Université, professeur à l'Institut catholique de Paris, à Pontailler-sur-Saône, et à Paris, rue du Cherche-Midi, 119 (5 mars 1890).

Potey (Georges), à Minot, par Aignay-le-Duc (28 janvier 1891).

Daguin (Fernand), ✻, docteur en droit, à Chamesson, et à Paris, rue de l'Université, 29 (6 février 1895).

Corot (Henry), à Savoisy (1er avril 1896).

Rey (Ferdinand), à Dijon, rue Legouz-Gerland, 5 (4 mai 1898).

Jobard (Paul), imprimeur, à Dijon (1er juin 1898).

Poinssot (Louis), à Dijon, et à Paris, rue Nicole, 7 (1er mars 1899).

* Truchis (le vicomte Pierre de), au château de Dracy, par Vitteau (30 mars 1904).

Côtes-du-Nord.

Rhôné (Arthur), à Kéravel-en-Plouha, et à Paris, rue du Pré-aux-Clercs, 10 (5 janvier 1876).

Digitized by Google

Creuse.

MM.

Cessac (le comte Jean de), à Guéret (2 mars 1887).

Dordogne.

Fayolle (le marquis Gérard de), président de la Société historique et archéologique du Périgord, conservateur du Musée du Périgord, au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (3 juin 1885).

Cheylud (Émile), à la Roche-Chalais (23 février 1898).

Doubs.

Duvernoy (Clément), conservateur honoraire de la bibliothèque de Montbéliard, à Montbéliard (7 mars 1883).

Drôme.

Chevalier (le chanoine Ulysse), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Romans (3 février 1869).

Vallentin du Cheylard (Roger), à Montélimar, rue du Jeu-de-Paume (4 juin 1890).

La Sizeranne (le comte Fernand Monier de), ancien député, au château de Beausemblant, par Saint-Vallier, et à Paris, rue Pierre-Charron, 67 (11 mai 1881).

Eure.

Régnier (Louis), à Évreux, rue du Meilet, 9 (6 mars 1890).

Porée (le chanoine Adolphe), curé de Bournainville, par Thiberville (23 avril 1890).

Coutil (Léon), président de la Société normande d'études préhistoriques, aux Andelys (6 mars 1895).

Join-Lambert (Arthur), conseiller général de l'Eure, au château de Livet, par Pont-Authou (7 avril 1897).

Digitized by Google

Eure-et-Loir.

MM.

Janssens (le comte Gaston de), au château de Romainville, par Cloyes, et à Paris, rue Vineuse, 9 (4 mai 1892).

Clerval (l'abbé Alexandre), supérieur de la maîtrise de la cathédrale de Chartres, à Chartres (1er février 1893).

Daupeley (Gustave), imprimeur, à Nogent-le-Rotrou (20 avril 1898).

Merlet (René), archiviste départemental, à Chartres (7 mai 1902).

Finistère.

Tholin (Georges), ✱, archiviste honoraire du département de Lot-et-Garonne, villa Kerlia, à Concarneau (5 mars 1873).

Brémond d'Ars (le comte Anatole de), ✱, au château de la Porte-Neuve, par Riec-sur-Bélon, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

Du Chatellier (Paul), au château de Kernus, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

Gard.

Marignan (Albert), à Fonsfougacière, par Aigues-Vives, et à Paris, rue des Beaux-Arts, 5 (4 février 1891).

Garonne (Haute-).

Roschach (Ernest), ✱, correspondant de l'Institut, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Auzil, par Castanet (16 janvier 1867).

Saint-Paul (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31, et à Paris, rue des Chartreux, 6 (9 février 1881).

* Pasquier (Félix), archiviste du département de la Haute-Garonne, à Toulouse, rue Saint-Antoine-du-T, 6 (2 novembre 1887).

Batiffol (Mgr Pierre), recteur de l'Institut catholique de Toulouse, à Toulouse, rue de la Fonderie, 31 (11 janvier 1888).

Digitized by Google

MM.

Barrière-Flavy (Casimir), au château de Puydaniel, par Auterive (2 décembre 1891).

Joulin (Léon), membre de la Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse, rue des Arts, 7, et à Blois, rue Franciade, 35 (3 décembre 1902).

Gers.

Lacave La Plagne-Barris (le baron Joseph), au château de la Plagne, par Montesquiou (7 mai 1890).

Lauzun (Philippe), à Valence-sur-Baïse (26 juillet 1899).

Gironde.

Jullian (Camille), O. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, à Bordeaux, cours de Tournon, 1 (10 janvier 1894).

Mareuse (Edgar), à Bègles, et à Paris, boulevard Haussmann, 81 (5 juin 1895).

Paris (Pierre), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, directeur de l'École municipale des Beaux-Arts, à Bordeaux, à l'École municipale des Beaux-Arts (23 février 1898).

Braquehaye (Charles), ancien président de la Société archéologique de Bordeaux, à Bordeaux, place Rohan, 6 (6 avril 1898).

Brutails (Auguste), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste de la Gironde, juge au tribunal supérieur d'Andorre, à Bordeaux, rue d'Aviau (20 avril 1898).

Amtmann (Théodore), archiviste et bibliothécaire de la Société archéologique de la Gironde, à Bordeaux, rue Doidy, 26 (26 avril 1898).

Meller (Pierre), ancien président de la Société archéologique de Bordeaux, à Bordeaux, pavé des Chartrons, 43 (5 mars 1902).

Digitized by Google

MM.

*Lur-Saluces (le marquis Alexandre de), à Sauternes, et à Paris, rue Dumont-d'Urville, 10 (3 février 1904).

Fourché (P.), à Bordeaux, rue Ducau, 21 (3 février 1904).

Hérault.

Cazalis de Fondouce (Paul), ingénieur civil, à Montpellier, rue des Étuves, 18 (12 juin 1878).

Berthelé (Joseph), archiviste du département de l'Hérault, à Montpellier, impasse Pagès, 11 (7 novembre 1883).

Pélissier (Léon-G.), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, à Montpellier, villa Leyris, boulevard J.-J. Rousseau (1er juillet 1891).

Vitalis (Alexandre), à Lodève, place Alsace-Lorraine, 4 (3 mars 1897).

Joubin (André), professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, à Montpellier, avenue du Stand, 10 (6 mars 1901).

Bonnet (Émile), avocat à la Cour d'appel, à Montpellier, rue de la Valfère, 8 (7 mai 1902).

Ille-et-Vilaine.

Joüon des Longrais (Frédéric), à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Bossard (l'abbé Pierre), à Bruz (10 janvier 1900).

Lesort (André), archiviste du département d'Ille-et-Vilaine, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Rennes.

Indre.

Creusot (J.), à Châteauroux, rue de la Châtre, 128 (7 mars 1900).

Chénon (Émile), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, à Acre, par Urciers, et à Paris, rue des Écoles, 30 (4 mars 1903).

Digitized by Google

Indre-et-Loire.

MM.

Delaville-Le Roulx (Joseph), docteur ès lettres, archiviste paléographe, à Monts, et à Paris, rue de Monceau, 52 (5 février 1879).

Beaumont (le comte Charles de), à Chatigny, par Fondettes, et à Paris, rue de Grenelle, 34 (24 juillet 1894).

Isère.

Reymond (Marcel), à Grenoble, place de la Constitution, 4 (3 décembre 1890).

Fournier (Paul), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Grenoble, à Grenoble, place Victor-Hugo, 11 *bis* (5 juillet 1893).

Delachenal (Roland), à Crémieu, et à Paris, rue de Babylone, 4 (5 juin 1895).

Chapot (Victor), docteur en droit, à Grenoble, et à Paris, rue de Rennes, 66 (27 janvier 1897).

Bizot (Ernest), conservateur du Musée et de la bibliothèque de Vienne, à Vienne, rue Donna, 1 (6 novembre 1900).

Jura.

Chatel (Eugène), ✻, archiviste honoraire du département du Calvados, à Voiteur, et à Paris, rue Vavin, 5 (4 février 1863).

Guichard (l'abbé Alphonse), docteur en théologie, curé de Grozon (6 février 1889).

Brune (l'abbé Paul), curé de Mont-sous-Vaudrey (6 mars 1889).

Landes.

Baras (Albert), ✻, à Dax, rue d'Aulan, 48 (8 février 1888).

Bouglon (le baron de), à La Bastide d'Armagnac (1er juillet 1903).

Digitized by Google

Loir-et-Cher.

[illegible]

[illegible] ([illegible]), [illegible], à Blois ([illegible] juillet [illegible]).

Loire.

[illegible] ([illegible]), à Saint-Étienne, rue [illegible] ([illegible] décembre [illegible]).

[illegible] ([illegible]), à [illegible] ([illegible]).

[illegible] ([illegible]), ✻, à Saint-Étienne, rue de la [illegible], [illegible] ([illegible]).

[illegible] ([illegible]), [illegible] du Musée de [illegible], à [illegible] ([illegible]).

Saint-[illegible] (A[illegible]), à [illegible] ([illegible]).

Loire-Inférieure.

K[illegible] (René P[illegible]), ✻, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (4 décembre 187[illegible]).

Q[illegible] (Henry), à Guérande (23 février 18[illegible]).

Grand (Roger), archiviste adjoint du département de la Loire-Inférieure, à Nantes, rue M[illegible], 15 (5 juin 1901).

Loiret.

Cabat (Charles), ✻, conseiller honoraire à la Cour de Paris, au château de la Javelière, par Boiscommun, et à Paris, rue de Prony, 29 (5 mars 1873).

Cochet (le comte Alphonse), ancien magistrat, à Orléans, rue du Devidet, 6, et à Paris, rue Vaneau, 61 (7 novembre 1877).

Dumuys (Léon), conservateur-adjoint du Musée historique de l'Orléanais, à Orléans, rue de la Lionne, 61 (15 juillet 1888).

Merlin (Alfred), à Orléans, et à Paris, boulevard du Montparnasse, 73 (2 décembre 1903).

Digitized by Google

Lozère.

MM.

Barbot (Jules), à Mende (1er juillet 1903).

Maine-et-Loire.

Farcy (Louis de), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).

*Castellane (le comte Henri de), à Parnay, par Noyant, et à Paris, rue de Villersexel, 5 (4 mai 1898).

Marne.

Morel (Léon), receveur particulier des finances en retraite, à Reims, rue de Sedan, 3 (1er juillet 1874).

Lucot (le chanoine Paul), archiprêtre de la cathédrale de Châlons, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

Demaison (Louis), archiviste de la ville de Reims, à Reims, rue Nicolas-Perseval, 21 (20 juillet 1881).

Jadart (Henri), secrétaire général de l'Académie de Reims, bibliothécaire de la ville de Reims, à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).

Tausserat-Radel (Alexandre), sous-chef du bureau historique au ministère des Affaires étrangères, à Vinay, par Épernay, et à Paris, rue Friant, 36 (11 janvier 1888).

Millard (l'abbé Aristide), curé de Saint-Gond, par Sézanne (12 juin 1889).

Gosset (Alphonse), architecte, à Reims, rue des Templiers, 19 (3 juin 1891).

Marne (Haute-).

Royer (Charles), conservateur du Musée de Langres, à Langres (4 décembre 1889).

Marcel (le chanoine Louis), supérieur du petit séminaire de Langres, à Langres (6 juillet 1892).

Digitized by Google

Loir-et-Cher.

MM.

STORELLI (André), à la Gourre, à Blois (3 juillet 1878).

Loire.

GONNARD (Henri), à Saint-Étienne, rue Gambetta, 52 (10 décembre 1879).

BRASSART (Éleuthère), à Montbrison (4 novembre 1885).

THIOLLIER (Félix), ✱, à Saint-Étienne, rue de la Bourse, 28 (15 décembre 1886).

DÉCHELETTE (Joseph), conservateur du Musée de Roanne, à Roanne (15 novembre 1893).

SAINT-PULGENT (A. DE), à Montbrison (12 décembre 1900).

Loire-Inférieure.

KERVILER (René POCARD-), ✱, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

QUILGARS (Henry), à Guérande (23 février 1898).

GRAND (Roger), archiviste adjoint du département de la Loire-Inférieure, à Nantes, rue Mondésir, 15 (5 juin 1901).

Loiret.

CASATI (Charles), ✱, conseiller honoraire à la Cour de Paris, au château de la Javelière, par Boiscommun, et à Paris, rue de Prony, 29 (5 mars 1873).

COURET (le comte Alphonse), ancien magistrat, à Orléans, rue du Devidet, 6, et à Paris, rue Vaneau, 61 (7 novembre 1877).

DUMUŸS (Léon), conservateur-adjoint du Musée historique de l'Orléanais, à Orléans, rue de la Lionne, 61 (15 juillet 1888).

MERLIN (Alfred), à Orléans, et à Paris, boulevard du Montparnasse, 73 (2 décembre 1903).

Digitized by Google

Lozère.

MM.

Barbot (Jules), à Mende (1er juillet 1903).

Maine-et-Loire.

Farcy (Louis de), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).

*Castellane (le comte Henri de), à Parnay, par Noyant, et à Paris, rue de Villersexel, 5 (4 mai 1898).

Marne.

Morel (Léon), receveur particulier des finances en retraite, à Reims, rue de Sedan, 3 (1er juillet 1874).

Lucot (le chanoine Paul), archiprêtre de la cathédrale de Châlons, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

Demaison (Louis), archiviste de la ville de Reims, à Reims, rue Nicolas-Perseval, 21 (20 juillet 1881).

Jadart (Henri), secrétaire général de l'Académie de Reims, bibliothécaire de la ville de Reims, à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).

Tausserat-Radel (Alexandre), sous-chef du bureau historique au ministère des Affaires étrangères, à Vinay, par Épernay, et à Paris, rue Friant, 36 (11 janvier 1888).

Millard (l'abbé Aristide), curé de Saint-Gond, par Sézanne (12 juin 1889).

Gosset (Alphonse), architecte, à Reims, rue des Templiers, 19 (3 juin 1891).

Marne (Haute-).

Royer (Charles), conservateur du Musée de Langres, à Langres (4 décembre 1889).

Marcel (le chanoine Louis), supérieur du petit séminaire de Langres, à Langres (6 juillet 1892).

Digitized by Google

Meurthe-et-Moselle.

MM.

Germain de Maidy (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

Des Robert (Ferdinand), à Nancy, terrasse de la Pépinière, 1 (5 décembre 1883).

Vienne (Maurice Mathieu de), ✻, colonel, à Nancy, rue d'Alliance, 1 (5 février 1890).

Vernet (Gustave), à Toul, et à Paris, avenue de Suffren, 28 (21 juillet 1895).

Perdrizet (Paul), maitre de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, à Nancy, rue Désiles, 9 (6 mars 1901).

Beaupré (le comte Jules), à Nancy, rue de Serre, 18 (1er février 1905).

Morbihan.

Boyé (Marius), ✻, capitaine au 2e régiment de chasseurs, à Pontivy (11 mai 1887).

L'Estourbeillon (le marquis de), député, à Vannes, place de l'Évêché, 5 (14 décembre 1887).

Aveneau de la Grancière, à Vannes, rue Pasteur, 19 (5 février 1902).

Nièvre.

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste paléographe, au château de Luanges, par Guérigny, et à Paris, rue du Bac, 44 (1er juillet 1868).

Gauthier (Gaston), instituteur, à Murlin, par Beaumont-la-Ferrière (1er mars 1893).

Sarriau (Henri), à Donzy, et à Paris, rue Treilhard, 4 (1er juillet 1896).

Mirot (Léon), archiviste aux Archives nationales, à Clamecy, et à Paris, rue de Grenelle, 15 (1er mars 1899).

Digitized by Google

MM.

Saint-Venant (Julien de), ✻, inspecteur des eaux et forêts, conservateur du Musée lapidaire de Nevers, à Nevers (3 janvier 1900).

Faulquier (Bernard), archiviste paléographe, au château de Montjoux, par Saint-Honoré, et à Paris, rue de Villersexel, 2 (7 novembre 1900).

Nord.

Rigaux (Henry), à Lille, rue du Chaufour, 14 (4 février 1874).

Quarré-Reybourbon (Louis), à Lille, boulevard de la Liberté, 70 (5 décembre 1883).

Finot (Jules), ✻, archiviste du département du Nord, à Lille (12 décembre 1883).

Hénault (Maurice), archiviste et sous-bibliothécaire de la ville de Valenciennes, à Valenciennes (11 décembre 1895).

*Serbat (Louis), archiviste-paléographe, à Valenciennes, et à Paris, rue de Chateaubriand, 8 (9 janvier 1901).

Swarte (Victor de), ✻, président de la Commission des Musées de Lille, à Lille (5 juin 1901).

Du Teil (le baron Joseph), à Saint-Momelin, par Watten, et à Paris, rue Pierre-Charron, 22 (5 juin 1901).

Théry (Louis), avocat, à Lille, square Duthilleul, 17 (30 mars 1904).

Oise.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis, et à Paris, boulevard de Courcelles, 112 (13 décembre 1876).

Du Lac (Jules), à Compiègne, rue des Minimes, 10 (11 mai 1881).

Müller (l'abbé Eugène), aumônier de l'hospice Condé, à Chantilly (25 juillet 1888).

Digitized by Google

MM.

Douais (Mgr Célestin), évêque de Beauvais (3 avril 1889).

Valton (Prosper), à Frétoy-le-Château, par Guiscard, et à Paris, rue Nicolo, 51 (15 juin 1889).

Marsaux (l'abbé Léopold), vicaire général à Beauvais, rue Feutrier (2 avril 1890).

Bordeaux (Paul), vice-président de la Société française de numismatique, à Méru, rue Nationale, 72, et à Neuilly-sur-Seine, rue Charles-Laffitte, 97 (3 février 1892).

* Bonnault d'Houët (le baron Xavier de), archiviste paléographe, à Compiègne (14 avril 1897).

* Kergorlay (le comte Florian de), ✻, au château de Fosseuse, par Méru, et à Paris, rue Godot-de-Mauroy, 1 (6 février 1901).

Lauer (Philippe), sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Saint-Leu-d'Esserent, et à Paris, rue Arsène-Houssaye, 15 (4 mars 1903).

Orne.

Duval (Louis), archiviste du département de l'Orne, à Alençon (18 février 1868).

Duruflé (Gustave), pavillon de Silly-en-Gouffern, par Le Bourg, et à Paris, rue de la Victoire, 47 (10 février 1886).

Godet (l'abbé Henri), curé du Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Boutry (Léon), à Alençon, rue de la Barre, 5 (7 février 1900).

Pas-de-Calais.

Loisne (le comte Auguste Menche de), au château de Beaulieu, par Saint-Venant, et à Paris, rue de Varenne, 51 (25 mars 1896).

Lhomel (le comte Georges de), à Montreuil-sur-Mer, et à Paris, rue Marbeuf, 27 (7 décembre 1898).

Rodière (Roger), à Montreuil-sur-Mer (5 novembre 1902).

Digitized by Google

Puy-de-Dôme.

MM.

Audollent (Auguste), professeur à la Faculté des lettres de l'Université, directeur du Musée municipal de Clermont-Ferrand, à Chamalières, près Clermont-Ferrand, rue Desaix, 8 (5 mars 1890).

Pyrénées (Basses-).

Croizier (le marquis de), ✱, membre du Conseil supérieur des colonies, au château de Jouandin, à Bayonne, côte Saint-Étienne (9 novembre 1892).

* Planté (Adrien), ancien député, président de la Société des lettres, sciences et arts de Pau, à Orthez (5 février 1896).

* Lemaire (Arthur), à Saint-Jean-de-Luz, et à Paris, rue de Rome, 35 (3 février 1897).

Guilhou (Ernest), au château de Laclau, par le Boucau (12 juillet 1899).

Lanore (Maurice), archiviste du département des Basses-Pyrénées, à Pau, 10, place Gramont (4 avril 1900).

Zeiller (Jacques), agrégé de l'Université, à Jurançon, près Pau, et à Paris, rue du Vieux-Colombier, 8 (1er mai 1901).

Pyrénées-Orientales.

Carsalade du Pont (Mgr Jules de), évêque de Perpignan (10 juillet 1889).

Rhône.

Giraud (Jean-Baptiste), conservateur du Musée archéologique de la ville de Lyon, à Lyon, rue Saint-Dominique, 15 (7 avril 1880).

Vachez (Antoine), membre de l'Académie de Lyon, à Lyon, place Saint-Jean, 2 (9 novembre 1887).

Digitized by Google

MM.

Condamin (le chanoine James), professeur aux Facultés libres, à Lyon, place Bellecour, 26 (2 avril 1890).

Buche (Joseph), professeur au lycée de Lyon (Saint-Rambert), à Lyon, rue Mont-Bernard, 6 (25 janvier 1899).

Galle (Léon), à Lyon, quai de la Pêcherie, 1 (3 février 1904).

Vial (E.), à Lyon, quai de la Charité, 29 (1er février 1905).

Birot (le docteur J.), à Lyon, rue Victor-Hugo, 59 (5 avril 1905).

Saône-et-Loire.

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Deseilligny (Jules Pierrot-), à Autun, et à Paris, avenue Henri-Martin, 47 (14 décembre 1887).

Perrault-Dabot (A.), inspecteur général adjoint des monuments historiques, aux Agneux, par Rully, et à Paris, boulevard Saint-Michel, 87 (2 décembre 1903).

Sarthe.

Bertrand de Broussillon (Arthur), archiviste paléographe, au Mans, rue de Tascher, 15 (2 juillet 1879).

Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), à Couléon, par Tuffé (17 juillet 1895).

Triger (Robert), inspecteur général de la Société française d'archéologie, au Mans, rue de l'Évêché (7 mai 1902).

Fleury (Gabriel), imprimeur, à Mamers (2 décembre 1903).

Savoie (Haute-).

Buttin (Charles), à Rumilly (6 juillet 1904).

Seine.

Fourdrignier (Édouard), à Paris, avenue de Wagram, 24 (4 juin 1879).

Bayet (Charles), C. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'enseignement supérieur, à Paris, rue Gay-Lussac, 24 (2 juillet 1879).

Digitized by Google

MM.

*Sorlin-Dorigny (Albert), à Paris, avenue Félix-Faure, 32 (1er juin 1881).

Weiss (André), ✻, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, à Paris, rue Copernic, 10 (5 mars 1884).

Bloch (Gustave), O. ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, à Paris, rue d'Alésia, 72 (11 juin 1884).

Espérandieu (le capitaine Émile), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), attaché à la direction de la *Revue du cercle militaire*, à Vanves, route de Clamart, 59 (29 juillet 1885).

Villenoisy (François de), sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris, rue Washington, 32 (1er juillet 1891).

Leprieur (Paul), conservateur adjoint du département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, à Paris, rue des Écoles, 38 (6 janvier 1892).

Castanier (Prosper), à Choisy-le-Roi (24 janvier 1894).

Arnauldet (Pierre), licencié en droit, à Alfortville, rue de l'Union, 10 (24 janvier 1894).

Eude (Émile), ingénieur architecte, à Paris, avenue d'Orléans, 8 (3 juillet 1895).

Trawinski (Florentin), ✻, chef du secrétariat des Musées nationaux, à Paris, au Musée du Louvre (8 juillet 1896).

Capitan (le docteur Louis), professeur à l'École d'anthropologie, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Paris, rue des Ursulines, 5 (6 janvier 1897).

Lucas (Charles), architecte, à Paris, rue de Dunkerque, 23 (2 juin 1897).

Fougères (Gustave), ✻, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, à Paris, rue d'Ulm, 6 (23 février 1898).

Digitized by Google

MM.

*Expert (Henry), à Paris, boulevard Arago, 97 (1er juin 1898).

Vitry (Paul), attaché au département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École nationale des Arts décoratifs, à Paris, avenue Daumesnil, 52 (7 décembre 1898).

Sellier (Charles), conservateur adjoint au Musée Carnavalet, à Paris, rue Saint-Louis-en-l'Isle, 5 (4 avril 1900).

Guimet (Émile), directeur du Musée Guimet, à Paris, au Musée Guimet (4 avril 1900).

Gusman (Pierre), artiste peintre, à Paris, boulevard Edgar Quinet, 22 (6 mars 1901).

Kœchlin (Raymond), à Paris, quai de Béthune, 32 (4 décembre 1901).

Lacombe (Paul), à Paris, rue de Moscou, 5 (5 mars 1902).

Rousseau (F.), à Paris, rue Claude-Bernard, 63 (3 décembre 1902).

Poupardin (René), stagiaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris, rue Soufflot, 18 (4 mars 1903).

Furcy-Raynaud (Marc), attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, avenue des Champs-Élysées, 120 (11 mars 1903).

Fromageot (Paul), avocat à la Cour de Paris, à Paris, rue de l'Université, 11 (6 mai 1903).

*Mayeux (Albert), architecte diplômé du gouvernement, à Paris, rue Vignon, 24 (6 mai 1903).

Dimier (Louis), professeur au collège Stanislas, à Paris, rue du Puits-l'Ermite, 8 (2 décembre 1903).

Vidier (Alexandre), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, à Boulogne-sur-Seine, rue de Sèvres, 25 (3 février 1904).

Magne (Charles), secrétaire général du Comité de la Montagne-Sainte-Geneviève, à Paris, rue Lebrun, 37 (2 mars 1904).

Digitized by Google

MM.

Courtot (l'intendant-général), C. ✱, à Paris, rue Duroc, 17 (2 mars 1904).

Boinet (Amédée), à Paris, quai d'Orléans, 40 (30 mars 1904).

Martin (Gabriel), à Paris, rue de Villersexel, 7 (1er juin 1904).

Lemoisne (André), à Thiais (6 juillet 1904).

Nocq (Henry), à Paris, quai Bourbon, 42 (1er mars 1905).

Seine-et-Marne.

Bordes (l'abbé Jean-Marie), censeur du collège de Juilly, à Juilly (4 mars 1885).

Héron de Villefosse (Étienne), ✱, à Chartronges, par la Ferté-Gaucher, et à Paris, rue de l'Université, 29 (2 juin 1886).

Chantecler (Charles), agriculteur, à Limoges-Fourches, par Moissy-Cramayel (12 juillet 1899).

* Ridder (André de), professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, au Mée, et à Paris, rue de Marignan, 22 (8 mai 1901).

Gassies (Georges), professeur au collège de Meaux, vice-président de la Société historique et littéraire de la Brie, à Meaux, rue du Collège, 15 (5 février 1902).

Seine-et-Oise.

Chardin (Paul), à Ville-d'Avray, et à Paris, avenue de l'Opéra, 6 (10 décembre 1873).

Caron (Émile), ✱, président honoraire de la Société française de numismatique, aux Camaldules, par Yerres, et à Paris, boulevard Haussmann, 36 (6 avril 1881).

Letaille (Joseph), à Bellevue, et à Paris, rue Garancière, 15 (20 janvier 1886).

Thélier (Ernest), à Marly-le-Roy, château du Chenil, et à Paris, boulevard de Courcelles, 66 (12 février 1890).

Martin-Sabon (Félix), ingénieur, à Ronquerolles, et à Paris, rue Mansart, 5 *bis* (2 avril 1890).

Digitized by Google

MM.

Maignan (Albert), O. ✱, artiste peintre, à Saint-Prix, et à Paris, rue La Bruyère, 1 (6 mars 1895).

Dumoulin (Maurice), aux Mureaux, route d'Ecquevilly, 59 (11 décembre 1895).

Legrand (Maxime), à Étampes (10 janvier 1900).

*Rey (Auguste), à Saint-Prix, et à Paris, rue Sainte-Cécile, 8 (4 avril 1900).

Dufour (A.), bibliothécaire de la ville de Corbeil, à Corbeil (6 juin 1900).

Guiffrey (Jean), attaché au département des peintures et dessins du Musée du Louvre, à Saint-Cyr, villa Saint-Jean, et à Paris, avenue des Gobelins, 42 (6 février 1901).

Depoin (Joseph), à Pontoise (4 mai 1904).

Morgan (Jacques de), O. ✱, directeur général honoraire des antiquités de l'Égypte, délégué général en Perse du ministre de l'Instruction publique, à Croissy-sur-Seine, rue Alfred-Dormeuil, 1 (1er mars 1905).

Seine-Inférieure.

Beaurepaire (Charles de Robillard de), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département de la Seine-Inférieure, à Rouen (6 avril 1870).

Allard (Paul), ancien magistrat, à Rouen, rue de la Corderie, 12 (10 décembre 1879).

Le Breton (Gaston), O. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Musée archéologique départemental, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

Kermaingant (Pierre-Paul Laffleur de), ✱, ingénieur, au Tréport, et à Paris, avenue des Champs-Élysées, 102 (3 janvier 1883).

Prévost (Gustave), ancien magistrat, à Rouen, rue Chasselièvre, 52 (6 juin 1888).

Digitized by Google

MM.

Foville (Jean de), sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Rouen, et à Paris, rue du Regard, 5 (9 janvier 1901).

Costa de Beauregard (le comte Olivier), au château de Sainte-Foy, par Longueville (3 avril 1901).

Vesly (Léon de), architecte, professeur à l'École régionale des Beaux-Arts, à Rouen, rue du Faulx, 21 (5 mars 1902).

Coutan (le docteur), à Rouen, boulevard Saint-Hilaire, 33 (14 décembre 1904).

Sèvres (Deux-).

Piet-Lataudrie (Charles), à Niort, et à Paris, avenue de Messine, 14 (2 décembre 1885).

Clouzot (Étienne), à Niort, rue Porte-Saint-Jean, et à Paris, rue Jaucourt, 9 (5 avril 1905).

Somme.

Duhamel-Decéjean (Charles), ancien secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, au château de Nesle, à Nesle (23 juillet 1884).

Poujol de Fréchencourt (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Gloriette, 6, et au château de Fréchencourt, par Montigny (7 avril 1886).

Guyencourt (Robert de), à Amiens, rue Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

*Guerlin (Robert), président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Saint-Louis, 30 (3 février 1892).

Macqueron (Henri), à Abbeville (7 novembre 1900).

Boulanger (C.), ✻, ancien notaire, conservateur honoraire du Musée, à Péronne (9 janvier 1901).

Des Forts (Philippe), archiviste-paléographe, au château d'Yonville, par Hallencourt (1er juin 1904).

Digitized by Google

MM.

Maignan (Albert), O. ✻, artiste peintre, à Saint-Prix, et à Paris, rue La Bruyère, 1 (6 mars 1895).

Dumoulin (Maurice), aux Mureaux, route d'Ecquevilly, 59 (11 décembre 1895).

Legrand (Maxime), à Étampes (10 janvier 1900).

*Rey (Auguste), à Saint-Prix, et à Paris, rue Sainte-Cécile, 8 (4 avril 1900).

Dufour (A.), bibliothécaire de la ville de Corbeil, à Corbeil (6 juin 1900).

Guiffrey (Jean), attaché au département des peintures et dessins du Musée du Louvre, à Saint-Cyr, villa Saint-Jean, et à Paris, avenue des Gobelins, 42 (6 février 1901).

Depoin (Joseph), à Pontoise (4 mai 1904).

Morgan (Jacques de), O. ✻, directeur général honoraire des antiquités de l'Égypte, délégué général en Perse du ministre de l'Instruction publique, à Croissy-sur-Seine, rue Alfred-Dormeuil, 1 (1er mars 1905).

Seine-Inférieure.

Beaurepaire (Charles de Robillard de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département de la Seine-Inférieure, à Rouen (6 avril 1870).

Allard (Paul), ancien magistrat, à Rouen, rue de la Corderie, 12 (10 décembre 1879).

Le Breton (Gaston), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Musée archéologique départemental, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

Kermaingant (Pierre-Paul Laffleur de), ✻, ingénieur, au Tréport, et à Paris, avenue des Champs-Élysées, 102 (3 janvier 1883).

Prévost (Gustave), ancien magistrat, à Rouen, rue Chasselièvre, 52 (6 juin 1888).

Digitized by Google

MM.

Foville (Jean de), sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Rouen, et à Paris, rue du Regard, 5 (9 janvier 1901).

Costa de Beauregard (le comte Olivier), au château de Sainte-Foy, par Longueville (3 avril 1901).

Vesly (Léon de), architecte, professeur à l'École régionale des Beaux-Arts, à Rouen, rue du Faulx, 21 (5 mars 1902).

Coutan (le docteur), à Rouen, boulevard Saint-Hilaire, 33 (14 décembre 1904).

Sèvres (Deux-).

Piet-Lataudrie (Charles), à Niort, et à Paris, avenue de Messine, 14 (2 décembre 1885).

Clouzot (Étienne), à Niort, rue Porte-Saint-Jean, et à Paris, rue Jaucourt, 9 (5 avril 1905).

Somme.

Duhamel-Decéjean (Charles), ancien secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, au château de Nesle, à Nesle (23 juillet 1884).

Poujol de Fréchencourt (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Gloriette, 6, et au château de Fréchencourt, par Montigny (7 avril 1886).

Guyencourt (Robert de), à Amiens, rue Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

*Guerlin (Robert), président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Saint-Louis, 30 (3 février 1892).

Macqueron (Henri), à Abbeville (7 novembre 1900).

Boulanger (C.), ✻, ancien notaire, conservateur honoraire du Musée, à Péronne (9 janvier 1901).

Des Forts (Philippe), archiviste-paléographe, au château d'Yonville, par Hallencourt (1er juin 1904).

Digitized by Google

Tarn-et-Garonne.

MM. ·

Bruston (Charles), ✻, doyen de la Faculté de théologie protestante de l'Université de Toulouse, à Montauban, rue de la Banque, 37 (7 mars 1894).

Var.

Roustan (François), architecte du département et des monuments historiques du Var, à Toulon, rue Dumont-d'Urville, 2 (4 février 1903).

Vaucluse.

Requin (l'abbé), archiviste diocésain, à Avignon (6 janvier 1904).

Labande (L.-H.), conservateur du Musée Calvet, à Avignon, rue Petite-Fusterie, 2 (6 janvier 1904).

Vendée.

Vallette (René), directeur de la Revue du Bas-Poitou, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

Vienne.

La Croix (le R. P. Camille de), ✻, conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

Ginot (Émile), bibliothécaire archiviste de la ville de Poitiers, à Poitiers, rue de la Tranchée, 16 (3 janvier 1900).

Vienne (Haute-).

Fage (René), avocat, au Mas-du-Puy, par Verneuil-sur-Vienne, et à Paris, avenue Kléber, 88 *bis* (3 novembre 1886).

Yonne.

Petit (Ernest), ✻, conseiller général de l'Yonne, président de la Société des sciences de l'Yonne, à Vausse, par l'Isle-sur-Serein, et à Paris, rue du Bellay, 8 (7 février 1883).

Digitized by Google

MM.

Roy (Maurice), conseiller référendaire à la Cour des comptes, au château du Chesnoy, par Sens, et à Paris, rue de Bellechasse, 31 (2 décembre 1891).

Espinas (Georges), attaché aux archives du ministère des Affaires étrangères, à Saint-Florentin, et à Paris, rue de la Planche, 7 (4 mars 1903).

Vignot (Charles), à Joigny, et à Paris, rue de Lille, 30 (2 mars 1904).

Algérie et Tunisie.

Blanc (Édouard), à Tunis, et à Paris, rue de Varenne, 52 (6 mars 1890).

Carton (le docteur Louis), ✻, médecin-major au 4e régiment de tirailleurs algériens, à Khéreddine, villa Stella (3 février 1892).

Gauckler (Paul), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis, membre de la Commission de l'Afrique du nord, à Tunis, rue des Selliers, 66 (11 janvier 1893).

L'Espinasse-Langeac (le vicomte de), à Sfax (11 janvier 1893).

Anselme de Puisaye (le marquis Jules d'), à Tunis, Sidi el Benna, 32 (10 avril 1895).

Delattre (Le R. P. Alfred-Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), chapelain de Saint-Louis, à Carthage (11 décembre 1895).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

Engel (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse), et à Paris, rue de l'Assomption, 66 (5 décembre 1877).

Digitized by Google

MM.

Saige (Gustave), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais de Monaco, à Monaco (1er mars 1882).

Laigue (Louis de), ✻, consul général de France à Trieste (Autriche-Hongrie) (5 décembre 1883).

La Martinière (Henri-P. de), ✻, consul général à Buda-Pesth, membre de la Commission de l'Afrique du nord, à Buda-Pesth, et à Paris, rue de Saint-Pétersbourg, 28 (19 juin 1889).

Fleury (le comte Louis de), à la Kempa, par Lomzo, gouvernement de Grodno (Russie) (5 mars 1890).

* Durighello (Ange), à Beyrouth (Syrie), et à Paris, rue de Richelieu, 31 (10 janvier 1894).

Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), de l'ordre des Frères Prêcheurs, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), au couvent de Saint-Étienne, à Jérusalem (6 mars 1895).

Germer-Durand (le R. P. Joseph), prieur des Assomptionnistes, à Jérusalem (11 décembre 1895).

Séjourné (le R. P. Paul M.), de l'ordre des Frères Prêcheurs, prieur du couvent de Saint-Étienne, supérieur de l'École biblique, à Jérusalem (11 décembre 1895).

Morin (le R. dom Germain), de l'ordre des Bénédictins, à l'abbaye de Maredsous (Belgique) (13 mai 1896).

* Rouvier (le docteur Jules), ✻, professeur à la Faculté de médecine de Beyrouth, à Beyrouth (Syrie) (28 juillet 1897).

Gaudin (Paul), directeur de la Compagnie des chemins de fer de Smyrne-Cassaba, à Smyrne (12 juillet 1899).

Degrand (A.), consul de France à Philippopoli (Bulgarie) (7 novembre 1900).

* Rodocanachi (Emmanuel), ✻, à Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg), et à Paris, rue de Lisbonne, 54 (11 mars 1903).

Digitized by Google

Associés correspondants étrangers.

Allemagne.

MM.

Pflugk-Harttung (le Dr Julius von), à Berlin, S. W., Yorkstrasse, 14 (1er décembre 1886).

Helbig (Wolfgang), voir p. 9.

Hirschfeld (Otto), voir p. 9.

Plath (le Dr Konrad), à Berlin, S. W., Anhaltstrasse, 7 (5 juin 1895).

Autriche-Hongrie.

Sickel (le chevalier Th. von), voir p. 9.

Benndorf (Otto), voir p. 9.

Schlosser (le chevalier J. von), voir p. 10.

György de Nadudvar (Arpad de), archiviste aux Archives impériales, à Vienne, Minoritenplatz (3 décembre 1902).

Belgique.

Van der Straten-Ponthoz (le comte François), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

Dognée (Eugène-M.-O.), ✻, à Liège, place des Carmes, 20 (6 juin 1867).

Helbig (Jules), directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Liège, rue de Joie, 16 (2 mai 1883).

Cloquet (Louis), professeur à l'Université de Gand, à Gand, rue Saint-Pierre, 2 (3 décembre 1884).

Cumont (Georges), avocat, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, rue de l'Aqueduc, 19 (6 avril 1887).

Witte (Alphonse de), ingénieur, à Bruxelles, rue du Trône, 55 (3 avril 1889).

Soil (Eugène), membre de la Commission royale des monuments, juge au tribunal civil, à Tournai, rue Royale, 45 (29 juillet 1896).

Destrée (Joseph), conservateur des Musées royaux des arts décoratifs et industriels, à Bruxelles (20 avril 1898).

Digitized by Google

MM.

Donnet (Fernand), secrétaire de l'Académie royale d'archéologie, à Anvers, rue du Transvaal, 53 (4 avril 1900).

Gaspar (Camille), à Bruxelles-Ixelles, rue du Buisson, 8 (3 décembre 1902).

Ghellinck-Vaernewych (le vicomte de), au château d'Elseghem, près Audenarde, Flandre-Orientale, et à Bruxelles, rue de l'Industrie, 15 (7 janvier 1903).

Cumont (Franz), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université de Gand, conservateur aux Musées royaux des arts décoratifs et industriels, à Bruxelles, rue Montoyer, 75 (3 février 1904).

Danemark.

Schmidt (le professeur Valdemar), ✻, professeur à l'Université à Copenhague, Frederiksholm Canal, 12 (3 juin 1868).

Olrik (le Dr Hans), inspecteur général des écoles du Danemark, directeur de l'École normale supérieure, à Copenhague, Gothersgade, 175 (6 février 1895).

Espagne.

Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), à Madrid, Divino Pastor, 5 (6 novembre 1867).

Soriano y Tomba (Ramón de), à Barcelone, Petritxol, 3 (19 novembre 1879).

Gestoso y Perez (José), conservateur du Musée municipal, secrétaire général de l'Académie des beaux-arts de Séville, à Séville, Gravina, 27 (6 avril 1898).

États-Unis d'Amérique.

Frothingham (Arthur-L.), Jr., professeur d'archéologie et d'histoire à l'Université de Princeton, New-Jersey (1er mars 1905).

Digitized by Google

Grande-Bretagne et Irlande.

MM.

Evans (Sir John), voir p. 10.

Lewis (Bunnell), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Cork (Irlande), Queen's College (7 mars 1883).

Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), aide de camp de S. M. le Roi, à Londres, Green Street, 40, Park Lane, et au château de Rougemont, canton de Vaud (Suisse) (10 décembre 1884).

Evans (Arthur-John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur de l'Ashmolean Museum à Oxford, à Youlbury, près Abingdon (8 avril 1891).

*Headlam (le Rev. Arthur-C.), à Welwyn, Herts (5 février 1896).

*Thompson (H.-Yates), à Londres W., Portman Square, 19 (3 janvier 1900).

Seltman (E. J.), à Kinghoe, Great Berkhamsted, Herts (3 juillet 1901).

Grèce.

Carapanos (Constantin), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), ancien ministre, à Athènes (10 avril 1878).

Italie.

Ferrero (Ermanno), voir p. 9.

Lovatelli (la comtesse), voir p. 9.

*Lazzaroni (le baron), à Rome, et à Paris, rue Spontini, 16 (3 décembre 1902).

Garofalo (Francesco-Paolo), à Naples, Corso Vittorio-Emmanuele, 633 (6 janvier 1904).

Norvège.

Unger (Charles-Richard), professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Digitized by Google

Roumanie.

MM.

Vaschide (Mme Victoria), à Bukarest, et à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, 56 (2 juillet 1902).

Russie.

Ouvaroff (la comtesse), voir p. 9.

*Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexievitch), ✻, président de la Commission impériale archéologique, à Saint-Pétersbourg, Galernaïa, 58 (5 février 1896).

*Boulitchoff (S. Exc. N. de), à Saint-Pétersbourg, quai Anglais, 70 (7 mai 1902).

*Chérémèteff (le comte Serge), à Saint-Pétersbourg, Fontanka, 34 (2 décembre 1903).

Suisse.

Fazy (Henry), professeur d'histoire à l'Université, à Genève, boulevard Helvétique, 24 (4 février 1863).

Geymüller (le baron Henry de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Baden-Baden (Allemagne), Louisenstrasse, 3 (6 février 1884).

Briquet (Charles-Moïse), à Genève, rue D. Colladon, 3 (23 décembre 1885).

*Naef (Albert), architecte, à Mérymont, route d'Ouchy, Lausanne (Vaud) (16 novembre 1892).

*Moulin (Franki), à Toulon (Var), boulevard de Strasbourg, 42 (3 avril 1901).

Mandach (Conrad de), à Oberhofen, lac de Thoune (1er juillet 1903).

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

ET ÉTRANGERS

Au 15 Avril 1905.

MM.

Allard (Paul), Seine-Inférieure.
Amardel (Gabriel), Aude.
Amtmann (Théodore), Gironde.
Anselme de Puisaye (le marquis Jules d'), Tunisie.
Arbaumont (Jules d'), Côte-d'Or.
Arnaud d'Agnel (l'abbé G.), Bouches-du-Rhône.
Arnauldet (Pierre), Seine.
Audollent (Auguste), Puy-de-Dôme.
Aveneau de la Grancière, Morbihan.

Babeau (Albert), Aube.
Baras (Albert), Landes.
Barbot (Jules), Lozère.
Barrière-Flavy (Casimir), Haute-Garonne.
Batiffol (Mgr Pierre), Haute-Garonne.
Bayet (Charles), Seine.
Beaucorps (le baron Adalbert de), Charente-Inférieure.
Beaumont (le comte Charles de), Indre-et-Loire.
Beaupré (le comte Jules), Meurthe-et-Moselle.
Beaurepaire (Charles de Robillard de), Seine-Inférieure.
Beauvois (Eugène), Côte-d'Or.
Benndorf (Otto), Autriche.
Berthelé (Joseph), Hérault.
Bertrand de Broussillon (Arthur), Sarthe.

Digitized by Google

MM.

Besnier (Maurice), Calvados.
Birot (le docteur), Rhône.
Bizot (Ernest), Isère.
Blanc (Édouard), Tunisie.
Bloch (Gustave), Seine.
Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexievitch), Russie.
Boinet (Amédée), Seine.
Bonaparte (le prince Roland), Corse.
Bonnault (le baron de), Oise.
Bonnet (Émile), Hérault.
Bordeaux (Paul), Oise.
Bordes (l'abbé), Seine-et-Marne.
Bossard (l'abbé), Ille-et-Vilaine.
Bouglon (le baron de), Landes.
Boulanger (C.), Somme.
Boulitchoff (S. Exc. N. de), Russie.
Boutry (Léon), Orne.
Boyé (Marius), Morbihan.
Braquehaye (Charles), Gironde.
Brassart (Éleuthère), Loire.
Brémond d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Briquet (Charles-Moïse), Suisse.
Brune (l'abbé Paul), Jura.
Bruston (Charles), Tarn-et-Garonne.
Brutails (Auguste), Gironde.
Buche (Joseph), Rhône.
Buttin (Charles), Haute-Savoie.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), Oise.
Capitan (le docteur Louis), Seine.
Carapanos (Constantin), Grèce.
Caron (Emile), Seine-et-Oise.
Carsalade du Pont (Mgr Jules de), Pyrénées-Orientales.
Carton (le docteur Louis), Tunisie.
Casati (Charles), Loiret.
Castanier (Prosper), Seine.
Castellane (le comte Henri de), Maine-et-Loire.

Digitized by Google

MM.

Cazalis de Fondouce (Paul), Hérault.
Cessac (le comte Jean de), Creuse.
Champoiseau (Charles), Bouches-du-Rhône.
Chantecler (Charles), Seine-et-Marne.
Chapot (Victor), Isère.
Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Chatel (Eugène), Jura.
Chauvet (Gustave), Charente.
Chénon (Émile), Indre.
Chérémeteff (le comte Serge), Russie.
Chevalier (le chanoine Ulysse), Drôme.
Cheylud (Émile), Dordogne.
Clerc (Michel), Bouches-du-Rhône.
Clerval (l'abbé), Eure-et-Loir.
Cloquet (Louis), Belgique.
Condamin (le chanoine James), Rhône.
Clouzot (Étienne), Deux-Sèvres.
Corot (Henry), Côte-d'Or.
Costa de Beauregard (le comte Olivier), Seine-Inférieure.
Couret (le comte Alphonse), Loiret.
Courtot (l'intendant-général), Seine.
Coutan (le docteur), Seine-Inférieure.
Coutil (Léon), Eure.
Creusot (J.), Indre.
Croizier (le marquis de), Basses-Pyrénées.
Cumont (Franz), Belgique.
Cumont (Georges), Belgique.

Daguin (Fernand), Côte-d'Or.
Daupeley (Gustave), Eure-et-Loir.
Déchelette (Joseph), Loire.
Degrand (A.), Bulgarie.
Delachenal (Roland), Isère.
Delattre (le R. P. Alfred-Louis), Tunisie.
Delaville-Le Roulx (Joseph), Indre-et-Loire.
Demaison (Louis), Marne.

Digitized by Google

MM.

Depoin (Joseph), Seine-et-Oise.
Desseilligny (Jules Pierrot-), Saône-et-Loire.
Des Forts (Philippe), Somme.
Des Méloizes (le marquis Albert), Cher.
Des Robert (Ferdinand), Meurthe-et-Moselle.
Destrée (Joseph), Belgique.
Dieudonné (Adolphe), Ardennes.
Dimier (Louis), Seine.
Dognée (Eugène), Belgique.
Donnet (Fernand), Belgique.
Douais (Mgr Célestin), Oise.
Du Chatellier (Paul), Finistère.
Dufour (A.), Seine-et-Oise.
Duhamel-Decéjean (Charles), Somme.
Du Lac (Jules), Oise.
Dumoulin (Maurice), Seine-et-Oise.
Dumuÿs (Léon), Loiret.
Durand-Gréville (Émile-Alix), Alpes-Maritimes.
Durighello (Ange), Turquie d'Asie.
Duruflé (Gustave), Orne.
Du Teil (le baron Joseph), Nord.
Duval (Louis), Orne.
Duvernoy (Clément), Doubs.

Engel (Arthur), Suisse.
Espérandieu (le capitaine Émile), Seine.
Espinas (Georges), Yonne.
Essling (le prince d'), Alpes-Maritimes.
Eude (Émile), Seine.
Evans (Arthur-John), Grande-Bretagne.
Evans (sir John), Angleterre.
Expert (Henry), Seine.

Fage (René), Haute-Vienne.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Faulquier (Bernard), Nièvre.
Fayolle (le marquis Gérard de), Dordogne.

Digitized by Google

MM.

Fazy (Henry), Suisse.
Ferrero (Ermanno), Italie.
Finot (Jules), Nord.
Fleury (le comte Louis de), Russie.
Fleury (Gabriel), Sarthe.
Fougères (Gustave), Seine.
Fourché (P.), Gironde.
Fourdrignier (Édouard), Seine.
Fournier (Paul), Isère.
Foville (Jean de), Seine-Inférieure.
Fromageot (Paul), Seine.
Frothingham (Arthur-L.), Jr., États-Unis d'Amérique.
Furcy-Raynaud (Marc), Seine.

Galle (Léon), Rhône.
Garofalo (Francesco-Paolo), Italie.
Gaspar (Camille), Belgique.
Gassies (Georges), Seine-et-Marne.
Gauchery (Paul), Cher.
Gauckler (Paul), Tunisie.
Gaudin (Paul), Turquie d'Asie.
Gauthier (Gaston), Nièvre.
Gauthier (Jules), Côte-d'Or.
Gérin-Ricard (Henry de), Bouches-du-Rhône.
Germain de Maidy (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Germer-Durand (le R. P. Joseph), Turquie d'Asie.
Gestoso y Perez (José), Espagne.
Geymüller (le baron Henry de), Suisse.
Ghellinck-Vaernewyck (le vicomte de), Belgique.
Ginot (Émile), Vienne.
Györy de Nadudvar (Arpad), Autriche-Hongrie.
Giraud (Jean-Baptiste), Rhône.
Godet (l'abbé Henri), Orne.
Gonnard (Henri), Loire.
Gosset (Alphonse), Marne.
Goy (Pierre de), Cher.
Grand (Roger), Loire-Inférieure.

Digitized by Google

MM.

Guerlin (Robert), Somme.
Guichard (l'abbé Alphonse), Jura.
Guiffrey (Jean), Seine-et-Oise.
Guilhou (Ernest), Basses-Pyrénées.
Guimet (Émile), Seine.
Gusman (Pierre), Seine.
Guyencourt (Robert de), Somme.

Headlam (le Rev. Arthur-C.), Grande-Bretagne.
Helbig (Jules), Belgique.
Helbig (Wolfgang), Allemagne.
Hénault (Maurice), Nord.
Héron de Villefosse (Étienne), Seine-et-Marne.
Hirschfeld (Otto), Allemagne.

Jadart (Henry), Marne.
Janssens (le comte Gaston de), Eure-et-Loir.
Jobard (Paul), Côte-d'Or.
Join-Lambert (Arthur), Eure.
Joubin (André), Hérault.
Joulin (Léon), Haute-Garonne.
Joüon des Longrais (Frédéric), Ille-et-Vilaine.
Jullian (Camille), Gironde.

Kergorlay (le comte Florian de), Oise.
Kermaingant (Pierre-Paul Laffleur de), Seine-Inférieure.
Kerviler (René Pocard-), Loire-Inférieure.
Kœchlin (Raymond), Seine.

Labande (L.-H.), Vaucluse.
La Boullaye (Ernest Arbeltier de), Aube.
Lagave La Plagne-Barris (le baron Joseph), Gers.
Lacombe (Paul), Seine.
La Croix (le R. P. Camille de), Vienne.
Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), Turquie d'Asie.
Laigue (Louis de), Autriche-Hongrie.
La Martinière (Henri de), Maroc.
La Mazelière (le marquis de), Hautes-Alpes.

Digitized by Google

MM.

Lanore (Maurice), Basses-Pyrénées.
La Sizeranne (le comte Fernand Monier de), Drôme.
Lauer (Philippe), Oise.
Lauzun (Philippe), Gers.
Lazzaroni (le baron), Italie.
Le Breton (Gaston), Seine-Inférieure.
Le Clert (Louis), Aube.
Legrand (Maxime), Seine-et-Oise.
Lejay (l'abbé Paul), Côte-d'Or.
Lemaire (Arthur), Basses-Pyrénées.
Lemoisne (André), Seine.
Leprieur (Paul), Seine.
Lesort (André), Ille-et-Vilaine.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
L'Espinasse-Langeac (le vicomte de), Tunisie.
L'Estourbeillon (le marquis de), Morbihan.
Letaille (Joseph), Seine-et-Oise.
Lewis (Bunnell), Irlande.
Lhomel (le comte Georges de), Pas-de-Calais.
Liebbe (Elias), Ardennes.
Loisne (le comte Auguste Menche de), Pas-de-Calais.
Louis-Lucas (Paul), Côte-d'Or.
Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), Italie.
Lucas (Charles), Seine.
Lucot (le chanoine Paul), Marne.
Lur-Saluces (le comte Alexandre de), Gironde.

Macqueron (Henri), Somme.
Magne (Charles), Seine.
Maignan (Albert), Seine-et-Oise.
Male (Émile), Allier.
Mandach (Conrad de), Suisse.
Manteyer (Georges de), Hautes-Alpes.
Marcel (le chanoine Louis), Haute-Marne.
Marchand (l'abbé Frédéric), Ain.
Mareuse (Edgar), Gironde.
Marignan (Albert), Gard.

Digitized by Google

MM.

Marquet de Vasselot (Jean-J.), Seine-et-Oise.
Marsaux (le chanoine Léopold), Oise.
Martin (Gabriel), Seine.
Martin-Sabon (Félix), Seine-et-Oise.
Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), Espagne.
Mayeux (Albert), Seine.
Meller (Pierre), Gironde.
Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), Sarthe.
Merlet (René), Eure-et-Loir.
Merlin (Alfred), Loiret.
Millard (l'abbé Aristide), Marne.
Millon (Henry), Côte-d'Or.
Mirot (Léon), Nièvre.
Montégut (Henri de), Charente.
Montille (Léonce de), Côte-d'Or.
Moreau de Néris, Allier.
Morel (Léon), Marne.
Morgan (Jacques de), Seine-et-Oise.
Morillot (l'abbé Louis), Côte-d'Or.
Morin (dom Germain), Belgique.
Moulin (Franki), Suisse.
Müller (l'abbé Eugène), Oise.
Musset (Georges), Charente-Inférieure.

Naëf (Albert), Suisse.
Nocq (Henry), Seine.
Nodet (Victor), Ain.
Noguès (l'abbé Jules L.-M.), Charente-Inférieure.

Olrik (le Dr Hans), Danemark.
Ouvaroff (la comtesse), Russie.

Paris (Pierre), Gironde.
Pasquier (Félix), Haute-Garonne.
Pélissier (Léon), Hérault.
Perdrizet (Paul), Meurthe-et-Moselle.

Digitized by Google

MM.

Perrault-Dabot (A.), Saône-et-Loire.
Petit (Ernest), Yonne.
Pflugk-Harttung (le Dr Julius von), Allemagne.
Piet-Lataudrie (Charles), Deux-Sèvres.
Piette (Édouard), Ardennes.
Pilloy (Jules), Aisne.
Planté (Adrien), Basses-Pyrénées.
Plath (le Dr Konrad), Allemagne.
Poinssot (Louis), Côte-d'Or.
Porée (le chanoine Adolphe), Eure.
Potey (Georges), Côte-d'Or.
Poujol de Fréchencourt (Fernand), Somme.
Poupardin (René), Seine.
Prévost (Gustave), Seine-Inférieure.

Quarré-Reybourbon (Louis), Nord.
Quilgars (Henry), Loire-Inférieure.

Rainaud (Armand), Calvados.
Regnier (Louis), Eure.
Requin (l'abbé), Vaucluse.
Rey (Auguste), Seine-et-Oise.
Rey (Ferdinand), Côte-d'Or.
Reymond (Marcel), Isère.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Ridder (André de), Seine-et-Marne.
Rigaux (Henry), Nord.
Ripert-Monclar (le marquis de), Basses-Alpes.
Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), Grande-Bretagne.
Rodière (Roger), Pas-de-Calais.
Rodocanachi (Emmanuel), Grand-duché de Luxembourg.
Roman (Joseph), Hautes-Alpes.
Roschach (Ernest), Haute-Garonne.
Rousseau (F.), Seine.
Roustan (François), Var.
Rouvier (le docteur Jules), Syrie.
Roy (Maurice), Yonne.

Digitized by Google

MM.

Royer (Charles), Haute-Marne.
Rupin (Ernest), Corrèze.

Saige (Gustave), Monaco.
Saint-Paul (Anthyme), Haute-Garonne.
Saint-Pulgent (A. de), Loire.
Saint-Venant (Julien de), Nièvre.
Sarriau (Henri), Nièvre.
Schlosser (le chevalier Julius von), Autriche.
Schmidt (le professeur Valdemar), Danemark.
Séjourné (le R. P. Paul-M.), Turquie d'Asie.
Sellier (Charles), Seine.
Seltman (E. J.), Angleterre.
Serbat (Louis), Nord.
Sickel (le chevalier Theodor von), Autriche.
Soil (Eugène), Belgique.
Soriano y Tomba (Ramón de), Espagne.
Sorlin-Dorigny (Albert), Seine.
Souchon (Joseph), Aisne.
Storelli (André), Loir-et-Cher.
Swarte (Victor de), Nord.

Tausserat-Radel (Alexandre), Marne.
Thélier (Ernest), Seine-et-Oise.
Théry (Louis), Nord.
Thiollier (Félix), Loire.
Tholin (Georges), Finistère.
Thompson (H.-Yates), Grande-Bretagne.
Travers (Émile), Calvados.
Trawinski (Florentin), Seine.
Triger (Robert), Sarthe.
Truchis (le vicomte Pierre de), Côte-d'Or.

Unger (Charles-Richard), Norvège.

Vachez (Antoine), Rhône.
Vallentin du Cheylard (Roger), Drôme.

Digitized by Google

MM.

Vallette (René), Vendée.
Valton (Prosper), Oise.
Van der Straten-Ponthoz (le comte François), Belgique.
Vaschide (Mme Victoria), Roumanie.
Vasnier (Henri), Calvados.
Vauvillé (Octave), Aisne.
Vernet (Gustave), Meurthe-et-Moselle.
Vesly (Léon de), Seine-Inférieure.
Vial (E.), Rhône.
Vialettes (le chanoine Ludovic), Aveyron.
Vidier (Alexandre), Seine.
Vienne (Maurice Mathieu de), Meurthe-et-Moselle.
Vignot (Charles), Yonne.
Villenoisy (François de), Seine.
Vincent (le docteur Henri), Ardennes.
Vitalis (Alexandre), Hérault.
Vitry (Paul), Seine.

Weiss (André), Seine.
Witte (Alphonse de), Belgique.

Zeiller (Jacques), Basses-Pyrénées.

Digitized by Google

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE. Académie des inscriptions et belles-lettres.

—

AIN, *Bourg*, Société d'émulation.
AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.
ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation de l'Allier.
ALPES (HAUTES-), *Gap*. Société d'études historiques des Hautes-Alpes.
ALPES-MARITIMES, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.
AUBE, *Troyes*. Société académique de l'Aube.
AVEYRON, *Rodez*. Société des lettres, sciences et arts.
BELFORT (Territoire de). Société belfortaine d'émulation.
CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.
— — Société française d'archéologie.
— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— *Bayeux*. Société des sciences, arts et belles-lettres.
CHARENTE, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce de la Charente.
— — Société archéologique et historique de la Charente.
CHARENTE-INFÉRIEURE, *Saintes*. Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure.
— — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
— *Saint-Jean-d'Angély*. Société linnéenne de la Charente-Inférieure.

Digitized by Google

CHER, *Bourges*. Société historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.

CORRÈZE, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

CÔTE-D'OR, *Dijon*. Commission des antiquités de la Côte-d'Or.
— — Académie de Dijon.
— *Beaune*. Société d'histoire, d'archéologie et de littérature.
— *Châtillon-sur-Seine*. Société archéologique et historique du Châtillonnais.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société d'émulation des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

DORDOGNE, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.

DOUBS, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.
— — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— *Montbéliard*. Société d'émulation.

DRÔME, *Valence*. Société départementale d'archéologie et de statistique.
— *Romans*. Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie.

EURE-ET-LOIR, *Chartres*. Société archéologique d'Eure-et-Loir.
— *Châteaudun*. Société dunoise.

GARD, *Nîmes*. Académie de Nîmes.
— *Alais*. Société scientifique et littéraire.

GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.

Digitized by Google

GIRONDE, *Bordeaux*. Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.
— — Société archéologique de la Gironde.
— — Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts.
HÉRAULT, *Montpellier*. Académie des sciences et lettres.
— — Société archéologique.
— *Béziers*. Société archéologique.
ILLE-ET-VILAINE, *Rennes*. Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.
INDRE-ET-LOIRE, *Tours*. Société archéologique de Touraine.
ISÈRE, *Grenoble*. Académie delphinale.
— — Société de statistique, des sciences naturelles et arts du département.
LANDES, *Dax*. Société de Borda.
LOIR-ET-CHER, *Blois*. Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.
— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.
LOIRE, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.
LOIRE (HAUTE-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.
LOIRE-INFÉRIEURE, *Nantes*. Société archéologique.
LOIRET, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.
MAINE-ET-LOIRE, *Angers*. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.
MANCHE, *Cherbourg*. Société nationale académique de Cherbourg.
MARNE, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.
— *Reims*. Académie de Reims.
MARNE (HAUTE-), *Langres*. Société historique et archéologique.
MEURTHE-ET-MOSELLE, *Nancy*. Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.

Digitized by Google

MEUSE, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.
— *Verdun*. Société philomathique.
MORBIHAN, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.
NORD, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
— *Avesnes*. Société archéologique.
— *Cambrai*. Société d'émulation.
— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.
— *Dunkerque*. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Roubaix*. Société d'émulation.
OISE, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise.
— *Compiègne*. Société historique.
PAS-DE-CALAIS, *Arras*. Académie d'Arras.
— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.
RHÔNE, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Bulletin historique du diocèse de Lyon.
— *Tarare*. Société scientifique et littéraire.
SAÔNE-ET-LOIRE, *Autun*. Société éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
SARTHE, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.
SAVOIE, *Chambéry*. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
SAVOIE (HAUTE-), *Annecy*. Société florimontane.
SEINE, *Paris*. Association pour l'encouragement des études grecques.
— — Société française de numismatique et d'archéologie.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société des études historiques.
— — Société des Amis des monuments parisiens.
— — Société d'anthropologie.
SEINE-INFÉRIEURE, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.

Digitized by Google

SEINE-ET-MARNE, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.
— *Fontainebleau*. Société historique et archéologique du Gâtinais.
SEINE-ET-OISE, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.
— — Commission des antiquités de Seine-et-Oise.
— *Rambouillet*. Société archéologique.
— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.
SÈVRES (DEUX-), *Niort*. Société de statistique.
SOMME, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie d'Amiens.
— *Abbeville*. Société d'émulation.
TARN-ET-GARONNE, *Montauban*. Société archéologique.
VAR, *Toulon*. Société des sciences, belles-lettres et arts.
— — Académie du Var.
VAUCLUSE, *Avignon*. Académie de Vaucluse.
VENDÉE, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.
VIENNE, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
VIENNE (HAUTE-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.
VOSGES, *Épinal*. Société d'émulation des Vosges.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
YONNE, *Auxerre*. Société des sciences de l'Yonne.
— *Sens*. Société archéologique.
ALGÉRIE, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Bône*. Académie d'Hippône.
— *Constantine*. Société archéologique du département.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.

Sociétés étrangères.

ALLEMAGNE. *Bonn*. Verein von Alterthumsfreunden im Rheinlande.

Digitized by Google

ALLEMAGNE. *Iéna.* Verein für thüringische Geschichte und Alterthumskunde.
— *Trèves.* Gesellschaft für nützliche Forschungen.
— *Wiesbaden.* Verein für nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung.

ALSACE-LORRAINE. *Colmar.* Société d'histoire naturelle.
— *Metz.* Académie de Metz.
— *Mulhouse.* Société industrielle.
— *Strasbourg.* Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

AUTRICHE-HONGRIE. *Agram.* Société archéologique.
— *Buda-Pest.* Az archæologiai bizottság (Société archéologique de Hongrie).
— *Cracovie.* Académie des sciences (Commission d'histoire de l'art).
— *Graz.* Historischer Verein für Steiermark.
— *Knin.* Société archéologique.
— *Prague.* Société archéologique de la Bohême.
— *Spalato.* Rédaction du Bullettino di archeologia e storia dalmata.
— *Vienne.* Akademischer Verein deutscher Historiker.
— — Anthropologische Gesellschaft.
— — K. Akademie der Wissenschaften.
— — K. Central-Commission für Kunst und historische Denkmäler.
— — Œsterreichisches archaeologisches Institut.

BELGIQUE. *Anvers.* Académie d'archéologie de Belgique.
— *Bruxelles.* Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Société d'archéologie.
— — Société des Bollandistes.

Digitized by Google

BELGIQUE. *Bruxelles.* Société royale de numismatique.
— *Gand.* Comité central de publication des inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale.
— — Cercle historique et archéologique.
— *Liège.* Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Malines.* Cercle archéologique, littéraire et artistique.
— *Mons.* Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
— *Namur.* Société archéologique.

DANEMARK. *Copenhague.* Kongelige Nordiske oldskrift-Selskab (Société royale des Antiquaires du Nord).
— *Odensee.* Fyens Stifts litterære Selskab (Société littéraire de Fionie).

ÉGYPTE. *Le Caire.* Comité de conservation des monuments de l'art arabe.

ESPAGNE. *Madrid.* Académie royale de l'Histoire.
— — Sociedad española de excursiones.
— — Revista de archivos, bibliotecas y museos.

ÉTATS-UNIS. *Baltimore.* Johns Hopkins University.
— *Cambridge.* Archæological Institute of America.
— *Chicago.* Académie des sciences.
— *Philadelphie.* American philosophical Society.
— *Topeka.* Kansas State historical Society.
— *Urbana.* Ohio historical and philosophical Society.
— *Washington.* Bureau of Ethnology.
— — Smithsonian Institution.
— *Worcester.* American Antiquarian Society.

GRANDE-BRETAGNE. *Londres.* Society of Antiquaries of London.
— — Society of Biblical Archæology.
— *Cambridge.* Cambridge Antiquarian Society.
— *Edimbourg.* Royal Society of Edinburgh.

Digitized by Google

GRANDE-BRETAGNE. *Edimbourg*. Society of Antiquaries of Scotland.
— *Jersey*. Société jersiaise.
ITALIE. *Rome*. Reale Accademia dei Lincei.
— *Rome*. Istituto archeologico.
— *Bologne*. Regia deputazione di storia patria per le provincie di Romagna.
— *Foligno*. Archivio storico per le Marche e per l'Umbria.
— *Milan*. Società storica lombarda.
— *Modène*. Regia Accademia di scienze, lettere ed arti.
— *Turin*. Reale Accademia delle scienze.
— *Padoue*. Rivista di storia antica.
LUXEMBOURG. *Luxembourg*. Institut grand-ducal de Luxembourg, section historique.
NOUVELLE-ÉCOSSE. *Halifax*. Nova-Scotian Institute of science.
PAYS-BAS. *Leeuwarden*. Friesch genootschap van geschied-, oudheid- en taalkunde (Société frisonne d'histoire, d'archéologie et de philologie).
PORTUGAL. *Lisbonne*. Museu ethnographico portuguès.
RUSSIE. *Saint-Pétersbourg*. Commission impériale archéologique.
— *Ékaterinebourg*. Société ouralienne des amis des sciences.
— *Helsingfors*. Suomen Muinaismuisto-Yhdistyks (Société archéologique finlandaise).
— *Moscou*. Société impériale archéologique.
SUÈDE. *Stockholm*. Kongl. vitterhets historie och antiquitets Akademien (Académie royale des belles-lettres, de l'histoire et des antiquités).
SUISSE. *Bâle*. Historische und antiquarische Gesellschaft.
— *Genève*. Société d'histoire et d'archéologie.
— *Lausanne*. Société d'histoire de la Suisse romande.
— *Lucerne*. Historischer Verein der fünf Orte, Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug.
— *Zürich*. Antiquarische Gesellschaft.
— — Musée national suisse.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUES

RECEVANT LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

École des Beaux-Arts, à Paris.
École des Chartes, à la Sorbonne, Paris.
Musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye.
Universités d'Aix-Marseille, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes, Toulouse, Alger.
Académie de Chambéry.
Service des Antiquités de la Régence de Tunis.

Digitized by Google

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

ÉDOUARD-JULES CORROYER

MEMBRE DE L'INSTITUT

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉDIFICES DIOCÉSAINS

Membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France

(1835-1904)

Par M. Ch.-Émile Ruelle, membre résidant.

(Lecture faite à la séance du 23 novembre 1904.)

Messieurs,

Lorsque notre éminent et cher président, M. le comte Durrieu a esquissé en termes si heureux, dans la séance du 3 février 1904, le programme qu'aurait à remplir celui qui serait appelé, par votre bienveillant suffrage, à remplacer M. Édouard Corroyer, il ne pouvait prévoir que votre choix se fixerait sur l'orateur le moins préparé à cette tâche, le plus incompétent et qui, pour comble, n'a pas eu l'honneur et l'avantage de connaître personnellement le savant architecte. Je n'aurai donc, pour essayer de rendre hommage à la mémoire de votre confrère, d'autre ressource que de me faire l'écho et l'interprète de témoignages extérieurs et de confier au maître lui-même l'exposé des doctrines techniques et des pensées sur l'art qui impriment à son caractère une forte originalité.

M. Corroyer était né à Amiens, le 12 septembre 1835,

Digitized by Google

d'une famille qui, lisons-nous dans une feuille locale[1], a laissé dans le quartier Noyon et dans toute la ville les meilleurs souvenirs de charité. Ses études terminées, il fut attaché à un cabinet d'architecte amiénois. Mais Viollet-le-Duc, qui, pour la restauration de la cathédrale, avait des rapports fréquents avec M. Corroyer père, remarqua son fils, le décida à le lui confier, et, l'ayant pris dans ses bureaux de Paris, lui porta un intérêt particulier. En toute occasion, il professa hautement son admiration pour le grand architecte et a souvent invoqué son autorité en matière d'art et d'archéologie. Viollet-le-Duc le désigna pour les fonctions d'architecte diocésain de Soissons.

C'est en 1885 qu'il fut nommé inspecteur général des édifices diocésains. Il en remplit les devoirs avec un zèle et une ardeur qui jamais ne se ralentirent. On peut affirmer, car ses publications en font foi, qu'il mit à profit, mieux que personne ne l'avait encore fait, ses tournées architecturales.

Au mois de mai 1872, le ministère de l'Instruction publique avait chargé M. Corroyer d'étudier l'état actuel de l'abbaye du Mont-Saint-Michel et de préparer le projet de la restauration de ce monument « unique en France ». Pendant plusieurs mois, il se livra sans relâche à cette étude et acquit une connaissance complète, approfondie de tous les détails architectoniques qui constituent ce merveilleux ensemble.

Il dessina un grand nombre de figures, donnant d'abord, comme il l'a dit lui-même dans son *Histoire et description du Mont-Saint-Michel*, « le plan général du monument en chromolithographie et déterminant par des couleurs diverses les masses des constructions élevées à différentes époques depuis le XI^e^ siècle, puis les plans des principales zones de l'abbaye, les coupes des bâtiments et du rocher qu'ils couronnent, des croquis et une série de plans partiels, etc. ». Il y rappelle aussi que M. Léon Gaucherel a reproduit par des eaux-fortes et par de nouveaux procédés de gravure

1. *Chronique picarde*, 6 février 1904.

Digitized by Google

quelques-uns des dessins composant les études du Mont-Saint-Michel que votre confrère avait eues à faire en 1872. M. Corroyer raconte qu'il avait remarqué, dans le Livre d'heures de Pierre II, duc de Bretagne, mort en 1457, au folio 160 de ce manuscrit (Bibliothèque nationale, fonds latin n° 1159), une vue très précise du monument prise du côté de la porte d'entrée. C'est ainsi que, dans sa méthode aussi bien que dans sa pratique, l'archéologie fut toujours au service de l'art architectural. Son savant ouvrage débute par une longue notice historique où les légendes et les faits positifs s'alternent de façon à nous donner la vraie et vivante physionomie de la vie vécue dans la vieille abbaye depuis son origine. Les tableaux successifs de cette histoire semblent faits à plaisir pour montrer les vicissitudes qu'a éprouvées ce monument tour à tour et quelquefois simultanément : abbaye, forteresse inexpugnable, prison d'État, atelier industriel, jusqu'à ce que le décret du 20 avril 1874, signé par le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, eut affecté « la propriété domaniale de l'abbaye du Mont-Saint-Michel au service des monuments historiques pour en assurer la conservation ».

La notice historique est suivie de notes sur quelques armoiries du Mont-Saint-Michel et sur l'ordre royal de Saint-Michel, institué par Louis XI le 1er août 1469 : « Nous », disent les curieuses lettres patentes rapportées par notre historien, « à la gloire et louange de Dieu notre créateur tout-puissant et révérence de la glorieuse Vierge Marie et à l'honneur et révérence de Mgr Saint-Michel, premier chevalier, qui, pour la querelle de Dieu, victorieusement batailla contre l'ancien ennemi de l'ancien lignage et le trébucha du ciel, et qui, son lieu et oratoire, appelé le Mont-Saint-Michel, a toujours seurement gardé, préservé et défendu, sans être subjugué ni mis ès mains des anciens ennemis de notre royaume, etc. » De nombreux dessins accompagnent cette note.

Puis se déroule, dans une belle ampleur, la description du monument. Ma complète ignorance en matière d'architecture me fait une obligation bien regrettable de renoncer

Digitized by Google

à suivre notre confrère dans toutes les informations techniques données par lui sur chacune des innombrables parties qui le composent. Un autre regret non moins vif, dont l'expression trouve ici sa place, c'est de n'avoir pas eu en mains, dans les deux visites que j'ai faites au Mont-Saint-Michel, cette description de l'abbaye, que M. Corroyer a fait suivre d'un itinéraire.

La partie artistique et archéologique de cet ouvrage remarquable a été reproduite dans la belle publication faite en 1880 par Mgr Germain, évêque de Coutances et Avranches, en collaboration avec M. l'abbé Brin, directeur du grand séminaire de Coutances, et M. Corroyer lui-même, ouvrage orné de quatre chromolithographies et de 200 gravures.

M. Corroyer joignait à sa grande science et à son sentiment délicat de l'art auquel il s'était voué un ferme esprit de justice et d'impartialité. Il avait lu en manuscrit, pour écrire celle du Mont, l'*Histoire générale de l'abbaye,* par le bénédictin dom Jean Huynes, publiée depuis par Eugène Robillard de Beaurepaire (1872 et 1873), ainsi que tous les livres traitant la matière composés depuis le XVII^e^ siècle jusqu'au XIX^e^, et il a toujours le souci de citer ses autorités. Mais ces divers ouvrages laissaient encore subsister bien des questions non résolues. C'est ainsi qu'il a découvert le nom du principal architecte, constructeur de l'abbaye, Jourdain, dix-septième abbé du Mont, de 1192 à 1212. Il a dissipé les malentendus consacrés par de nombreux historiens qui attribuèrent à Robert de Torigny, élu abbé en 1154, les travaux exécutés par Roger II, et à celui-ci les constructions de Jourdain. Il nous apprend aussi que la « Merveille » du Mont-Saint-Michel consiste dans les bâtiments du nord, exécutés de 1203 à 1228, « d'un seul jet, sur un plan bien arrêté et suivi du commencement jusqu'à la fin ». Commencée par Jourdain, elle comprend l'aumônerie, le cellier, le réfectoire. Puis fut édifiée la magnifique salle des Chevaliers, « le plus vaste et le plus important rinceau gothique qui existe au monde », a dit un historien du Mont-Saint-Michel.

On sait qu'une digue carrossable a été construite pour

Digitized by Google

relier l'îlot du Mont à la terre ferme. M. Corroyer prit une grande part aux longues luttes, suscitées par cette entreprise entre les intérêts de l'art et les intérêts locaux. Il considérait la digue comme un outrage fait aux traditions historiques qui honoraient la célèbre abbaye et l'assimilait aux restaurations maladroites et funestes qu'il avait toujours critiquées avec la vivacité d'une profonde et sincère conviction.

En 1888, il avait mené presque à terme la restauration du Mont-Saint-Michel, lorsque des circonstances indépendantes de son service officiel amenèrent sa révocation d'architecte du célèbre Mont. Ajoutons que, dans sa province natale, il avait restauré les églises de Ham, de Nesles et d'Athis.

Il a publié dans la *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts* deux ouvrages où sont exposées avec une grande autorité ses opinions artistiques. En 1879 parut son *Architecture romane* et en 1881 *L'architecture gothique.*

On aime à y voir M. Corroyer glorifier comme il convient et la vraie science et ceux qui lui font le plus grand honneur, notamment son maître Viollet-le-Duc, Jules Quicherat, « une des plus hautes expressions de la science contemporaine, qui ne se contente plus des à-peu-près et des formules toutes faites, parce qu'elle est tout à la fois plus virile et plus active; elle veut voir, toucher et aller à la source même des choses avec une puissance d'investigation qui n'est pas un des signes les moins caractéristiques de notre époque[1] ».

Dans le premier de ces ouvrages, M. Corroyer rappelle que l'architecture romane doit cette dénomination à M. de Gerville, suivi par M. Arcisse de Caumont, qui la fit prévaloir. C'est, en deux mots, l'architecture postérieure à la domination romaine et antérieure au XII^e^ siècle. Mais notre érudit va plus loin : « Si l'on veut, dit-il, trouver l'origine de l'architecture romane, il faut chercher bien au delà de

1. *L'architecture romane*, Préface, p. VII.

Digitized by Google

la domination romaine et étudier à Rome les basiliques civiles transformées en temples chrétiens dès le Ier siècle du christianisme... Il faut faire en Orient, et particulièrement dans la Syrie centrale, une excursion, qui est singulièrement facilitée par le très curieux ouvrage de M. le comte Melchior de Vogüé » (p. 13). Ailleurs, il nous montre par des exemples l'influence de l'architecture romaine sur celle de la Syrie et sur l'architecture byzantine. Mais, à partir du Xe siècle, « l'architecture romane s'affranchit peu à peu des traditions latines pour créer des proportions nouvelles, résultant d'un système nouveau..., sinon dans le détail de ses formes, tout au moins dans l'ensemble de ses dispositions ».

Ce système nouveau, c'est l'architecture « dite gothique ».

Après un historique descriptif des églises primitives de Syrie et du temple de Jérusalem, M. Corroyer nous conduit en France, devant Saint-Front de Périgueux, dont la première construction date du VIe siècle, puis devant la mosquée de Cordoue, immense quinconce qui couvre une surface bâtie de près de 20,000 mètres carrés. L'art byzantin, à son origine, se confond avec l'architecture purement romaine. Son caractère particulier, c'est la coupole. Un chapitre entier est consacré à Sainte-Sophie de Constantinople, « type par excellence de l'art byzantin ». Saint-Nicodème d'Athènes, Notre-Dame à Aix-la-Chapelle, la basilique de Ravenne et d'autres monuments célèbres sont l'objet, dans la première partie du livre, de savantes études, qui préparent la démonstration, développée dans la seconde, de ce fait que l'architecture romane procède et de l'art romain et de l'art byzantin.

M. Corroyer critique certains archéologues qui, pour définir et caractériser l'architecture romane, s'arrêtent aux détails de l'ornementation ou à la façon de l'appareil, tandis que l'une et l'autre sont purement romaines, et il cite ces lignes de Jules Quicherat à l'appui de sa propre opinion : « ... L'architecture romane, qui n'est qu'une manière d'être particulière de la construction et dont le caractère ne peut

Digitized by Google

tenir qu'aux dispositions fondamentales des édifices et aux lois d'après lesquelles les pleins et les vides s'y montrent combinés. » Dans la suite du livre, il étudie les principaux baptistères ou chapelles rurales et funéraires de l'art roman, les églises de forme basilicale, les abbatiales, entre autres celle du Mont-Saint-Michel, les églises rondes et polygones, les églises voûtées; puis il décrit en particulier les plus importantes églises romanes que possèdent la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, où il nous retient devant Saint-Marc de Venise.

Dans son ouvrage intitulé *L'architecture gothique,* M. Corroyer commence par déclarer que ce terme de « gothique » est à rejeter, comme ne s'appliquant aucunement à l'architecture des Goths ou des Wisigoths. S'il se résigne à employer ce mot, c'est « pour obéir à la tyrannie de l'usage », et encore n'écrit-il jamais que « l'architecture dite gothique ». L'expression : architecture ogivale, n'est pas moins arbitraire; elle est acceptée par des auteurs « qui admettent que l'arc brisé, improprement appelé *ogive,* est le caractère particulier de l'architecture dite gothique ». Il préférerait celle d'*architecture du moyen âge.* Il définit l'ogive, ou plus exactement l' « augive », « l'arc diagonal ou l'arc ogif, employé dans l'architecture dite gothique. Il est le plus souvent en plein cintre et ne doit pas être confondu avec l'arc brisé ». Cette architecture est « la continuation ininterrompue, régulière, logique de l'architecture romane. La coupole a donné naissance à la voûte sur arcs ogifs, ou croisées d'ogives, dont nous avons vu l'embryon dans les pendentifs des coupoles de Saint-Front[1] ». Vers la fin du XII^e^ siècle, les architectes de l'Ile-de-France inventèrent l'arc-boutant, et ce système de construction accomplit une révolution radicale dans l'art de bâtir. Il prévalut dans le nord, mais le midi continua le système des contreforts

1. Dans la séance du 2 novembre 1898, M. Corroyer apportait à la Société des Antiquaires de France un document qui prouve l'existence de ces coupoles avant l'incendie de 1120.

Digitized by Google

intérieurs. Du reste, ce genre d'architecture déclina dès le XIVe siècle, et il était en pleine décadence au XVe.

M. Corroyer n'était pas seulement un architecte de haute valeur; il a fait souvent œuvre d'historien de l'art, comme le prouve la partie historique de la *Description du Mont-Saint-Michel*, et je ne vous apprendrai pas, Messieurs, vous savez mieux que moi jusqu'à quel point il avait, pour ainsi dire, le tempérament d'un archéologue. Soit qu'il nous explique, et d'une façon très plausible, la difficulté de dater les édifices religieux du moyen âge et d'en identifier les auteurs, d'exposer la cause principale de leur destruction, le principe de leurs restaurations successives, soit qu'il écrive incidemment l'histoire du vitrail, de la statuaire et de la sculpture ornementales, en prêtant à ces études son crayon d'habile dessinateur, c'est toujours l'érudition sagace du véritable antiquaire qui l'inspire et le guide. Du reste, il a défini en excellents termes l'aide efficace que l'archéologie doit fournir à l'architecture : « Il est permis d'espérer », disait-il dans son discours de président sortant, en janvier 1892, « il est permis d'espérer que les archéologues obtiendront bientôt la situation qu'ils doivent avoir dans les commissions chargées de veiller à la conservation de nos monuments historiques. Ils apporteront aux architectes un concours qu'il ne convient plus de dédaigner; loin d'être un obstacle, ils seront un conseil en même temps qu'un frein salutaire, et, s'ils parviennent à sauver ce qui nous reste encore de nos chefs-d'œuvre de l'architecture du moyen âge, ils auront atteint le but généreux qu'ils se sont proposé et mérité la reconnaissance des générations futures en conservant intacts d'incontestables documents archéologiques. » Nous retrouvons l'historien dans les intéressants détails qu'il nous donne sur l'organisation corporative des moines et l'administration des édifices destinés à les abriter.

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée à l'architecture militaire et à l'architecture civile. Ici, l'architecte, sous l'influence de son sens artistique, que d'aucuns pourront trouver exagéré, ne peut se tenir de critiquer la ten-

Digitized by Google

dance de l'ingénieur moderne : « Il a, dit-il, accompli de véritables chefs-d'œuvre industriels, qui répondent aux besoins du moment sinon de l'avenir, par des ponts ou des ouvrages métalliques, surprenants autant qu'éphémères, en attendant qu'on revienne aux ponts de pierre, moins étonnants, mais d'une durée plus certaine, comme ceux qui ont été construits par nos pères architectes. » Quant aux constructions militaires, pendant tout le moyen âge l'architecte préparait et exécutait les travaux, tandis que l'*engigneur* avait à les défendre ou à les détruire. Sur le témoignage autorisé de mon confrère et ami M. Guillaume Rey[1], M. Corroyer rappelle que les Francs, en Syrie, s'étaient approprié l'architecture militaire byzantine, inspirée par les traditions grecque et romaine, et qu'ils l'appliquaient à l'édification des châteaux-forts et des enceintes fortifiées des villes. Puis il s'étend, avec une complaisance bien naturelle de sa part, sur les travaux de défense du Mont-Saint-Michel. Il nous explique la destination du donjon, « château de la petite ville », puis le mode de construction des portes et des ponts.

Quant à l'architecture civile, jusqu'à la fin du XIIIe siècle elle n'apparaît pas avec un caractère particulier : elle subissait l'influence religieuse et monastique. Parvenu au XIVe siècle, M. Corroyer décrit succinctement la grange aux dîmes, les hôpitaux et hospices, la « maison humaine », la maison commune avec ou sans beffroi, les hôtels des prélats, notamment le palais des papes, à Avignon, « œuvre entièrement et absolument française ». On se fera une idée de l'intérêt que présente, même pour les profanes, cette histoire de l'architecture au moyen âge, quand j'aurai rappelé que le livre est orné de 236 reproductions iconographiques. L'histoire de l'architecture romane en renfermait 134.

Dans ses *Remarques sur l'architecture dite gothique,* courte, mais savante contribution au « Recueil de mémoires » publié par notre Société à l'occasion de son centenaire, s'ajoutant

1. *Étude sur les monuments de l'architecture militaire des croisés en Syrie.* Paris, 1871.

Digitized by Google

à une importante contribution pécuniaire, M. Corroyer a repris et résumé sa manière de voir touchant les épithètes « gothique » et « ogivale » appliquées à l'architecture du moyen âge. Il y démontre que la première est toute moderne et nous rappelle que Philibert de Lorme désignait sa caractéristique sous la dénomination de « la mode française ». Donc, ajoute-t-il, cet art, dit improprement gothique, il faut l'appeler national, français. Si l'on se rend aux raisons historiques données par notre confrère, on ne dira plus l'architecture gothique, mais l'*architecture française*. Ce fut littéralement son dernier mot sur la question, car une maladie cruelle devait, quelques semaines après qu'il l'eut fait entendre, le ravir à la science et à ses amis.

Une longue carrière ainsi remplie d'études et de travaux historiques et archéologiques autant que techniques ne pouvait laisser indifférente la Société des Antiquaires de France, et M. Corroyer en fut élu membre résidant, en remplacement d'Eugène Guillaume, le 5 février 1879. Il y remplit tour à tour les fonctions de secrétaire-adjoint en 1884, de secrétaire en 1887, de premier vice-président en 1890 et de président en 1892. La Société l'admit aussi dans sa Commission des fonds en 1891. Il paya sa bienvenue de membre résidant en adjoignant six dessins au mémoire de Louis Courajod intitulé : *Les chandeliers du château d'Écouen au Musée du Louvre* (*Mémoires de la Société*, t. XL, p. 147). Je relève ensuite, dans le *Bulletin*, diverses communications : en 1884, sur une tête en vermeil avec dessin demi-grandeur, objet que l'auteur suppose pouvoir être un « spécimen de l'orfèvrerie fabriquée par des artistes formés aux belles écoles toulousaines, si florissantes au milieu du XIII^e^ siècle ». En 1885, avec L. Courajod, une note sur six statues en bois faisant partie de sa collection, les unes marquées au fer de la main coupée qui figure dans les armes parlantes de la ville d'Anvers, les autres reconnues comme sorties d'un atelier de Bruxelles. En 1886, note sur le moulage d'une bague portant le nom de Lubacius (saint Lubais), et, en 1889, nouveaux monuments, publiés comme la première note

Digitized by Google

avec L. Courajod et confirmant la thèse émise par l'un et l'autre antiquaire sur les marques de sculpture en bois de Bruxelles et d'Anvers. En 1890, sur des peintures murales de la fin du XIIIe siècle découvertes dans la coupole ouest de la cathédrale de Cahors, « exemple unique selon nous, dit-il, de l'art décoratif au plus beau temps du XIIIe siècle ».

Outre les trois publications dont nous n'avons pu donner qu'une très sommaire analyse, M. Corroyer a fait des articles dans les revues d'art; nous citerons entre autres : une Notice sur Viollet-le-Duc (1879); son Rapport sur la sixième exposition de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, au nom du jury de la troisième section, sur les métaux usuels (1881); L'architecture militaire du Mont-Saint-Michel (1881); Études sur l'architecture (Paris, Ducher, 1883); L'art à l'Exposition : l'Architecture (dans l'*Illustration* du 25 mai 1889). Il avait publié en 1883 un *Guide descriptif du Mont-Saint-Michel*. En 1890, *Études sur l'archéologie*, à propos du salon d'architecture de cette même année.

Il fut élu membre libre de l'Académie des Beaux-Arts au mois de novembre 1896. Notre ancien président M. Henri Bouchot, qui lui a succédé, louera bientôt l'académicien avec un sentiment doublement confraternel. En juin 1896, il avait été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur. Il était, en outre, chevalier de l'ordre pontifical de Saint-Sylvestre et de l'ordre royal de Danemark. La Société des artistes peintres et sculpteurs lui avait conféré la vice-présidence.

J'ai parlé de l'auteur et de ses ouvrages, de l'architecte et de ses travaux. J'ai raconté, trop brièvement, je l'avoue, l'homme public et privé, sa carrière administrative, ses luttes et ses déboires. Il résulte des détails que j'ai pu recueillir et que je vous ai communiqués cette impression générale, que M. Corroyer fut un caractère. Jamais il n'a transigé avec sa conscience d'artiste, de savant et de chrétien. Il s'identifia, pour ainsi dire, avec les hommes et les choses du moyen âge tout en restant fidèle à la critique

Digitized by Google

scientifique et artistique de notre temps et en la prenant pour guide dans ses investigations et dans l'expression de ses idées. Il a prouvé, par son exemple, qu'un profond et sincère sentiment religieux peut se concilier, dans un esprit large et libéral, avec le culte de la vérité historique.

M. Corroyer est mort le 30 janvier 1904. Sa famille, se conformant au désir qu'il avait exprimé, refusa les honneurs militaires, les couronnes et les discours.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1905.

Séance du 4 Janvier.

Présidence du comte P. Durrieu, président sortant, et de M. H. Omont, président élu.

Ouvrages offerts :

Jadart (Henri). *L'origine de Château-Porcien (Ardennes).* Reims, 1904, in-8°.

— *Anatole de Barthélemy.* Reims, 1904, in-8°.

Vachez (A.). *Études historiques sur l'ancien pays de Jarez. Chagnon, ses inscriptions antiques et ses anciens seigneurs.* Lyon, 1900, in-8°.

M. le comte P. Durrieu, président, donne lecture du discours d'usage.

« Mes chers confrères,

« A l'expiration de cette année 1904, que rendra mémorable la célébration du Centenaire de notre fondation, l'idée m'était venue tout naturellement de m'inspirer des œuvres d'Horace, et, comme le fit jadis le poète latin, d'entonner un *Carmen saeculare :*

Cent ans! déjà cent ans que notre Compagnie,
Toujours pleine d'ardeur, sans cesse rajeunie,
N'a jamais séparé dans son activité
L'amour de la patrie et de la vérité!
Cent ans que, revivant en son buste héroïque,

Digitized by Google

La Tour-d'Auvergne[1] assiste au tournoi pacifique
De nos débats, où Grecs, Romains, Gaulois, Français,
Matrones en péplums, dames aux fins corsets,
Prêtres du temple antique ou de la cathédrale
Défilent tour à tour « pour la gloire ancestrale »[2]...

« Puis, toujours dans la langue des Dieux, j'aurais cherché à rendre l'aspect de nos séances, si fécondes en résultats scientifiques, mais si cordiales aussi et si animées. Ici, ce n'est plus Horace seul que j'aurais suivi, je serais remonté parfois jusqu'à Homère, lui empruntant notamment l'épithète célèbre qu'il applique au bruit de la mer mugissante : πολυφλοίσβοιο θαλάσσης, pour exprimer l'effet de cette basse grondante dont la voix de l'orateur, en dépit des efforts de vos présidents successifs, se trouve un peu trop souvent accompagnée, quand nous sommes réunis, par les conversations particulières.

« Enfin, pour terminer, j'aurais fait un rêve d'avenir, j'aurais montré, comme un vœu que nous devons former, notre chère Société des Antiquaires si brillante à l'heure actuelle, si vraiment jeune malgré ses cent ans de vie, continuant à prospérer d'âge en âge, traversant sans subir d'éclipse des centaines, puis des milliers d'années. Et, comme péroraison, j'aurais évoqué dans l'horizon le plus reculé :

Un de mes lointains successeurs
Pouvant, un jour de Centenaire,
Dire à ceux qui, pour leur honneur,
Auront le titre d' « Antiquaire » :
« Du haut de ce noble fauteuil,
« Sur qui vos présidents s'attardent,
« O vous qui franchîtes ce seuil !
« Quarante siècles vous regardent... »

1. On rappellera, pour nos correspondants de la province ou de l'étranger qui n'ont pas eu l'occasion d'assister aux séances de la Société des Antiquaires, la présence traditionnelle, dans la salle des réunions, du buste de La Tour-d'Auvergne par Corbet.

2. *Gloriæ majorum!* devise de la Société des Antiquaires de France.

Digitized by Google

« Mais, hélas! un devoir m'incombe. Et ce devoir ne comporte plus de badinages. Je dois rendre hommage à ceux que nous avons perdus dans le cours de l'année, à ceux qui furent nos maitres, nos camarades et nos amis et dont nos regards attristés cherchent en vain aujourd'hui les visages dans cette enceinte.

« Plus que toute autre, cette année 1904, où nous avions à glorifier notre chère Société, eût dû être une de ces années exemptes de deuils, une de ces années sans larmes, dont j'envie tant le privilège à quelques-uns de ceux qui m'ont précédé.

« La destinée ne l'a pas voulu! Avec sept de nos associés correspondants, nous avons vu disparaître trois des membres de notre Compagnie, deux membres honoraires et un membre résidant, et, parmi eux, notre doyen à tous, celui qui était, suivant l'expression d'un de vos anciens présidents, « le bon génie de la maison », celui qui avait droit, en même temps qu'à notre respect et à notre attachement, à toute notre reconnaissance pour les services éminents qu'il nous avait rendus pendant beaucoup plus d'un demi-siècle, M. Anatole de Barthélemy.

« Le 5 février de l'année écoulée, nous allions voir s'accomplir le 25e anniversaire de l'élection comme membre résidant de M. Édouard Corroyer, membre de l'Académie des Beaux-Arts, inspecteur général des édifices diocésains, officier de la Légion d'honneur. Dans la semaine même où tombait cet anniversaire, nous étions conviés à assister aux obsèques de notre éminent confrère, mort en chrétien le 30 janvier, à l'âge de soixante-huit ans.

« La vie de M. Corroyer a été longtemps consacrée au Mont-Saint-Michel, qu'il restaura comme architecte et étudia avec une véritable passion comme historien et comme archéologue. Il témoigna encore de sa connaissance à la fois théorique et scientifique des conditions de l'architecture dans des ouvrages, qui ont été très remarqués, sur l'architecture romane et l'architecture gothique.

« Votre confrère joignait à ses qualités d'intelligence une

Digitized by Google

aménité de caractère qui séduisait invinciblement. Ainsi que je l'exprimais déjà en annonçant sa mort, on pouvait lui appliquer ce qu'il avait dit d'autrui dans cette enceinte même : « Il croyait en art à tout ce qui est beau, vrai, « logique. Il était l'exemple de l'homme droit; il fut pour « notre Compagnie ce qu'il était pour tous ceux qu'il aima, « un prudent conseiller et un excellent ami. »

« L'attachement envers notre Société des Antiquaires, dont il fut président en 1891, M. Corroyer en a donné des preuves à maintes reprises. Quelque temps avant sa mort, comme nous préparions la célébration du Centenaire, il avait annoncé à l'un de nous qu'il voulait y contribuer par un don de 500 francs. Le trépas ne lui permit pas d'accomplir sa promesse, et il n'en restait que le souvenir d'une conversation; mais Mme et Mlle Corroyer ont tenu à remplir les intentions de celui qu'elles pleurent, et nous leur exprimerons toute notre gratitude en adressant un dernier et chaleureux adieu à notre fidèle confrère disparu.

« Enthousiasme pour la science, ardeur inlassable dans l'étude, charme exquis de relations, bonté que rien n'altérait, dévouement absolu aux devoirs assumés, sans parler des hautes vertus chrétiennes et de l'âme profondément charitable, ce furent au plus haut degré les qualités distinctives de M. Anatole de Barthélemy, né le 1er juillet 1821 et enlevé à notre respectueuse affection le 27 juin 1904.

« Au moment de sa mort, M. de Barthélemy avait conquis parmi nous une triple couronne de doyen dans chacune de nos trois catégories. Il se trouvait à la fois, non seulement le plus ancien des membres honoraires et le plus ancien de ceux qui étaient ou avaient été membres résidants, mais encore celui qui avait compté jadis parmi les associés correspondants à la date la plus reculée.

« Je n'essaierai pas, dans une allocution comme celle-ci, qui ne doit pas dépasser certaines limites, de vous résumer la vie de M. de Barthélemy. Consacrant principalement ses travaux soit à l'archéologie, soit à la numismatique, dont il était un des maîtres en France, notre doyen a laissé

Digitized by Google

d'unanimes regrets dans tous les corps auxquels il appartenait, à commencer par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres où il était entré en 1887.

« Plusieurs de vos confrères, votre président ici même, la veille de ses obsèques, M. Omont, au conseil de la Société de l'histoire de France, M. de Villefosse, au Comité des Travaux historiques et scientifiques, se sont déjà efforcés de rendre hommage à sa mémoire. Entre toutes les Sociétés savantes qui s'enorgueillissaient de le posséder, la Société des Antiquaires est celle qui a joui le plus longtemps de cet honneur. M. de Barthélemy est resté parmi nous plus de soixante-deux ans. Il avait été élu pour la première fois membre résidant le 9 mai 1842. Il avait alors vingt ans et était élève de première année à l'École des chartes. Temps lointains! Temps heureux! soupireront peut-être tout bas les érudits qui, à l'époque actuelle, invoquent, aux jours d'élections, nos suffrages avec de si gros titres et qui doivent néanmoins souvent s'armer de tant de patience.

« Ayant été investi de hautes fonctions administratives qui l'appelaient en province, M. de Barthélemy voulut se conformer strictement à cette loi que, pour être membre résidant, il faut commencer par « résider ». Pendant un certain temps, il se contenta de rester inscrit parmi les correspondants. Puis, rentré à Paris, il sollicita et obtint de nouveau le titre de membre résidant, fut élu président en 1867 et enfin membre honoraire le 7 juin 1882.

« J'aurais à vous retenir longtemps si je voulais tenter de vous dire en détail tout ce que M. de Barthélemy a fait pour le bien, l'éclat et la prospérité de notre Société des Antiquaires de France. Pendant ce laps prolongé de soixante ans et plus, il n'a jamais cessé de lui prodiguer son zèle et son dévouement. Au moment où la mort a arrêté sa noble existence, il nous rendait encore un très grand et utile service en continuant à s'occuper, avec le plus grand soin, de surveiller la composition et l'impression de nos volumes de *Mémoires*.

« A tous égards, le nom de M. Anatole de Barthélemy

Digitized by Google

mérite d'occuper pour jamais une place tout à fait exceptionnelle dans les fastes de notre Compagnie.

« A la séance des vacances, M. Omont, qui présidait, vous communiquait une lugubre nouvelle. En pénétrant, au mois d'août, dans l'appartement de la rue Notre-Dame-des-Champs, où se confinait depuis de longues années notre confrère M. Carle Wescher, membre honoraire, on avait trouvé celui-ci mort déjà depuis deux jours, mort dans le complet isolement, sans personne pour l'assister à ses derniers moments, sans une main amie pour fermer ses yeux.

« M. Carle Wescher, né à Strasbourg le 16 août 1832, avait débuté de manière à faire concevoir de hautes espérances. Il avait brillé à l'École d'Athènes. Avec M. Foucart, il avait commencé l'exploration des ruines de Delphes, sur ce même terrain qui devait plus tard devenir un champ glorieux pour notre président de l'an dernier, M. Homolle. Ses rapports, de nombreux articles dans des recueils savants, de belles éditions données par lui de la *Poliorcétique des Grecs* et du *De Bospori navigatione* de Denys de Byzance avaient attiré l'attention sur lui. Entré à la Bibliothèque alors impériale, à son retour de Grèce, il s'y était élevé jusqu'au grade de conservateur-adjoint et avait été appelé ensuite à la chaire d'archéologie près la Bibliothèque nationale.

« D'autre part, notre Société l'élisait membre résidant le 9 juin 1868. L'année terrible éclata au moment où il remplissait la charge de secrétaire. Du fait des événements, il dut conserver ses fonctions bien au delà du terme habituel. Trois ans entiers il tint la plume pour la Société des Antiquaires, rédigeant en particulier les procès-verbaux de nos séances pendant les tristes jours du Siège et de la Commune. Une prompte élection à la vice-présidence, puis à la présidence qu'il exerça en 1875, fut la juste récompense de sa peine.

« Mais après cette période fructueuse, un changement complet se produisit. Alors que M. Wescher était en pleine

Digitized by Google

force de l'âge, on le vit cesser de faire acte d'érudit. Assidu jadis à nos séances, il n'y parut plus jamais. Ce fut une retraite absolue, un isolement que M. Wescher semblait s'efforcer de vouloir rendre le plus complet possible. Malheur à l'homme seul : « Vae soli! » La triste mort de notre pauvre confrère est une application de la sentence. Nul avertissement n'ayant été donné, aucun d'entre nous n'a pu assister à ses obsèques, et, après son trépas, ce qui tient toujours au cœur du savant, sa bibliothèque a été dispersée pour une somme infime.

« Quel contraste entre les carrières des trois érudits que je viens de nommer! entre ce confrère qui se sépare volontairement du mouvement de la science et ceux qui, au contraire, restent jusqu'au bout pleins de vaillance et de bonne grâce comme MM. de Barthélemy et Corroyer!

« Les circonstances ont ici leur part comme dans toute chose humaine. Peut-être à ce confrère désabusé avant l'âge a-t-il manqué surtout ce qui fait le charme de l'existence pour la plupart d'entre nous : la certitude d'être aimé, la présence d'une compagne attentive et dévouée qui s'intéresse à vos labeurs et vous soutient dans les moments difficiles, l'entourage d'enfants pour qui le père de famille a le sentiment aussi doux que légitime de préparer une noble part d'héritage s'il parvient par ses travaux à attacher quelque notoriété au nom qu'il doit leur laisser.

« Il s'en est fallu de peu qu'un de nos confrères disparus cette année n'ait dû être mentionné encore sur notre liste funèbre avec le titre de membre résidant.

« M. l'abbé Auguste Bouillet, né à Revigny (Meuse), en 1852, était des nôtres, en qualité d'associé correspondant, depuis quinze ans (juin 1889). En même temps qu'il remplissait avec autant de zèle que de ferveur son ministère sacré, successivement professeur au Petit-Séminaire, vicaire à la Trinité, à Notre-Dame d'Auteuil, enfin premier vicaire à Saint-Médard, M. l'abbé Bouillet montrait de remarquables dispositions pour les études d'archéologie et d'histoire. Ses monographies des cathédrales de France, ses publications

Digitized by Google

sur les églises paroissiales de Paris, son cycle de travaux sur Sainte Foy, les communications fréquentes qu'il donnait à nos séances sont là pour attester ses mérites. Déjà la Société de Saint-Jean pour l'encouragement de l'art chrétien avait fait de lui son président. Avec tous ses titres scientifiques, M. l'abbé Bouillet était de ceux qui peuvent légitimement aspirer dans notre Compagnie à une des places de membre résidant. Beaucoup d'entre nous qui l'appréciaient hautement, à tous égards, se préparaient à appuyer une candidature qu'il posait déjà. Hélas! la mort n'a pas attendu. En pleine force de l'âge, en pleine maturité de talent, M. l'abbé Bouillet, gravement atteint par une maladie de cœur qui avait son origine dans la douleur éprouvée jadis par lui à la mort de sa mère, fut condamné, pour essayer de rétablir sa santé, à quitter Paris, à se séparer de ses amis, à renoncer au plaisir d'assister à nos séances. Ces sacrifices ne purent conjurer la violence du mal. Le 22 juillet, M. l'abbé Bouillet expirait à Fumay (Ardennes), à l'âge de cinquante-deux ans.

« Jusqu'à son dernier jour, notre confrère songea à nous, et nous avons eu, même au delà du trépas, le témoignage de son attachement. A notre séance de rentrée, au mois de novembre, nous apprenions que ses exécuteurs testamentaires offraient à notre bibliothèque une collection de trente-trois ouvrages ou brochures de M. l'abbé Bouillet.

« Votre classe des correspondants étrangers honoraires, où nous n'appelons à entrer, vous le savez, qu'une élite soigneusement triée parmi les savants du monde entier, a fait cette année une perte très sensible dans la personne de M^me^ la duchesse de Berwick et d'Albe, élue par nous le 1^er^ février 1899.

« M^me^ la duchesse d'Albe appartenait à la plus haute noblesse d'Europe. C'était la première dame d'Espagne après la reine. C'en était peut-être aussi la femme la plus distinguée. Le goût le plus vif pour l'histoire et l'archéologie avait développé chez elle de rares facultés de véritable érudit. Elle comprenait à un degré tout à fait exceptionnel pour une intelligence féminine l'importance du document, le respect avec lequel il faut recourir aux sources. Passionnée

Digitized by Google

pour la gloire de sa patrie, pénétrée en même temps du désir de célébrer la grandeur de l'illustre maison d'Albe, elle avait fait du palais de Liria à Madrid un musée d'archives et de souvenirs historiques.

« Envers notre Société, Mme la duchesse d'Albe ne se contenta pas de se parer du titre que nous lui avions décerné, elle voulut prendre part effectivement à nos travaux. C'est son nom que vous trouverez inscrit le premier en tête des auteurs qui ont collaboré à notre volume de *Mémoires* publié pour le Centenaire. Hélas! au moment où ce volume s'imprimait, Mme la duchesse d'Albe luttait déjà contre une maladie implacable. Et avant qu'eût paru le livre auquel elle avait apporté son concours, elle avait succombé, après d'affreuses souffrances supportées d'une âme admirable.

« Tandis que Mme la duchesse d'Albe et M. l'abbé Bouillet ont été frappés avant le temps, d'autres correspondants que nous avons perdus ne se sont éteints au contraire qu'après une très longue existence.

« Tel fut le cas pour M. Louis Noguier, président de la Société archéologique de Béziers, attaché à nous depuis le 10 décembre 1879, mort le 10 mars 1904 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. On doit à M. Noguier, entre autres ouvrages, une histoire des vicomtes de Béziers et un recueil très estimé des inscriptions romaines de Béziers. M. Noguier a rendu également un grand service à l'érudition par la création du musée lapidaire qu'il installa, il y a près de quarante ans, dans le cloître de l'ancienne cathédrale de Béziers.

« Un autre créateur, un autre excellent travailleur, et qui nous appartenait de longue date (9 février 1870), fut M. Charles Cournault, fondateur et conservateur honoraire du Musée lorrain à Nancy, chevalier de la Légion d'honneur. M. Cournault savait à la fois étudier les monuments et les reproduire avec un talent remarquable. En dehors de ses publications et des services rendus au Musée lorrain, il a bien mérité encore de l'archéologie en donnant au Cabinet

Digitized by Google

des estampes de Paris une série de dessins qui constituent d'utiles documents à consulter.

« C'était aussi un des doyens d'âge parmi nos associés nationaux que M. Louis-Étienne Rousset, correspondant du ministère et de l'Académie de Nimes, officier de l'Instruction publique, collectionneur émérite, mort à Uzès le 16 juin 1904 à quatre-vingt-six ans.

« M. Victor Vaillant, également correspondant du ministère, membre de la Commission des Antiquités du Pas-de-Calais, etc..., dont nous avons annoncé la perte à la séance du 30 novembre, était depuis le 3 juillet 1889 notre correspondant à Boulogne-sur-Mer. La plupart de ses publications sont consacrées à Boulogne-sur-Mer ou aux pays d'alentour. Parmi elles, je citerai principalement l'*Épigraphie de la Morinie,* parue en 1890.

« Enfin, au moment où l'année allait se terminer, nous apprenions la mort subite de M. le colonel Marais, directeur d'artillerie à Versailles. M. le colonel Marais s'intéressait vivement à l'histoire et à l'art. Mes collègues du Musée de Versailles ont pu apprécier combien sa conversation était attachante. Il n'appartenait à notre Compagnie que depuis moins de trois ans (5 mars 1902); mais autant que ses fonctions le lui permettaient, il aimait à assister à nos séances, où il était toujours le très bien venu par l'agrément et l'urbanité de ses relations.

•

« A ce tableau de nos pertes, dont quelques-unes furent si cruelles, nous opposerons une consolante image : celle des progrès accomplis pour le développement de notre Compagnie. Saisissant l'occasion d'adresser un dernier souvenir à la mémoire de feu Wescher, je vous répéterai ce qu'il a dit ici au sortir de son année de présidence : « Sur le champ « de bataille, lorsqu'un soldat tombe, un nouveau soldat « s'avance pour remplacer celui qui ne peut plus combattre. « Ainsi, dans la lutte que vous soutenez contre l'ignorance « et contre la barbarie, de nouvelles et vaillantes recrues

Digitized by Google

« viennent sans cesse fortifier vos rangs et maintenir l'hon-
« neur de votre drapeau[1]. »

« Dans le courant de 1904, vous avez élu deux associés correspondants étrangers, MM. Garofalo en Italie et Franz Cumont en Belgique, et vingt associés correspondants nationaux que j'énumère par ordre de date d'élections : MM. le marquis de Lur-Saluces, L.-H. Labande, l'abbé Requin, Fourché, Alexandre Vidier, Léon Galle, Charles Vignot, Charles Magne, l'intendant général Courtot, le vicomte P. de Truchis, Amédée Boinet, Louis Théry, Joseph Depoin, Philippe des Forts, Gabriel Martin, le Dr Victor Nodet, André Lemoisne, Henri Vasnier, Charles Buttin et le Dr Coutan.

« Des mouvements se sont aussi produits dans la liste de nos membres résidants ou honoraires.

« MM. Jules Toutain et Ruelle ont été élus membres résidants en remplacement de M. Ulysse Robert, décédé en 1903, et de M. Corroyer. Tous deux nous appartenaient déjà à titre de correspondants. Nous savions donc à l'avance ce que nous avions à gagner à leur agrégation plus intime à notre Société.

« L'élection de M. Toutain a été un nouveau succès pour l'École française de Rome. Vous permettrez à votre président, lui aussi un ancien *romain,* de vous dire combien des faits analogues sont toujours une joie pour lui.

« Quant à M. Ruelle, il a donné un exemple sur lequel je ne saurais trop insister. Quiconque aspire au titre de membre résidant de la Société des Antiquaires contracte par là même un engagement qui doit devenir pour lui, s'il sort vainqueur du scrutin, une véritable obligation de conscience. L'obligation est celle de rédiger une notice nécrologique sur le confrère que vous remplacez. Parfois, cet engagement n'est peut-être pas l'objet d'une suffisante attention de la part de ceux qui l'ont cependant formellement souscrit du fait de leur candidature. M. Ruelle, au contraire, a

1. Discours de M. Carle Wescher, président sortant, dans le *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, année 1876, p. 42.

Digitized by Google

donné l'exemple du zèle : c'est le 4 mai qu'il était élu à la place de M. Corroyer; dès le 30 novembre, il nous lisait sa notice sur son prédécesseur.

« Dans la catégorie des membres honoraires, deux places se sont trouvées disponibles par la mort de M. de Barthélemy et celle plus ancienne de M. Alexandre Bertrand, décédé à la fin de 1902. Cette circonstance nous a permis de donner à deux de nos confrères une marque de notre particulière estime. M. le commandant Mowat, un de nos révérés doyens, et qui nous montre si bien comment l'âge n'arrête pas l'ardeur pour l'étude, a succédé dans l'honorariat à M. Bertrand. A la place de M. de Barthélemy, vous avez appelé M. Guiffrey, membre de l'Académie des Beaux-Arts, dont vous connaissez assez et les beaux travaux et la brillante carrière. C'est dans l'année qui s'ouvre que nous aurons à remplacer MM. Mowat et Guiffrey comme membres résidants.

« Après avoir ainsi résumé les changements survenus parmi nous, j'arrive, sans plus tarder, au fait exceptionnel qui a dominé l'existence de notre Société en 1904 : la célébration de notre Centenaire, effectuée solennellement le 11 avril.

« Est-il besoin de vous rappeler quel a été l'éclat de cette journée mémorable ?

« Dans l'après-midi, grâce à la parfaite obligeance de M. Kaempfen, encore Directeur des Musées nationaux, ce fut au cœur du palais du Louvre, dans ce Salon Carré, connu du monde entier par ses chefs-d'œuvre, que nous pûmes tenir nos assises. L'Académie des Inscriptions et l'Académie des Beaux-Arts étaient représentées chacune par un délégué. M. le Directeur de l'Enseignement supérieur et M. le Directeur des Beaux-Arts siégeaient sur l'estrade présidentielle. En présence d'une foule très nombreuse en même temps que très choisie, où nous avions le plaisir de compter beaucoup de nos correspondants de la province et de l'étranger, furent communiquées de chaleureuses adresses de félicitations arrivées de toutes parts. Puis, le soir, un banquet

Digitized by Google

nous réunissait, banquet plein de cordialité et qui se termina par des vœux répétés pour la prospérité et la pérennité de notre chère Société des Antiquaires de France.

« De cette journée, il restera l'écho dans une plaquette spéciale consacrée à en rendre compte; mais ce qui contribuera surtout à perpétuer le souvenir de notre Centenaire, ce sera le magnifique volume de *Mémoires* que nous avons publié spécialement à cette occasion, volume in-4° de plus de 500 pages, avec 25 planches hors texte et de nombreuses illustrations, ne contenant pas moins de 54 études qui embrassent dans leur variété tout le vaste champ habituel de notre activité.

« Il n'est que juste que ceux qui ont été à la peine soient à l'honneur. Aussi, après avoir constaté ensemble combien fut brillante la manifestation en l'honneur du Centenaire, nous avons le devoir de témoigner notre gratitude à ceux qui ont assuré ce résultat par leur dévouement aux intérêts de tous. Vos remerciements doivent aller avant tout à M. Héron de Villefosse. Si la cérémonie du Centenaire a été ce qu'elle a été, si notre volume à répondu au but que nous nous proposions, c'est à M. de Villefosse, dans une immense proportion, que nous en sommes redevables. Mais ajoutons que, dans sa tâche, il a été secondé par notre deuxième vice-président, M. Omont, par notre secrétaire, M. Valois, auteur de ce vivant et spirituel historique de notre Société qui a été, — si vous voulez me permettre d'employer, quoique nous soyons entre fervents du passé, une expression ultra-moderne, — « le clou » de notre séance solennelle, par notre secrétaire-adjoint, M. Paul Girard, qui nous a donné de très judicieux avis, par notre archiviste, M. Prou, qui s'est occupé, tâche fort difficile, d'établir la liste de tous les membres de notre Société depuis cent ans, par M. Michon, qui sacrifie son temps avec tant de zèle à la surveillance de nos impressions, enfin par notre trésorier, M. Blanchet, qui, entre autres détails matériels, avait assumé la mission de confiance, et dont il s'est tiré à merveille, d'organiser le banquet.

« Une grosse part de nos remerciements doit aussi revenir

Digitized by Google

à un de nos anciens présidents, M. Charles Ravaisson-Mollien. Par un acte généreux, M. Ravaisson-Mollien a mis à notre disposition une somme importante. Grâce à lui, nous avons été à même de pouvoir offrir, à titre de souvenir et comme témoignage de notre attachement, des médailles d'or ou d'argent à quelques-uns de nos correspondants, plus spécialement désignés par l'ancienneté de leur fidélité envers nous où par l'empressement de leur concours (MM. Léon Germain de Maidy, le R. P. Joseph Germer-Durand, Henri Jadart, Edgard Mareuse, Ernest Petit, Édouard Piette, Jules Pilloy, J. Roman, Dr Louis Carton, Gustave Chauvet, Henry Corot, Léon Coutil, Joseph Destrée, Léon Dumuÿs, Gaston Gauthier, baron Henri de Geymüller, J.-B. Giraud, marquis des Meloizes, abbé E. Muller, Albert Naëf, chanoine A. Porée, Louis Régnier, professeur Valdemar Schmidt et Octave Vauvillé).

« C'est une histoire bien connue que celle de Polycrate. Ce tyran grec s'effrayait d'un bonheur trop constant. Il voulut conjurer les coups du sort dont il redoutait les revirements et chercha à faire d'avance sa part de sacrifice à la mauvaise fortune en égarant volontairement un joyau du plus grand prix. Votre président, mes chers confrères, n'a pas eu besoin d'aller comme Polycrate au-devant du sacrifice. Lui aussi il était trop heureux ! En lui conférant par vos suffrages la suprême magistrature, vous lui avez fait un honneur dont il vous restera perpétuellement reconnaissant. Vous vouliez bien faciliter sa tâche par votre bienveillance et votre amitié. Au bureau, il voyait l'École des chartes, dont il se fait gloire d'être sorti et pour qui il a conservé un attachement quasi-filial, représentée, fait sans précédent dans nos annales, par cinq membres sur sept : le président, les deux vice-présidents, le secrétaire et l'archiviste. C'était trop ! il fallait l'anneau de Polycrate. Pour lui, cet anneau s'est présenté sous la forme la plus maussade : une malencontreuse indisposition, l'emprisonnant chez lui et l'empêchant de prendre part à cette belle journée de fête.

« Vous pourrez me reprocher d'abuser de votre temps en

Digitized by Google

vous entretenant ici de mon humble personne; mais c'est que j'ai à soulager mon cœur en exprimant ma gratitude envers ceux de mes confrères qui m'ont suppléé avec un empressement dont j'ai été profondément touché; à mon ami Omont, qui a pris à ma place le fauteuil de la présidence, à mon cher Villefosse — dont vous deviez bien attendre le nom, puisqu'il s'agissait en cette circonstance d'un service à rendre — qui a consenti à rehausser de sa diction les paroles que je n'avais pas la joie de pouvoir prononcer moi-même.

« Avec la célébration de notre Centenaire a coïncidé une manifestation où le patriotisme était intéressé comme l'érudition, l'ouverture de l'Exposition des Primitifs français.

« L'idée primordiale de cette Exposition si intéressante, consacrée à la glorification de l'ancien art de notre chère France, est due tout entière à l'un de nous, notre premier vice-président pour 1904, M. Henri Bouchot, qui en a poursuivi la réalisation avec une admirable ténacité. Parmi les ouvriers les plus actifs de l'œuvre après son créateur, la plupart nous appartenaient aussi. C'étaient M. le comte de Lasteyrie, et, pour la section de la Bibliothèque nationale, MM. Léopold Delisle et Omont. Puis MM. Henry Martin, Saglio, Jules Guiffrey, Schlumberger, et, parmi nos correspondants, MM. Jean Guiffrey, P. Lemoisne, Le Prieur, Marquet de Vasselot, Vitry, Kœchlin, Dimier, Paul Lacombe, Expert. Les Antiquaires de France étaient même en quelque sorte représentés officiellement dans le comité d'organisation par la place que l'on y avait réservée à celui qui personnifiait la Société par sa qualité de président. Nous avons donc un droit légitime à réclamer pour notre Compagnie sa part dans l'immense succès obtenu par les Primitifs français.

« Il arrive trop souvent, hélas! en ce monde, que les plus généreux efforts ne sont pas ceux qui sont le mieux récompensés.

« Grâce à Dieu, tel n'a pas été le cas pour notre vice-président, M. Bouchot. Dans le mois même où s'était ouverte l'Exposition des Primitifs français, née de son initiative

Digitized by Google

comme Minerve du cerveau de Jupiter, il a été élu, aux applaudissements de tous, par l'Académie des Beaux-Arts, membre libre en remplacement de notre regretté confrère M. Corroyer.

« Cette même Exposition a valu, d'un autre côté, la rosette d'officier de l'Instruction publique à notre correspondant, M. Jean Guiffrey, si digne du nom qu'il porte, et les palmes académiques à notre autre correspondant, M. Lemoisne.

« A notre Société particulièrement des distinctions avaient aussi été promises dans la séance du Centenaire par M. le Directeur de l'Enseignement supérieur. Ces promesses ont été réalisées. Nous avons eu à féliciter en séance nos confrères Mme la comtesse Ouvaroff, MM. J. Tardif, Franz Cumont, J. Destrée, E. Ferrero, J. Gestoso y Perez, G. Espinas et H. de Gérin-Ricard, promus officiers de l'Instruction publique; Mme Vaschide, MM. Jules Maurice, Arnauldet, Chapot, Delaville le Roulx, le chanoine Marcel, Albert Naëf, Louis Serbat, le baron du Teil, de Villenoisy et Alphonse de Witte, nommés officiers d'Académie.

« Au sujet de ces distinctions, nous exprimons très sincèrement et chaleureusement nos remerciements à ceux à qui nous les devons. Mais n'eussions-nous pas été vraiment en droit de souhaiter plus encore pour une Société qui, depuis cent ans, a toujours bien mérité de la patrie autant que de la science? N'y a-t-il pas parmi nous jusqu'à deux membres de l'Académie des Inscriptions dont on reste surpris de voir la boutonnière vierge du ruban rouge? Jadis un tel oubli vis-à-vis de savants assez qualifiés pour être entrés à l'Institut depuis plusieurs années déjà eût paru inadmissible, je dirais presque scandaleux. Espérons encore qu'un jour viendra, sans trop tarder, où les pouvoirs publics s'acquitteront envers ceux qui honorent leur pays par la haute valeur de leur érudition et l'élévation de leur esprit.

« Puisque nous parlons des journées heureuses à marquer du caillou blanc des anciens, je mentionnerai encore quelques faits.

« Notre cher président pour 1903, M. Homolle, venait à

Digitized by Google

peine de descendre du fauteuil où je lui ai succédé qu'il était nommé directeur des Musées nationaux et de l'École du Louvre. Nulle part cette nomination ne pouvait être mieux accueillie que dans notre Société. Ces hautes fonctions font de nous les hôtes de M. Homolle, tout en nous permettant de pouvoir espérer jouir plus souvent de sa présence.

« Quelques mois plus tard, nous voyions un de nos plus anciens et plus illustres membres honoraires, notre confrère depuis trente-sept ans, M. Georges Perrot, devenir secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. La même Académie a élu, pour être ses président et vice-président pour 1905, deux d'entre nous, MM. Collignon et R. Cagnat.

« Enfin, l'année s'achevait quand nous avons eu à féliciter pour le jubilé du 25e anniversaire de leur élection comme membres résidants deux autres confrères qui, comme les précédents, sont de ceux dont notre Compagnie est fière : M. le comte de Lasteyrie et Mgr Duchesne, tous deux élus jadis en 1879, le premier le 5 novembre, le second le 3 décembre.

« Je ne voudrais pas abuser trop longtemps de votre attention. Il me resterait cependant à vous dire combien l'activité scientifique de notre Société est restée vivace durant le cours de l'année.

« Vos anciens, dont je suis, se rappellent des joutes oratoires passionnées qui ont eu lieu jadis dans cette salle. J'ai surtout gardé la mémoire d'une véritable bataille sur la question de la polychromie chez les anciens, à laquelle notre doyen d'alors, le vénérable Pol Nicard, apportait une ardeur dont ses quatre-vingts ans, depuis longtemps sonnés, n'avaient en rien amorti les feux.

« Ces luttes souvent vives, mais toujours courtoises, nous les avons vues à plusieurs reprises se renouveler durant l'année qui finit. M'en plaindrai-je? Nullement. J'estime qu'il peut y avoir souvent très grand profit à des discussions comme les nôtres, quand on y apporte l'absolue sincérité et

Digitized by Google

l'unique désir de faire avancer la science. Sans avoir le temps de développer ma pensée, je vous répéterai ce que disait si spirituellement à la dernière séance solennelle de l'Académie française son secrétaire perpétuel, — et celui-ci ne peut nous être suspect, puisqu'il sacrifie lui-même à l'archéologie — : « Que deviendrait l'érudition si les savants « finissaient par s'entendre[1] ! »

« Nos bulletins, nos mémoires vous témoigneront du nombre, de la variété et de l'intérêt des sujets traités dans nos séances, soit de vive voix, soit par des communications écrites. Parmi ceux qui ont apporté le plus fréquemment leur concours, vous trouverez surtout mentionnés, avec M. de Villefosse, sans cesse sur la brèche, MM. de Lasteyrie, Cagnat, Guiffrey, Babelon, Omont, Schlumberger, Prou, Michon, Mowat, de Mély, Blanchet, Ravaisson-Mollien, Enlart, Hauvette, Gaidoz, Bapst, Lefèvre-Pontalis, Lafaye, le baron de Baye, Pallu de Lessert, Stein, Monceaux, Ruelle, Maurice, de la Tour et Toutain, et, parmi les correspondants, Marquet de Vasselot, Le Prieur, Vitry, Roman, Babeau, Mayeux, abbé Arnaud d'Agnel, Mareuse, Dimier, Pasquier, J. Déchelette, Durand-Gréville, Vauvillé, baron du Teil, Gauckler, Jadart, Arnauldet, Demaison, de Villenoisy, Dumuÿs, Franki-Moulin, Chenon, Chapot, Pilloy, Aveneau de la Grancière, de Saint-Venant.

« Nous avons eu également le plaisir d'entendre plusieurs de nos associés étrangers, M. Ermanno Ferrero, notre éminent correspondant honoraire de Turin, MM. de Mandach, Naëf et J. Destrée.

« Notre bibliothèque a continué à s'enrichir de dons nombreux. L'approche de la célébration de notre Centenaire nous a même valu des hommages spéciaux de très belles publications ou d'intéressantes reproductions. Je citerai comme s'étant montrés à cet égard particulièrement généreux MM. H. Yates Thompson, le baron de Geymüller et Léon Dumuÿs.

1. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie française, *Rapport sur les concours de 1904*, lu à l'Académie dans sa séance du 24 novembre 1904.

Digitized by Google

« La dernière prérogative de ma charge, arrivée à expiration, consiste à installer le nouveau bureau.

« Suivant nos lois, le secrétaire cesse sa fonction avec l'année révolue. Avant qu'il ne dépose la plume, j'ai à exprimer à M. Valois combien j'ai attaché de prix à son affectueuse et active collaboration. Le trésorier et le bibliothécaire archiviste, dont je louerai une fois de plus, après mes prédécesseurs, le zèle constant et éclairé, sont au contraire rééligibles. Mais M. Prou a demandé à être relevé de ses fonctions de bibliothécaire archiviste. Vous m'en voudriez à juste titre si je ne lui exprimais toute la gratitude de notre Société pour le dévouement avec lequel il a pendant longtemps rempli sa tâche, tâche des plus utiles pour nous tous, mais, pour celui qui veut bien l'assumer, tâche absorbante et toute de désintéressement.

« Je vous ai dit, mes chers confrères, que, en m'appelant à la présidence, vous aviez fait de moi un heureux. Le bonheur devait me poursuivre jusqu'à la dernière minute. J'étais certain d'avoir pour successeur soit l'un soit l'autre des deux confrères à qui m'unissaient des relations aussi cordiales qu'anciennes. Suivant l'ordre du tableau, la présidence eut dû échoir à notre premier vice-président, M. Bouchot, à côté de qui, il y a plus de trente ans, je m'asseyais en camarade sur les bancs de l'École des chartes. Mais M. Bouchot est surchargé d'occupations; il a craint de ne pouvoir assez souvent assister à nos séances; sous l'empire de ce scrupule que je regrette de n'avoir pu vaincre, il nous a priés de reporter sur un autre les suffrages que nous allions lui donner. La présidence est ainsi revenue à notre second vice-président, M. Omont, que vous avez déjà eu à votre tête au grand jour de la célébration du Centenaire.

« Vous connaissez, mon cher Omont, mon profond attachement envers vous. J'éprouve une vraie joie d'avoir à remettre entre vos mains amicales le pouvoir que je quitte. Mais faut-il vous l'avouer, en le faisant, j'éprouve sur un point une grande jalousie envers vous. Je vous laisse en effet un privilège que j'eusse ardemment envié, le privilège d'avoir à célébrer dans six mois le cinquantenaire de l'entrée

Digitized by Google

dans nos rangs, comme membre résidant, le 5 juillet 1855, de celui qui restera toujours une des gloires de la Société des Antiquaires de France, M. Léopold Delisle. »

M. Durrieu invite son successeur à prendre place au bureau.

M. H. Omont, président élu, prononce quelques mots de remercîment.

Sont fixées au 1er février la présentation comme correspondants étrangers honoraires de Sir John Evans et de M. J. de Schlosser et l'élection aux deux places vacantes de membres résidants.

M. E. Lefèvre-Pontalis, membre résidant, fait une lecture sur les architectes et la construction de la cathédrale de Chartres.

MM. Prou et Mayeux présentent quelques observations.

M. A. Mayeux, associé correspondant national, au nom de M. C. Enlart, membre résidant, communique une lettre de M. le vicomte P. de Truchis, associé correspondant national, complétant les renseignements qu'il a donnés sur l'ancienne chapelle Saint-Laurent de Tournus et sur le projet de démolition de cet intéressant édifice.

« Les ingénieurs des ponts et chaussées ont reconnu la possibilité d'épargner le monument à la condition de donner à la ligne du tramway de Tournus à Louhans un tracé qui entraînerait des travaux un peu plus dispendieux. Ce tracé serait adopté si les Sociétés qui s'intéressent à l'édifice pouvaient organiser une souscription de quelques milliers de francs.

« L'intérêt de la chapelle est plus grand qu'on ne le supposait, car M. de Truchis vient d'y découvrir des peintures murales, datant en partie du XIIe siècle, où se reconnaissent plusieurs personnages. »

Digitized by Google

Séance du 11 Janvier.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Gauckler (Paul). *Municipium Felix Thabbora.* Paris, 1904, in-8°. (Extrait des *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*)

— *Rapport sur l'exploration du sol tunisien en* 1902. Paris, 1904, in-8°. (Extrait du *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques.*)

— *Héro et Léandre. Bas-relief romain découvert aux environs de Zaghouan.* Paris, 1904, in-8°. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France.*)

— *La personnification de Carthage. Mosaïque du Musée du Louvre.* Paris, 1904, in-8°. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France.*)

— *Note sur les mosaïstes antiques.* Paris, 1904, in-8°. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France.*)

Giovannoni (Ing.-G.). *La sala termale della villa Liciniana e le cupole romane.* Roma, 1904, in-8°.

Morillot (le chanoine L.). *Une belle statue de l'église de la Madeleine à Troyes, son identification.* Dijon, 1904, in-8°.

Quarré-Reybourbon (L.). *Alphonse Colas, peintre d'histoire* (1818-1887). Paris, 1904, in-8°.

M. A. Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans un article qui vient de paraître dans le dernier volume de nos *Mémoires*[1], M. P. Gauckler a étudié particulièrement un médaillon d'une mosaïque trouvée à Carthage en 1844 et y a reconnu la « personnification de Carthage ». Cette interprétation est déjà très vraisemblable quand on compare la figure du médaillon de la mosaïque au personnage représenté sur une monnaie de bronze frappée par

1. T. LXIII, p. 165 et suiv.

Digitized by Google

les Vandales et que M. Gauckler a d'ailleurs citée[1]. Mais cette monnaie ne porte pas de légende explicative du type et la représentation de Carthage est beaucoup plus certaine, plus nette et mieux datée sur des bronzes (*follis*) portant les noms de Dioclétien, de Maximien Hercule[2], de Maximin Daïa, de Sévère, de Maxence et de Constantin. Ces monnaies présentent au revers une figure debout drapée, probablement diadémée, tenant dans la main droite deux épis analogues à ceux du maïs et dans la main gauche des épis ressemblant à ceux du blé. Autour de cette figure, on lit

Monnaie avec la personnification de Carthage.

une inscription qui ne laisse aucun doute sur la signification du type : SALVIS AVGG ET CAESS FEL KART. Sur quelques autres pièces, la figure de Carthage est placée dans un temple dont le fronton triangulaire repose sur six colonnes. La légende de ces pièces est : CONSERVATORES KART SVAE. Les monnaies que je viens de décrire

1. On connaît aussi une petite pièce d'argent du roi vandale Hilderic où la figure est désignée sous le nom de *Felix Kart(a)g(o)*.

2. Dans un article intitulé *L'atelier monétaire de Carthage pendant la période constantinienne* (*Rev. numism.*, 1902, p. 203 et suiv.), M. J. Maurice a attribué à Galère Maximien une pièce portant le nom et la tête de Maximien Hercule (IMP MAXIMIANVS PF AVG), qu'il faut comparer à la pièce de Dioclétien avec le même revers de Carthage. Les deux monnaies sont certainement inséparables et appartiennent sûrement à une émission comprise entre 293 (date de l'établissement de la tétrarchie) et 305 (date de l'abdication de Dioclétien et de Maximien).

Digitized by Google

brièvement ont été frappées dans les premières années du IVe siècle de notre ère. Cette représentation de Carthage, qui est certifiée par des légendes monétaires, est donc aussi très bien datée. Le type des monnaies frappées par les Vandales n'en fournit qu'une copie informe. Et le *pavimentarius* peu habile qui a composé la mosaïque de Carthage a dénaturé la figure primitive en plaçant des fleurs dans ses mains[1] et un nimbe autour de sa tête. La véritable personnification de Carthage est donc celle que nous donnent les monnaies du commencement du IVe siècle. »

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, communique, de la part de M. H. Yates Thompson, associé correspondant étranger, des photographies de pages ou de fragments de pages empruntés à un antiphonaire daté de 1290, qui a été exécuté pour le monastère de Beaupré, près de Grammont (Belgique). La plupart de ces pages portent de remarquables miniatures, de style tout français.

MM. Omont et Marquet de Vasselot présentent quelques observations.

M. Ph. Lauer, associé correspondant national, lit une note sur deux épitaphes conservées dans le ms. lat. 13090 de la Bibliothèque nationale.

« Le ms. lat. 13090 de la Bibliothèque nationale est composé de divers fragments. Le feuillet 71 bis provient d'un volume de l'abbaye de Saint-Remy de Reims, dont la bibliothèque eut, comme l'on sait, fort à souffrir au XVIIIe siècle. L'« ex libris » suivant du XIIIe siècle se trouve au bas du

1. M. Gauckler dit que le bouquet de la main gauche a été refait, à notre époque. Mais comme le bouquet de la main droite paraît bien antique, il faut admettre que ces attributs ont été inventés par le mosaïste du Ve siècle, de même que le nimbe. D'ailleurs, ce « nimbe » n'est peut-être pas un véritable nimbe, mais la dégénérescence de la couronne murale, attribut ordinaire des personnifications de cités, qu'on retrouve encore sur une monnaie de bronze représentant la ville de Pavie (*Felix Ticinus*), et portant aussi le nom du roi wisigoth Baduela (541-552 ap. J.-C.).

Digitized by Google

verso : *Liber Sancti Remigii. Qui ei abstulerit anathema sit.* Au recto, on lit un essai de plume du XII^e^ siècle : *Pauca patres loculurus de communi domini || In communi congaudere precabundus Sugero*[1], puis l'hymne à saint Jacques le Majeur (XI^e^ ou XII^e^ siècle) : *Hujus diei gloria | det, Christe, mundo gaudia*[2]..., enfin un dernier essai de plume gratté (XII^e^ siècle) : *Pax huic domui et omnibus habitantibus.* Deux épitaphes remplissent le verso, au haut duquel une main du XVII^e^ siècle, probablement d'un bénédictin, a tracé ces mots : *Epitaphium Lotharii apud Sanctum Remigium,* juste au-dessus d'un essai de plume du XII^e^ siècle : *Probatio ... chausti.* Voici la transcription de ces deux épitaphes. L'écriture de la première est du XI^e^ siècle avancé; celle de la seconde est du XII^e^ :

Cæsareę stirpis generosae nobilitatis
Consul et augustus hic jacet expositus.
Lotharius clemens Hludovici nobile germen
Hoc, cum vivebat, praeclue nomen erat.
Francorum tutor regni moderator et auctor,
Regibus e proavis inclitus enituit.
At cum regnorum decus esset in orbe suorum,
Non n////////// enis sec////////// placuit.
Inspexit trutinę jus aequum pondere juste
Et non injustis motibus ire dedit
Ad compescendas bellorum denique causas.
In vita pacem rex habuit comitem
Aurea secla tulit quo consul tempore fulsit.
Aurea fulgebant que ///////is orbis erant.

[Q]uem vitę probitas, quem morum fovit honestas,
[P]astor in hoc Adso conditus est tumulo.
[Tr]aximus hanc sortem per primum namque parentem,
[Ut] sit ab ingenito pulvere. Pulvis homo.

« J'avais copié déjà ces épitaphes en 1897, lorsque M. Hampe, au cours d'un voyage en France, en fit autant

1. Peut-être s'agit-il de l'abbé de Saint-Denis, Suger.
2. Cf. U. Chevalier, *Repertorium hymnologicum,* n° 8151.

Digitized by Google

et les publia, en 1898, dans le *Neues Archiv* [1], sans aucun commentaire. M. Hampe se borne à émettre l'opinion que la première se rapporte au roi de France Lothaire, mort le 2 mars 986, qui fut effectivement enterré à Saint-Remy [2], et la seconde au célèbre Adson de Montier-en-Der. Ces idées, émises sans doute un peu vite par M. Hampe, sont contestables, et il aurait été utile de les appuyer de quelques preuves. Il est vrai que l'auteur se bornait à reproduire, en les développant un peu, les notices du catalogue de M. Léopold Delisle.

« I. L'épitaphe attribuée au roi Lothaire présente certaines expressions qui ne laissent pas d'être surprenantes. Le roi y est qualifié *consul et augustus, clemens, Francorum tutor regni... et auctor, regnorum decus... suorum;* il est présenté comme un souverain juste, qui ne s'irrita jamais à tort, et apaisa les causes de discorde. Est-ce bien là ce qu'on attendrait d'une inscription tombale du roi de France Lothaire? Évidemment non. Tout cela serait par trop hyperbolique. D'abord, ces épithètes de *consul* et d'*augustus* ne s'appliquent pas aux « rois » carolingiens du x^e^ siècle, que l'on qualifiait tout au plus de « césars »; par exemple Gerbert, dans l'épitaphe qu'il composa pour ce même roi Lothaire, s'exprime ainsi [3] :

> Cujus ad obsequium coiere duces, bonus omnis
> Quem coluit, sate Caesaribus, monumenta doloris
> Caesar Lothari, praetendis luce secunda
> Terrifici Martis, quod eras conspectus in astro.

« Le ton est, on le voit, assez différent de celui de l'autre époque.

« Et quelles sont les causes de discorde que le roi Lothaire apaisa? Quels sont ces royaumes (*regna sua*) dont il est

1. XXIII, p. 642 (*Reise nach Frankreich und Belgien*).

2. Mabillon, *Ann. Bened.*, IV, 33; Marlot, *Metropol. Rem. hist.*, I, 338; F. Lot, *Les derniers Carolingiens*, p. 165, n. 4. L'auteur ne connait pas l'épitaphe de Lothaire dont il est ici question.

3. *Lettres de Gerbert*, éd. Havet, p. 70. Voir aussi Ph. Labbe, *Thesaurus epitaphiorum* (éd. de 1666), p. 602.

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

la gloire? En quoi fut-il particulièrement le *tutor* de l'empire franc (*Francorum regnum*)? Autant de questions auxquelles nous ne pouvons répondre, si nous songeons au roi de France Lothaire, et dont nous pouvons, au contraire, entrevoir une explication, s'il s'agit de l'empereur Lothaire Ier, à qui les titres de *consul* et *augustus* s'appliquent en outre parfaitement.

« On objectera peut-être qu'on a conservé l'épitaphe de l'empereur Lothaire Ier : *Continet hic tumulus*, etc...[1]. Mais il peut s'agir ici d'un de ces essais d'inscriptions poétiques qui ne furent jamais gravées sur pierre, comme on en fit beaucoup au moyen âge.

« De ce que le manuscrit provient de Saint-Remy de Reims, on ne peut conclure que les épitaphes qui y sont renfermées aient été nécessairement copiées à Saint-Remy. L'érudit du XVIIe siècle qui a ajouté au-dessus : *Epitaphium Lotharii apud Sanctum Remigium* s'est en tout cas trompé dans son identification, car, à cette époque, il y avait à Saint-Remy de Reims, sur le tombeau du roi Lothaire, deux épitaphes très différentes qui nous ont été conservées par D. Chastellain, d'après lequel l'abbé Poussin les a publiées[2], par Marlot[3], et enfin par des copies anonymes de la *Collection de Champagne*[4] jusqu'ici inutilisées, à l'aide desquelles on peut corriger quelques fautes des éditions Poussin et Marlot :

Undecies quinis et nongentis simul annis
  Fluxis a partu virginis eximiae,
Quartus sceptra tulit, tunc jure Lotharius armis,
  Nomine, principibus, divitiisque potens.

1. Éditée par Dümmler (*Mon. Germ., Poet. lat. aevi Carolini*, II, 241). Cf. Ph. Labbe, *Thesaurus epitaphiorum*, p. 602. L'épitaphe « *Caesar tantus eras...* » attribuée par D. Bouquet (t. VII, p. 318) à Lothaire, appartient en réalité à l'empereur Henri III, ainsi que l'a montré Dümmler (*Neues Archiv*, I, 179).

2. *Monographie de l'abbaye et de l'église de Saint-Remi de Reims* (Reims, 1857, in-8°), p. 272.

3. *Hist. de la ville... de Reims*, t. II, p. 547-548.

4. Bibl. nat., t. XXVII, fol. 182, 231 v° et 232.

Digitized by Google

Remigii Remis fuit unctus in aede, novembris
Idibus, et regni tunc diadema tulit.
Uno et ter denis regnans feliciter annis,
Remis extremos finiit ipse dies;
Inque monasterio Sancti cum patre quiescit
Remigii, quorum tu, miserere, Deus.

De eodem.

Si de belligeris debetur adorea gestis,
Jureque victores quernea serta ferunt,
Quartus ego viridi sum fronde Lotharius ergo
Jure coronandus, lilia trina gerens [1]
Namque duces domui, calcitrantesque jugavi,
Ottoque Romanus non mihi praevaluit.
Unum terque decem gestavi sceptra per annos,
His actis Lachesis succubui imperio.
Anno milleno bis septem vero remotis
Rhemigii Rhemis me sacra capit humus.
Francigenae celebres precibus pulsate tonantem,
Ut famulo perpes det diadema suo.

« Ces épitaphes ne paraissent pas être très anciennes. L'abbé Poussin ne les croit pas antérieures au xv^e^ siècle. Elles doivent probablement dater de la restauration des tombeaux de Saint-Remy. Mais c'est là une question que notre savant confrère M. Demaison élucidera certainement dans le travail qu'il prépare sur Saint-Remy de Reims, pour le *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims*.

« Enfin, il existe encore deux vers que l'on qualifie d'épitaphes et qui se rapportent au roi Lothaire. Ils nous ont été conservés dans le *Livre d'heures* de la reine Emma et sont, par suite, tout à fait contemporains :

His nonis rex magnificus princepsque benignus
Domnus Lotharius saeclo migravit ab isto [2].

« Si la mention du xvii^e^ siècle, d'après laquelle l'épitaphe

1. On voit par là que ces épitaphes sont postérieures à Charles VI.
2. Montfaucon, *Les monuments de la monarchie française*, t. I, p. 347.

Digitized by Google

de Lothaire transcrite dans le manuscrit serait à Saint-Remy, est erronée et provient d'une confusion, ce qui paraît tout à fait vraisemblable, on est amené à penser que le souverain Lothaire, dont il s'agit, doit être probablement l'empereur Lothaire Ier († le 29 septembre 855), bien qu'il ait été enterré à Prüm *in basilica S. Salvatoris, in eodem monasterio ubi desideraverat*[1]. Le style des vers léonins de l'épitaphe rappelle bien plutôt celui de Walafrid Strabon ou de Sedulius le Scot que celui des épitaphes de la fin du xe siècle ou du commencement du xie qui nous ont été conservées.

« Il ne peut être question un instant du roi Lothaire II († le 8 août 869) qui mourut en Italie, à Plaisance, où il fut enterré[2]. La même difficulté que pour le roi Lothaire, fils de Louis IV, se poserait, et d'autres viendraient encore s'y ajouter.

« II. La seconde épitaphe, que Hampe tient pour inédite et croit devoir s'appliquer à Adson de Der, a été en réalité déjà publiée en entier par Marlot dans la *Metropolis remensis historia*[3]. La voici en entier :

Quem vitae probitas, quem morum fovit honestas,
Pastor in hoc Adso conditur in tumulo.
Traximus hanc sortem, per primum namque parentem,
Et sic ab ingenito pulvere, pulvis homo.
Bis denis siquidem monachis praelatus in annis,
Mensibus et quinis, rexit ovile gregis.
Ecclesiae celebrem renovavit funditus aedem
Ac vario rerum auxit honore domum.
Idibus Octobris flueret cum meta Decembris
Hic datur illius membra tenere locus.
Basole Sancte Dei clemens miserere jacenti,
Et per te placidam obtineat veniam.

« Il est à peu près certain qu'il ne s'agit pas d'Adson de

1. *Ann. Bertin.*, a. 855 ; Adon, *Translatio S. Glodesindis*. Cf. Böhmer-Mühlbacher, *Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern* (2e éd.), p. 482.
2. Andreas Bergam., *Hist.*, c. 7. Cf. Böhmer-Mühlbacher, p. 557.
3. T. I, p. 596 ; éd. française, t. II, p. 773.

Digitized by Google

Montier-en-Der qui dédia le livre de l'« Antéchrist » à la reine Gerberge, femme de Louis d'Outre-Mer, et dont la bibliothèque nous est connue par le très curieux catalogue publié par M. Omont il y a quelques années[1]. L'illustre savant mourut au cours d'un pèlerinage en Terre Sainte et fut enterré en Orient. C'est plutôt à Adson, abbé de Saint-Basle, que s'applique l'épitaphe; mais, par contre, les vers peuvent très bien être l'œuvre d'Adson de Der, car on sait que ce dernier était dans les meilleurs termes avec son homonyme, à la demande duquel il écrivit une vie de saint Basle. Il est donc vraisemblable d'admettre que l'épitaphe a été composée par Adson de Der pour Adson de Saint-Basle.

« C'est d'ailleurs l'opinion émise par D. Rivet dans l'*Histoire littéraire*[2] où, parlant des ouvrages d'Adson de Der, il s'exprime ainsi : « Il fit encore l'épitaphe d'Adson, abbé de « Saint-Basle, en douze vers élégiaques, que Dom Marlot « nous a conservés dans son histoire de l'église de Reims, « en supposant, par une erreur énorme, que cette épitaphe « est une production de la muse d'Adson de Saint-Basle à « la mémoire d'Adson de Montiérender. C'est justement le « contraire, comme le témoigne directement l'écrivain ano- « nyme de cette dernière maison, qui nous donne aussi à « entendre que l'épitaphe étoit accompagnée d'autres vers, « dont il rapporte le suivant :

« O felix Adso, tumulum tibi condidit Adso. »

Et il renvoie à Mabillon[3] et à Marlot. L'opinion de D. Rivet a prévalu : on la trouve adoptée dans le *Gallia christiana*[4]. Il faut cependant observer qu'à peu près à la même époque trois personnages du nom d'Adson sont abbés, l'un

1. *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLII, p. 157.
2. T. VI, p. 490.
3. *Acta SS. o. S. B.*, t. II, p. 849.
4. T. IX, col. 184.

Digitized by Google

de Montiérender, l'autre de Saint-Thierry et le troisième de Saint-Basle. Il y aurait peut-être lieu de considérer les deux premiers comme ne faisant qu'un, selon la remarque très juste des auteurs du *Gallia*[1]. La confusion faite par M. Hampe est donc très explicable.

« On conclura en disant :

« 1° Que l'épitaphe d'un souverain du nom de Lothaire, conservée dans le ms. lat. 13090 de la Bibliothèque nationale, attribuée par M. Hampe au roi Lothaire, fils de Louis IV d'Outre-Mer, paraît plutôt s'appliquer à l'empereur Lothaire Ier. Ce doit être un de ces essais poétiques qui n'ont jamais été gravés sur la pierre, comme on en composa assez souvent au moyen âge.

« 2° Que l'épitaphe d'Adson, dont M. Hampe n'a connu que quatre vers sur douze, doit s'appliquer, d'après l'opinion de D. Rivet, à Adson de Saint-Basle et non pas à Adson de Der, ainsi que l'a supposé M. Hampe, faisant en cela la même erreur que Marlot, dont il ignorait d'ailleurs jusqu'à l'édition. Adson de Der peut très bien en être regardé comme l'auteur. »

M. P. Monceaux, membre résidant, communique, au nom de M. P. Gauckler, associé correspondant national, une épitaphe d'évêque sur mosaïque qui vient d'être trouvée par M. Robin dans les fouilles de la basilique d'Uppenna :

« Cette mosaïque tombale est insérée au centre d'un tableau plus ancien, qui mesure environ cinq mètres de côté, et qui représente, en bas, divers oiseaux, en haut la montagne sacrée, les quatre fleuves du Paradis, un cerf et une biche de grandeur réelle. Le motif principal a été détruit pour faire place à la dalle tumulaire en mosaïque. Celle-ci présente, au sommet, une croix monogrammatique avec l'α-ω, entourée de l'*orarium*, et, au-dessous, l'inscription suivante :

1. *Ibid.*, col. 198 et 913.

Digitized by Google

α☧ω
HONOR
IVS EPI
SCOPVS
VIXIT A
NNIS XC
ΔEPOSI
TVS SVB
ΔIE GII IΔVS
AVGVSTAS

α☧ω

« *Honor|ius epi|scopus | vixit a|nnis XC|; deposi|tus sub | die VIII idus | augustas.*

« La mosaïque est intacte. La croix latine est en cubes dorés, ce qui prouve que la mosaïque est byzantine.

« L'évêque Honorius est probablement l'évêque d'Uppenna qui portait ce nom, et qui figure dans la *Notitia* de 484[1].

« D'après l'hypothèse de M. Gauckler, Honorius, exilé par Hunéric, profita sans doute de l'amnistie de Gunthamund, en 494, pour retourner dans son évêché. Il y vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, probablement assez pour assister à la chute de la domination vandale. On l'enterra dans l'ancienne église orthodoxe, qui avait dû être désertée par la plupart des fidèles lors de la persécution arienne. Le sanctuaire fut entièrement restauré lors de la conquête byzantine; mais il subsiste de nombreux restes des pavements de la décoration primitive.

« Ces explications sont très vraisemblables. Nous indiquerons cependant une coïncidence assez curieuse, qui d'ailleurs peut être le fait du hasard. L'évêque Honorius a été enseveli le 8 des ides d'août, c'est-à-dire le 6 août. Or, c'est le 5 août, donc la veille, qu'ont succombé les martyrs

1. *Notitia episcoporun* de 484, *Byzac.*, n. 82 : *Honorius Oppennensis.*

Digitized by Google

mentionnés sur la mosaïque voisine[1]. L'évêque aurait-il été martyrisé en même temps que les fidèles? On ne saurait le dire; mais la coïncidence méritait d'être signalée. »

M. le capitaine E. Espérandieu, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Dans une précédente séance, j'ai eu l'honneur de présenter à la Société le croquis, que je venais de recevoir, d'un bas-relief gallo-romain conservé à La Vérune, commune de Cornillon (Gard), chez M. Roberty, propriétaire. Un voyage que j'ai fait récemment dans le midi m'a permis de photographier ce bas-relief. Je ne crois pas que son authenticité soit contestable, mais je n'arrive toujours pas à saisir d'une manière suffisamment sûre le mythe que l'on a voulu représenter. »

M. Héron de Villefosse se demande si le bas-relief de La Vérune ne pourrait pas appartenir à la série des monuments relatifs aux aventures amoureuses de Jupiter. Une jeune fille, entièrement nue, est assise à gauche; auprès d'elle s'élève une tige fleurie à double enroulement; Jupiter, sous la figure d'un aigle tenant le foudre dans son bec, est représenté à droite. Entre ces deux figures, un enfant, monté sur un cheval au galop, s'élance du côté de la jeune fille en s'éloignant de l'oiseau; il est difficile de reconnaître sur la photographie si cet enfant est ailé ou si ce sont les plis de son manteau soulevé par le vent qui apparaissent derrière ses épaules. Si on a voulu représenter l'Amour, pourquoi lui a-t-on donné cette monture? L'Amour pourrait jouer ici le même rôle que dans une peinture bien connue de Pompéi où il est représenté volant devant l'aigle qu'il tient par le cou en le conduisant vers Ganymède, entièrement nu, assis à l'ombre d'un arbre. Toutefois, sur le bas-relief de La Vérune, l'aigle et l'enfant n'ont pas l'air d'être d'accord puisque l'aigle tourne la tête du côté opposé à celui où sont placées les deux autres figures.

1. Voyez l'inscription relative à ces martyrs, communiquée à la séance du 28 décembre 1904; on y lit : *Passi die nonas augustas.*

Digitized by Google

« Quoi qu'il en soit de ce détail dont il ne faut peut-être pas exagérer l'importance, il est possible que ce relief se rapporte à l'histoire de la nymphe Thalia qui fut enlevée par Jupiter transformé en aigle. Aucun monument relatif à cette fable et datant de l'époque romaine n'avait encore été signalé. Un vase peint du recueil de Tischbein, reproduit dans l'*Élite des monuments céramographiques*[1] représente le rapt de Thalia : l'aigle vient de saisir la jeune fille sous les bras à hauteur des seins; il l'emporte dans ses serres puissantes; le nom de la nymphe, ΘΑΛΙΑ, inscrit au-dessus du groupe, ne peut laisser aucun doute sur le sujet représenté; à droite, un enfant nu fait un geste d'effroi. Est-ce le même enfant qui, dans le bas-relief de La Vérune, semble également surpris de la présence de l'aigle? Sur la peinture en question et sur deux autres peintures de vases[2] des tiges fleuries sont placées près de Thalia comme sur le relief de La Vérune. Ce dernier monument représente les préliminaires de l'aventure, le moment de l'arrivée de l'aigle, tandis que les peintures de vases offrent l'acte même de l'enlèvement. »

M. H. Omont, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans l'un des recueils manuscrits légués par un de nos anciens confrères, Jean-Baptiste-Prosper Jollois (1776-1842), qui fit partie de l'expédition d'Égypte et mourut ingénieur en chef du département de la Seine[3], se trouvent deux lettres qui offrent un intérêt archéologique particulier. Ces deux lettres, datées de 1840, sont signées de M. Robillard, beau-frère de Jollois, ingénieur en chef du département de l'Eure, chargé de la direction des fouilles faites alors au Vieil-Évreux[4], et elles relatent les détails de la découverte

1. I, pl. XVI.
2. *Ibid.*, pl. XVII.
3. Voir une notice sur lui par Alfred Maury, dans les *Mémoires* de la Société, t. VIII (1846), p. XXXVIII-LVIII.
4. Les objets trouvés dans ces fouilles ont été dessinés dans l'atlas des *Antiquités gallo-romaines du Vieil-Évreux*, par Théo-

Digitized by Google

de deux belles statues de bronze de Jupiter et d'Apollon, conservées aujourd'hui au Musée d'Évreux et qui ont été étudiées en dernier lieu par MM. Salomon Reinach[1] et François Lenormant[2] :

[Évreux, 1er octobre 1840[3].]

« Mon cher ami,

« On a fait hier au Vieil-Évreux une trouvaille de premier ordre et qui prouve que j'ai été bien inspiré lorsque j'ai proposé d'acheter le droit de fouiller le terrain que je vous ai dit que je soupçonnais avoir été occupé par une basilique.

« Nous avons trouvé une jolie colombe en bronze[4], grosse comme une tourterelle, un cheval en bronze[5], lancé au galop, et qui faisait bien certainement partie d'un quadrige; il a un petit trou entre les deux épaules, qui semble indiquer qu'un collier ou un poitrail portant les traits y était fixé; du reste, la tête est tout à fait libre; il n'y a ni rennes, ni ce que nous appellons têtière pour tenir le mors.

« Enfin, et c'est là le morceau important, une statue en bronze, de deux pieds deux pouces de hauteur, de la plus grande beauté et d'une parfaite conservation; les deux bras sont rompus entre le coude et les épaules, à la même hauteur, tout le reste est parfaitement conservé. Elle représente un adulte, doué des plus belles formes; les reins surtout sont admirables. Il est coëffé d'une couronne murale, comme les statues des villes, qui décorent nos places et le plafond de la Bourse; mais, comme il a ce qui chez l'Apollon pendait plus d'un côté que de l'autre, ce n'est pas une ville. Il est complètement nud, et, s'il y avait des attributs autres que la cou-

dose Bonnin (Évreux, 1845, in-4°), et reproduits dans les *Antiquités gallo-romaines des Eburoviques*, du même savant (Paris, 1860, in-4°). Cf. le *Mémoire sur les ruines du Vieil-Évreux, département de l'Eure*, par M. F. Rever (Évreux, 1827, in-8°).

1. *Album archéologique des Musées de province*, publié sous la direction de Robert de Lasteyrie (Paris, 1890, in-4°), p. 6-19 et pl. II. (Bonnin, *Antiquités*, pl. 20.)

2. *Gazette archéologique*, de MM. J. de Witte et Fr. Lenormant (Paris, 1875, in-4°), t. I, p. 35-37 et pl. 11. (Bonnin, *Antiquités*, pl. 21.)

3. Date du timbre de la poste. La lettre n'est pas datée.

4. Bonnin, *Antiquités*, pl. 30.

5. *Ibid.*, pl. 29.

Digitized by Google

ronne, ce sont les bras, que j'espère trouver, qui doivent en être chargés. Je vous croque ci-contre la disposition générale; je coupe la couronne dans le profil pour montrer comment les cheveux sont retroussés par-dessous cette couronne, où on les voit en regardant par-dessus dans son intérieur. Ils sont longs et relevés, de manière que ceux du front se prolongent jusque derrière, où ils sont retroussés en boudin, comme les portaient autrefois les curés; seulement lisses sur toute la tête, ils sont au point A séparés par mèches.

« Tâchez de me dire ce que c'est, si vous le savez; pour moi, bien que je sache que nul champ n'est plus vaste pour les explications, bonnes ou mauvaises, je n'en sais rien. Vous la verriez que vous n'y remarqueriez pas autre chose que ce que je vous dis. Mon jeune collaborateur, qui, comme vous me le disiez, se substitue, la tient cachée; il a peur qu'on n'en parle *avant lui;* sa manie ou son amour-propre est inimaginable. Si vous savez ce que c'est, faites-la connaître à ceux que cela peut intéresser. La colombe était peut-être votive; on dirait qu'elle avait été portée au bout d'une hampe; du moins, il y a de petits trous qui semblent l'indiquer. »

Évreux, 7 ou 8 octobre 1840; c'est jeudi[1].

« Mon cher ami,

« Vous êtes si profondément atteint de la maladie qui a nom archéologie, que je ne saurais résister au désir de vous faire part de nos découvertes.

« Depuis celle dont je vous ai entretenu dans ma dernière lettre, nous avons exhumé deux beaux bras en bronze[2], qui ne s'adaptent point à la statue dont je vous ai entretenu et qui ne s'appareillent ni entre eux, ni aux bras que nous avons trouvés autrefois et que vous avez déjà vus. Il nous manque donc quatre corps de statues, car aucun des bras dépareillés que nous avons n'a été fait isolément.

« Ce n'est pas tout; ce matin, nous avons tiré de terre un beau Jupiter en bronze, de trois pieds environ de hauteur. Je dis et dirai un Jupiter, jusqu'à ce que vous ou d'autres m'ayez montré ou dit seulement, tant j'ai de respect pour la vraye science, que cette statue représente autre chose. Il est debout, les jambes à peu près

1. Le 8 octobre était un jeudi; le timbre de la poste porte la date du 9 octobre.

2. Bonnin, *Antiquités*, pl. 22.

Digitized by Google

placées comme celles de la statue dont je vous ai déjà parlé; il a le bras droit étendu en avant et un peu de côté, l'avant-bras plié et tourné vers le ciel. Il tenait dans la main une chose qui n'y est plus et que je suppose être un foudre. La tête est superbe, la barbe est touffue et disposée par masses très bouclées; les cheveux sont lisses derrière la tête, dans la partie que couvre la calotte du prêtre; ils sont ramenés devant sur les côtés et jusqu'à la nuque, où ils forment une espèce de bordure de couronne, formée de très belles boucles, comme celles de la barbe. Le torse est de la plus grande beauté; tous les muscles de la poitrine, de l'abdomen, des épaules, des reins sont fortement accusés et font naître l'idée d'une grande force. Cependant, ce n'est pas un Hercule, parcequ'il n'a aucun des attributs de ce demi-dieu et que tous les Hercules que j'ai vus ont la tête proportionnellement petite, les cheveux courts et bouclés sur toute la surface de la tête.

« Nous ne déblayons pas trois pieds dans le sens horizontal sans trouver quelque chose. Nous en sommes si sûrs que, si j'étais sûr du jour où vous viendrez, je ferais enlever la superficie jusqu'à la couche dans laquelle sont les antiques et que je parierais vous en faire exhumer à vous-même. Nous les trouvons tous dans une zone de terrain de 6 à 8 pieds de large, pas davantage. Au-dessous est une couche de 7 à 8 pouces de glaize; sur cette couche, des débris et cendres sur 15 à 16 pouces d'épaisseur, dans lesquels sont couchés çà et là, sans ordre, des pigeons, des chevaux, des Minerve, des Jupiter, des bras isolés, des médailles. Au-dessus, une autre couche de glaize de 15 à 16 pouces d'épaisseur; au-dessus, des moellons, des platras, des débris de maçonnerie; par-dessus, un pied au plus de terre végétale, portant des pommiers, qui, cette année surtout, et pour la dernière fois, puisque nous les abattons, portent beaucoup de pommes.

« Allons, mon bon ami, venez voir cela; vous serez ici bien couché passablement, mais bien dorloté. Vous, qui avez tant fouillé de villes antiques, n'avez peut-être jamais trouvé à la fois tant de belles choses. Le monument que nous fouillons a plus de 250 pieds de long; nous n'en avons pas fouillé 30 pieds pour trouver tout ce que je vous ai annoncé. Nous allons de plus fort en plus fort; nous rencontrons des fragments en bronze, qui appartiennent à de grandes statues; il est probable que nous en exhumerons que nous ne pourrons pas porter. Celle d'aujourd'hui nous est arrivée couchée sur une échelle, portée par quatre hommes. Comme elle était empaillée, on a arrêté nos hommes à la barrière, dans la pensée qu'ils cherchaient à introduire un cochon en fraude. »

Digitized by Google

Séance du 18 Janvier.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Blanchet (Adrien). *Vases de la Gaule indépendante.* Caen, 1905, in-8°.

Beaupré (comte J.). *Répertoire archéologique pour le département de Meurthe-et-Moselle.* Nancy, 1897, in-12.

— *Observations sur les sépultures sous tumulus de la Lorraine.* 1902, in-4°.

— *Les études préhistoriques en Lorraine de* 1889 *à* 1902. Nancy, 1902, in-8°.

— *Le briquetage de la Seille.* Nancy, 1902, in-8°.

— *Dessins gravés au trait sur le dessous d'un sarcophage barbare trouvé à Bislée (Meuse).* Paris, 1902, in-8°.

— *Note sur un établissement gallo-romain situé sur le territoire d'Einvaux.* Nancy, 1900, in-8°.

— *Note sur quelques sépultures barbares découvertes à Remenoville en* 1903. Nancy, in-8°.

— *Essai de classement des principaux gisements d'objets de bronze préromains en Lorraine.* Nancy, 1901, in-8°.

— *Note sur une sépulture barbare à Roseville.* Nancy, 1900, in-8°.

— *Les tumulus Hallstattiens à sépultures marniennes superposées de Chaudeney, Meurthe-et-Moselle.* Paris, 1904, in-8°.

— *Observations sur un instrument de bronze désigné communément sous le nom d'épingle.* Paris, 1904, in-8°.

— *Monnaies gauloises trouvées dans l'arrondissement de Nancy.* Paris, 1904, in-8°.

— *La station funéraire du bois de la Voivre.* Nancy, 1904, in-8°.

— *Fouilles faites en* 1903 *dans des tumulus situés dans les bois de Benney et de Lemainville.* Nancy, 1904, in-8°.

— *Statistique et bibliographie des sépultures préromaines du département de Meurthe-et-Moselle.* Paris, 1904, in-8°.

Digitized by Google

Bleichier et Beaupré. *Guide pour les recherches archéologiques dans l'est de la France.* Nancy, 1896, in-12.

Breuil (abbé) et de Goy. *Note sur une sépulture antique de la rue de Dun.* Bourges, 1904, in-8°.

Durrieu (comte Paul). *La « Vierge de Miséricorde » d'Enguerrand Charonton et Pierre Villatte, au Musée Condé.* Paris, 1904, in-4°.

Keune (J.-B.). *Die Flur Sablon in römischen Zeit.* Metz, 1904, in-8°.

Vial (E.). *Institutions et coutumes lyonnaises :* I. *Les réveille-matin, les crieurs publics ;* II. *Costumes consulaires ;* III. *Un dîner maigre en* 1548. Lyon, 1903-1904, 3 fascicules in-8°.

— *L'Esturgeon du Rhône. La famille de Porcellet au XV^e siècle.* Lyon, 1904, in-8°.

M. le baron J. de Baye, membre résidant, offre à la Société, au nom de M. P. de Goy, associé correspondant national, une intéressante brochure publiée en collaboration avec M. l'abbé Breuil sous ce titre : *Note sur une sépulture antique de la rue de Dun.*

« Nous devons féliciter les auteurs d'avoir pu, grâce à de patientes recherches, reconstituer pour ainsi dire une découverte faite en 1849 à Bourges. Certaines pièces du mobilier funéraire peuvent être rapprochées d'objets analogues exhumés des nécropoles gauloises de la Champagne.

« Ce rapprochement s'impose, mais la sépulture de Bourges étant à incinération, il est difficile de la rapporter à la même civilisation que les tombes gauloises à inhumation. Les auteurs de la publication proposent de rattacher cette découverte au groupe des cimetières d'Halstatt et de l'Italie cisalpine, c'est-à-dire des bassins du Danube et du Pô.

« La petite amulette anthropomorphe figurée dans la notice que vous avez sous les yeux est analogue à celle que j'ai découverte suspendue à un torques dans le cimetière gaulois de Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne) et qui a été l'objet d'une notice publiée dans le compte-rendu du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques tenu à Paris en 1889. »

Digitized by Google

Le président donne lecture d'une lettre de M. le vicomte P. de Truchis, associé correspondant national, relative à la conservation de la chapelle Saint-Laurent de Tournus. La Société, à l'unanimité des membres présents, émet un vœu en faveur de cette conservation.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique à la Société une lettre du comte O. Costa de Beauregard, associé correspondant national, annonçant la découverte d'un nouvel édifice romain à Pitres (Eure). Les fouilles sont dirigées par un cultivateur, M. Louis Lebert, dont on ne saurait trop louer le zèle et le désintéressement. Depuis quarante ans, M. Lebert emploie à des recherches archéologiques le temps et l'argent dont il peut disposer; il recueille les objets antiques trouvés sur le territoire de sa commune et les signale aux érudits de la région. L'ensemble des substructions actuellement mises au jour constitue un rectangle de vingt mètres de longueur divisé en plusieurs pièces dont la plus spacieuse renferme vingt-quatre piliers d'hypocauste; ces piliers sont disposés parallèlement sur deux rangées dans le sens de la longueur de la pièce. M. Costa de Beauregard adresse le plan de l'édifice. La récolte d'objets mobiliers est jusqu'à présent presque nulle; il convient cependant de signaler un bronze d'Antonin le Pieux.

M. A. Blanchet, trésorier, donne lecture de son rapport sur la situation financière de la Société :

« Mes chers confrères,

« Permettez-moi de vous rappeler que notre Société possédait en caisse, au 31 décembre 1903, la somme de 14931 fr. 88. L'année 1904 a donné lieu à de multiples opérations dont voici l'exposé :

Recettes :

« Rente 3 %, legs Prost. . . . . 2890 fr. »»
« Rente 3 %. . . . . 768 »»

Digitized by Google

« Vingt-quatre obligations Paris-Lyon-Méditerranée	345	30
« Cotisations des membres résidants. . .	1550	»
« Cotisations des associés correspondants .	3732	20
« Subvention du ministère	500	»
« Diplômes (26).	650	»
« Rachat de cinq cotisations	750	»
« Intérêts de la somme déposée à la Caisse d'épargne	251	54
« Vente de publications de la Société . .	515	»
« Vente de jetons de la Société	12	»
« Don de M. le comte P. Durrieu (à l'occasion de la célébration du Centenaire) . .	1000	»
« Don de Mme E. Corroyer (accomplissement d'un désir de son mari).	500	»
« Recettes diverses	59	»
Total. . .	13523 fr.	04

Dépenses :

« Frais d'impression (*Mémoires*, t. LXII, pour 1901, et tirages à part de ce volume) .	2192	65
« Frais d'impression (*Mettensia* IV, Cartulaire de l'évêché de Metz, fasc. 1)	1133	55
« Frais d'impression du *Bulletin* 1903, t. LXIV, tirages à part, expédition et frais divers.	3036	20
« Frais d'impression du *Recueil* du Centenaire, et tirages à part de ce volume . . .	7007	80
« Frais d'impression du Compte-rendu de la journée du Centenaire	777	»
« Frais divers d'impression, d'expédition, etc.	442	55
« Fournitures comprenant les dessins et reproductions diverses pour les publications.	4205	20
« Factures de fournitures diverses . . .	181	60
« Frais de bureau et de correspondance .	350	10
« Frais de la banque d'Escrivan et quittances revenues impayées.	354	25

Digitized by Google

« Frais divers et gratifications pour le Centenaire 287 50
« Agence Morand . . . . . 800 »»
« Agents de la Société[1] . . . . . 450 »»
« Frais de la frappe des 24 médailles du Centenaire 816 30

Total. . . 22034 fr. 70

« L'excédent des dépenses sur les recettes est donc de 8511 fr. 66, et, par suite, l'encaisse de la Société s'est abaissée, le 31 décembre 1904, à la somme de 6420 fr. 22, ainsi répartie :

« A la Caisse d'épargne. . . . . 5399 fr. 43
« Chez le trésorier. 1020 79

Total. . . 6420 fr. 22

« L'excédent considérable de nos dépenses sur nos recettes est un résultat qui ne vous surprendra pas. Vous l'aviez prévu et vous ne le regretterez nullement, puisque vous savez que la principale cause de ces dépenses extraordinaires est le magnifique volume du Centenaire, qui est pour nous un titre d'honneur.

« J'irai au-devant d'une question que vous avez tous sur les lèvres et j'établirai les comptes particuliers de notre fête du 11 avril 1904, dont il faut d'ailleurs chercher quelques éléments dans les comptes de l'année 1903. Les frais d'impression du *Recueil de mémoires,* du *Compte-rendu de la journée du 11 avril,* de diverses circulaires et des cartes d'invitation s'élèvent à la somme de 8227 fr. 35. Il faut ajouter à ce chiffre le prix des dessins, des clichés, des photographies, des phototypies et des héliogravures, somme qui atteint 5350 fr. 85 (dont une partie avait été payée en 1903). Les médailles offertes à vingt-quatre de nos associés correspondants ont coûté 816 fr. 30. Ajoutons encore

1. Comme les années précédentes, nous louerons l'exactitude de M. Morand et le zèle de M. Boucher. Nous devons aussi des remerciements à M. Boucher fils, qui a rendu divers services à la Société, particulièrement dans la journée du Centenaire.

Digitized by Google

287 fr. 50 pour diverses dépenses de la journée du 11 avril, et nous obtiendrons ainsi le chiffre de 14682 fr., dépense totale causée par la célébration de notre Centenaire.

« L'activité spéciale que notre Compagnie a manifestée au cours de l'année qui vient de prendre fin n'a porté aucun préjudice à nos autres publications, et vous remarquerez que l'exercice comprend aussi le paiement d'un volume de *Mémoires,* d'un volume du *Bulletin* et d'un fascicule des *Mettensia,* dont les frais d'impression s'élèvent à 6362 fr. 40.

« Pour faire face à des dépenses aussi considérables, j'ai dû prélever une somme de 4000 fr. sur le dépôt de la Caisse d'épargne.

« D'autre part, vous savez que, grâce à la générosité de trois de nos confrères, la Société a inscrit la somme de 2000 fr. en recettes extraordinaires.

« La somme qui est actuellement entre mes mains atteint à peu près le montant de plusieurs rachats de cotisations, versés depuis dix-huit mois environ, et sera placée prochainement en rente 3 %.

« On peut croire que l'activité dont j'ai parlé plus haut eut une répercussion sur les cotisations des membres résidants qui s'élèvent seulement à 1550 fr., alors qu'elles atteignaient 2218 fr. en 1903. Mais la situation de notre Société est assez florissante pour que votre trésorier n'ait aucune arrière-pensée et pour qu'il puisse se réjouir de l'assiduité des membres résidants.

« Quant aux associés correspondants, le chiffre de leurs cotisations est à peu près le même qu'en 1903. Cependant, notre Centenaire paraît avoir engagé quelques travailleurs nouveaux à entrer dans notre grande famille. Mais les lacunes que je vous ai signalées naguère pour quelques départements sont encore à regretter.

« Je ne veux pas renouveler des recommandations que vous trouveriez sans doute inutiles, puisque vous avez tous à cœur de contribuer à la grandeur de notre Compagnie. Pour la sixième fois, je vous entretiens des affaires fastidieuses de la Société, et les destins veulent que je prenne toujours la parole lorsque votre président a tracé un tableau

Digitized by Google

intéressant de notre vie littéraire et scientifique. Il me reste seulement le devoir de vous rappeler aux réalités de la vie matérielle et de prêcher l'économie : après avoir écouté le discours agréable de votre consul annuel, il faut entendre les paroles rudes du questeur impitoyable. »

M. le baron J. de Baye, membre résidant, fait une communication sur l'église de Kologe, à Grodno (Russie occidentale).

M. L. Dimier, associé correspondant national, entretient la Société de l'œuvre de Dubreuil au château de Saint-Germain.

« L'œuvre de Toussaint Dubreuil, peintre de Henri IV, est un des plus mal connus qu'il y ait. Il en est de même de toute la peinture du temps. Dubreuil est de ceux pour qui cette ignorance se fait regretter. Les dessins qu'on a de lui marquent un artiste de grand mérite, presque l'égal de Nicolo pour la science, et supérieur à lui par les traits d'un bon goût, où s'annoncent les meilleures qualités de l'École française.

« Tout ce que le gros des historiens de l'art enregistre de ce maître est le plafond de la « Petite galerie », depuis galerie d'Apollon, au Louvre, où se trouva la fameuse Gigantomachie. Le P. Dan, dans son *Fontainebleau,* ajoute une des chambres d'Hercule, au second étage du pavillon des Poëles. Longtemps une courte mention de Lestoille a été la seule indication imprimée qu'on eût d'aucun autre ouvrage de Dubreuil. C'est le fameux passage[1] où il rapporte sa mort, survenue le 22 novembre 1602, par l'effet d'une colique de *miserere.* Il ajoute que cette colique fut causée par le trot d'un cheval qui ramenait le peintre de Saint-Germain, où « il avait fait et devisé tous ces beaux tableaux ».

« On s'est peu servi jusqu'ici de cette mention, peut-être à cause du peu qu'elle fournit. Depuis que l'inventaire de

1. Reproduit dans plusieurs auteurs, notamment dans le Dictionnaire de Jal, article *Breuil* (*Toussaint du*).

Digitized by Google

Bailly a été publié par M. Engerand, nous avons de quoi la développer. Cet inventaire, en effet, venant au nom de Dubreuil, ne décrit pas moins de soixante-dix-huit compositions de ce peintre, sous les rubriques de « Saint-Germain, galerie du Château neuf », de « Château neuf, appartement », de « Château neuf » sans plus[1].

« Par une rencontre favorable à la recherche que je vais dire, Bailly n'a pas compris le sens d'un seul des sujets qu'il avait à cataloguer. Il a fallu qu'il y substituât une description assez précise. Or, cette description justement fournit le fil conducteur d'une identification possible de ces sujets avec les dessins du maître.

« Les cartons du Louvre renferment un assez grand nombre de ces dessins, dont plusieurs proviennent dans l'origine des collections de Desneux de la Noue. Cet excellent amateur y a mis le nom de Dubreuil, et cette ancienne autorité a toujours paru suffisante. Voici qu'aujourd'hui le rapprochement de plusieurs mentions de Bailly avec ces dessins va permettre, en la confirmant, de retrouver en débris une partie des décorations de Saint-Germain-en-Laye. Les dessins que je catalogue ici, au nombre de sept, s'accordent et par la description et par les proportions avec autant de mentions de Bailly que je reproduis.

« 14° Deux femmes assises qui regardent une danse en rond de plusieurs jeunes filles; ayant de hauteur 5 pieds 11 pouces, sur 10 pieds 10 pouces de large. — Dessin 26267 du Louvre.

« 16° Un homme armé tenant un bâton à la main comme s'il voulait se précipiter et une femme auprès de lui qui lui montre le danger; de mêmes dimensions. — Dessin 26260 du Louvre.

« 18° Une femme qui cueille une plante; de mêmes dimensions. — Dessin 26268 du Louvre.

« 22° Neptune qui fait périr un vaisseau; figures d'environ 2 pieds; ayant de hauteur 4 pieds et demi, sur 4 pieds 8 pouces de large. — Dessin 26266 du Louvre.

« 71° Une femme assise sur un lit, tenant une coupe d'or à la main, et une vieille femme qui la lui veut arracher, un petit

1. *Inventaire des tableaux du roi*, 1709-10, p. 287 et suiv.

Digitized by Google

Amour auprès d'elle; figures de 3 pieds, ayant de hauteur 3 pieds 8 pouces, sur 7 pieds de large. — Dessin 26263 du Louvre.

« 73° Une femme descendant de son char allant trouver l'Envie dans son antre; figures de 3 pieds, ayant de hauteur 3 pieds 7 pouces, sur 6 pieds 9 pouces de large. — Dessin 26264 du Louvre.

« 77° Une femme nue sur un monstre marin soutenue par deux sirènes qui la présentent à Neptune et à Galatée; figures de 3 pieds, ayant de hauteur 3 pieds 8 pouces, sur 6 pieds 3 pouces de large. — Dessin 26259 du Louvre.

« L'identité des pièces démontre que nous avons en elles les dessins préparatoires, tracés à l'encre et relevés de bistre, des compositions peintes par Dubreuil au château de Saint-Germain. C'est un premier point.

« Un second, qui trouve sa place naturelle ici, regarde un tableau plusieurs fois étudié et dont les conditions ont pu passer aux yeux des mieux informés pour un mystère.

« Il s'agit de la *Chariclée subissant,* dit-on, *l'épreuve du feu,* que le Louvre conserve sous le nom d'Ambroise Dubois[1]. Ce tableau est décrit comme provenant de la décoration de Théagène et de Chariclée à Fontainebleau, dont l'agrandissement de plusieurs portes a forcé de reléguer quelques pièces. Dan a nommé Dubois pour auteur de ces peintures, et on n'a pas de raison de douter de son témoignage. Cependant les cartons du Louvre renferment un dessin de ce tableau qui n'est pas de Dubois, mais de Dubreuil. Là-dessus point de doute; la main de l'un et de l'autre est connue, et trop distincte pour qu'on pût espérer de passer outre à cette remarque. Il fallait donc que le P. Dan se fût trompé. Car de sauver son témoignage en admettant que Dubois eût peint le tableau, mais sur un dessin de Dubreuil, c'est ne pas songer que, pour ces ouvrages-là, la prétention des vieux auteurs est toujours de nommer l'artiste « deviseur » l'auteur du dessin, et non le peintre lui-même. Je tiens à présent le mot de l'énigme.

« D'où vient l'attribution de la pièce en question à la chambre de Théagène, je ne sais. Le P. Dan ne donne

1. N° 271 du catalogue, photographié par Giraudon.

Digitized by Google

pas le détail de cette chambre ; mais on a pu jusqu'ici le rechercher dans la description de l'abbé Guilbert[1]. Cette description est extrêmement confuse. Au lieu d'énumérer les tableaux, elle ne consiste que dans une narration du roman, à laquelle s'entremêlent en forme de parenthèse les mentions de premier, deuxième, etc.... tableau.

« Une chose fut constante malgré cette obscurité, c'est que de quinze tableaux que contient la chambre de Théagène, tant au plafond que dans les lambris, onze seulement sont demeurés en place, et que les pièces écartées par le remaniement montent à quatre. Trois ont été recueillies dans le château même, et figurent aux murailles de l'ancien Buffet du roi, près de la chambre de Saint Louis. La quatrième a été reconnue jusqu'ici dans la prétendue Chariclée du Louvre. Je vais montrer que cela n'est point fondé.

« C'est que, depuis l'inventaire de Bailly publié, l'obscurité que maintenait la description de Guilbert est heureusement éclaircie. Les tableaux de l'histoire de Théagène, décrits séparément dans cet inventaire, se laissent rapparreiller très exactement avec les pièces subsistantes, et l'on reconnaît que celle qui manque est le tableau décrit comme suit :

« 6e Chariclée dans une barque soutenue par un soldat habillé d'un corset rouge avec des lambrequins ; plusieurs soldats et autres figures sont entour ; ayant de hauteur 4 pieds 11 pouces sur 6 de large.

« Retournant à Guilbert muni de cet inventaire, une comparaison attentive des textes permet de découvrir le même tableau dans la mention suivante de cet auteur : « Trachin, corsaire redoutable, paraît, se rend maître du « vaisseau et s'empare de Chariclée (huitième tableau de « suite) qu'il croit digne de devenir son épouse dès qu'il « aura pris terre. » Pas n'est besoin d'un long examen pour voir que ce n'est pas là le tableau du Louvre.

1. *Description historique des château, bourg et forêt de Fontainebleau* (2 vol. in-12, Paris, 1731), t. I, p. 140 et suiv.

Digitized by Google

« Qu'est-ce donc? Voici la réponse certaine. L'inventaire déjà cité mentionne à Saint-Germain un tableau de Dubreuil en ces termes :

« 65° **Une femme qui offre un sacrifice, et sur le devant un homme qui tient un bœuf par une corne; figures de 3 pieds, ayant de hauteur 5 pieds 5 pouces, sur 4 pieds 4 pouces de large [1].**

« Ces dimensions font 1m759 sur 1m407. Celles du tableau du Louvre sont 1m90 sur 1m40. En tenant compte des inexactitudes habituelles dans ces anciennes mesures, c'est sensiblement la même chose.

« La démonstration de provenance, aussi bien que d'auteur, est faite. Et l'on cesse de s'étonner que le dessin d'un tableau de Dubreuil ait été donné par Dubreuil.

« Une chose toutefois doit être rappelée avant de finir cet article. C'est la mention que fait en plusieurs lieux [2] le feu marquis de Chennevières d'un dessin de la fausse Chariclée par Dumée. Ce dessin faisait partie de sa propre collection et portait le nom du maître d'une écriture ancienne. Voici comment j'explique ce fait. Guillaume Dumée, qui ne mourut qu'après 1625, soit vingt-cinq ans après Dubreuil, était de la génération des élèves de ce dernier. On ne le voit paraître qu'en 1605 [3], qu'il eut la charge d'entretenir les peintures de Saint-Germain-en-Laye. On ne devra donc pas s'étonner si, tenant à l'égard des peintures de Dubreuil une conduite que les contemporains de Dubreuil avaient tenue à l'égard de celles du Primatice [4], il a copié quelques-uns des tableaux que son office de Saint-Germain mettait justement à sa portée.

« Le résultat qu'on vient de marquer s'ajoute à la première partie de cette communication. Dans les morceaux retrouvés à l'état de dessins, des décorations de Dubreuil à

1. P. 331 et suiv.

2. En particulier dans sa *Collection de dessins d'artistes français* (*L'Artiste*, année 1894).

3. Laborde, *La renaissance des arts*, p. 866.

4. Ce fait est attesté par mainte copie subsistante, en particulier dans les cartons du Louvre.

Saint-Germain, nous n'avons au moins pas le regret de ne pouvoir nommer de peinture. C'est la première qu'on aura connue du maître. La solution d'un petit problème d'histoire s'accorde ici avantageusement avec un progrès dans nos moyens d'étude, et dans la description d'un monument détruit. »

Séance du 25 Janvier.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Blomme (A.). *Termonde, notice des principaux monuments et des curiosités.* 1904, in-8°.

— *Une œuvre de Mathieu Van Beveren.* Anvers, 1902, in-8°.

Cumont (Fr.) et Boll (Fr.). *Catalogus codicum astrologorum graecorum. Codicum romanorum pars prima.* Bruxelles, 1904, in-8°.

Donnet (Fernand). *Variétés campanaires.* Anvers, 1905, in-8°.

— *Ventes des revenus de la chapelle castrale de Bouvignes.* Namur, 1904, in-8°. (Extrait du *Compte-rendu du Congrès d'archéologie et d'histoire.* Dinant, 1903.)

— *Un candidat malheureux à l'évêché de Bruges en* 1689. Anvers, 1904, in-8°.

— *La statuette de Casterlé, Turnhaut.* In-8°.

Lespinasse (René de). *L'Église gallicane dans la Nièvre pendant la Révolution.* Nevers, 1904, in-8°.

Marchal (le chevalier Edm.). *Le « puits de la vérité » issu du symbole de l'astronomie chaldéenne.* Bruxelles, 1904, in-8°.

Manteyer (Georges de). *Les origines de la maison de Savoie en Bourgogne.* Grenoble, 1904, in-8°.

— *Correspondance de M. Garnier, évêque des Hautes-Alpes, et de M. Reymond, théologal du diocèse de Gap en* 1800. Gap, 1904, in-8°.

Regnier (Louis). *Notice sur M. l'abbé Bouillet.* Caen, 1904, in-8°.

— *L'église et le château d'Acquigny.* Caen, 1904, in-8°.

Digitized by Google

Le président expose que la soutenance des thèses à l'École des chartes retiendra cinq membres résidants mercredi prochain et les empêchera de prendre part à l'élection de deux membres résidants. Il propose soit de remettre l'élection au 8 février, soit de la reporter au premier mercredi de mars. Cette dernière solution est soumise au vote et adoptée.

M. C. Enlart, membre résidant, donne lecture d'une lettre de M. de Préaudeau, inspecteur général des ponts et chaussées, relative à la chapelle Saint-Laurent de Tournus. Il indique que la conservation de ce petit édifice entraînerait une augmentation de dépense pour le tracé du tramway, qu'il faudrait couvrir par une souscription.

M. Enlart signale ensuite la démolition imminente du prieuré de Saint-Jean-aux-Bonshommes, près Avallon.

M. J. Roman, associé correspondant national, signale un acte du 4 avril 1378, qui mentionne le nom de Guillaume de Saint-Comain, peintre, qui avait terminé les tombeaux de Louis, comte de Blois, et de sa femme. Cet acte est ainsi conçu :

De par les gens du conseil de Monsieur le comte de Blois.

Huart de Lihons, bouteiller de Monsieur le comte de Blois, nous vous mandons que vous baillez et délivrez à maistre Guillaume de Saint-Comain, paintre, deux tonneaux de vin comun des vins de nostre dit seigneur, les quelx il doit avoir par certain marché fait avesques lui pour parachever et parfaire les sépultures de feu Monsieur le comte Lois et de feue Madame la comtesse sa femme, que Dieu absoille, père et mère de Monsieur le comte de Blois, qui est à présent, et les quelx II tonneaux de vin vous lui baillerez en faisant la dicte besoigne. Et par rapportant ces presentes lettres les II tonneaux de vin dessus diz vous seront comptez et alouez en vos comptes. Donné sous nos sceaulx Regnaut Pinart et Jehan de Saint-Goubain le dymanche que l'on chante en sainte eglise *judica me* l'an mil CCC LXXVIII.

J. DE VILLER.

M. J. Maurice, membre résidant, lit une étude sur les

Digitized by Google

monnaies frappées en Espagne et spécialement à Tarragone sous les règnes de Maximien Hercule, Sévère et Maxence, de 293 à 309.

Séance du 1er Février.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Berthelé, Jadart et Dr P. Gosset. *Enquêtes contemporaines rémoises.* Reims, 1905, in-8°.

Givelet (Ch.). *L'ancien cimetière de Saint-Pierre-le-Vieil et le jardin des plantes de Reims.* Reims, 1905, in-8°.

Mély (F. de). *Vases de Cana.* Paris, 1904. (Extrait des *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions, Mélanges Piot.*)

Rivoira (G.-T.). *Le origini della architettura lombarda e delle sue principali derivazioni nei paesi d'Oltr' Alpa,* vol. I. Roma, 1801, in-4°.

Le président annonce le décès de M. H. Morin-Pons, numismatiste, l'un des plus anciens associés correspondants de la Société, dont il faisait partie depuis 1865.

Sur les rapports de MM. Blanchet et Durrieu, Sir John Evans et M. le Dr J. von Schlosser sont élus associés correspondants étrangers honoraires.

Sur les rapports de MM. de Baye et Martin, MM. le comte J. Beaupré, présenté par MM. Michon et Pallu de Lessert, et E. Vial, présenté par MM. Héron de Villefosse et Prou, sont élus associés correspondants nationaux.

M. E. Petit, associé correspondant national, à l'occasion du procès-verbal de la séance précédente, annonce que la Société d'études d'Avallon vient d'acheter la chapelle de Saint-Jean-aux-Bonshommes qui sera transportée à Avallon.

Digitized by Google

M. Pallu de Lessert, membre résidant, fait une communication sur les routiers romains et la déformation des noms de lieux dans l'Afrique romaine.

M. Cagnat fait observer que la désinence de certains noms paraît indigène.

MM. Monceaux et Toutain présentent diverses observations.

M. P. Monceaux, membre résidant, entretient la Société d'une inscription en cursive, conservée au Musée de Carthage :

« On voit au Musée Lavigerie de Carthage un grand dolium en terre cuite, qui était autrefois à l'archevêché d'Alger, et qui paraît provenir de Kherba (Tigava). Sur le rebord circulaire du dolium est gravée une assez longue inscription en cursive, qui a été signalée par le R. P. Delattre[1], et qui vient d'être reproduite en fac-similé dans le dernier supplément du *Corpus*[2]. Jusqu'ici, l'on n'a réussi à déchiffrer que les premiers mots de l'inscription. Le R. P. Delattre a bien voulu m'envoyer d'excellentes photographies du document, que j'ai soumises à deux de nos plus éminents paléographes. Voici leurs lectures, qu'ils veulent bien m'autoriser à reproduire, et qui diffèrent seulement par un passage :

« *ʒ Ora pro qui fecit, quia ad magistru(m) non amnavit et* « *(l)ubente(r) fecit ; ora pro istis (?), porcionem (?) sic (h)abebis* « *Deum pro.* » (Lecture de M. Omont.)

« *ʒ Ora pro qui fecit, quia ad magistru(m) non amnavit et* « *bene (?) fecit; ora pro iscriptorem (?), sic (h)abebis Deum pro-* « *[tectorem].* » (Lecture de M. Châtelain.)

« La lecture de la première moitié du document paraît certaine. Au début est une sorte de crochet, qui sépare le commencement et la fin de l'inscription circulaire. Le *magister* est probablement le maître potier, celui que d'autres

1. *Un pèlerinage aux ruines de Carthage et au Musée Lavigerie*, Lyon, 1902, p. 43.
2. *C. I. L.*, VIII, 22636, 18.

Digitized by Google

documents appellent *coromagister*. La forme *amnavit* suppose un verbe *amnare*, sans doute un terme populaire, dont le sens nous est inconnu [1].

« La seconde moitié de l'inscription est gravée avec beaucoup de négligence. Elle a été lue de façon assez différente. Le mot *porcio*, qui figure dans la première lecture, est familier aux auteurs africains et se trouve aussi dans la Vulgate [2]; avec cette leçon, le passage signifierait : « Tu auras Dieu dans ton parti, avec toi. » L'autre lecture rappelle des formules familières aux copistes des manuscrits; *pro iscriptorem* serait pour *pro scriptore*. Le *pro* final s'explique évidemment par la maladresse du potier, qui n'a pas su ménager la place pour son inscription circulaire et qui a dû s'arrêter brusquement en rejoignant le début de l'inscription.

« Le sens général ne paraît pas douteux. En achevant de mouler son grand dolium, l'ouvrier, sans doute un esclave, se félicite d'avoir mené à bien son travail. Il demande qu'on prie pour lui, qu'on le récompense ainsi d'avoir exactement rempli la tâche fixée par le maître potier; sur ceux qui prieront pour lui, il appelle la bénédiction divine. Il a gravé son invocation à la pointe, avant la cuisson, sur le rebord circulaire du dolium. Cette curieuse inscription en cursive paraît dater du vi^e^ siècle. »

M. F. de Mély, membre résidant, fait la communication suivante :

« Lorsque j'ai fait connaître à la Société l'origine beauceronne du vase Sellière, aujourd'hui au British Museum, dont j'ai été pendant quelques semaines l'inconscient propriétaire, j'avais pu vous dire seulement qu'il avait été acquis d'un charretier, par le juge de paix de Voves (Eure-et-Loir). Notre confrère M. Mayeux a signalé ma commu-

1. Le verbe *amno* (première conjugaison) figure dans l'ouvrage de Gradenwitz (*Laterculi vocum latinarum*, Leipzig, 1904, p. 13 et 399), mais sans indication de source.

2. *Psalm.*, 118, 57; 141, 6.

Digitized by Google

nication à la Société d'archéologie d'Eure-et-Loir le 21 août 1904; le Dr Robin, présent à la séance, a pu, en rappelant ses souvenirs, préciser alors que ce vase avait été découvert à Mérouville. Cette indication bien intéressante ne doit pas être négligée. La commune de Mérouville se trouve en effet à l'entrée de cette plaine orléanaise où, depuis les temps les plus reculés, eurent lieu tous les grands chocs contre les envahisseurs de notre pays; certainement, des recherches et même des fouilles conduites avec sagacité amèneraient là des découvertes fort curieuses. Nous n'en avons pas de meilleure preuve que ce vase merveilleux trouvé à fleur de terre, qui, égaré loin de toute habitation, ne peut provenir que des bagages qui suivaient l'armée d'un puissant conquérant. »

M. de Mély attire ensuite l'attention sur l'intérêt que présentent les fouilles de M. R. Merlet dans la cathédrale de Chartres. Le *Bulletin archéologique du Comité,* le *Bulletin de la Société des fouilles* ont fait connaître, à ceux qui ne les ont pas visités, les précieux vestiges mis au jour par notre confrère chartrain. Tous expriment le désir que ces travaux soient poursuivis, espérant avec raison que nous pourrons ainsi enfin connaître, dans un avenir peu éloigné, les dimensions de la basilique carolingienne sur laquelle s'éleva celle de Fulbert. La mise au jour d'un escalier communiquant du chœur actuel de la cathédrale avec la crypte est l'indication probablement de l'extrémité orientale de l'antique basilique. Il reste donc à rechercher l'extrémité occidentale.

« Nos prédécesseurs s'étaient déjà préoccupés des fondations primitives de la basilique chartraine; si, par exemple, n'ayant pas tous les documents que nous possédons aujourd'hui, ils ne surent pas tirer tout le profit désirable de leurs découvertes, ils n'en ont pas moins utilement travaillé et rien de ce qu'ils ont mis au jour ne doit être négligé. Je crois donc qu'il y aurait grand profit, avant de faire de dispendieux sondages, de relire avant tout, les vieux *Mémoires de la Société d'archéologie d'Eure-et-Loir;* on y trouverait notamment

Digitized by Google

entre autres ce passage : « Tout le terre-plein qui est en-
« serré au milieu du circuit de la crypte comprenant le chœur
« et la nef doit recéler l'histoire ancienne et intime de notre
« basilique, telle qu'elle sembla se révéler à nos yeux en
« 1849, lorsque fut tentée une petite exploration souterraine,
« au centre du labyrinthe désigné sous le nom de la *Lieue*...
« Cet essai d'investigations archéologiques mit au jour
« quelques fragments de sculptures et de marbres et, de plus,
« les marches d'un escalier, puis la paroi d'un mur en appa-
« reil romain, moellons et briques; le sol était garni éga-
« lement de larges briques ayant environ 0m10 de côté. »

« Ainsi, en 1849, Lassus fit dans le labyrinthe de la cathédrale des fouilles. Elles mirent au jour des sculptures et un escalier; le tout, rebouché immédiatement, finit par être si bien oublié que personne n'a songé, aujourd'hui que des fouilles scientifiquement conduites sont entreprises, à reprendre les anciens travaux de 1849. M. Lecocq, qui en parlait sciemment en 1876, en même temps qu'il rééditait le plan de 1678 d'André Félibien, qui fournissait l'indication de l'emplacement du puits des Saints Forts, signalait de nouveau cet escalier, pour le moins aussi important que celui découvert par M. Merlet et également dans la nef de la cathédrale actuelle, puisqu'il se trouve dans le labyrinthe qui est en face de la chaire. Il pourrait bien alors être l'autre extrémité, l'extrémité occidentale de la basilique carolingienne, qui est pour les études archéologiques d'un si puissant intérêt.

M. Mayeux présente quelques observations.

Séance du 8 Février.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de littérature ecclésiastique publié par l'Institut catholique de Toulouse. N° 1. Paris, 1905, in-8°.

Digitized by Google

Daupeley (Gustave). *La communauté des barbiers-perruquiers, baigneurs-étuvistes de Nogent-le-Rotrou.* Nogent-le-Rotrou, 1905, in-8°.

Demaison (Louis). *L'instruction dans les campagnes des environs de Reims au XVe siècle, d'après un document inédit.* Reims, 1905, in-8°.

Donnet (Fernand). *Les batteurs de cuivre anversois.* Namur, 1904, in-8°. (Extrait du *Compte-rendu du Congrès d'archéologie et d'histoire de Dinant,* 1903.)

— *Relations entre les batteurs de cuivre de Bouvignes et la ville d'Anvers.* Namur, 1904, in-8°.

Lefèvre-Pontalis (Eugène). *Nouvelle étude sur les façades et les clochers de la cathédrale de Chartres.* Chartres, 1904, in-8°.

Le comte P. Durrieu, membre résidant, offre à la Société, de la part de M. l'abbé A. Degert, le premier fascicule du *Bulletin de littérature ecclésiastique,* publié par l'Institut catholique de Toulouse, dont notre confrère Mgr P. Batiffol est le recteur, et signale particulièrement, en tête de ce fascicule, une étude, importante au point de vue archéologique, de M. l'abbé Degert sur *La plus ancienne mosaïque chrétienne de la Gaule, d'après un document inédit.*

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait hommage à la Société, au nom de M. G. Daupeley, associé correspondant national, d'un volume de documents intitulé : *La communauté des barbiers-perruquiers, baigneurs-étuvistes de Nogent-le-Rotrou avant la Révolution.* On sait que, sous l'ancien régime, les barbiers étaient admis à faire office de chirurgiens et à saigner les gens. Ces documents nous montrent qu'au XVIIIe siècle ils étaient aussi tenanciers des établissements de bains. La publication de M. Daupeley porte sur deux registres : le premier contenant les actes de réception des aspirants maîtres et des assemblées de la communauté (1778-1790); le second renfermant les baux à loyer et les brevets d'apprentissage (1758-1790). Les documents que notre confrère a fait connaître apportent une heureuse

Digitized by Google

contribution à l'histoire des corporations d'arts et métiers qui jouèrent un si grand rôle dans l'économie industrielle de l'ancienne France.

M. E. Lefèvre-Pontalis, membre résidant, fournit quelques explications au sujet des fouilles de la cathédrale de Chartres, dont il a été question à la séance précédente.

M. A. L. Frothingham, professeur à l'Université de Princeton aux États-Unis, présente des photographies d'un ancien modèle en carton de l'église Saint-Maclou de Rouen (1432-1517). Les deux ou trois écrivains qui s'en sont occupés ne l'ont pas étudié comme monument d'architecture et l'ont cru copié de l'église à une époque comprise entre 1520 et 1681 par un prêtre de la paroisse. Une comparaison détaillée avec l'église montre, au contraire, de telles différences de dessin qu'il semble impossible que le modèle en soit une copie. Sa grande perfection technique rend aussi impossible qu'il ait été confectionné par quelqu'un qui ne fût pas du métier. Il doit même être de la main d'un des maîtres architectes de l'époque. La conclusion qui s'impose est que ce modèle est l'œuvre de l'architecte même qui fit le projet primitif pour Saint-Maclou et qu'il en précède la construction. Il serait alors un monument unique en France, où on n'a pas de traces d'autres modèles de ce genre. Sa date serait antérieure à l'année 1437.

M. de Lasteyrie confirme l'hypothèse proposée par M. Frothingham.

M. L. Dimier, associé correspondant national, entretient la Société d'un peintre portraitiste dénommé en Allemagne pseudo-Amberger, rattaché à l'école française du XVI^e^ siècle et dont il reconnait la main dans un très beau portrait du Musée d'Avignon.

M. R. Cagnat, membre résidant, revenant sur la communication faite à la dernière séance par M. Pallu de Lessert, entretient la Société de certains noms de villes africaines

Digitized by Google

terminées en *as* et qui gardent cette désinence au locatif, soit dans les textes des auteurs, soit dans les inscriptions. Le *s* final qui provient d'un *th* phénicien est resté dans le nom moderne; les ethniques modernes se terminent en *es*. C'est ainsi que *Tacapas* a donné (avec suppression du préfixe *Ta*) le nom de ville Gabès.

MM. Pallu de Lessert et Prou présentent diverses observations.

Séance du 15 Février.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Gosset (Alphonse). *Baalbeck-Heliopolis.* (Extrait de la *Construction moderne,* janvier-février 1905.) Paris, in-4°.

Quarré-Reybourbon. *Le congrès archéologique du Puy, 21 au 28 juin* 1904. Lille, 1905, in-8°.

M. Pallu de Lessert, membre résidant, offre à la Société, de la part de M. A. Gosset, associé correspondant national, une étude sur les temples de Baalbeck, l'ancienne Heliopolis, publiée dans la *Construction moderne* (janvier-février 1905). M. Gosset, qui vient d'étudier sur place ces belles ruines, donne le résultat des fouilles qu'y a pratiquées la mission archéologique allemande. La mise à nu de l'aire antique a permis de se rendre compte de l'effet exact des monuments auxquels on avait jusqu'ici adressé des critiques imméritées. « On peut, dit M. Gosset, devant l'ensemble « maintenant évoqué, sûrement apprécier l'esthétique sa- « vante de la composition et rendre hommage au génie de « l'architecte syrien qui, par sa science des dispositions et « des effets, a été supérieur à son époque décadente. »

Le président annonce la mort de M. L. Mougenot, associé correspondant national à Nancy depuis 1861.

M. A. Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

Digitized by Google

« Tout récemment, notre correspondant M. A. Naef m'ayant demandé des renseignements sur le château de Gentilly, possédé par les comtes de Savoie au XIVe siècle, j'exposai brièvement les desiderata de M. Naef à la Société de l'Histoire de Paris. J'eus lieu de m'en féliciter, car M. A. Vuaflart démontra que ce château de Gentilly, acheté, en 1304, à Jean de Winchester par le comte de Savoie, revint, en 1346, à la couronne de France, fut brûlé par les Anglais en 1371 et rendu à Amédée le Rouge, comte de Savoie, en 1385. Amédée VIII céda le domaine, en 1400, à Jean, duc de Berry, qui y construisit une splendide demeure, connue sous le nom de château de Bicêtre (ruiné en 1411).

« La mention du premier château de Gentilly figure dans un ouvrage peu connu et elle y est accompagnée de renseignements intéressants qu'il n'est pas inutile de consigner dans notre *Bulletin*. En 1316, le comte Amédée V fit peindre par Giovanni Fornerio de Pignerol la chapelle et une chambre du château de Gentilly. Pierre d'Aquin décora les galeries en 1316 et 1317. A la même époque, une tour fut ajoutée au château et maître Hue y posa des verrières[1].

« On peut être certain que les peintures des deux artistes italiens ont été vues par les peintres de Paris. Or, remarquons qu'en 1316 il y avait dix années que Giotto avait peint l'Histoire de la Vierge et de Jésus-Christ à la « Madonna dell' Arena », à Padoue. Ces fresques, rapidement célèbres, n'ont-elle pu inspirer le peintre de la chapelle de Gentilly, et, par contre-coup, divers peintres français[2]?

1. Luigi Cibrario, *Origini e progresso delle instituzioni della Monarchia di Savoia, Parte seconda, Specchio cronologico* (Torino, 1855), p. 108 : « 1316. *Fa dipingere da Giovanni Fornerio « di Pinerolo la cappella ed una camera del suo castello di Gen- « tilly presso Parigi. Le loggie da Pietro d'Aquin negli anni « 1316 e 1317. Una torre fu aggiunta al castello. Maestro Hue vi « pose le vetriere* (*Conto d'Andrevelo di Monmegliano*). » On pourrait peut-être retrouver ce compte aux Archives royales de Turin. On doit espérer qu'il renferme d'autres noms d'artistes, architectes, sculpteurs et divers.

2. On sait que Philippe le Bel avait envoyé à Rome, en 1298,

Digitized by Google

« Amédée V n'employait pas seulement des artistes italiens. Pour la même époque, on a la mention d'un Nicolas Breton, qui enlumine et écrit un graduel pour la chapelle d'Amédée V[1]. Cet artiste porte un nom français; mais cependant il est encore inconnu, je crois, de ceux qui ont commencé d'écrire l'histoire des primitifs français. C'est un contemporain de Jean de Locre, de Jean de Gand, de Pierre de Bruxelles, qui travaillèrent aussi à Paris. Peintres flamands, italiens et français se coloyaient et travaillaient souvent pour les mêmes seigneurs : il n'en faut pas davantage pour expliquer les anomalies de style qui égarent si souvent les érudits quand ils perdent de vue les rapports internationaux dans l'art, au moyen âge. »

M. Ch. Magne, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Dans les fouilles pratiquées au mois de juin 1904, à l'angle de la rue d'Ulm et de la place du Panthéon, nous avons été assez heureux pour recueillir un certain nombre d'objets intéressant l'archéologie parisienne.

« Les antiquités provenant des fouilles faites dans les

un peintre français, Étienne d'Auxerre. En 1304, il prit à son service trois artistes italiens, Filippo et Jean Bizuti, Nicolas de Marsi. Ceux-là pouvaient déjà introduire le nouvel art italien (cf. comte Paul Durrieu, *La peinture à l'Exposition des Primitifs français*, 1904, p. 46). N'oublions pas non plus l'influence des peintres qui décorèrent le château de Chambéry, Giovanni di Seyssel, Rodolfo Barralis, et surtout Giorgio di Aquila (mort en 1348), qui travailla pendant trente-quatre ans à la cour des comtes de Savoie, à une époque où ceux-ci habitèrent souvent Gentilly (voir Cibrario, *op. cit.*, p. 94, 106 et 114). Citons encore la curieuse mention que voici : « *Compra* [*Amédée V*] *a Londra due tavole « dipinte, allusive alla leggenda famosa dei tre morti e dei tre « vivi; e le paga* 40 *soldi sei denari sterlini* » (Cibrario, *op. cit.*, d'après le compte de Bernardo di Mercato, en 1303). Où avaient été peints ces tableaux portatifs, représentant le « dit des trois morts et des trois vifs » et rapportés de Londres? Ils étaient probablement antérieurs à la fresque célèbre du Campo-Santo de Pise.

1. L. Cibrario, *op. cit.*, p. 108 : « *Nicolò Breton allumina e « nota un graduale per la cappella d'Amedeo V* » (Compte d'Andreveto di Monmegliano).

Digitized by Google

« Tout récemment, notre correspondant M. A. Naef m'ayant demandé des renseignements sur le château de Gentilly, possédé par les comtes de Savoie au XIVe siècle, j'exposai brièvement les desiderata de M. Naef à la Société de l'Histoire de Paris. J'eus lieu de m'en féliciter, car M. A. Vuaflart démontra que ce château de Gentilly, acheté, en 1304, à Jean de Winchester par le comte de Savoie, revint, en 1346, à la couronne de France, fut brûlé par les Anglais en 1371 et rendu à Amédée le Rouge, comte de Savoie, en 1385. Amédée VIII céda le domaine, en 1400, à Jean, duc de Berry, qui y construisit une splendide demeure, connue sous le nom de château de Bicêtre (ruiné en 1411).

« La mention du premier château de Gentilly figure dans un ouvrage peu connu et elle y est accompagnée de renseignements intéressants qu'il n'est pas inutile de consigner dans notre *Bulletin*. En 1316, le comte Amédée V fit peindre par Giovanni Fornerio de Pignerol la chapelle et une chambre du château de Gentilly. Pierre d'Aquin décora les galeries en 1316 et 1317. A la même époque, une tour fut ajoutée au château et maître Hue y posa des verrières[1].

« On peut être certain que les peintures des deux artistes italiens ont été vues par les peintres de Paris. Or, remarquons qu'en 1316 il y avait dix années que Giotto avait peint l'Histoire de la Vierge et de Jésus-Christ à la « Madonna dell' Arena », à Padoue. Ces fresques, rapidement célèbres, n'ont-elle pu inspirer le peintre de la chapelle de Gentilly, et, par contre-coup, divers peintres français[2]?

1. Luigi Cibrario, *Origini e progresso delle instituzioni della Monarchia di Savoia, Parte seconda, Specchio cronologico* (Torino, 1855), p. 108 : « 1316. *Fa dipingere da Giovanni Fornerio « di Pinerolo la cappella ed una camera del suo castello di Gen- « tilly presso Parigi. Le loggie da Pietro d'Aquin negli anni « 1316 e 1317. Una torre fu aggiunta al castello. Maestro Hue vi « pose le vetriere* (*Conto d'Andreveto di Monmegliano*). » On pourrait peut-être retrouver ce compte aux Archives royales de Turin. On doit espérer qu'il renferme d'autres noms d'artistes, architectes, sculpteurs et divers.

2. On sait que Philippe le Bel avait envoyé à Rome, en 1298,

Digitized by Google

« Amédée V n'employait pas seulement des artistes italiens. Pour la même époque, on a la mention d'un Nicolas Breton, qui enlumine et écrit un graduel pour la chapelle d'Amédée V[1]. Cet artiste porte un nom français; mais cependant il est encore inconnu, je crois, de ceux qui ont commencé d'écrire l'histoire des primitifs français. C'est un contemporain de Jean de Locre, de Jean de Gand, de Pierre de Bruxelles, qui travaillèrent aussi à Paris. Peintres flamands, italiens et français se coloyaient et travaillaient souvent pour les mêmes seigneurs : il n'en faut pas davantage pour expliquer les anomalies de style qui égarent si souvent les érudits quand ils perdent de vue les rapports internationaux dans l'art, au moyen âge. »

M. Ch. Magne, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Dans les fouilles pratiquées au mois de juin 1904, à l'angle de la rue d'Ulm et de la place du Panthéon, nous avons été assez heureux pour recueillir un certain nombre d'objets intéressant l'archéologie parisienne.

« Les antiquités provenant des fouilles faites dans les

un peintre français, Étienne d'Auxerre. En 1304, il prit à son service trois artistes italiens, Filippo et Jean Bizuti, Nicolas de' Marsi. Ceux-là pouvaient déjà introduire le nouvel art italien (cf. comte Paul Durrieu, *La peinture à l'Exposition des Primitifs français*, 1904, p. 46). N'oublions pas non plus l'influence des peintres qui décorèrent le château de Chambéry, Giovanni di Seyssel, Rodolfo Barralis, et surtout Giorgio di Aquila (mort en 1348), qui travailla pendant trente-quatre ans à la cour des comtes de Savoie, à une époque où ceux-ci habitèrent souvent Gentilly (voir Cibrario, *op. cit.*, p. 94, 106 et 114). Citons encore la curieuse mention que voici : « *Compra* [*Amédée V*] *a Londra due tavole « dipinte, allusive alla leggenda famosa dei tre morti e dei tre « vivi; e le paga* 40 *soldi sei denari sterlini* » (Cibrario, *op. cit.*, d'après le compte de Bernardo di Mercato, en 1303). Où avaient été peints ces tableaux portatifs, représentant le « dit des trois morts et des trois vifs » et rapportés de Londres? Ils étaient probablement antérieurs à la fresque célèbre du Campo-Santo de Pise.

1. L. Cibrario, *op. cit.*, p. 108 : « *Nicolò Breton allumina e « nota un graduale per la cappella d'Amedeo V* » (Compte d'Andreveto di Monmegliano).

Digitized by Google

remblais inférieurs appartiennent à l'époque gallo-romaine. Ce sont : un bracelet ouvert, en bronze uni, avec les extrémités aplaties et gravées; une épingle à cheveux en os; quatre goulots d'amphore; deux fonds de vase ayant servi de palets; une moitié de meule à main destinée à moudre le blé; un sifflet en os à deux trous; une coupe en terre rouge; des débris de tuiles; un dé à coudre en bronze ouvert à sa partie supérieure; trois monnaies impériales romaines, grands bronzes aux effigies d'Auguste, de Néron et de Domitien; un vase en bronze à panse renflée, recouvert d'une belle patine verte, haut de huit centimètres, qui contenait 73 petites monnaies romaines en bronze et en potin allant de Gallien à Probus.

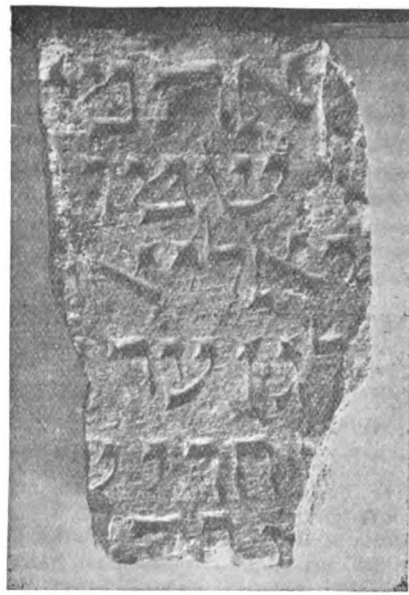

Inscription hébraïque trouvée à Paris.

« Mais la pièce la plus importante, tant par sa rareté que

Digitized by Google

par sa présence en cet endroit, est, sans conteste, une pierre funéraire portant une inscription hébraïque de la fin du XIIIe siècle, ou, au plus tard, des premières années du siècle suivant.

« Sur la partie gauche de la pierre, il manque le tiers environ de sa hauteur. Dans cette partie manquante devait très certainement se trouver la date de l'épitaphe qu'elle rapporte.

« L'épitaphe se compose de six lignes de texte. Elle présente certaines lacunes qu'il m'a été possible de combler par comparaison avec les inscriptions similaires et grâce surtout aux précieux conseils et renseignements que le très érudit M. Moïse Schwab a bien voulu me donner en la circonstance. Ainsi rétablie en son entier, l'inscription peut se lire :

1. *Voici la stèle de*
2. *Maître Samu(el fils de)*
3. *Maître Élie (qui est parti)*
4. *Pour le Paradis (le ... de la section hebdomadaire)*
5. *Ahraë mót l'an ...*
6. *Que son âme soit dans le faisceau de la vie!*

« Les mots placés entre parenthèses sont ceux qui manquent dans le texte et que j'ai pu rétablir.

« La forme des lettres d'une part, l'emploi de la date hebdomadaire (au lieu du quantième mensuel) d'autre part, et aussi l'eulogie finale : *Que son âme soit dans le faisceau de la vie!* spéciale aux cimetières juifs parisiens, permettent de faire remonter cette inscription aux dernières années du XIIIe siècle, ou, tout au plus, au commencement du XIVe, c'est-à-dire à l'époque où les Juifs furent, pour quatre siècles, exilés de France, l'autorisation de revenir à Paris ne leur ayant été donnée que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

« Au point de vue paléographique, il convient de remarquer que la forme de la seconde lettre de la seconde ligne (*a* du mot *Maître*) atteste suffisamment la date approxima-

Digitized by Google

tive du texte. A la 3e ligne, la dernière lettre du mot *Élie* (*a* pour *h*) est une faute d'orthographe. Cette faute est-elle imputable au lapicide chargé de graver l'épitaphe ? La chose est peu probable, et il est permis de croire que ce dernier a dû suivre strictement le modèle écrit qui lui avait été fourni.

« Les pierres funéraires hébraïques sont assez rares à Paris. En dehors des trente-quatre copies sur papier faites par Baluze d'épitaphes du XIIIe siècle provenant du cimetière juif de la rue de la Harpe, on ne possède que soixante-quatre pierres hébraïques réparties dans les Musées de Cluny, Carnavalet, Saint-Germain et Limay. M. Moïse Schwab les a étudiées d'une manière complète. Celle dont j'ai l'honneur de vous entretenir forme donc la 65e stèle funéraire trouvée dans la capitale.

« Comment se fait-il que ce petit monument funéraire ait été rencontré au coin de la rue d'Ulm et de la place du Panthéon, à un endroit où, à aucune époque, n'exista de cimetière, soit juif, soit chrétien. Là, comme vous le savez, passait la partie du mur d'enceinte de Philippe-Auguste comprise entre la porte Saint-Jacques et la porte Bordelles ; à deux pas s'élevait l'entrée, toujours murée, appelée porte Papale et donnant dans l'enclos de l'abbaye de Sainte-Geneviève. La présence d'une stèle funéraire en ce point de Paris est au moins singulière. Peut-on supposer qu'elle ait recouvert la tombe isolée d'un juif inhumé à part sur le sommet méridional de la ville ? Rien ne rend cette hypothèse vraisemblable. Pourquoi, en effet, ce Maître Samuel, dont parle l'épitaphe, n'a-t-il pas été inhumé dans un des deux cimetières israélites de la rive gauche, soit dans le vieux cimetière de la rue Pierre-Sarrazin, soit dans celui, beaucoup plus récent, de la rue de la Harpe, plus spécialement affecté à la juiverie, relevant, au XIIe et au XIIIe siècle, de la censive de Saint-Benoît ? S'il m'était permis d'émettre une opinion sur la présence rue d'Ulm de cette pierre funéraire, je ferais remarquer que, en 1684, lorsqu'on combla le fossé creusé par ordre d'Étienne Marcel au pied du mur

Digitized by Google

d'enceinte de Philippe-Auguste, on dut, très vraisemblablement, se servir de terres de remblais provenant de travaux de voirie exécutés un peu partout dans la capitale. Or, après l'expulsion des Juifs au XIVe siècle, les nécropoles qu'ils possédaient rue Pierre-Sarrazin et rue de la Harpe restèrent durant de longs siècles vides et abandonnées. L'horreur qu'inspirait aux chrétiens le nom seul de juif était telle que nul acquéreur n'osa utiliser l'emplacement de ces deux cimetières. Quand, avec le temps, cette répulsion fut disparue, on s'empara de ces terrains, sur lesquels s'élevèrent des constructions de rapport. Il n'est donc pas inadmissible de supposer qu'une partie des terres qui servirent à combler cette partie du fossé du mur d'enceinte provint de ces deux nécropoles bouleversées par les travaux dont elles étaient l'objet. Cette pierre funéraire aurait donc été apportée en cet endroit en décharge. Ce qui m'incite à cette supposition, c'est que toute la partie du terrain comprise entre la place du Panthéon, la rue d'Ulm et la rue des Fossés-Saint-Jacques, c'est-à-dire toute la largeur du fossé d'Étienne Marcel, est un véritable gisement archéologique. En 1898, j'ai eu la bonne fortune d'y recueillir de nombreux objets de l'époque romaine qui ont fait l'objet d'une communication à la Commission du Vieux-Paris dans sa séance du 7 juillet 1898.

« J'ajouterai qu'à ces objets se sont ajoutés ceux recueillis dans les mêmes fouilles par M. le docteur L. Capitan, au nombre desquels se trouve un beau petit buste de Vénus en bronze.

« Il est de toute évidence que ces trouvailles n'ont pu se rencontrer ainsi réunies que par suite des remblais apportés pour combler le fossé dont il s'agit. S'il en était autrement, on ne pourrait s'expliquer comment toutes ces pièces auraient survécu aux terrassements effectués lors des grands travaux exécutés par ordre du célèbre prévôt pour remettre la capitale en état de défense. Quoi qu'il en soit, je suis heureux que le hasard de mes recherches archéologiques m'ait permis d'augmenter d'une unité la collection, trop

Digitized by Google

restreinte, des inscriptions hébraïques recueillies dans Paris. »

M. J. Roman, associé correspondant national, fait une communication sur les sceaux des forestiers au moyen âge.

M. A. Mayeux, associé correspondant national, revient sur les fouilles de la cathédrale de Chartres dont il a été question dans les séances précédentes et insiste particulièrement sur le mur de Fulbert.

M. de Lasteyrie présente quelques observations.

M. E. Mareuse, associé correspondant national, présente des photographies de l'église de Maule communiquées par M. Coquelle.

« On lit dans Orderic Vital[1] : *Porro Mainerius abbas ibidem Goisbertum priorem ordinavit, qui mox parvam ecclesiam, quam Godefredus, magnae simplicitatis et innocentiae presbyter, coeperat, consummavit. Non multo post, monachis intus et extra convalescentibus, bonisque parrochianis de provectu eorum congratulantibus, destructa veteri aede Sanctae Mariae, nova pulchri operis coepta est, et secundum opportunitatem per XX annos sub Goisberto et Guidmundo ac Rogerio et Hugone prioribus eleganter peracta est;* et plus loin : « *Tandem Petrus senio confectus II idus januarii obiit et in claustro monachorum secus australem basilicae maceriam sepultus requiescit. ..... Famosus archiater Goisbertus, postquam Manliae basilicam, ut diximus, coepit, cum quibusdam notis amicisque suis de communi utilitate monasterii sui tractare studuit*[2]. »

« Il ressort de ce texte que, aussitôt après la donation de 1076 aux moines de Saint-Évroult, Goisbert termina la petite église de Godefroid, qu'il la démolit bientôt et en commença une plus grande, dont l'édification dura vingt ans. Or, comme Hugues de Gau était prieur en 1118, d'après Orderic Vital, on peut placer la terminaison de l'église

1. *Historia ecclesiastica,* lib. V, 19, t. II, p. 444.
2. P. 445 et 467.

Digitized by Google

vers cette date; elle aurait donc été commencée vers 1098. Mais il y a lieu de croire qu'Arnold le Riche coopéra beaucoup à cette œuvre; il mourut en 1118; l'église était sans doute terminée un peu avant cette date.

« Leprévost, éditeur d'Orderic Vital, avait visité l'église de Maule; il écrit en note[1] que, selon lui, la moitié inférieure de la muraille nord de la nef, y compris les colonnes et les arcades, ont appartenu à l'église de Godefroid (la *parva ecclesia* du texte), ce qui mettrait leur construction entre 1050 et 1076. Cela est en contradiction complète avec le texte, qui dit bien *destructa veteri aede.*

« Pour ce qui concerne la crypte, elle fut probablement bâtie à la fin avec le chœur, soit donc entre 1110 et 1118, à moins qu'on ne puisse prouver que cette crypte ait appartenu elle aussi à la *parva ecclesia* de Godefroid, auquel cas elle remonterait au troisième quart du XI^e^ siècle. Elle est contemporaine de celle de Nesles (1090-1110) et ressemble beaucoup à celle de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, qui est de l'an 1104.

« Quant à l'étroitesse du chœur, cela n'indique pas que le chœur ait appartenu à la *parva ecclesia;* en effet, nous avons consulté les plans de nombreuses églises du XII^e^ siècle; on rencontre fréquemment des sanctuaires étroits, tels Berteaucourt, Morienval, Bazoches, Cluny, Cerisy-la-Forêt, Saint-Genon, Châteaumeillan, Souillac.

M. le capitaine E. Espérandieu, associé correspondant national, fait la lecture suivante :

« Le 17 juillet dernier, on a découvert à Mayence, Flachsmarktstrasse, sur l'emplacement de l'ancien couvent de Sainte-Claire, une assiette, de 0^m^175 de diamètre sur 0^m^021 de hauteur, en poterie dite samienne, portant une marque dont voici la copie, d'après un dessin qui m'a été communiqué obligeamment par M. Kœrber[2] :

1. T. II, p. 444.
2. Cf. *Korrespondenzblatt d. Westd. Zeitschrift,* 1904, p. 167; Cagnat, *Année épigraphique,* 1904, n. 182.

Digitized by Google

L·IVL·SENIS CRº
COD ΛD·ASPRITV

« Cette marque se lit aisément : *L. Jul(i) Senis crocod(es) ad aspritu(dinem)*, et l'on voit qu'il s'agit d'une inscription comparable de tous points à celles des cachets d'oculistes. Ce n'est pas, du reste, la première; on en connaissait déjà deux[1], mais il est remarquable de constater que nous avons affaire à une variante de l'une d'elles, découverte à Londres vers le milieu du dernier siècle, et conservée au British Museum. A la vérité, celle-ci a été copiée d'une manière un peu différente par Hübner[2]. Il lui a paru que la première lettre des deux lignes dont elle se compose, prise pour un L par Roach Smith[3], était, en réalité, l'initiale du prénom Quintus, et qu'il fallait lire :

Q·IVL·SENIS CR
OCOD AD ASP

« Mais, ainsi qu'il est possible de s'en rendre compte, à présent surtout que l'attention est attirée sur ce point, cette première lettre de la marque de Londres est bien plutôt un L d'une forme spéciale que la moitié de droite d'une lettre Q. Conséquemment, les noms sont les mêmes; la seule différence entre l'estampille de Londres et celle de Mayence consiste, pour la première, dans le rejet d'une lettre à la seconde ligne et la suppression des quatre dernières lettres du groupe ASPRITV. Il paraît assez logique d'en conclure que ces estampilles, relatives à une seule personne, ont été produites par deux des tranches d'un même cachet. Une autre question se pose. On sait, depuis la trouvaille que l'on a faite à Reims dans un tombeau, en 1854, que les collyres pour les yeux étaient des bâtonnets dont la forme rappelait celle de nos bâtons de cire. Il se peut, d'un autre

1. *C. I. L.*, XIII, 10021, 230 et 231.
2. *C. I. L.*, VII, 1314.
3. *Catal. of the Mus. of London antiquities*, 1854, p. 47, n. 206.

Digitized by Google

côté, et tel sans doute a été le cas pour l'Orient, où l'on n'a signalé jusqu'à présent aucun cachet d'oculiste, que des remèdes du même genre aient été livrés à l'état pâteux, dans des vases minuscules dont on posséderait quelques spécimens. Mais il semble qu'une large assiette convenait peu pour servir de récipient à un collyre, et l'on ne voit pas, par suite, à quel usage étaient destinées les deux poteries dont je viens de parler. Peut-être pourrait-on supposer, bien que l'indispensable utilité d'un tel objet ne s'aperçoive pas, que l'assiette, faite sur commande, pour ainsi dire sous les yeux de l'oculiste qui l'estampillait de son cachet, était vendue en même temps que le remède et servait à le dissoudre. Peut-être aussi, malgré sa forme, cette assiette était-elle remplie d'un collyre pâteux que des pharmacopoles détaillaient. Je renonce à choisir entre ces deux hypothèses, dont aucune d'ailleurs ne me satisfait.

« M. Kœrber a bien voulu me signaler également un nouveau cachet d'oculiste, le 220e à ce jour, découvert à Mayence, le 3 avril 1903, sur les glacis de la place, entre les portes de Gau et de Binger. La pierre qui le constitue est rectangulaire, de couleur verte, et mesure 0m032 de long, 0m022 de large et 0m005 d'épaisseur. Les inscriptions de ses tranches sont les suivantes :

a	Q·OLI·MAR	*c*	Q OLI MAR
b	Q O M	*d*	Q O M

« Cette pierre, comme on le voit, ne donne pour tous renseignements que les noms de l'oculiste : *Q. Olius Mar*(...). On a d'autres exemples de cachets d'oculistes où les indications du remède et de la maladie font défaut[1]. »

1. *C. I. L.*, XIII, 10021, 125, 164, etc.

Digitized by Google

Séance du 22 Février.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Germer-Durand (Le R. P.). *Rapport sur l'exploration archéologique en* 1903 *de la voie romaine entre Ammân et Bostra.* 1904, in-8°. (Extrait du *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques.*)

— *La ligue de la paix au XI^e siècle.* 1904, in-8°. (Extrait de la *Revue augustinienne.*)

Menendez y Pelayo. *Nécrologia de la Duquesa de Alba.* 1904, in-8°. (Extrait de la *Rev. de Archivos y Museos.*)

Vachez. *Éloge funèbre de M. Henry Morin-Pons.* 1905, in-8°.

M. E. Michon, membre résidant, offre à la Société, au nom de l'auteur, deux nouvelles études du R. P. Germer-Durand, associé correspondant national :

« La première qui a été insérée dans le n° du 15 mai 1904 de la *Revue augustinienne*[1] est intitulée *La ligue de la paix au XI^e siècle.* Le P. Germer-Durand indique avec raison que le rôle de l'Église est de vouloir la paix et qu'elle s'est efforcée, dans la société du moyen âge, d'adoucir les mœurs et d'endiguer dans la mesure du possible le débordement de la guerre. Il se forma alors une ligue de la paix, due à l'initiative du clergé, dont le P. Germer-Durand a retrouvé, dans les archives du fondateur de son ordre, le R. P. d'Alzon, les statuts consignés en une charte sur parchemin qu'il attribue au XI^e siècle et dont il donne la transcription.

« J'appelle plus particulièrement votre attention sur l'*Exploration archéologique de la voie romaine entre Ammân et Bostra,* qui a donné lieu à un très intéressant rapport dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques* de 1904[2].

1. P. 491-498.
2. P. 3-43 et pl. I-IV.

Digitized by Google

« La Société se souvient peut-être que, à deux reprises, dans ses *Mémoires,* j'ai eu l'honneur de commenter une série de milliaires d'Arabie découverts par le P. Germer-Durand et de montrer quels renseignements précieux ils fournissaient pour la fixation des limites de la province et l'histoire de ses gouverneurs[1]. Il en résultait notamment que, dès l'année 110, Trajan avait fait ouvrir à travers toute l'Arabie une voie partant des frontières de Syrie pour aboutir à la mer Rouge, *redacta in formam provinciae Arabia viam novam a finibus Syriae usque ad mare Rubrum aperuit et stravit.*

« La partie méridionale de cette route impériale, entre Petra et Madaba, avait été reconnue, à très peu d'intervalle, il y a quelques années déjà, par la caravane de l'École biblique sous la direction d'un autre de nos associés correspondants, le R. P. Lagrange, et du R. P. Vincent, par le P. Germer-Durand lui-même et par MM. Brünnow et von Domaszewski, les auteurs de la toute récente et définitive monographie de la province romaine d'Arabie[2]. L'un des étudiants de l'École biblique, le Dr Musil, dont les *Jahreshefte* de Vienne ont depuis publié les carnets épigraphiques[3], avait alors copié quelques milliaires que j'avais confrontés avec l'itinéraire dressé par MM. Mauss et Sauvaire au cours de l'expédition du duc de Luynes[4]. Puis était venu, dans la même *Revue biblique,* sous le titre de *La voie romaine de Petra à Madaba,* un relevé plus complet du P. Germer-Durand[5].

1. *Milliaires d'Arabie et de Palestine,* t. LIV, p. 205-243, et *Nouveaux milliaires d'Arabie et de Palestine,* t. LV, p. 218-253.

2. *Die provincia Arabia,* t. I, Die Römerstrasse von Mâdebâ über Petra und Odruh bis el 'Aquaba, in-4°, Strasbourg, 1904.

3. *Jahreshefte des österreichischen archäologischen Institutes,* 1900, Beiblatt, p. 19-35. L'éditeur, M. Kalinka, ignorait que plusieurs des textes eussent été déjà publiés. Cf. *Revue biblique internationale,* 1900, p. 470-471.

4. *Inscriptions latines d'Arabie, Revue biblique internationale,* 1897, p. 288-298.

5. *Ibid.,* 1897, p. 574-592.

Digitized by Google

« Restait donc à poursuivre vers le nord. De Madaba à Philadelphie, en pays plat et cultivé, le tracé de la voie ne se retrouve pas sûrement et nul milliaire n'a subsisté. Plus loin, entre Philadelphie et Gadda, M. Brünnow, en 1898, avait fait connaître quelques inscriptions, mais la région de Gadda à Bostra, occupée par des tribus turbulentes, lui était demeurée fermée. Le P. Germer-Durand, au contraire, grâce à des circonstances favorables, a pu, en 1903, faire la route entière, et ses recherches n'ont pas amené la découverte de moins de 150 milliaires, dont 50 portant des textes épigraphiques.

« Il a joint encore à ce butin déjà si riche d'autres milliaires des voies de Bostra à Adraa, de Adraa à Gerasa et de Gerasa à Philadelphie et un certain nombre d'inscriptions diverses, soit en tout 80 inscriptions. Au rapport, enfin, étaient annexés une carte très soignée, des estampages de textes nabatéens et une collection de photographies, dont les plus intéressantes ont été reproduites en planches dans le *Bulletin*.

« Il me suffira, en terminant cet exposé déjà trop long, d'indiquer que l'exploration du P. Germer-Durand a notablement accru ou précisé nos connaissances sur les gouverneurs d'Arabie et que, de plus, elle a définitivement fixé la titulature impériale de Vaballath, ce fils de Zénobie, dont l'histoire est encore assez mal connue et à la discussion des titres de qui M. Homo avait dû consacrer plusieurs pages de son remarquable *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien :* une heureuse trouvaille faite au 11e mille avant Bostra nous le désigne sous le nom de *Imperator Caesar L. Julius Aurelius Septimius Vaballathus Athenodorus, Persicus maximus, Arabicus maximus, Adiabenicus maximus, pius felix invictus Augustus.* »

M. E. Lefèvre-Pontalis, membre résidant, fait hommage, de la part de M. R. Merlet, associé correspondant national, du compte-rendu des fouilles faites en 1904 sous le chœur de la cathédrale de Chartres. Elles ont amené la découverte de l'escalier de descente de la crypte carolingienne et celle

Digitized by Google

d'un chapiteau de pilastre gallo-romain. En outre, elles ont prouvé de la façon la plus évidente l'existence au-dessus de la crypte, dès le IXe siècle, d'un chœur dont M. Merlet a retrouvé un pilier cruciforme. Par conséquent, la théorie de M. Mayeux, qui prétend que les bas côtés de la crypte du XIe siècle sont les collatéraux de la cathédrale de Fulbert, dont la nef se trouverait enfouie sous le terre-plein, ne peut plus être soutenue. D'ailleurs, M. Lassus avait déjà fait un sondage dans le mur latéral de la galerie nord de la crypte et il avait conclu à l'inexistence d'une nef centrale souterraine.

Sur la proposition de M. le comte P. Durrieu, membre résidant, la Société adopte la proposition suivante :

« Au moment où M. L. Delisle quitte la Bibliothèque nationale, la Société des Antiquaires de France, se rappelant les services hors ligne que son illustre et vénéré doyen n'a cessé de rendre depuis plus d'un demi-siècle aux travailleurs du monde entier, envoie à M. Delisle l'expression de tout son très profond et respectueux attachement. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait une communication sur un monument trouvé en Crète et conservé au Louvre.

« Personne n'a oublié les découvertes faites à Cnossos en Crète par M. Evans et ses collaborateurs, dans un endroit où M. B. Haussoullier avait le premier signalé, vingt ans auparavant, des monuments de l'âge mycénien. Les fouilles dirigées par M. Arthur Evans ont duré de 1900 à 1902 : ses trouvailles, d'une importance exceptionnelle pour l'histoire de l'art antique et pour l'histoire du langage, ont éveillé l'attention de tous les archéologues [1].

« Lorsqu'on a fait passer sous nos yeux les premières photographies, les dessins ou les aquarelles de ce riche

1. Salomon Reinach, *La Crète avant l'histoire et les fouilles de M. A. Evans à Cnosse* (extr. de *L'Anthropologie,* n. 1, janvier-février 1902).

Digitized by Google

butin archéologique, les peintures à fresque détachées des murs du palais de Cnossos ont tout de suite conquis la faveur du public : l'une de ces peintures nous a surtout frappés par sa physionomie absolument moderne; elle est restée gravée dans nos mémoires. C'est la représentation d'une femme, à l'allure assez indépendante, à la chevelure ébouriffée avec une grande mèche frisée descendant sur le front; cette femme, parée d'un costume qui rappelle nos modes actuelles les plus excentriques, a été reproduite à diverses reprises[1]. On ne soupçonnait pas la présence d'une image aussi suggestive dans les appartements du sage Minos !

« Les monuments trouvés à Cnossos forment un tout inséparable; on ne peut pas conserver l'espoir d'en acquérir et les grands musées d'Europe devront se contenter d'offrir à leurs visiteurs des images ou des reproductions de ces belles découvertes.

« Le Louvre a eu la bonne fortune d'acheter en 1904 un fragment de fresque, trouvé en Crète, digne d'être signalé et d'être rapproché des peintures de Cnossos. C'est un débris, en deux morceaux recollés, large à peine de 0m06 sur 0m04, présentant les restes d'une tête de jeune femme peinte de profil sur un fond bleu très doux[2]; cette curieuse tête rappelle d'une façon frappante la demoiselle, à la désinvolture audacieuse, qui égayait d'une manière si inattendue les murs du palais de Minos.

« La figure, légèrement maquillée, est exécutée en ton de chair : la couleur semble avoir été appliquée à l'encaustique; elle est brillante et craquelée par places comme de l'émail. La chevelure, les yeux, les sourcils et le profil sont indiqués par un trait noir, large et bien assuré. Au-dessous de la bouche le bas du visage manque malheureusement,

1. Notamment par E. Pottier, *Une excursion à Cnossos dans l'île de Crète* (dans la *Revue de l'art ancien et moderne,* XII, p. 85), et par Sal. Reinach, *Apollo,* fig. 38.

2. Inv. MND. 698. — *Département des antiquités grecques et romaines; Acquisitions de l'année* 1904 (VIII), n. 33 (dans le *Bulletin des Antiq. de France*, 1904, p. 351).

Digitized by Google

mais ce qui subsiste de la tête nous montre un œil en coulisse, plein de promesses et surmonté d'un sourcil à peine ondulé, un nez retroussé, une mèche provocante en tire-bouchon qui descend du front jusqu'au milieu du nez comme la mèche qui avait causé tant d'étonnement sur la fresque de Cnossos. On dirait que le petit fragment du Louvre représente la sœur de l'autre. L'œil offre cependant un aspect différent : le globe, au lieu d'être largement ouvert et exprimé par un gros point, est formé par un petit cercle

Fragment de fresque trouvé en Crète.
Musée du Louvre.

avec un trait central. Le peintre a pris soin de traiter la chevelure avec une liberté plus complète : l'air circule entre les boucles; les cheveux, au lieu d'être appliqués sur les tempes en masse ondulée, se tortillent avec une indépendance que rien n'arrête. L'oreille reste haute et bien dégagée, bordée d'une grosse boucle qui descend sur la joue; enfin, au-dessus de l'œil, un accroche-cœur de grande taille ajoute sa séduction à celle du regard de la jeune femme.

« Ce morceau est donc un monument rare, instructif et précieux qui occupera désormais la première place en tête

Digitized by Google

de notre série de fresques antiques. Malgré sa petitesse, il est assez complet pour donner une idée des tons et du dessin; il offre aussi un sujet qui pique vivement la curiosité, le type de la femme à l'accroche-cœur dont les seuls exemplaires connus jusqu'à présent étaient au Musée de Candie.

« Provient-il des fouilles de Cnossos? Acquis le 12 avril 1904 sur la route qui conduit du golfe de Messara aux ruines de Phaestos, c'est au village de Kamarali qu'il fut proposé par un paysan au voyageur qui l'a cédé au Louvre. Provient-il de Phaestos? Aucune fresque n'a été signalée sur ce point.

« Quoi qu'il en soit, l'authenticité de ce fragment ne peut faire aucun doute et il n'a été l'objet d'aucune retouche.

« Il me paraît intéressant de présenter en même temps à la Société deux fragments de tables à libations en pierre noire, assez friable, semée de taches grises et vertes. Ces fragments qui viennent d'être donnés au Musée du Louvre auraient été trouvés en Crète et proviendraient de l'antre de Psychro [1].

« Le premier appartient à l'angle d'une tablette rectangulaire munie au moins de deux cuvettes à bord saillant. D'une exécution soignée, cette petite table était entourée d'une ligne en creux sur la partie supérieure et ornée d'une double ligne également en creux sur la tranche. Épaisse de 0m04 environ, elle reposait sur quatre pieds carrés, très bas, dont un seul subsiste. Sur la partie plane entre la ligne d'encadrement et les cuvettes, on remarque quelques traits tracés légèrement à la pointe et qui semblent constituer des caractères [2].

« Le second fragment appartient aussi à l'angle d'une tablette rectangulaire qui paraît n'avoir été munie que d'une seule cuvette avec bord en saillie; il ne porte aucun ornement, ni aucune trace d'encadrement. La tablette,

1. Inv. MND. 716-717.

2. Cf. une table à libations à deux cuvettes, découverte sur le mont Dicté, dans Sal. Reinach, *La Crète avant l'histoire*, p. 23, fig. 12.

Digitized by Google

épaisse de 0m045, n'était pas isolée par des pieds; elle reposait à plat sur le fond.

« Je suis heureux de trouver une occasion de rappeler qu'en 1902 la famille Arnaud-Jeanti avait offert au Musée du Louvre une petite collection d'objets recueillis en 1893 dans l'île de Crète par M. Gaston Arnaud-Jeanti et provenant d'Axos, de Cnossos, de Gortyne, de Kadanos, de Phaestos, de Polyrrhénie, de l'antre de Psychro et de la vallée du Vlithias[1]. Ces objets sont venus s'ajouter aux monuments rapportés d'Aptera, de La Canée et d'autres lieux par M. Clermont-Ganneau, à la suite de sa mission dans l'île de Crète en 1898[2]. La même année, l'amiral Pottier, à la demande de notre confrère M. M. Collignon, avait fait parvenir au Louvre une grande inscription grecque trouvée à Paros, dans la baie de Spinalonga, contenant une liste de proxènes de la ville d'Olus avec la mention des services rendus pendant une épidémie de peste par un médecin de Casos[3]. »

M. Héron de Villefosse présente ensuite à la Société une lame de poignard, en bronze, qui lui a été communiquée par M. Xavier Le Bars, de la Société archéologique de Béziers.

« Trouvée dans un champ appelé *lou Sarrazis,* sur la commune de Cessenon, canton de Saint-Chinian, arrondissement de Saint-Pons, à vingt kilomètres environ de Béziers, cette lame est remarquable par sa belle conservation, par son admirable patine et par sa décoration gravée. Le manche était sans doute en matière différente; il a disparu; il ne reste que les rivets ayant servi à le fixer. Sur chacun de ses côtés, la lame est couverte de dents de loup, disposées en lignes et se répétant d'une manière uniforme. Ces ornements sont formés par des séries de petits traits parallèles, très nettement et très habilement incisés. On connait

1. Voir la liste des *Acquisitions de l'année* 1902, VI.
2. Voir la liste des *Acquisitions de l'année* 1898, II.
3. Demargne, *Bulletin de corr. hell.,* 1900, p. 233-235.

Digitized by Google

plusieurs pièces portant une décoration analogue, mais aucune n'est exécutée avec autant de soin, ni avec une pareille profusion d'ornements.

« M. le baron de Baye me signale une épée trouvée à la Guillotière (Rhône) et conservée maintenant au Musée britannique, dont l'ornementation ressemble beaucoup à celle du poignard de Cessenon. »

M. P. Monceaux, membre résidant, étudie des antiquités chrétiennes, récemment découvertes dans la province de Constantine :

« Ces documents nous ont été obligeamment communiqués par M. R. Cagnat, à qui nous adressons nos vifs remerciements.

« C'est d'abord une épitaphe chrétienne trouvée à Guelma (Calama). La pierre est brisée à droite. L'inscription est gravée régulièrement, avec des traits entre les lignes; les caractères sont de basse époque, surtout l'A et l'H. L'épitaphe est précédée d'une croix. En voici le texte, et la transcription, hypothétique en partie :

+ HIC REQ
CIANA II
ΔEPOSITA
CE $\overline{SV}$ Δ ∖
IN Δ · $\overline{IIII}$

+ *Hic req*[*uiescit Mar*]
ciana i[*nnocens?*]
deposita [*in pa*]
ce su(*b*) *d*(*ie*)...
ind(*ictione*) *quarta.*

« D'après la croix initiale et les formules, cette épitaphe doit dater de la fin de l'époque vandale ou de la période byzantine. Toutes les formules qui figurent ici s'étaient déjà rencontrées dans l'épigraphie de Calama.

« L'autre document n'est chrétien que par un détail, mais

Digitized by Google

fort curieux. Il a été trouvé à Khamissa (Thubursicum Numidarum) par M. Joly, dans les fouilles du Service des monuments historiques. Dans un grand nymphée étaient aménagées deux niches, qui contenaient une statue de Diane et la statue d'un dieu, probablement Apollon. Cette dernière statue, d'assez bonne facture, et dont l'attitude rappelle l'Apollon du Belvédère, est assez mutilée; il y manque la tête, le bras droit et les jambes. Au milieu de la poitrine, immédiatement au-dessous du cou, est gravée une croix monogrammatique. Comme la statue est sûrement païenne, on ne peut douter que ce symbole chrétien ait été ajouté après coup. Quelque fidèle aura voulu sanctifier l'idole, convertir le dieu au christianisme, peut-être faire de lui un saint, en le décorant de ce signe chrétien. La croix monogrammatique apparaît en Afrique au v^e^ siècle; le plus ancien document daté où elle figure est une inscription de 425 (Altava). C'est probablement au v^e^ ou au vi^e^ siècle que la statue de Khamissa a été christianisée.

« Nous pouvons signaler en Orient un fait du même genre. On voit au Musée de l'Ermitage une statuette de bronze, trouvée en Crimée[1]. Elle représente Dionysos enfant ou Éros. Le jeune dieu a sur la poitrine deux monogrammes byzantins cruciformes et deux autres sur le dos. En outre, sur une sorte de ceinture, il porte l'inscription suivante : + Φωνὴ Κυρ(ίου) Θ(εοῦ) ἐπὶ τῶν ὑδάτων. C'est une allusion à un verset de la Genèse[2].

« A en juger d'après la comparaison des monogrammes, la statue de Khamissa a été christianisée plus anciennement que la statuette de Crimée. »

1. *C.-R. de la Commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg*, 1867, p. 41-44; *Atlas*, 1867, pl. I, 4.
2. *Genes.*, I, 2.

Digitized by Google

Séance du 1er Mars.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Castellane (comte de). *Le gros tournoi de Charles d'Anjou et le gros tournoi du roi de France au chatel fleurdelisé.* Paris, 1904, in-8°. (Extrait de la *Revue numismatique*).

Corpus inscriptionum latinarum. Tomus XIII, pars 2. Berlin, 1905, in-fol.

Fage (René). *Les confréries de pénitents de Tulle.* Tulle, 1905, in-8°.

Le président donne lecture d'une circulaire de M. A. Joubin, associé correspondant national, contenant la liste des moulages acquis par l'Université de Montpellier.

Il communique la lettre suivante de M. L. Delisle, membre honoraire, répondant au témoignage de sympathie qui lui a été donné par la Société :

« Paris, 1er mars 1905.

« Mon cher président,

« J'ai été fort sensible à l'éclatant témoignage de sympathie qu'a bien voulu me donner la Société des Antiquaires de France. Je regrette beaucoup de ne pouvoir aller lui exprimer mes remerciements, et aussi, je le dis sincèrement, mes excuses pour le peu de part que j'ai pris à ses travaux depuis qu'elle a daigné me conférer l'honorariat.

« Quand je serai sorti des embarras du déménagement, j'espère pouvoir lui communiquer, comme dernier souvenir, une note que je lui destinais sur d'anciennes affiches, imprimées au xve et au xvie siècle, que de bonnes chances m'ont mis à même de faire entrer à la Bibliothèque nationale.

« Je me permets de lui annoncer aujourd'hui l'acquisition d'un petit lot d'incunables français. Je l'ai obtenu d'un

Digitized by Google

libraire italien, M. T. de Marinis, de Florence, qui a fait ses preuves comme bibliographe très expert.

« Le lot consiste en six pièces gothiques, savoir :

« 1° Le *Triparti* français de Jean de Gerson. In-4° de cinq cahiers, sans lieu ni date. Imprimé avec les caractères dont Antoine Neyret se servit à Chambéry à partir de l'année 1484. Le livre de 1484 a des signatures; le *Triparti* n'en a pas, ce qui permet de supposer qu'il est antérieur à 1484.

« 2° *Le Trespassement et l'Assumption Nostre-Dame.* Deux cahiers in-4°. Impression parisienne, non encore citée, portant sur le titre la marque au monogramme J. D., que M. Claudin croit avoir été la première marque du célèbre Jean Du Pré, l'imprimeur qui, le premier à Paris, a fait servir la gravure à l'illustration des livres et qui a exercé son industrie à Paris de 1480 à 1500.

« 3° *Le Régime de ménage selon la doctrine saint Bernard.* In-4° de 4 feuillets. A la fin : *Impressé à Besançon.*

« 4° *Le Doctrinal des femmes mariées.* In-4° de 4 feuillets. A la fin : *Impressé à Besançon.*

« Ces deux livrets, non encore signalés, ont été imprimés avec les types employés dans l'*Arbolaire*, magnifique volume dont la Bibliothèque nationale possède un exemplaire venu de la bibliothèque des Condé. L'exécution de l'*Arbolaire* a été attribuée très hypothétiquement à un atelier lyonnais. Il appartiendra à M. Claudin de décider s'il n'a pas une origine bisontine.

« 5° et 6° Deux éditions, non encore décrites, d'un livret qui paraît avoir eu de la vogue à la fin du XV^e^ et au commencement du XVI^e^ siècle, et qui passait pour avoir été composé « à la requeste de madame la contesse de Bou- « logne ». Il est intitulé : *Les vertus des eaues et des herbes.*

« Dans une des éditions, qui est dépourvue de date, la rédaction du traité est attribuée à « maistre Jehan Himbres » et à plusieurs autres maîtres en médecine.

« L'autre édition se termine par cette souscription : « Im- « primé à Lyon par Martin Havard, le quatrieme jour de « septembre mil CCCCC et VII ».

Digitized by Google

« Ces deux éditions, et une troisième, dépourvue de date, que la Bibliothèque nationale a acquise à la vente Yéméniz, ont le même titre xylographique. Toutes les trois sont sorties des mêmes presses, celles de Martin Havard. Aucune n'est mentionnée dans la très intéressante notice que M. Baudrier a consacrée à Martin Havard.

« Aujourd'hui même, j'ai inscrit ces six opuscules sur l'inventaire des livres imprimés de la Réserve. Ils ne seront pas inutiles à l'auteur de l'Histoire de l'imprimerie en France, M. Claudin, dont mon collègue au Département des imprimés et moi nous avons mis si souvent l'expérience à contribution pour nous aider à choisir les incunables les plus utiles à faire entrer dans les collections de la Bibliothèque nationale.

« J'ai pensé que mes confrères de la Société des Antiquaires s'intéresseraient à une acquisition qui est peut-être le dernier acte de mon administration. Je les remercie encore une fois de leur extrême bienveillance, et je vous prie, cher président et excellent ami, d'être assez bon pour faire agréer à la Compagnie et pour agréer vous-même l'assurance de mes sentiments d'affectueux dévouement.

« Léopold Delisle. »

MM. F. Mazerolle et J.-J. Marquet de Vasselot sont élus membres résidants.

Sur les rapports de MM. Blanchet et Stein, MM. J. de Morgan, présenté par MM. Héron de Villefosse et Schlumberger, et H. Nocq, présenté par MM. Martha et Michon, sont élus associés correspondants nationaux.

Sur le rapport de M. Enlart, M. A. L. Frothingham, présenté par MM. de Lasteyrie et Durrieu, est élu associé correspondant étranger.

Digitized by Google

Séance du 8 Mars.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Bonnet (Émile). *Des vestiges de l'architecture carolingienne dans le département de l'Hérault.* 1904, in-8°. (Extrait du *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques.*)

— *Des variations de valeur de la monnaie melgorienne.* 1904, in-8°. (Extrait du *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques*).

Lespinasse (René de). *Renaud de Nevers, seigneur de Decize.* Nevers, 1905, in-8°. (Extrait du *Bull. de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts.*)

M. le capitaine E. Espérandieu, associé correspondant national, présente le moulage d'un plat qui porte au fond l'empreinte d'un cachet d'oculiste, dont il a entretenu la Société dans une séance précédente.

M. le comte O. Costa de Beauregard, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Je dois à l'amabilité de Mme la comtesse G. de Germiny la permission de vous présenter l'œnochoé antique en bronze que voici, conservée dans sa famille depuis la découverte qui en a été faite en 1840 par l'ingénieur en chef des ponts et chaussées Onfroy de Bréville. Elle a été trouvée dans une fouille d'écluse du canal de l'Aisne, à cinq mètres de profondeur : il nous est impossible de préciser davantage le lieu de la découverte [1].

1. Les indications précédentes sont empruntées à une étiquette autographe de M. de Bréville, qui ne fait pas connaître le nom de la commune. Notre collègue M. O. Vauvillé a bien voulu me faire savoir que notre vase provient, selon toute vraisemblance, de Condé ou de Presles (Aisne) : c'est en effet dans ces deux communes seulement que la création, en 1840, du canal latéral à l'Aisne a donné lieu à des fouilles pour l'établissement d'écluses.

Digitized by Google

« Cette belle aiguière est revêtue d'une patine lisse d'un vert noirâtre, le galbe en est élégant, la décoration d'une belle simplicité, la conservation presque parfaite. L'anse[1], dont la courbure porte en léger relief une tige de roseau[2] à feuilles alternantes symétriques, est amortie à sa jonction avec la panse du vase par une tête de Méduse d'un beau style[3]. Il est difficile de s'assurer si les yeux sont incrustés d'argent; la pupille en est indiquée par un point, les cils par quelques traits légers sur le bord de la paupière inférieure. La partie supérieure de l'anse se relève gracieusement en une crosse ajourée qui sert d'appui au pouce tandis que deux chénisques embrassent le col rond et sans bec, orné de moulures circulaires. Le fond du vase est rapporté et sa partie extérieure concave est allégée par d'élégantes et profondes moulures circulaires.

« Le poids actuel de l'œnochoé est de 1400 grammes. Un examen minutieux ne m'a permis d'y découvrir aucune inscription. Malgré le caractère, au moins relatif, d'objet de luxe de notre aiguière, celle-ci porte les traces d'un usage prolongé : l'affaiblissement des reliefs qui décoraient l'anse est fort sensible dans les parties correspondant à la préhension de celle-ci par la main droite; le masque de Méduse notamment a, comme je l'ai dit, beaucoup souffert.

« Un certain nombre de vases analogues au nôtre ont été découverts en Gaule, mais on rencontre plus souvent à l'état isolé les anses seules de semblables aiguières. On trouvera dans les *Bronzes figurés de la Gaule romaine*[4] la description et la figure de quelques-uns de ces vases, conservés au Musée de Saint-Germain.

« Parmi ces derniers, ceux découverts à Lillebonne et à

1. Cette anse a été rapprochée du vase par trois rivets modernes.

2. Plante aquatique semblable dans la scène nilotique du vase de Condrieu, dont il sera question plus loin.

3. Ce mascaron est d'une exécution plus soignée qu'il ne semble à première vue, les reliefs de la figure ayant souffert de l'usure.

4. S. Reinach, *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain*, t. II.

Digitized by Google

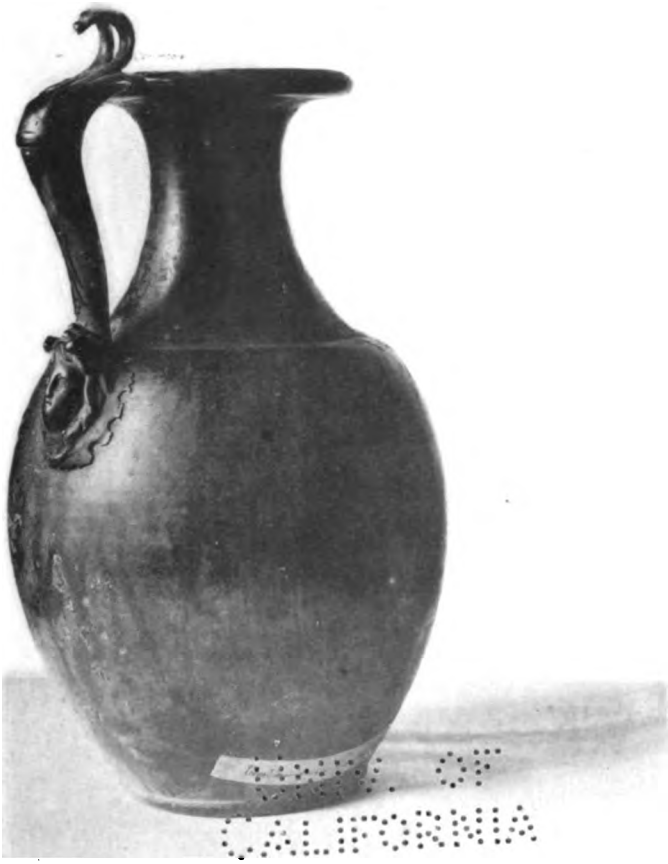

ŒNOCHOË TROUVÉE DANS LE CANAL DE L'AISNE.

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Néris se rapprochent beaucoup par la forme de celui qui nous occupe[1].

« Nous pouvons comparer encore avec la nôtre les œnochoés décrites sous les nos 1376, 1377, 1378 et 1382 du *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*. Si deux des vases mentionnés par MM. Babelon et Blanchet sont sans origine connue, nous trouvons quant aux deux autres les indications suivantes :

« N° 1378. Œnochoé trouvée dans la fontaine de Nimes et donnée par Caylus au roi.

« N° 1382. Œnochoé trouvée à deux lieues de Langres, vers 1712, avec les nos 1473 et 2140 du même catalogue[2].

« La décoration très homogène et très caractéristique de beaucoup de vases métalliques, œnochoés, patères, etc., trouvés dans des milieux gallo-romains, tend à leur faire attribuer une origine orientale et à les faire regarder comme des œuvres d'officines alexandrines ou syriennes[3].

« Mais il est extrêmement probable que les modèles importés ont été copiés avec plus ou moins d'habileté et de

1. *Op. cit.*, p. 333, n° 429, original au Musée de Rouen, et p. 320, n° 406, original au Musée de Saint-Germain. Voir encore Schreiber, *Alexandrinische Toreutik*, fig. 93.

2. Le n° 1473 est un lampadaire à trois pieds de style gréco-romain, mais le n° 2140 est une sorte de hache à tranchant spatuliforme remontant au plus ancien âge du bronze, soit aux environs du XVIIe siècle av. J.-C. Voir Montelius, *La chronologie préhistorique en France et dans d'autres pays celtiques*, dans *L'Anthropologie*, XII, 1901, p. 612, fig. 9 et p. 623. Il y a là, si l'on s'en rapporte à Dom Martin, source première de ce renseignement, une curieuse association dans un même dépôt, d'objets antiques d'âges et d'origines bien différents. Voir Dom Martin, *La religion des Gaulois*, t. I, p. 107, et pl. II, fig. 4.

3. Voir Th. Schreiber, *Alexandrinische Toreutik;* S. Reinach, *Bronzes figurés du Musée de Saint-Germain*, p. 20-22, 308-310 et 321. Le col du vase n° 394, provenant de Condrieu (Isère), qui a fait partie, avant d'entrer au Louvre, des collections Charvet et Hoffmann, porte une chasse au crocodile dont l'origine égyptienne est évidente. Voir Héron de Villefosse, *Bull. de la Soc. nat. des Ant. de France*, 1900, p. 317 : découverte à Tortose (Syrie) de moules ayant servi à la fabrication de patères.

Digitized by Google

fidélité par les bronziers de la Gaule, imitant en cela les céramistes gallo-romains dont les emprunts aux œuvres de la toreutique hellénistique sont indubitables et ont été mis récemment en évidence dans le bel ouvrage de M. J. Déchelette *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*[1]. »

M. J. Maurice, membre résidant, communique à la Société le moulage d'un médaillon de bronze du Cabinet de France, frappé au nom de Constantin le Grand[2].

« Cette pièce, qui a 0m037 de diamètre, présente à son droit la légende CONSTANTINVS MAX · AVG · et le buste de Constantin diadémé à droite, portant le paludamentum. Au revers, on lit la légende GLORIA SAECVLI VIRTVS CAESS et l'on voit Constantin le Grand assis à gauche sur un siège contre lequel est appuyée une cuirasse. Il a le bas du corps drapé, tient un sceptre et remet à un César debout en face de lui, en habit militaire et portant un trophée, le globe de l'empire surmonté d'un phénix. A ses pieds, une panthère courbée et la tête baissée dans l'attitude de l'accablement s'incline devant lui.

« Ce médaillon a été frappé à Rome, ainsi que l'indique son exergue $\frac{|}{PR}$ *P(rima officina) R(omae)*, et émis postérieurement à l'année 324; car ce fut après la conquête de l'Orient sur Licinius en 324 que Constantin adopta le diadème qui orne sa tête au droit de ce médaillon. M. Seeck a montré que les pièces de ce genre étaient en général émises lors des anniversaires impériaux[3], parmi lesquels celui de ses *vicennalia*, que Constantin vint lui-même célébrer à Rome en 326, donna lieu à des fêtes particulièrement importantes

1. Paris, Picard, 1904. Voir t. I, p. 223 et suiv., et t. II, p. 316-321.

2. Un dessin de ce médaillon se trouve dans Cohen, *Les monnaies impériales*, 2e éd., t. VII, p. 259. J'en publie une photographie dans la *Revue numismatique*, juillet 1905 (*Iconographie de Constantin*).

3. O. Seeck, *Zu den Festmünzen Constantins und seinen Familie* (*Zeitschrift für Numismatik*, t. XX, p. 24).

Digitized by Google

et à la frappe d'un grand nombre de médaillons[1]. Notre pièce dut être émise à cette occasion; le type de son revers porte à le penser.

« Il représente d'abord la transmission du pouvoir de Constantin à ses fils. On voit en effet le globe de l'empire qui est remis par l'empereur à l'un des Césars en costume de *princeps juventutis*. La légende VIRTVS CAESS indique que cette transmission du pouvoir s'applique à tous les Césars. Le phénix qui est posé sur le globe symbolise de son côté, non plus l'éternité de l'empire comme sur certaines monnaies égyptiennes, sous les Antonins[2], mais la renaissance de Constantin en ses fils. Un passage d'Eusèbe dans le *De vita Constantini*[3] dit en substance que, contrairement au Phénix, qui est μονογενής et renaît unique de ses cendres, après s'être immolé sur un bûcher d'aromates, le Sauveur remplit le monde de ses fruits multiples comme le froment qui se propage en de nombreux épis. Constantin, l'empereur trois fois heureux, renaît de même en ses fils; il a son image honorée avec les leurs dans tous les pays, et se succède en quelque sorte à lui-même après sa mort dans son propre nom. Ainsi, il existe un caractère commun au phénix, au Sauveur et à Constantin, c'est la renaissance de soi-même. C'est cette renaissance de Constantin, non pas en un être unique comme le phénix, mais en

1. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Nicomédie* (*Numismatic chronicle*, 1903, p. 271-276).

2. Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, article Phénix, p. 640.

3. Eusèbe, *De vita Constantini*, lib. IV, cap. 82 : Ὃν κατὰ τὸν Αἰγύπτου ὄρνιν, ὃν δή φασι μονογενῆ ὄντα τὴν φύσιν, θνήσκειν μὲν ἐπ' ἀρωμάτων, αὐτὸν αὑτῷ τὴν τελευτὴν θυηπολοῦνα, ἀναβιώσκειν δ' ἐξ αὐτῆς σποδιᾶς, καὶ ἀναπτάντα τοιοῦτον οἷος καὶ πρότερον ἦν φῦναι · κατὰ δὲ τὸν αὐτοῦ Σωτῆρα, ὃς τῷ τοῦ πυρὸς σπόρῳ παραπλησίως ἀνθ' ἑνὸς πολυπλασιαζόμενος, σὺν εὐλογίᾳ Θεοῦ παρεῖχε τὸν στάχυν, καὶ τὴν σύμπασαν οἰκουμένην τῶν αὐτοῦ κατενεπίμπλα καρπῶν · τούτῳ σὺν ἐμφερῶς ὁ τρισμακάριος, πολυπλάσιος, διὰ τῆς τῶν παίδων διαδοχῆς ἀνθ' ἑνὸς ἐγίγνετο, ὡς καὶ εἰκόνων ἀναστάσεσι παρὰ πᾶσιν ἔθνεσιν ἅμα τοῖς αὐτοῦ τιμᾶσθαι παισὶν, οἰκείόν τε τοὔνομα Κωνσταντίνου, καὶ μετὰ τὴν τοῦ βίου παραλαμβάνεσθαι τελευτήν.

Digitized by Google

plusieurs fils, qui est exprimée par le type de notre médaillon. Cette interprétation de la fable du phénix n'est plus païenne; elle n'est pas encore précisément chrétienne, puisque le phénix exprime l'idée de renaissance et non pas celle de résurrection. Mais le détail le plus important à remarquer pour l'interprétation de la politique religieuse de Constantin, c'est la représentation de la panthère humiliée et vaincue aux pieds de Constantin. La panthère est l'animal essentiel du cortège dionysiaque; elle en fait partie, ainsi que l'a remarqué Fr. Lenormant, en tant qu'animal ardent et bondissant comme une Ménade[1]. Les panthères étaient considérées comme des Ménades métamorphosées, selon Oppien, qui dit également que la panthère avait été la nourrice de Bacchus[2]. Cet animal est fréquemment représenté sur les monnaies grecques et romaines avec Dionysos-Bacchus, qui porte également la peau de panthère. Enfin, les écrits du IVe et du Ve siècles, tels que le traité de la *Mathesis* de l'astrologue Firmicus Maternus paru sous Constance II[3] et les *Dionysiaques* de Nonnus, poète grec qui vivait à Panopolis en Égypte au début du Ve siècle, nous font connaître les critiques que l'on adressait au culte dionysiaque et l'importance qu'on lui prêtait encore de leur temps[4].

« D'autre part, il est à remarquer que Constantin, pendant les années qui suivirent le concile de Nicée, fit représenter sur les monnaies le paganisme vaincu sous une autre forme, celle du dragon percé par l'extrémité inférieure de la hampe du labarum[5]. C'est l'époque où fut frappé notre

1. Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, t. I, p. 622, article Bacchus.

2. Voir notamment les vers 78 et 79 des *Cynégétiques* d'Oppien.

3. Firmicus Maternus, *Mathesis*, lib. IV. Voir également ce qu'en dit Bouché-Leclercq dans son *Histoire de la divination dans l'antiquité*, t. IV, p. 339.

4. La panthère représente le culte de Bacchus syncrétisé avec celui du Soleil dans les vers 495 et 500 du poème des *Dionysiaques* de Nonnus.

5. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Constantinople* (*Revue*

Digitized by Google

médaillon. Constantin avait adopté au début de son règne, comme le sien propre, le culte du Soleil ou d'Apollon[1]. Après sa conversion au christianisme en 312[2] et la défaite de Licinius en 314, il continua à faire inscrire couramment sur les monnaies la légende SOLI INVICTO COMITI, et ce fut sur les pièces présentant cette légende que parut pour la première fois à Tarragone un symbole chrétien, la croix grecque[3]; mais la légende SOLI COMITI AVG N. avec la représentation du Soleil couronnant Constantin se montra plus tard encore, jusqu'en 320 et 321, sur les monnaies des ateliers de Sirmium, Siscia et Aquilée, qui appartenaient à Constantin[4]. Mais lorsque Licinius commença en 321 sa dernière persécution des chrétiens[5], suivie d'une guerre avec l'empereur d'Occident en 324, tous les symboles solaires disparurent des monnaies de Constantin. Toutefois, cet empereur ne devait pas choisir pour représenter la défaite du paganisme le culte qu'il avait adopté au début de son règne, celui du Soleil.

« Il n'en était pas de même de celui de Bacchus, dont l'humiliation par le christianisme pouvait représenter la victoire de Constantin sur le paganisme en raison du syncrétisme des cultes de Bacchus et du Soleil à cette époque[6]. Cette victoire pouvait marcher de pair avec le triomphe du labarum ou de l'empereur sur le dragon de l'abîme, dont

numismatique, 1901, p. 190); Madden, *Christian Emblems on coins of Constantine I* (*Numismatic chronicle,* 1877, p. 271 et 272).

1. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Lyon* (*Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1902, p. 65 à 67).

2. J. Maurice, *Les monogrammes chrétiens des monnaies de Constantin* (*Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1903, p. 310 à 313).

3. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Tarragone* (*Revue numismatique*, 1900, p. 288).

4. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Sirmium* (*Rivista italiana di numismatica,* 1904, p. 76).

5. O. Seeck, *Geschichte des Untergangs d. antiken Welt,* t. I, p. 171.

6. De Witte, *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. X, p. 334.

Digitized by Google

l'idée était empruntée aux prophéties bibliques[1]; et c'est après l'année du concile de Nicée que parurent ces représentations allégoriques sur les monnaies. Celle de la panthère sur notre médaillon ne laisse pas de doute sur le sens qu'il faut lui attribuer. Cet animal se trouve dans l'attitude de tous les vaincus sur les médailles et monuments figurés de cette époque; on remarque notamment cette même attitude accablée et la tête baissée chez les nations vaincues que l'on voit au pied d'un trophée ou écrasées par l'empereur sur les monnaies qui portent en exergue l'inscription FRANCIA ou ALAMANNIA[2], ou encore chez les barbares enchaînés, les mains liées derrière le dos et baissant la tête, que l'on voit sur les monnaies qui portent en légende VIRTVS · EXERCIT(*us*)[3]. »

M. A. Blanchet fait remarquer que le type du Phénix paraît à Alexandrie comme attribut de la *Pronoia* (*Providentia*) sur des monnaies du IIIe siècle. Or, à Rome, la Providence porte fréquemment sur les monnaies le globe comme attribut dans sa main droite. Il y a là une interversion de symboles intéressants à signaler.

MM. Babelon et Ravaisson-Mollien présentent quelques observations.

M. J.-J. Marquet de Vasselot, membre résidant, présente une coupe persane du XIIIe siècle dont le bord porte une fausse inscription décorative comme certaines pièces occidentales.

M. Babelon cite l'épée de Boadbil, qui est ornée d'arabesques et de lettres arabes sans aucune signification.

M. de Baye fait la même remarque au sujet d'épées et de bronzes fabriqués en Perse.

M. F. de Mély fait remarquer que, si bien souvent les

1. Eusèbe, *De vita Constantini*, lib. III, cap. 3.

2. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Trèves* (*Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1900, pl. XV, n° 6).

3. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Lyon* (*Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1902, p. 90 et suiv.).

Digitized by Google

inscriptions et les arabesques qui décorent les petits monuments et les peintures du moyen âge ne présentent aucun sens et sont simplement un motif décoratif, il ne faut cependant pas manquer de les examiner très soigneusement lorsqu'on les rencontre.

« En 1886, Courajod a longuement étudié, avec la conscience qu'il apportait à toutes ses recherches, une porte de tabernacle émaillée, encadrée d'arabesques ornementales, qui est conservée au Musée d'Ambras à Vienne (Autriche). Les pièces d'archives qu'il a compulsées, les rapprochements qu'il a faits, les mesures qu'il a prises lui ont permis d'affirmer que cette petite porte était celle du tabernacle de la cathédrale de Sienne, exécutée en 1434 par un orfèvre nommé Turini. Or, si on examine soigneusement les arabesques qui forment le côté gauche de l'encadrement, on peut, dans un enchevêtrement de lignes contournées et lisses, lire très facilement TYRRINI. Cette inscription qui, jusqu'ici, n'avait pas été aperçue, montre, en précisant l'exactitude des informations de Courajod, l'intérêt que présentent parfois les arabesques pour l'histoire même des petits monuments qu'elles décorent. »

Séance du 15 Mars.

Présidence de M. H. Omont, président.

M. E. Lefèvre-Pontalis, membre résidant, entretient la Société des travaux publiés par M. Goodyear, conservateur du Musée de Brooklyn, qui portent principalement sur l'architecture du moyen âge.

M. A. Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« La collection de sceaux du British Museum possède le moulage d'un sceau appendu à un document qui est la propriété du chapitre de Westminster[1]. Ce sceau émane d'un

1. *Catalogue of Additions to the Manuscripts in the British Museum*, 1894-1899, p. 484, n° CXXXVI, 45. Le sceau est décrit et

Digitized by Google

personnage, « Magister Bernardus de Parma, D. N. Papae « Scriptor, Judex delegatus », qui l'apposa sur le document en 1265. On y lit la légende + MICIII CREDITE autour d'un buste à droite, couvert d'une ample tunique; la tête est ceinte d'une couronne de laurier dont le ruban forme une boucle et retombe en arrière. M. de Gray Birch décri-

Sceau de Bernardus de Parma.
British Museum.

vait ce type comme une représentation du Christ. D'après le surmoulage que je possède depuis trois années, j'ai reconnu facilement qu'il fallait voir dans ce sceau une imitation du buste de l'*augustale* de Frédéric II. Récemment, M. G. F. Hill a consacré au sceau de 1265 une courte note dans laquelle il s'élève contre l'hypothèse d'une représentation du Christ et dit qu'il s'agit d'une « copie fidèle » de la tête de Frédéric II sur les *augustales* dont la première émission eut lieu vers 1232[1]. En réalité, le sceau de Magister Bernardus n'offre pas une copie fidèle de la tête de l'*augustale :* sur la monnaie d'or[2], le ruban qui maintient la

reproduit par M. Walter de Gray Birch, *Catal. of Seals in the Department of Manuscripts in the British Museum*, t. VI, 1900, p. 358, n° 22192, pl. X.

1. *Numismatic chronicle*, 1904, p. 179.

2. Au sujet de ces intéressantes monnaies, voir surtout E. Winckelmann, *Ueber die Goldprägungen Kaiser Friedrichs II für das Königreich Sicilien und besonders über seine Augustalen*, dans *Mittheil. des Inst. für österreichische Geschichtsforschung*, t. XV, 1894, p. 401-440, pl. avec les divers types de l'augustale. Un exemplaire du Cabinet de Vienne (n° 5 de la pl.) porte un buste ceint d'une véritable couronne avec des dents; le style de

Digitized by Google

couronne de laurier forme une double boucle en arrière de la tête; la tunique, attachée près du cou au moyen d'une aflique ronde, laisse à découvert la cuirasse qui couvre l'épaule droite. Sur le sceau, la chevelure et la draperie sont traitées d'une manière très différente; la couronne est formée par la partie supérieure de la branche de laurier au-dessous de laquelle on distingue un fil perlé formant diadème.

« Le sceau du scribe pontifical a dû être gravé à Rome, et il faut reconnaître que le style en est encore meilleur que celui des meilleures *augustales*. La différence est surtout appréciable dans le modelé de la figure, du cou et de la draperie. Faut-il repousser absolument l'hypothèse d'une représentation du Christ parce qu'elle s'écarte trop du type traditionnel admis au XIIIe siècle? Je le crois comme M. Hill. D'autre part, on ne saurait admettre qu'un scribe pontifical ait voué une sorte de culte admiratif à Frédéric II, l'empereur plusieurs fois excommunié. Il n'est pas croyable non plus que Bernardus de Parma ait fait mettre son propre portrait sur son sceau. N'oublions pas que les sceaux eux-mêmes parlent souvent et je crois bien que c'est dans ce sens que la légende *mihi credite* doit être interprétée[1].

« Le sceau de Bernardus de Parma présente un autre intérêt qu'on n'a pas encore fait ressortir. Le graveur qui l'a exécuté s'est évidemment inspiré de l'*augustale* de Frédéric II, qui, elle-même, est une réminiscence de monnaies romaines. Mais, alors que d'autres artistes, excepté l'auteur de la pièce d'or de Charles d'Anjou avec le buste de ce prince[2], ont continué à suivre les traditions du moyen âge, le graveur du sceau a su donner à son œuvre un caractère

cette pièce est d'ailleurs différent de celui des augustales dont la tête est couronnée de laurier. M. Winckelmann a reconnu onze variétés de coins pour la tête et six variétés pour le revers qui porte un aigle.

1. C'est l'opinion de M. J. Roman, qui a beaucoup étudié les sceaux.

2. Au sujet de cette pièce, voir aussi l'article de M. Winckelmann, p. 430.

Digitized by Google

très particulier, qui permet de placer le document au premier rang de ceux qu'on invoque à propos de la fabrication des premières médailles en Italie[1]. Remarquons en effet que le sceau de Bernardus de Parma ne saurait être postérieur à 1265. Or, les premières médailles italiennes sont celles de François II Novello, de Carrare, seigneur de Padoue, avec son effigie ou avec celle de son père, médailles qui portent la date de 1390 et dont un exemplaire est cité dans l'inventaire du duc de Berry en 1401[2]. Les portraits de François Ier et de François II, de Carrare, ressemblent beaucoup à des bustes d'empereurs romains, tels que ceux de Galba et de Vitellius[3]. On s'est étonné que de petits princes de la haute Italie aient ainsi fait traiter leur portrait « à l'antique[4] ». Le sceau de Bernardus de Parma est une nouvelle preuve que l'influence du style des monuments antiques se dessinait déjà un siècle avant les médailles des seigneurs de Carrare[5]. N'oublions pas que ce petit monument est contemporain de la chaire de Nicolò Pisano (1260). »

M. J. Toutain, membre résidant, fait la communication suivante :

1. On est autorisé à faire ce rapprochement, car nous savons qu'au moyen âge et à la Renaissance les graveurs de sceaux appartenaient souvent à des ateliers monétaires.

2. Voir Jules Guiffrey, *Les médailles des Carrare, seigneurs de Padoue, exécutées vers* 1390, dans *Revue numismatique*, 1891, p. 17-25, pl. III.

3. M. Julius von Schlosser, après M. Guiffrey, a fait le rapprochement des têtes de ces médailles avec celle d'un sesterce de Vitellius. Voir son article, *Die ältesten Medaillen und die Antike*, dans le *Jahrbuch der Kunsthistor. Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses*, Vienne, t. XVIII, 1897, p. 68, fig. 1.

4. J. von Schlosser, *loc. cit.*, p. 68.

5. J'ai démontré que la médaille de Constantin (antérieure à 1401) offrait un exemple de l'imitation d'un sujet antique. Sur la vasque de la fontaine, représentée au revers de cette pièce, on voit Hercule enfant étouffant les deux serpents (*Annuaire Soc. num.*, 1891, p. 86, et *Études de num.*, t. I, p. 99).

Digitized by Google

« Le 27 avril 1904, en présentant quelques observations sur l'épithète Σωσινέως que porte le dieu grec Poseidon dans une inscription de Crimée, j'ai cru pouvoir affirmer que ce mot Σωσινέως n'avait encore été rencontré que sur une inscription attique, considérée jusqu'alors comme une épitaphe, et je me demandais si nous ne pouvions voir dans cette prétendue épitaphe une dédicace à ce dieu Σωσινέως. Il est vrai que les circonstances mêmes de la découverte de ce texte semblent justifier l'opinion des érudits qui veulent y voir une épitaphe. Mais voici un autre document. Le *Corpus inscriptionum atticarum* contient un texte où se lit le nom de Σωσινέως ou Σωσίνεος[1] : Ξενοκλέης ἀνέθηκεν Σωσινέο (*sic*). L'inscription est gravée sur une colonne élargie à sa base, haute de 1m40, en marbre blanc; elle a été trouvée aux environs du monument appelé Tholos ou Skias[2], par conséquent au nord de l'Aréopage. Il n'est point douteux que c'est une dédicace. Si nous en comparons la rédaction avec celle de nombreuses dédicaces, par exemple à Athena, trouvées à Athènes, nous constatons que très souvent le nom de la divinité Ἀθηναία, Ἀθηνάα, occupe précisément la place qu'occupe dans notre texte le mot Σωσινέο. Il convient cependant d'ajouter que dans d'autres inscriptions, à cette même place, figure parfois le nom du père du dédicant. Il n'est donc pas absolument certain que dans ce nouveau texte le nom Σωσινέο désigne la divinité à laquelle Xenoclès dédie son ex-voto.

« Cependant, nous pouvons faire la remarque suivante. Le mot Σωσίνεος figure sur trois inscriptions : l'une trouvée en Crimée, deux en Attique. Sur l'inscription trouvée en Crimée, le mot est employé comme épithète de Poseidon, il désigne une divinité; l'un des textes attiques est une dédicace, et le mot y occupe la place qu'occupe dans d'autres textes analogues le nom de la divinité. Le troisième document ne nous fournit pas d'indications précises. Il y a donc, semble-t-il, de fortes présomptions pour que ce mot désigne

1. Pars I, supplem., p. 101, n° 373 212.
2. Pausanias, I, 5, 1.

Digitized by Google

dans les textes attiques le dieu Poseidon, comme épithète duquel il figure dans l'inscription de Crimée. »

M. Ch.-É. Ruelle, membre résidant, donne les renseignements suivants sur la Bibliothèque de Turin, extraits du numéro de mars du *Centralblatt für Bibliothekwesens* :

« Ont été anéantis plus d'un millier sur les 2475 manuscrits latins, une grande partie des manuscrits français, entre autres le célèbre Livre d'heures du duc de Berry (1403) avec les miniatures de Van Eyck, le manuscrit de l'*Historia augusta* avec les miniatures de Pisanello et Pasti, ainsi que la traduction de Thucydide et d'Appien par de Seyssels, contenant aussi de remarquables miniatures...

« Parmi les manuscrits qui, par miracle, ont été conservés en tout ou en partie, se trouve le Missel, accompagné de miniatures, du cardinal Nicolas Rosselli, « le cardinal d'Arragonio », précieux travail espagnol du XIVe siècle. Par une reproduction des principales miniatures de ce manuscrit qui en contient 1361, l'Académie royale des sciences de Turin fournira prochainement une série de données paléographiques des plus importants manuscrits du Piémont. Le premier volume sera publié par A. Mamio, R. Renier, C. Cipolla, A. Baudi di Vesme et C. Frati. »

M. M. Prou, membre résidant, donne lecture d'une notice de M. A. Perrault-Dabot, associé correspondant national, consacrée à la description des objets d'art et des pierres tombales de l'église de Bagneux (Seine).

« M. Perrault-Dabot signale spécialement à l'attention de la Société la tribune d'orgues, de la première moitié du XVIe siècle, et un beau fragment de verrière du XVIe siècle représentant le Christ en croix.

« Les pierres tombales sont particulièrement intéressantes pour l'histoire locale. Ce sont celles : d'Yves le Breton, prêtre, mort en 1275; d'un prêtre dont le nom est effacé, mort le 8 janvier 1547; de Guillaume Lefèvre, mort en 1481, et de Jehane, sa femme, morte en 1504; de Jehan Delasalle, laboureur et vigneron, et de Guillemette Cai-

Digitized by Google

gneux, sa femme, morte en 1553; de Remy La Chuche, laboureur, et de Colette Garnier, sa femme, du XVI^e^ siècle; de Pierre Douret, laboureur, mort en 1548; de Philippe Bleuse, laboureur, et de Catherine Hardy, sa femme, morte en 1557; de Pierre Tourbier, curé de Bagneux, mort en 154[5]; d'un prêtre, anonyme, du XIII^e^ siècle. Toutes ces pierres sont encastrées dans le dallage. On souhaiterait les voir relever et appuyer le long de la muraille.

« Aux parois de la nef et des collatéraux sont scellées : une inscription rappelant la fondation de messes par le marchand de vin Philippe Chaillou du XVII^e^ siècle; une table de marbre, rappelant une autre fondation faite en 1717 par Françoise Picard, veuve de Claude Boucot, conseiller secrétaire du roi, garde des offices de France; une plaque de marbre blanc sur laquelle est gravée une inscription commémorant la donation d'une maison faite aux pauvres de la paroisse par l'évêque Hippolyte de Béthune, comte de Verdun, et sa sœur, la comtesse de Rouville.

« Au mémoire de M. Perrault-Dabot sont joints un plan indiquant l'emplacement des dalles funéraires dans l'église et des photographies de ces dalles. »

MM. Martin et Vitry présentent quelques observations.

M. P. Monceaux, membre résidant, commente un texte d'Eusèbe, relatif à la légende du phénix :

« Il s'agit de l'un des derniers chapitres de la vie de Constantin par Eusèbe[1]. Les numismates renvoient volontiers à ce texte, comme si l'on y trouvait la preuve que depuis Constantin le symbole du phénix prend sur les monnaies un sens nouveau, un sens tout chrétien, et devient le symbole de la Résurrection même du Christ. Or, on ne trouve rien de tel dans le passage d'Eusèbe.

« D'abord, l'auteur chrétien ne dit pas un mot du phénix considéré comme symbole monétaire. C'est dans le chapitre suivant qu'il parle des monnaies : il nous apprend simplement que l'on frappa des pièces présentant au droit la tête

1. *De vita Constantini*, IV, 72.

Digitized by Google

voilée de Constantin, au revers, Constantin monté sur un quadrige et attiré vers le ciel par une main mystérieuse[1].

« Le phénix est mentionné un peu plus haut, mais dans une comparaison assez amphigourique. Eusèbe veut démontrer que la protection de Dieu a suivi l'empereur jusque dans la mort. Constantin a fondé une dynastie, et ses fils, sans difficulté, ont hérité de son pouvoir. Plus heureux que le phénix, il n'a pas eu un seul héritier, mais plusieurs à la fois; sa race s'est multipliée, comme les grains de blé dans un champ fertile, ou comme les églises du Christ dans le monde[2].

« Et c'est tout. Cette médiocre comparaison d'Eusèbe ne nous apprend rien sur le symbole du phénix, car ce symbole conserve ici sa signification païenne de durée, d'éternité. Peut-être a-t-il encore ce sens dans la plupart des documents officiels contemporains de Constantin, ou même postérieurs.

« Ce n'est pas à dire qu'on ait toujours tort d'interpréter, comme on le fait, sur les monnaies du IVe siècle, le symbole du phénix. Si l'on n'est pas fondé à alléguer le texte d'Eusèbe, d'autres textes sont décisifs. Depuis le début du IIIe siècle, des chrétiens voyaient dans le mythe du phénix un symbole de la résurrection; c'est ce que montrent des passages de Tertullien[3] et de Commodien[4], sans parler du *Carmen de ave phoenice* attribué à Lactance et des innombrables monuments chrétiens où figure le phénix. »

MM. Babelon et Maurice présentent quelques observations.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique au nom du R. P. L. Jalabert, professeur à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, une note sur une inscription latine trouvée à Séleucie de Piérie.

1. *Ibid.*, IV, 73.
2. *Ibid.*, IV, 72.
3. *De resurr. carn.*, 13.
4. *Carm. apol.*, 139 et suiv.

Digitized by Google

« Au mois d'août 1903, au cours d'un voyage dans l'Amanus et la région d'Antioche, le R. P. Lammens a estampé un fragment d'inscription latine dont il a bien voulu me confier la publication.

« La pierre, une mince plaque de marbre grossier de 0m30 de hauteur, est conservée actuellement dans le petit musée des RR. PP. Capucins de Hodr Bek, gros village situé en pleine montagne, à une heure à l'est de Soulidhyé, l'antique Séleucie. Elle a été sans doute trouvée sur l'emplacement de cette dernière ville et la trouvaille ne doit pas remonter bien haut, puisque M. Chapot, qui a publié divers fragments conservés au couvent latin[1], n'en a pas eu connaissance.

« Bien qu'incomplet à gauche et légèrement écorné par le haut, ce petit monument est dans un état de conservation satisfaisant. La gravure en est assez soignée[2] et la lecture ne présente point de difficulté, à part les lacunes de gauche qui ne peuvent être complétées avec une égale certitude pour toutes les lignes.

M
I · BAS · SI · MIL ·
PRAET · MIS ·
HRYX · LIB · VIR ·
N · $\overline{XXX}$ · MIL ·
· SOS · SIVS ·
$\overline{III}$ · TAVRo ET ·
· CFIANVS
HER · H C

[*d*] *m*
....*i Bassi, mil*(*itis*)
[*cl*(*assis*)] *praet*(*oriae*) *Mis*(*enensis*)

1. Cf. *B. C. H.*, XXVI (1902), p. 169. M. Chapot transcrit *Koderberg* le nom de Hodr Bek.

2. Noter cependant que les points séparatifs ont été semés sans beaucoup de discernement par le lapicide.

Digitized by Google

[nat(ione) P]hryx[1], *lib(urna) Vir(tute),*
[vixit an]n(os) xxx, mil(itavit)
[ann(os)..... .....] Sossius
..... (triere) Tauro et
..... CFIANVS[2]
.... her(es), h(onoris) c(ausa).

« C'est donc le débris d'un monument funéraire, érigé à un soldat de la flotte prétorienne de Misène par deux compagnons d'armes, dont l'un au moins est son héritier.

« Ce texte ressemble beaucoup aux épitaphes qui ont été relevées en si grand nombre à Misène[3]. Aussi est-ce sa seule provenance qui en fait l'intérêt. C'est en effet un document nouveau à ajouter aux deux inscriptions latines de Séleucie de Piérie[4] et au papyrus latin du Fayoum[5] qui nous révèlent la présence en Syrie, à Séleucie, d'une escadre détachée de la flotte de Misène.

« Ces trois textes ont été réunis par M. Perdrizet[6], qui les a commentés avec beaucoup de sagacité et a déterminé le rôle des escadres, distinctes de la *classis Syriaca*, que les flottes de Misène et de Ravenne entretinrent à Séleucie pendant un laps de temps qu'il ne nous est pas possible de déterminer.

« Le papyrus, qui est daté de l'an 166, nous apprend la présence à Séleucie d'au moins cinq trières misénates (Tigris, Virtus, Liber Pater, Providentia, Salus). L'inscription funéraire de Bassus, qui semble bien remonter aussi au

1. Cf. pour la légère incorrection de syntaxe : « C. Claudi Isaurici... natine (*sic*) Phryx. » (*C. I. L.*, X, 3565.)

2. Ce nom propre, qui semble complet, vu qu'un point précède le C, a un aspect assez insolite. On est tenté de le corriger en *C[e]ianus*, ou plutôt encore en *[Ac]c[e]ianus* (*C. I. L.*, X, 3674).

3. *C. I. L.*, X, 3345 et suiv.

4. *B. C. H.*, XXI (1897), p. 76-77, nos 23 et 24.

5. *Archaeologia*, LIV (1895), p. 433, pl. XLIV.

6. *Rev. archéol.*, 1898, I, p. 41 et suiv. *Les flottes romaines en Syrie...*

Digitized by Google

IIe siècle, nous donne les noms de deux autres vaisseaux[1] : une trière « Taurus » et une liburne « Virtus » qui n'a sans doute rien de commun avec la trière de même nom en croisière à Séleucie, *Seleuciae Pieriae in castris in hibernis vexillationis clas. pr. Misenatium*[2]. »

Séance du 22 Mars.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Barbot (Dr J.). *Les chroniques de la Faculté de médecine de Toulouse du XIIIe au XXe siècle.* Toulouse, 1905, 2 vol. in-8°.

Giraud (J.-B.). *Le legs Arthur Brölemann au Musée de Lyon.* Lyon, 1905, in-8°.

— *Les épées de Rives.* Lyon, 1901, in-8°.

— *L'acier de Carme.* Lyon, 1904, in-8°.

M. R. Cagnat, membre résidant, communique de la part de M. P. Gauckler, associé correspondant national, le texte de quelques inscriptions découvertes dans les ruines de *Segermes,* au cours des fouilles dirigées par M. le capitaine Hannezo pour le compte de la Direction des Antiquités de Tunisie.

« I. Frise en pierre calcaire, ayant, selon toute apparence, couronné la façade du Capitole de *Segermes,* au-dessus de la porte d'entrée. Cette frise, qui devait mesurer près de huit mètres de longueur totale, paraît s'être composée de quatre linteaux de longueurs inégales. Seuls ont été retrouvés jusqu'ici : le linteau *a)* avec le début de la dédicace ; il est

1. Ces deux bâtiments de la « classis praetoria Misenensis » étaient déjà connus : lib. Virtus (*C. I. L.,* X, 3397, 3400, 3406...). III. Taurus (*C. I. L.,* X, 3447, 3648...).

2. Papyrus du Fayoum, déjà cité.

Digitized by Google

IOVI CONSERVATORI *iunon* I·REGINAE MINER*vae aug. sacrum*
PRO SALVTE D·D·N·N· DIOCLETIANI *et Maxi* MIANI·AVGG·CAPITOLI*um*
RESPVBLICA SEGERMITANORVM SVA PE*cunia fecit? e* T DEDICAVIT CVRANTE REMPVB*licam*

brisé en deux fragments qui se raccordent et qui ont tous deux été recueillis au cours des dernières fouilles; le linteau *c)*, signalé d'abord par M. Wilmanns[1], puis par MM. Reinach et Babelon, qui en donnent dans le *Bulletin archéologique du Comité*[2] une copie plus exacte que celle qu'ont cependant maintenue après leur publication les éditeurs du *Corpus*[3].

« Hauteur du linteau, 0m48; épaisseur, 0m45; longueur des deux fragments du linteau *a)*, 1m54 + 0m75 = 2m29; du linteau *c)*, 1m70; hauteur des lettres, 0m105.

« *Jovi Conservatori*[, *Junon*]*i Reginae, Miner*[*vae Aug*(*ustae*) *sacrum*]. *Pro salute d*(*ominorum*) *n*(*ostrorum*) *Diocletiani et Maximiani Aug*(*ustorum*) *Capitoli*[*um...*] *respublica Segermitanorum sua pe*[*cunia fecit? e*]*t dedicavit, curante rempub*[*licam...*].

« Cette dédicace détermine, à quelques années près, la date de la construction du Capitole de *Segermes*, édifié ou plutôt réédifié sous le règne simultané de Dioclétien et de Maximien, c'est-à-dire entre 286 et 292.

« II. Deux fragments d'une même base honorifique, trouvés sur la place dallée devant la façade principale du Capitole. Hauteur des lettres, 0m105 à 0m12. Belle gravure.

1. *Ephem. epigr.*, VII, n° 131.
2. 1886, p. 72, n° 5.
3. *C. I. L.*, VIII, Suppl., 11167.

Digitized by Google

a

1 *pro salute et inco*
2 LV*mitate Sabiniae*
3 TRA*nquillinae*
4 IMP *m. antoni*
5 GORD*iani pii fe*
6 LICIS *invicti aug.*
7 D *d. p. p.*

b

AVG · CONIVGI

« [*Pro salute et inco*]*lu*[*mitate Sabiniae*] *Tra*[*nquillinae*] *Aug*(*ustae*), *conjugi Imp*(*eratoris*) *M.* [*Antonii*] *Gord*[*iani Pii Fe*]*licis* [*invicti Aug*(*usti*)]. *D*(*ecurionum*) [*d*(*ecreto*) *p*(*ecunia*) *p*(*ublica*)]. Ma lecture d'après un dessin du fragment *b* et un estampage de *a*.

« La première lettre de la ligne 2 n'est pas certaine. Peut-être est-ce un T : il faudrait alors lire, au lieu d'[*inco*]*lu*[*mitate*], [*beati*]*tu*[*dine*]? Je n'ai pu revoir l'estampage.

« Cette dédicace à Tranquillina, femme de l'empereur Gordien III, faisait probablement pendant, sur le Forum de *Segermes*, devant le Capitole, à celle qui a été découverte au même endroit par Wilmans, et qui concerne l'empereur lui-même[1]. Ces deux inscriptions honorifiques étaient gravées sur des piédestaux de statues. Or, parmi les fragments de sculpture recueillis par M. Hannezo au cours des fouilles de 1904, il en est deux ou trois qui paraissent provenir d'images impériales et pourraient par conséquent avoir appartenu aux portraits de Gordien III et de sa femme Tranquillina.

« III. Piédestal en forme d'autel, en pierre calcaire, remployé et retaillé. La partie supérieure est brisée en biais. Il manque la table supérieure de l'autel, les premières lignes et la fin de toutes les suivantes, sauf les deux der-

1. *C. I. L.*, 11169.

Digitized by Google

nières. La moulure de la base du piédestal a été retaillée et coupée en avant et à gauche; elle subsiste à droite. Lettres très soignées, de forme élégante et recherchée, hautes de 0m05 à 0m053. Plus grande hauteur actuelle du piédestal, 0m90; largeur et épaisseur du dé, 0m62 et 0m60; de la base, 0m70 et 0m60.

ROM
TRIB ꝏ COH ꝏ XX... *volunta*
RIOR ꝏ TRIB ꝏ LEG · XIII .....
PRAEF · EQ · ALAE · VETTON*um et*
EQ · ALAE II · FLAVIAE · MILIAR*iae*
CVR ꝏ VIAE PEDANAE · PROC · AVGV*s*
TOR PROVINC · PANNONIAE · SVP ·
PROC · AVGVSTORVM · REG · HADRVMETN
D D P P

« [..... *.equiti*] *rom*[*ano?...*], *trib*(*uno*) *coh*(*ortis*) *XX* [*... volunta*]*riorum, trib*(*uno*) *leg*(*ionis*) *XIII... praefecto eq*(*uitum*) *alae Vetton*[*um, et*] *eq*(*uitum*) *alae secundae Flaviae miliar*[*iae*], *cur*(*atori*) *viae Pedanae, proc*(*uratori*) *Aug*[*us*]*torum provinc*(*iae*) *Pannoniae sup*(*erioris*), *proc*(*uratori*) *Augustor*(*um*) *reg*(*ionis*) *Hadrumetin*(*ae*). *D*(*ecreto*) *d*(*ecuriorum*) *p*(*ecunia*) *p*(*ublica*).

« Il est regrettable que nous ne puissions connaître le nom de ce fonctionnaire important de l'ordre équestre dont la dédicace nous révèle le *cursus* à peu près complet.

« A la ligne 2, j'ai restitué le mot [*c*(*ivium*) *r*(*omanorum*)] *voluntariorum* à cause du chiffre élevé de la cohorte, qui ne conviendrait pas à des *contarii*, des *sagittarii* ou autres noms présentant la même désinence.

« La *via Pedana* ne m'était pas connue et je ne dispose pas ici des livres nécessaires pour rechercher si elle a jamais été mentionnée dans quelque texte épigraphique. Portant le nom d'une ville du Latium, Pedum, voisine de Préneste, ce devait être un embranchement de la grande *via Praenestina*.

Digitized by Google

« IV. Piédestal calcaire haut de 1m20, large de 0m58, épais de 0m45. Les moulures de la base et du sommet ont disparu, sauf une légère trace de corniche à la partie supérieure de la pierre. Lettres grêles et étroites, hautes de 0m105 à la première ligne, 0m06 à 0m055 aux suivantes. L'inscription s'est débitée par écailles, dont quelques-unes seulement ont pu être recueillies et m'être envoyées à Tunis, où j'ai reconstitué le texte de la façon suivante :

D Ƃ IVLIO Ƃ D Ƃ F Ƃ ARN Ƃ M

TRIB
*cu*M · ORDO · SEGERM*itanorum*
PEC*u*NIA · PVBLICA · STATVAM · D*e*
CRE*visset* D · IVLIVS · SATV*urninus*
ET MARCIS
*gr*ATANTES Ƃ PECVNIAM ·
*rem*ISERWT ET DE SVO POSVER*unt*

« *D(ecimo) Julio, D(ecimi) f(ilio), Arn(ensi) [tribu], M... ... trib(uno) [leg(ionis) ... cu]m ordo Segerm[itanorum] pec[u]nia publica s[t]atuam d[e]cre[visset], D(ecimus) Julius Satu[rninus?] et M(arcus) Arc... gratantes pecuniam [rem]iserunt et de suo posuer[unt].*

« Le fragment contenant le début des lignes 5 et 6 est dessiné sous le n° 15 dans la planche XXVIII annexe du rapport Hannezo. Je n'ai pas eu ce fragment entre les mains, mais, d'après la forme et la hauteur des lettres données par le dessin et par l'estampage, il semble bien faire partie de ce texte et devoir trouver place ici.

« V. Piédestal brisé en plusieurs fragments, dont quelques-uns seulement ont été retrouvés et publiés en diverses reprises [1]. Un nouveau morceau du texte a été recueilli au cours des fouilles de 1904.

1. *C. I. L.*, VIII, n° 908, et Suppl. 11176. C'est celui qui est dessiné sous le numéro 4 dans la planche XXVIII annexée au rap-

Digitized by Google

ſlAVIO ß FELICI ß FLAM ß PERP ß II VIR ß Q q
ſlAVIVS ß QVADRATVS LAE
prAEFECTVS COH · I · II
OR PROVINCIAE · TING
CAELI R ß SECVNdae d)
a) b) c)

« *a)* = planche annexe du rapport Hannezo, n° 4; *b)* = n° 8; *c)* = n° 9; *d)* = n° 23.

« *Flavio Felici, flam(ini) perp(etuo), II vir(o) q(uin)q(uennali)... Flavius Quadratus Lae... [pr]aefectus cohortis primae [..... procurat]or provinciae Ting[itanae .....?]*

M. J.-J. Marquet de Vasselot, membre résidant, montre une statuette italienne en bronze[1], de la Renaissance, récemment acquise par le Musée du Louvre. Elle représente un jeune homme, vêtu d'une courte tunique et d'un petit manteau relevé à la taille par une ceinture. Le personnage marche d'un pas très délibéré; il a les jambes nues et est chaussé de sandales; son manteau est écarté de chaque côté par la rapidité de l'allure. Les cheveux, longs et bouclés, qui encadrent son visage imberbe, forment autour de sa tête comme une lourde couronne. De la main droite, relevée à la hauteur de la ceinture, il portait autrefois un objet qui a disparu; le bras gauche, levé, manque à partir de l'ouverture de la manche.

« Cette figure, d'une fonte excellente, paraît avoir été exécutée dans l'Italie du Nord, au commencement du XVI^e^ siècle. Elle représente un dieu Lare et est absolument conforme au type fourni par de nombreux bronzes antiques, dont plusieurs ont été reproduits par M. Salomon Reinach dans son *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*[2]. Le fondeur

port de M. Hannezo. Ce dernier ne s'est pas aperçu que le fragment se rajuste exactement avec ceux qu'il publie à la page 3 de ce même rapport.

1. Hauteur, 0m17.

2. T. II, vol. II, p. 493 et suiv.

Digitized by Google

italien a emprunté à l'antiquité tous les éléments de sa statuette, depuis la pose et l'allure générale jusqu'aux moindres détails du costume; il paraît même avoir copié servilement quelque figurine analogue à celle du Musée de Naples[1] ou du Palais des Conservateurs à Rome[2]. Aussi ces prototypes permettent-ils de compléter par la pensée le bronze du Louvre, qui devait tenir de la main droite une coupe et de la main gauche un rhiton.

« C'est là un nouvel exemple, particulièrement frappant, de ces imitations de l'antique qui eurent tant de succès en Italie dès la fin du xv^e^ siècle, et auxquelles Courajod a consacré jadis un excellent travail[3]. L'auteur du Lare du Louvre pourrait même avoir eu l'intention de tromper ses contemporains et de faire passer son œuvre pour antique. Le bras gauche, en effet, semblerait n'avoir jamais existé; et cette mutilation volontaire aurait alors eu pour objet de faire croire plus aisément à l'ancienneté de la statuette. »

M. E. Lefèvre-Pontalis, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans la cour de la mairie de Maule (Seine-et-Oise), près de Meulan, se trouve une pierre longue de 0^m^91 et large de 0^m^65 qui excite la curiosité des archéologues. C'est une dalle de calcaire oolithique très dur, épaisse de 0^m^20, découverte dans un pré, à 80 mètres de la petite rivière de la Maudre. Elle est divisée en 24 cases carrées de 0^m^10 de côté par trois cloisons aux bords légèrement arrondis dans le sens de la longueur et par cinq cloisons dans le sens de la largeur. On compte donc six rangs de quatre cases ou quatre rangs de six cases, suivant qu'on regarde la pierre sur son plus grand ou sur son plus petit côté. Chaque compartiment communique avec la case voisine par un trou rond percé dans le sens de la longueur de la pierre, mais il y a des

1. *Répertoire*, p. 495, n° 6.
2. *Ibid.*, p. 493, n° 3.
3. L. Courajod, *L'imitation et la contrefaçon des objets d'art antiques aux XV^e^ et XVI^e^ siècles*, Paris, 1889, in-12.

Digitized by Google

trous latéraux dans la rangée des quatre compartiments supérieurs et inférieurs, sans doute pour activer la circulation de l'eau le long des bords.

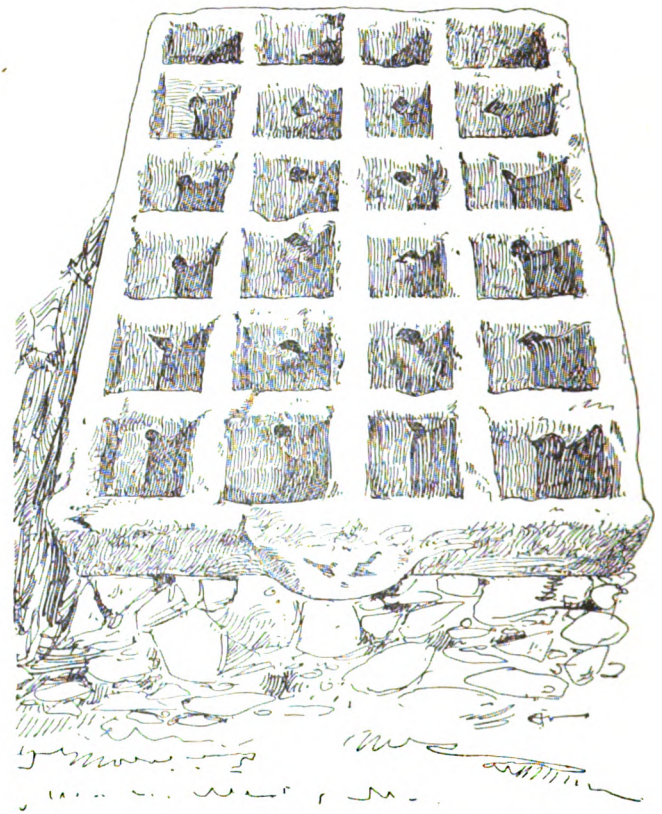

Dalle de pierre trouvée à Maule (*Seine-et-Oise*).

« Deux trous sont percés au nord et au sud de la cuve. Le premier sort d'un masque mutilé dont les deux oreilles droites ressemblent à celles des têtes sculptées sur les mo-

Digitized by Google

dillons romans, mais ce n'est pas une tête de bélier. Au sud, l'eau sortait également par la gueule d'une tête complètement mutilée. A l'est, on ne voit pas de trou percé au fond de la cuve, bien qu'on puisse introduire le doigt assez profondément dans la bouche d'un masque informe. Il faudrait donc supposer qu'un pivot venait se loger dans ce trou sans issue pour faire basculer l'appareil en évacuant les résidus du lavage, mais cette hypothèse conduit à rétablir à l'ouest un masque semblable qu'on aurait pioché, comme semblent le prouver des traits faits par un outil grossier.

« La taille rudimentaire de la pierre, ses cassures et les trois têtes sculptées sur ses bords ne permettent pas de lui attribuer une origine moderne. Certains archéologues ont pensé qu'on se trouvait en présence de la dalle d'un taurobole, mais c'est une hypothèse de haute fantaisie, car le sang se serait figé en passant dans les cases avant de s'écouler sur la tête de celui qui devait le recevoir. Les deux rainures des tauroboles, au contraire, sont destinées à un écoulement facile, tandis que la pierre de Maule retenait l'eau quelque temps pendant qu'elle traversait les petites cases. D'autres ont voulu y voir une lingotière, mais les cubes de métal auraient été soudés les uns aux autres par le passage du métal en fusion à travers les trous.

« Viollet-le-Duc a dessiné un citerneau découvert à Vézelay, qui jouait le rôle d'un filtre au-dessus d'une citerne et qui devait être rempli de gravier et de charbon[1]; mais ce filtre avait des rebords élevés et percés d'un grand nombre de trous, ce qui n'est pas le cas de la pierre de Maule. Après l'avoir examinée soigneusement avec notre confrère M. Enlart, nous avons été d'avis que c'était un filtre ou un appareil de lavage, postérieur plutôt qu'antérieur au XII^e^ siècle, où circulait un courant d'eau, mais il nous est impossible de deviner quel était le produit destiné à être nettoyé de cette manière. »

1. *Dictionnaire d'architecture*, t. III, p. 249.

Digitized by Google

Séance du 29 Mars.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Müller (Abbé Eug.). *Courses archéologiques autour de Compiègne.* Compiègne, 1904, in-8°.

— *Quelques remarques nouvelles sur l'Évangéliaire de la cathédrale de Noyon.* Chauny, 1904, in-8°.

— *Noyon. Inventaire Poulet-Féret.* Chauny, 1904, in-8°.

M. le baron J. de Baye, membre résidant, fait une communication sur quelques émaux conservés au Musée impérial historique de Moscou.

« Dans cette communication, je n'ai pas la prétention de vous faire connaître des objets d'art offrant un intérêt exceptionnel par eux-mêmes. Ils se signalent à votre attention parce que, occidentaux d'origine, ils ont été importés à une date ancienne en Europe orientale, c'est-à-dire en Russie. Les pièces émaillées dont je désire vous entretenir rentrent dans la série de celles que je vous ai déjà fait connaître et qui sont conservées dans la cathédrale de la ville de Vladimir et au couvent de Saint-Antoine-le-Romain, près de Novgorod-la-Grande.

« J'estime intéressant de signaler les produits de l'art occidental anciennement parvenus en Russie. Nous les connaissons peu et il est probable qu'ils sont plus nombreux que nous ne le pensons. Je ne parle pas des émaux achetés par des collectionneurs comme MM. Botkine, Posnikoff, Basilewsky et autres et qui sont parvenus en Russie à une époque relativement récente. On ne peut nier la valeur intrinsèque de ces objets, mais ils ne peuvent servir comme témoins des vieilles traditions historiques ou commerciales qui unissaient les deux extrémités de l'Europe.

« Je vais faire passer sous vos yeux les photographies d'objets conservés au Musée impérial historique de Moscou

Digitized by Google

et trouvés en Russie, soit dans les trésors d'églises, soit dans le sol même en y pratiquant des excavations.

« I. Une colombe eucharistique en bronze doré et émaillé, munie d'une cavité ovale réservée entre les ailes. Hauteur, 0m16. La queue et les pattes sont brisées. Sur la tête et le long de la gorge, on remarque des ciselures pour indiquer les plumes. Des cabochons en émail bleu foncé figurent les yeux. Les ailes sont émaillées en blanc, rouge, vert et bleu. Cette colombe, qui peut être datée du XIIIe siècle, a été trouvée dans la cathédrale de Sousdal (gouvernement de Vladimir). Or, la vieille cité de Sousdal était, dès le XIIe siècle, en rapport avec l'Occident par les républiques de Pskoff et de Novgorod. La richesse des églises de Sousdal atteste la splendeur de cette ville qui suivit la chute de Kief et précéda l'ère courte et glorieuse de Vladimir.

« La colombe eucharistique, de travail limousin, a dû pendre jadis au-dessus de l'autel de la cathédrale de Sousdal. Elle peut être ajoutée à la série déjà nombreuse d'objets similaires énumérés par M. Rupin dans son livre sur l'œuvre de Limoges.

« II. Un chandelier en bronze ciselé; la bobèche, le renflement central de la tige et la base pyramidale en forme de trépied sont émaillés en bleu, blanc, rouge, vert et jaune. Des têtes d'animaux fantastiques ornent les pieds. Ce chandelier, du XIIIe siècle, a été trouvé dans les ruines de l'église de Wstchige, gouvernement d'Orel, Russie centrale.

« III. Il a été également recueilli dans les mêmes ruines un autre chandelier en bronze non émaillé. La bobèche est soutenue par trois serpents sortant de la tige. Cette tige, entre les deux renflements qui en partagent la longueur, est ornée de losanges ciselés et de trois feuilles incurvées formant saillie. La base pyramidale ajourée se compose d'animaux fantastiques entrelacés. J'estime que ce chandelier peut être daté du XIIe siècle.

« IV. Une croix en bronze doré. Le côté portant le Christ est émaillé en bleu et rouge foncé. Au sommet de la branche verticale on voit la main bénissante du Père éternel. Au-dessous, on lit les monogrammes qui se retrouvent sur les

Digitized by Google

nombreuses croix analogues. La tête du Christ est en relief et rapportée. Ce détail est caractéristique. L'ornementation du revers consiste en rinceaux ciselés. Une figure gravée au trait et circonscrite dans un cercle occupe la partie centrale. Cette croix mesure 0m15 de hauteur et 0m10 de largeur. De plus compétents que moi me rectifieront si je me trompe en attribuant ce travail à Limoges et en le datant de la fin du XIIe ou du commencement du XIIIe siècle.

« V. Une petite plaquette quadrangulaire de 0m075 de hauteur et de 0m05 de largeur. On remarque à chaque coin un trou qui servait à la fixer sur l'objet qu'elle devait orner. Sur un fond bleu, dont l'émail est craquelé, ressort un personnage vêtu d'une longue tunique verte. Son bras gauche porte un objet difficile à déterminer. Les uns l'ont considéré

Plaque émaillée.
Musée historique de Moscou.

comme une liasse de rouleaux de parchemins, d'autres comme un instrument de musique, d'autres enfin comme

Digitized by Google

une gerbe de blé. Tandis que la main droite du personnage désigne cet objet indéterminé, sa main gauche tient une banderole étroite sur laquelle devait se lire une inscription dont les caractères sont effacés. Sous cette banderole, on voit un petit arbre ou un arbuste émergeant du sol.

« Comme on le remarque sur la photographie, certaines parties de cette plaquette sont dépourvues de leur émail ou bien n'ont jamais été émaillées.

« Cet objet a été trouvé en labourant un champ, près le village Ilitzino, district de Zaraïsk, dans le gouvernement de Riazan, c'est-à-dire dans la Russie centrale. Cet émail peut être attribué au XII^e^ siècle et à un atelier germanique. »

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, présente deux petits tableaux faisant partie d'une suite de quatre panneaux de même grandeur représentant des scènes de la Passion.

« Ces peintures sont des œuvres françaises de la fin du XIV^e^ siècle, analogues comme style aux miniatures des manuscrits de la même époque. Elles constituent un très précieux document pour l'histoire de notre art national. »

M. L. Dimier, associé correspondant national, entretient la Société de Jean Decourt et de Pierre Oudry.

« Il s'agit de Jean Decourt, peintre de portraits dans le genre des Clouet, vivant en France au XVI^e^ siècle, touchant lequel on ne lira pas sans intérêt quelques renseignements négligés des historiens de l'art.

« On le trouve depuis 1555, révélé comme peintre d'émail par la signature d'une pièce de la collection Wallace, qui représente Marguerite de France, sœur de Henri II, en Minerve. *Jehan de Court ma faict :* telle est cette signature, accompagnée de la date susdite. Dix-sept ans plus tard, en 1572, le nom de Jean Decourt reparaît. Il prend la place et les gages de François Clouet mort, comme peintre du roi. D'autres mentions, dans les comptes et dans les auteurs, le mènent jusqu'à la date de 1585, passé laquelle nous le perdons de vue. Nous savons de plus qu'il eut un fils,

Digitized by Google

Charles Decourt, mort en 1614, qui fut peintre du roi et travailla de son art au moins depuis 1575.

« Telle est en gros la vie de Jean Decourt telle qu'on l'a connue jusqu'ici.

« Ce que j'y vais joindre se trouve en partie dans un ouvrage de Teulet, *Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Écosse au XVI^e siècle,* où prend place[1] un état de la maison de Marie Stuart tel qu'elle le tenait à Édimbourg. Un article de l'*Athenæum* de Londres[2] vient d'en fournir la référence, à propos d'un livre récemment publié sur les portraits de Marie Stuart. Cette référence, échappée jusqu'à ce jour à la sagacité des érudits français, présente un grand intérêt pour l'histoire de nos arts. On y voit au chapitre des « valets de chambre » de la reine la mention que voici : « Jehan de Court, peintre, 240 livres ». L'état est du 13 février, et concerne toute l'année 1567 (1566 a. s., 1567).

« Par là est fourni le témoignage qu'entre ses débuts en France et son accession à la charge de peintre du roi, Jean Decourt tint le même office près de la reine d'Écosse à Édimbourg, et, chose notable, précisément aux gages que François Clouet dans le même temps recevait à la cour de France.

« L'article cité de l'*Athenæum* est dû à M. André Lang, universellement connu en Angleterre pour ses écrits sur Marie Stuart. Voici un surcroît de renseignement que je dois à sa complaisance, inédit cette fois, concernant le même sujet. Dans un état de la même princesse du 31 juillet 1573[3], le même Jean Decourt paraît encore. Son salaire n'est point inscrit, mais M. Lang l'estime d'après le contexte à 60 livres. Chacun tombera d'accord avec ce qu'il m'écrit, qu'un salaire si réduit mérite mieux d'être nommé pension, et ne suppose point de présence ni de service actif. Aussi bien, depuis 1572, Decourt était au roi de

1. T. II, p. 273.
2. Numéro du 4 mars 1905, *Fine Arts,* p. 278.
3. Manuscrits de la *Society of the Inner Temple*, 7226, n° 90.

Digitized by Google

France, et l'on ne peut croire qu'il ait demeuré un an plus tard près de la reine d'Écosse. Au contraire, ses gages de 1567 ne permettent pas de mettre en doute alors sa présence auprès de cette princesse. A quelle époque il l'avait quittée, c'est ce que ces remarques ne permettent pas de décider. Un point certain, c'est qu'il fut à ses gages, qu'il la suivit à Édimbourg, et que, dans sa nouvelle fortune en France, il conservait avec elle des liens de domesticité, source sans doute de quelque reste d'obligation.

« J'ajouterai à ceci une remarque concernant l'œuvre présumé de Jean Decourt. J'ai pensé pouvoir établir cet œuvre[1] sur l'identité d'un portrait de Henri III, encore duc d'Anjou, longtemps pris pour son frère le duc d'Alençon, qui est en peinture à Chantilly et en crayon au Cabinet des Estampes. Il y a de grandes raisons de croire que ce portrait est celui de Jean Decourt dont parle Papyre Masson, qui fut porté au lit de mort de Charles IX, tourmenté, dit cet auteur, du regret d'avoir persécuté son frère alors résidant en Pologne. Plusieurs autres crayons se révèlent à l'examen de la même main que ce Henri III. Je les ai réunis sous le nom d'œuvre du présumé Jean Decourt. Les voici :

« 1° Le duc d'Anjou, depuis Henri III. Cabinet des Estampes, boite I, anc. n° 29.

« 2° Henri III, roi de France. Ibid., boite IV, anc. n° 131.

« 3° Louise de Lorraine, sa femme. Ibid., boite V, anc. n° 125.

« 4° Mme de Montlaur. Chantilly, boite V, n° 341. Cette dernière se trouve en peinture à Versailles, n° 3144, sous le faux nom de Madeleine de Savoie, femme du connétable de Montmorency.

« Voici maintenant où tendent ces réflexions. Un des deux crayons de Marie Stuart que le Cabinet des Estampes conserve, et le plus populaire des deux, je veux dire celui où cette princesse parait de trois quarts à droite et couronnée d'une natte, ne me parait pas pouvoir soutenir l'attri-

1. *Un portrait inconnu de Henri III et le peintre Jean Decourt* (*Gazette des beaux-arts*, 1902, vol. II).

Digitized by Google

bution à François Clouet qu'on lui donne. Un examen rigoureux de la pièce m'en a convaincu décidément. Cet examen ne m'a guère paru moins concluant en faveur d'une attribution au présumé Jean Decourt. Les traits de ressemblance dans le dessin sont extrêmement nombreux et frappants, et l'on ne saurait avoir plus d'hésitation à le joindre à la liste précédente, qu'il n'y en a pour les pièces déjà inscrites.

« La conclusion est évidente. Si quelque jour il se confirme que le présumé Decourt est bien Decourt lui-même, la présence d'un portrait de Marie Stuart à l'origine de sa carrière, vers 1560, viendra à point pour faire comprendre qu'il ait été plus tard le peintre de cette princesse dans sa capitale écossaise.

« Ce qui va suivre concerne un autre peintre français.

« On ne l'a connu jusqu'ici que par la signature d'un portrait de Marie Stuart qui est à Hardwick-Hall chez le duc de Devonshire. *P. Oudry pinxit :* telle est cette signature. La date de 1578 est inscrite sur le portrait. Qu'était-ce que P. Oudry ?

« Chez les iconographes de Marie Stuart, ce portrait se nomme couramment le portrait de Shellield, parce qu'on s'accorde à y reconnaître le portrait qui fut peint au château de Shellield pour l'archevêque de Glascow à Paris[1]. Du moins est-il à croire que c'est une copie, car, quant aux garanties d'originalité, on ne les trouve ni dans cette peinture, d'exécution sèche et mécanique, ni dans les vraisemblances qui s'accordent plutôt avec la commande d'un portrait de petite taille propre à être transporté en France, ni précisément dans la date, car la commande de l'archevêque est de 1577. Quoi qu'il en soit, le portrait de Hardwick, regardé comme la réplique la plus authentique du portrait de Shellield introuvable jusqu'ici, est souvent mentionné sous le nom de ce portrait.

« Qu'était-ce donc qu'Oudry, qui l'a peint? Le livre plus

1. Cust, *Notes on the authentic portraits of Mary queen of Scots* (Londres, 1903, in-8°), p. 77.

Digitized by Google

haut cité de Teulet nous répond. Dans le même état de Marie Stuart, au chapitre des gens de métier, on lit ces mots : « Pierre Odry, brodeur, 100 livres ».

« Une autre source aussi peu explorée, les *Inventaires de la Reine d'Écosse*, publiés par Robertson, mentionnent par trois fois Pierre Oudry, une première fois en 1562[1], une seconde en 1566[2], une troisième en 1567[3]. La première mérite d'être relevée en partie, parce qu'elle mentionne comme fournis à notre homme « trois draps et une cou- « verte de celles qui servaient aux brodeurs en France ». Par là se trouve confirmée la nationalité française d'Oudry, d'accord avec la forme française de son nom.

« M. Lang, dont l'article est ce qui m'a fait passer aux références de Robertson aussi bien qu'à celles de Teulet, m'adresse au sujet d'Oudry encore un renseignement inédit. Le brodeur de Marie Stuart est mentionné, avec sa femme cette fois, en 1578, aux Archives d'Angleterre[4]. Il est vrai que leurs noms ne figurent pas, mais il n'y a nulle raison de douter que le brodeur soit Oudry, qui paraît cette année-là justement en signature du portrait d'Hardwick-Hall. Ces deux mentions, l'une anonyme, l'autre sans nom de métier, se soutiennent assez bien, après ce qui précède, pour faire entendre que le brodeur des archives est Oudry, et que le P. Oudry de la peinture est le brodeur en exercice.

« Tels sont les deux hommes, l'un mal connu encore, l'autre profondément inconnu jusqu'ici, tous deux peintres et Français au service de Marie Stuart, que les récents ouvrages écrits sur cette princesse auront fourni l'occasion d'étudier et de pénétrer davantage. »

M. E. Chénon, associé correspondant national, présente au nom de M. E. Hubert, archiviste du département de

1. P. 134.
2. P. 173.
3. P. 175.
4. *State papers, Domestic. Elisabeth*, t. XLV, p. 22.

Digitized by Google

l'Indre, une gravure reproduisant une fresque de l'église de Saint-Martin-lez-Argenton (Indre), qui remonte au commencement du XIVe siècle. Elle porte en effet au bas le nom du donateur : *Messire Louis Mars pretre.* Or, ce prêtre, dont la fresque donne le portrait, à genoux et les mains jointes, avec saint Louis, son patron, debout derrière lui, vivait en 1510. En face du donateur se trouve la Vierge assise, richement vêtue, avec l'enfant Jésus, nu, sur ses genoux; l'enfant Jésus supporte une grande croix, soutenue au sommet par un ange. Cette fresque a été publiée par M. Hubert, en 1896, dans une brochure sur les *Bacheliers de Saint-Marcel,* et sera publiée de nouveau, avec plus de détails, dans son ouvrage sur le Bas-Berry.

M. H. Omont, membre résidant, annonce que, grâce à la généreuse initiative de M. le comte de Laborde, de notre associé correspondant étranger M. H. Y. Thompson et de quelques autres amateurs, la ville de Mâcon vient de rentrer en possession de trois miniatures du célèbre manuscrit de la Cité de Dieu de saint Augustin.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1905.

Séance du 5 Avril.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Breghot du Lut. *Le livre de raison de Jacques-Charles Dutillien.* Lyon, 1886, in-4°.

— *Marc Panissod, bienfaiteur de l'hospice de la Charité de Lyon.* Lyon, 1890, in-8°.

— *Le peintre Puvis de Chavannes, son œuvre et sa famille.* Lyon, 1899, in-8°.

Gauthier (G.). *Les anciennes mesures du Nivernais.* (Extrait du *Bulletin historique et philologique*, 1904.)

— *Les bains de la villa gallo-romaine de Champvert, Nièvre.* (Extrait du *Bulletin archéologique*, 1904.)

— *La pierre tombale de Louise d'Ancienville.* Nevers, 1904, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts.*)

— *Notes sur d'anciens fiefs du Gâtinais et de la Puisaye.* Fontainebleau, 1904, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, un mémoire intitulé *La nécropole des Rabs, prêtres et prêtresses de Carthage; deuxième année des fouilles.* L'illustration ne comprend pas moins de soixante-trois figures reproduisant les objets les plus divers. En parcourant ces pages, le lecteur pourra se faire une idée assez exacte des objets que l'on trouve dans un tombeau carthaginois.

Digitized by Google

Sur les rapports de MM. Prou, Marquet de Vasselot et Stein, MM. É. Clouzot, présenté par MM. Enlart et Maurice, le Dr J. Birot, présenté par MM. Enlart et Stein, et A. Lesort, présenté par MM. Delisle et Omont, sont élus associés correspondants nationaux.

M. F. de Mély, membre résidant, fait passer sous les yeux des membres de la Société les photographies des pièces les plus précieuses du trésor des patriarches de Moscou : un admirable calice en onyx, qui porte le nom d'Antoine le Romain; un vase de cuivre couvert d'écailles de nacre, probablement d'origine persane, renfermant le saint Chrême, qu'on prétend apporté de Constantinople au XIIe siècle; quatre Panagies, ornées de pierres gravées du plus haut intérêt, parmi lesquelles on remarque une Vierge gravée sur un onyx à trois couches, très rare spécimen de camée byzantin; enfin un vase d'agate verte, couvert d'émaux, œuvre italienne du XVIe siècle, qu'on suppose avoir été offerte à Jean le Terrible par un des légats du pape qui vinrent à cette époque apporter à l'empereur de nombreux présents.

M. Prou présente quelques observations.

M. G. Lafaye, membre résidant, au nom de M. Fr. Moulin, associé correspondant national, présente un fragment de bronze trouvé au quartier du Plon, près de Vachères (Basses-Alpes), où ont eu lieu récemment des fouilles productives[1]. Ce fragment est une applique d'un seau gallo-romain; à la partie supérieure il est surmonté d'un anneau où l'anse du vase venait s'engager; sous l'anneau on voit une tête féminine de face, encadrée par une abondante chevelure retombant de chaque côté en tresses épaisses. Le travail, assez grossier, trahit le IIIe ou le IVe siècle de notre ère. Une applique semblable devait être fixée en face, sur la paroi du vase, pour recevoir l'autre extrémité de

1. *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*, Digne, 1904 : rapport de M. Lieutaud, de Volone.

Digitized by Google

l'anse. Les bronzes ayant eu cette destination sont assez communs dans nos Musées.

M. Lafaye présente ensuite une série d'objets en bronze, également d'époque romaine, mais d'une exécution bien supérieure, qui proviennent de la petite ville de Murviel (Hérault), très connue des archéologues. D'après le témoignage de leur possesseur actuel, M. Joseph Grasset, ces bronzes ont été trouvés par son grand-père, il y a une cinquantaine d'années, et plusieurs antiquaires de Montpellier en ont déjà eu communication. Par leur forme, par leurs dimensions, comme par leur usage, ils présentent une similitude complète avec d'autres pièces exhumées à Murviel ou dans ses environs[1]. Des souvenirs de la famille Grasset il résulte que les objets énumérés ci-dessous ont été recueillis dans une sépulture dont le type est constant sur ce territoire. On rencontra une auge en pierre, qui contenait un manchon en plomb coiffé d'un couvercle de même métal; ils protégeaient une urne en verre remplie d'ossements. On ne sait ce que sont devenus ces objets; l'urne a probablement été détruite. Au fond de l'auge, autour de l'urne, gisaient les bronzes qui sont actuellement entre les mains de M. Joseph Grasset.

« 1° Patère pourvue d'un manche cylindrique, cannelé, que décore à son extrémité une tête de chien. Le manche, séparé de la patère, y était fixé par une soudure dont la trace est encore visible. Diamètre, 0m19; longueur du manche, 0m10. Moulures concentriques sur les bords et au milieu de la face concave et de la face convexe.

« 2° Patère plus petite et plus simple. Moulures en relief formant pied au milieu de la partie convexe. Manche plat, évasé du bout et percé d'un trou de suspension. Diamètre, 0m14; longueur du manche, 0m105. La patère et le manche sont d'un seul morceau. Cet objet est absolument semblable

1. Vigié, *Tombeau de Murviel,* dans les *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier,* 2e série, t. I (1899), p. 369, 372 et 404.

Digitized by Google

à un autre qui a été découvert près de Murviel, aux Terres-Blanches, et que M. Vigié a décrit[1].

« 3° Aiguière munie d'une anse qui se termine au-dessus du col par une tête de panthère, la gueule ouverte; les deux pattes antérieures de l'animal viennent se poser sur les bords de l'orifice. Ornements incisés sur la partie extérieure de l'anse; traits sinueux et pointillés; en bas, tête féminine de face. L'anse est dessoudée. Le col du vase est cannelé et orné de moulures circulaires à sa base. Hauteur, 0m19; diamètre de la panse, 0m10.

« 4° Lampe minuscule, pourvue d'une queue en losange servant de manche. Longueur, 0m06; diamètre, 0m026.

« Ces quatres pièces sont évidemment sorties du même atelier que les objets similaires signalés à plusieurs reprises dans la région de Murviel. Il est fort probable que la trouvaille, outre l'urne principale, comprenait aussi d'autres vases en verre; M. Joseph Grasset croit pouvoir affirmer qu'il y en avait encore au moins un. Ce qui nous est parvenu décèle une bonne époque, le ier ou le iie siècle de notre ère. »

M. Ch.-É. Ruelle, membre résidant, signale un manuscrit grec de la Bibliothèque nationale, le n° 1039, membranacé du xive siècle, renfermant, outre les lettres de Synésius, le texte, incomplet à la fin et sans nom d'auteur, du *Commentaire sur les oracles chaldaïques* (Ἐξήγησις) de Michel Psellos. Ce texte se distingue de celui des éditions données par Opsopœus et dans la *Patrologie grecque* de Migne par le grand nombre de bonnes variantes qu'il fournirait à un nouvel éditeur. Ce texte correspond aux dix premières pages de la *Patrologie*, qui en contient treize.

1. Vigié, *l. c.*, nos 7 et 7 bis.

Digitized by Google

Séance du 12 Avril.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Beyssac. *Seguin d'Escotay, chanoine de l'Église de Lyon.* Lyon, 1898, in-8°.
— *Les seigneurs de Villars.* Lyon, 1899, in-8°.
— *Le bienheureux Louis Allemand.* Lyon, 1899, in-8°.
— *Georges de Challand.* Lyon, 1899, in-8°.
— *Saint Ismidon de Sassenage.* Lyon, 1900, in-8°.
— *Marius et Ludovic Penin.* Lyon, 1901, in-8°.
— *Généalogie de J.-B. Lacour.* Lyon, 1902, in-8°.
— *La confrérie des pénitents blancs de Craponne.* Le Puy, 1902, in-8°.
— *Quelques notes sur le prieuré de Saint-Hilaire de Nus.* Lyon, 1902, in-8°.
— *Les grands prêtres de l'Église de Lyon.* Lyon, 1903, in-8°.
— *Le cloître de Fourvières en* 1590. Lyon, 1904, in-8°.
Bordeaux (P.). *Jeton franco-allemand de la première république.* Bruxelles, 1905, in-8°.

Le président donne lecture d'une circulaire de l'Académie nationale de Reims et d'une lettre du président de la Société des Antiquaires de l'Ouest relatives l'une et l'autre aux objets d'art conservés dans les églises.

Une discussion s'engage à ce sujet, à laquelle prennent part MM. Guiffrey, Enlart, de Mély, Roman et Chénon. Le vœu suivant est voté à l'unanimité : « La Société des Antiquaires de France, s'associant au texte de la lettre qu'elle a reçue de l'Académie nationale de Reims, émet le vœu que la conservation de nos anciens édifices religieux, avec les objets artistiques et mobiliers qui s'y trouvent, soit assurée par la rédaction d'inventaires de ces objets. »

M. Enlart est en outre chargé d'appuyer ce vœu auprès de la Commission des Monuments historiques.

Digitized by Google

M. P. Vitry, associé correspondant national, présente la photographie d'une statuette récemment acquise par le Musée du Louvre et représentant un personnage barbu, vêtu d'une grande cape à capuchon et portant un écusson en sautoir.

« Bien qu'on n'ait aucun renseignement exact sur la provenance directe du morceau, il n'est pas difficile d'y reconnaître une figure de pleurant ayant appartenu à la décoration d'un tombeau. De plus, en comparant cette figure avec le dessin d'un tombeau reproduit dans le recueil de Gaignières[1], on acquiert la certitude que le fragment en question faisait partie du tombeau de Jacques de Malain, chevalier seigneur baron de Lux († 1527), et de Louise de Savoisy, sa femme († 1515), tombeau qui figurait autrefois dans l'église Saint-Martin de Lux, près d'Arc-sur-Tille (Côte-d'Or). Ce tombeau comportait, d'après Gaignières, huit statuettes de pleurants adossés à des pilastres supportant une dalle où reposaient les deux gisants. Parmi les quatre pleurants figurés sur le dessin (qui ne nous montre que la face droite du tombeau), il est très facile d'identifier le second, en partant de la gauche, avec la statuette du Louvre. C'est le seul qui porte un livre ouvert; de plus, l'écu chargé d'un chevron est identique.

« Le monument qui vient d'entrer au Louvre, grâce à cette identification indiscutable et grâce à la date précise qui peut, par suite, lui être assignée, présente donc un double intérêt. Il nous montre d'abord, dans la sculpture funéraire bourguignonne, la survivance d'un type essentiellement gothique jusqu'aux environs de 1530. C'est un des pleurants les plus tardifs que nous connaissions. Ceux du tombeau des cardinaux d'Amboise à Rouen sont de 1515 à 1525 au plus tard. Plusieurs autres que l'on pourrait citer ne sont datés qu'approximativement. De plus, c'est un des

1. Vol. Bourgogne, fol. 35. Ce dessin a déjà été publié par M. Kleinclaucz (*L'art funéraire de la Bourgogne au moyen âge, Gazette des Beaux-Arts,* 1902, t. I, p. 319), qui croyait le tombeau entièrement disparu.

Digitized by Google

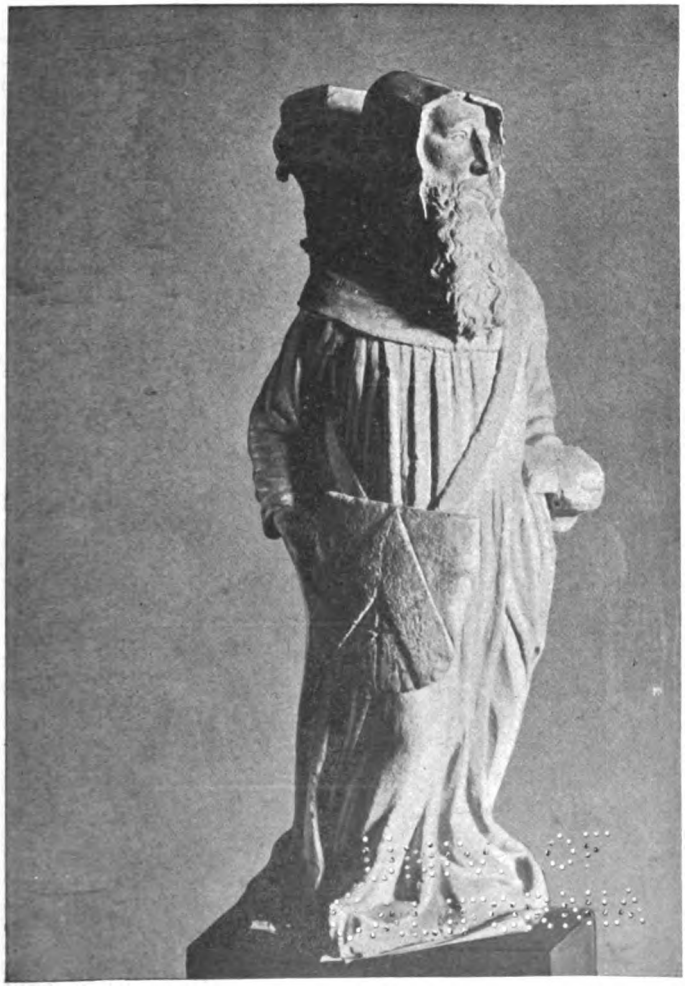

***Figure de pleurant** du tombeau de Jacques de Malain.*
(Musée du Louvre.)

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

rares exemples que nous connaissions d'un pleurant grandi à l'échelle monumentale comme ceux du tombeau de Philippe Pot. Le parti auquel s'est arrêté le sculpteur est certainement ici moins net et moins grandiose; les pleurants n'avaient guère que 0m80 de haut, et ce n'est pas eux qui formaient, comme dans le célèbre tombeau que Courajod fit entrer au Louvre, deux rangées de cariatides vivantes. Ils étaient adossés à des pilastres complètement isolés, d'une ornementation assez caractéristique qui se rapproche déjà de celles de la Renaissance classique. C'est sur ces pilastres que reposait la dalle funéraire. Néanmoins, la disposition architecturale est tout à fait intéressante à noter, car c'est le seul exemple que nous en connaissions jusqu'ici, et ce fragment, même mutilé, du tombeau de Jacques de Malain avait sa place toute marquée auprès du magnifique ensemble du tombeau de Philippe Pot. »

M. L. Dimier, associé correspondant national, revient sur le peintre Oudry, dont il a entretenu la Société, et communique un portrait de Marie Stuart récemment reproduit, appartenant à lord Leven et Melville, qui est au plus tôt de 1574.

Séance du 19 Avril.

Présidence du baron J. de Baye, vice-président.

Ouvrages offerts :

Beaumont (comte Ch. de). *En Belgique. Excursion de la Société archéologique de Touraine.* Tours, 1905, in-8°.

Donnet (Fernand). *Trois cloches flamandes du Limousin.* Anvers, 1905, in-8°.

— *Quelques épisodes des relations entre Anvers et Termonde au XVI^e siècle.* Termonde, 1905, in-8°.

Mély (F. de). *Le livre d'heures d'Anne de Bretagne et les inscriptions de ses miniatures.* (Extrait de la *Revue de l'Art ancien et moderne.*) Paris, 1905, in-4°.

Digitized by Google

M. A. Blanchet, trésorier, communique le rapport sommaire sur l'état des finances de la Société pendant le premier trimestre de l'année 1905 :

Recettes	4612 fr. 25
Dépenses	5319 05

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, signale la découverte qu'il a faite au British Museum, en tête du ms. Royal 13. B. III, d'une miniature donnant le portrait, ignoré jusqu'ici, du dauphin Louis, duc de Guyenne, fils de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, né en 1396, mort au mois de décembre 1415.

M. P. Vitry, associé correspondant national, soumet à la Société une photographie, qui lui a été communiquée par M. le commandant de Boissieu, représentant le buste d'une statuette de la Sainte-Chapelle de Châteaudun : cette statuette est un portrait de Dunois.

La Société, à l'unanimité, exprime le désir que M. le duc de Luynes veuille bien faire faire un moulage de ce monument d'un si haut intérêt pour l'histoire militaire de la France.

M. C. Enlart, membre résidant, rend compte de l'accueil fait au vœu de la Société relatif à la conservation des monuments d'art des églises par le sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts.

Séance du 26 Avril.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Gauckler (Paul). *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie.* T. II, fasc. III. Tunis, 1904, in-4°.

Théodore (Émile). *L'encensoir du Musée de Lille et les fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy, à Liège.* (Extrait de la *Revue de l'Art chrétien,* 1904.)

Digitized by Google

WITTE (Alph. DE). *Deux monnaies liégeoises inédites.* Bruxelles, 1905, in-8°. (Extrait de la *Revue belge de numismatique.*)

— *La médaille en Belgique au XIX^e siècle.* Bruxelles, 1905, in-8°.

M. le baron J. de Baye, membre résidant, fait la communication suivante :

« Notre confrère M. de Mély vous a récemment présenté une suite de photographies reproduisant certaines pièces de bijouterie conservées dans la sacristie synodale de Moscou. L'une d'elles a fixé plus particulièrement votre attention. C'est une Panagie qui a été publiée par Mgr Savva, évêque de Mojaïsk, dans son ouvrage sur *La sacristie patriarcale dite synodale de Moscou* [1].

« Dans le texte de l'édition française, il est écrit : « La « Panagie du métropolitain Ioassaf en or, avec une chaîne « en argent doré, ornée de perles fines et de pierres pré- « cieuses. Au milieu, un grand onyx avec l'image de la « Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus dans son sein. De « l'autre côté se trouve tracée en noir sur or la représenta- « tion du baptême du Seigneur. Dans l'intérieur se trouvent « déposées des reliques de différents saints; parmi elles, « une parcelle du bois vivifiant et une pierre du sépulcre « du Seigneur. »

« Mon savant ami M. Soultanoff m'a transmis la traduction du paragraphe relatif à la Panagie qui se trouve dans l'édition russe, en y ajoutant des données extraites du livre de Solutzeff sur *Les antiquités de l'empire de Russie* [2].

« Je citerai seulement les passages qui complètent le renseignement fourni par l'édition en français de l'ouvrage de l'évêque Savva : « Le milieu de la Panagie en question « est occupé par un onyx orné d'une image en relief de « Notre-Dame avec l'Enfant Jésus sur sa poitrine, encadré

1. 2^e édition, Moscou, 1865 (en français), pl. II, fig. 9. Cf. aussi une édition plus récente parue en 1883, en langue russe, sous le même titre.

2. T. I, pl. CIX.

Digitized by Google

« dans un médaillon rond; sur l'envers de la Panagie, on « voit l'image de l'Épiphanie gravée et niellée sur un fond « d'or. La Panagie mesure 0m20 de hauteur et 0m11 de lar- « geur. Elle pèse plus de deux livres. On prétend qu'elle « appartenait à Ioassaf, qui fut métropolitain de Moscou de « 1539 à 1543. »

« Ces renseignements tranchent une question que l'examen de la photographie avait soulevée sans la résoudre, à savoir que le travail sur l'onyx est bien en relief.

« Reste la question de déterminer à quelle époque doit être attribué le travail, évidemment byzantin, de l'onyx. Le professeur Kondakoff, qui connaît la Panagie dont nous parlons, et qui, selon moi, est une autorité en la matière, estime que ce travail de l'onyx appartient au XIVe ou au commencement du XVe siècle. Quant à la monture sertissant cette pierre, elle est considérée comme une œuvre du XVIe siècle. »

M. de Mély présente quelques observations.

M. M. Demaison, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« M. le vicomte de Champeaux possède en son château de Commetreuil (Marne) un autel antique, dédié à Jupiter, qu'il a bien voulu signaler à mon attention et me faire voir il y a quelques mois. Cet autel consiste en une petite stèle à quatre faces, dont une seule offre des sculptures. On y voit une roue à huit rayons alternativement droits et flamboyants, surmontée d'une main tenant l'emblème de la foudre. La partie supérieure présente un rebord saillant, sur lequel on lit l'inscription suivante :

IOVI · OPTV · MA

Jovi optu(mo) ma(ximo)

« M. de Champeaux a recueilli cette stèle dans le parc de son château, où elle avait été utilisée pour servir de support à une ruche; il en ignore d'ailleurs l'origine. L'authenticité de ce petit monument peut inspirer quelques

Digitized by Google

doutes; en tout cas, il n'a sûrement pas été trouvé dans la région. Il est probable qu'il a été amené là à une date incertaine, peut-être d'Italie, par l'un des propriétaires du château.

« On m'a montré en même temps divers objets, entre autres des fragments de vases, découverts dans le parc de Commetreuil. Aucun d'eux ne remonte à l'époque romaine. Ce sont des poteries franques, qui indiquent seulement la présence en cette localité d'un cimetière de l'époque des invasions barbares. »

M. Michon fait des réserves sur l'antiquité de l'autel signalé.

M. F. de Mély, membre résidant, entretient la Société de l'autel de l'église d'Avenas (Rhône).

« Le moyen âge nous a légué un certain nombre de chartes fausses. Pour les authentiquer, il n'hésita pas parfois à leur adjoindre des œuvres d'art, qui devaient les rendre certaines aux yeux des contemporains. Mais, de même que la diplomatique permet de discuter les pièces écrites, l'archéologue peut, en apportant à l'examen de ces monuments figurés l'autorité de son témoignage, venir également en aide à l'historien. La sainte Lance et la Couronne de fer qui accompagnaient la « Donation constantinienne » en sont un exemple. Brünner, qui les ignorait, attribuait diplomatiquement la Donation constantinienne au IXe siècle; leur technique est incontestablement du IXe siècle; l'accord est donc parfait et la discussion en reçoit un complément important de confirmation [1].

« Je voudrais aujourd'hui faire connaître un petit bas-relief que nous devrions, à en croire la tradition locale, classer dans cette série de monuments faux. Il est pour ainsi dire à peu près inédit, n'ayant été l'objet que de courtes mentions, presque accessoires, dans des travaux régionaux parus il y a longtemps, alors que l'archéologie

1. F. de Mély, *La Couronne de fer et la Donation constantinienne*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1897.

Digitized by Google

ne possédait pas encore les ressources dont elle dispose actuellement. Il s'agit de l'autel d'Avenas, petite église perdue dans les montagnes du Charolais.

« On quitte à Beaujeu le chemin de fer qui s'arrête au pied des monts. Là, pendant six kilomètres, il faut, par un chemin de chèvres, s'élever à 800 mètres, puis, une fois la crête franchie, redescendre environ de 200 mètres sur le versant de la Loire, pour apercevoir, sous ses pieds, au-dessous des pins et des arbres rabougris, au milieu des bruyères et de maigres sillons, une église très modeste, que rien d'ailleurs ne signale à l'attention de l'artiste ou de l'archéologue. On m'avait dit que, dans l'intérieur, je trouverais un autel vraiment intéressant : je n'ai pas eu à regretter les heures de route faites pour l'aller examiner.

« Avant d'en parler, il faut rappeler en quelques mots ce qui en a été dit.

« Bien que la tradition prétende qu'il représente la donation, par Louis le Débonnaire, de l'église au monastère d'Avenas, sous le patronage de saint Vincent, cependant La Roche la Carelle, dans son *Album du Lyonnais* en 1844, attribue cet autel à saint Louis; mais, en 1885, Cucherat, dans la *Revue lyonnaise,* revenant aux souvenirs primitifs, donne la date de 840 comme l'année de l'érection de l'autel : on le voit, la marge est grande, puisque nous devons osciller entre le IXe et le XIIIe siècle.

« La photographie que j'ai pu faire de l'autel va peut-être nous permettre de déterminer la chose.

« Je laisse de côté la face et le côté de l'évangile. Si les sculptures en sont curieuses, elles ne dépassent pas en intérêt d'autres petits bas-reliefs que nous possédons. Au contraire, le côté droit, celui de l'épître, présente un personnage à genoux, offrant, sur un chapiteau de feuilles d'acanthe, une église à un saint debout qui lui tend les bras; au-dessous on lit ces quatre vers :

Rex Ludovicus pius et virtutis amicus
Offert aecclesiam, recipit Vincentius istam.
Lampade bissena fluiturus Julius ibat,
Mors fugat obpositum regis ad interitum.

Digitized by Google

« Comme on le voit, les deux premiers vers sont des hexamètres léonins; le troisième et le quatrième, un hexamètre et un pentamètre, forment au contraire un distique.

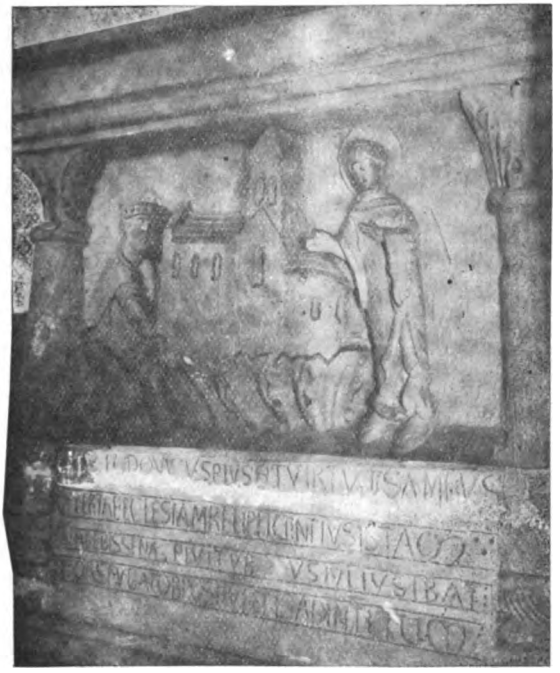

Autel de l'église d'Avenas (Rhône).

A les traduire littéralement, on a : « Le roi Louis pieux et « ami de la vertu offre une église; Vincent la reçoit. Juillet « s'écoulait, voyant passer son douzième jour, la mort met « en fuite celui qui était opposé au roi pour le faire périr. »

« Assurément, c'est en se basant sur la tradition et sur l'adjectif *Pius*, surnom de Louis le Débonnaire, que Cuche-

Digitized by Google

ne possédait pas encore les ressources dont elle dispose actuellement. Il s'agit de l'autel d'Avenas, petite église perdue dans les montagnes du Charolais.

« On quitte à Beaujeu le chemin de fer qui s'arrête au pied des monts. Là, pendant six kilomètres, il faut, par un chemin de chèvres, s'élever à 800 mètres, puis, une fois la crête franchie, redescendre environ de 200 mètres sur le versant de la Loire, pour apercevoir, sous ses pieds, au-dessous des pins et des arbres rabougris, au milieu des bruyères et de maigres sillons, une église très modeste, que rien d'ailleurs ne signale à l'attention de l'artiste ou de l'archéologue. On m'avait dit que, dans l'intérieur, je trouverais un autel vraiment intéressant : je n'ai pas eu à regretter les heures de route faites pour l'aller examiner.

« Avant d'en parler, il faut rappeler en quelques mots ce qui en a été dit.

« Bien que la tradition prétende qu'il représente la donation, par Louis le Débonnaire, de l'église au monastère d'Avenas, sous le patronage de saint Vincent, cependant La Roche la Carelle, dans son *Album du Lyonnais* en 1844, attribue cet autel à saint Louis; mais, en 1885, Cucherat, dans la *Revue lyonnaise,* revenant aux souvenirs primitifs, donne la date de 840 comme l'année de l'érection de l'autel : on le voit, la marge est grande, puisque nous devons osciller entre le IXe et le XIIIe siècle.

« La photographie que j'ai pu faire de l'autel va peut-être nous permettre de déterminer la chose.

« Je laisse de côté la face et le côté de l'évangile. Si les sculptures en sont curieuses, elles ne dépassent pas en intérêt d'autres petits bas-reliefs que nous possédons. Au contraire, le côté droit, celui de l'épître, présente un personnage à genoux, offrant, sur un chapiteau de feuilles d'acanthe, une église à un saint debout qui lui tend les bras; au-dessous on lit ces quatre vers :

Rex Ludovicus pius et virtutis amicus
Offert aecclesiam, recipit Vincentius istam.
Lampade bissena fluiturus Julius ibat,
Mors fugat obpositum regis ad interitum.

Digitized by Google

« Comme on le voit, les deux premiers vers sont des hexamètres léonins; le troisième et le quatrième, un hexamètre et un pentamètre, forment au contraire un distique.

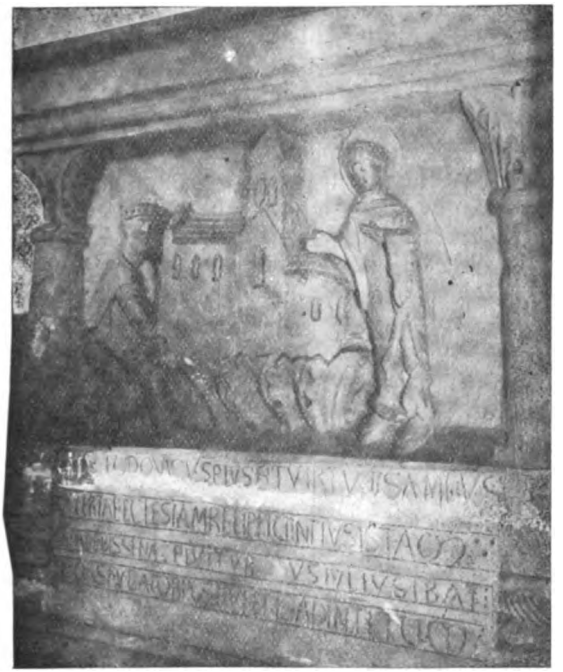

Autel de l'église d'Avenas (Rhône).

A les traduire littéralement, on a : « Le roi Louis pieux et « ami de la vertu offre une église; Vincent la reçoit. Juillet « s'écoulait, voyant passer son douzième jour, la mort met « en fuite celui qui était opposé au roi pour le faire périr. »

« Assurément, c'est en se basant sur la tradition et sur l'adjectif *Pius,* surnom de Louis le Débonnaire, que Cuche-

Digitized by Google

rat attribue l'autel au IXe siècle, identifiant le personnage avec le fils de Charlemagne. Mais deux impossibilités surgissent immédiatement. D'abord, l'église étant offerte à saint Vincent, elle doit donc être sous le vocable de ce saint. Mais antérieurement à 1117, le monastère d'Avenas n'est jamais appelé autrement que « monastère de Pélage ». Ensuite, détail très important, l'église figurée sur le bas-relief est parfaitement celle que nous avons aujourd'hui sous les yeux : même clocher, même abside, même nef, même nombre de fenêtres; elle date, sans conteste possible, du XIIe siècle. Par conséquent, le bas-relief ne saurait avoir été exécuté antérieurement.

« Quant au qualificatif *pius*, sa liaison par *et* avec *virtutis amicus* lui ôte tout aspect de personnalité et le transforme en simple adjectif : « Le roi pieux et ami de la vertu. » Autrement nous aurions : « *Ludovicus pius, virtutis ami-* « *cus.* » Donc, *pius* ne présentant aucun caractère particulier et devenant ainsi quantité négligeable, nous demeurons avec un autel que, documentairement et archéologiquement, nous ne pouvons faire remonter au delà du XIIe siècle et qui, en plus, présente bien tous les caractères de cette époque.

« Pouvons-nous trouver, par exemple, dans ce XIIe siècle un roi de France du nom de Louis, pieux, qui, ayant couru un grand danger dans ces parages, aurait eu un motif de dédier une église à saint Vincent, dans ces montagnes écartées?

« Il en est un, effectivement, qui remplit, et par deux fois pendant son règne, les conditions requises, Louis VII. A l'année 1161, à l'occasion de la querelle des Investitures, le pape Alexandre III était venu en France, à Avignon, où il avait été visité avec les plus grands honneurs par les rois de France et d'Angleterre. Aussi, en 1163, l'empereur Frédéric Barberousse, très irrité, accourut-il, avec les rois de Bohême et de Dacie, au-devant du roi de France, qui remontait vers le nord, pour le combattre : « *quia favebat Alexan-* « *dro papae* », dit la chronique, « *sed non praevaluit, immo* « *confusus recessit.* » Il l'attaqua, mais, vaincu, dut se reti-

Digitized by Google

rer. Or, Avenas, sur les confins de la Bourgogne et du Lyonnais, est justement sur la route romaine d'Avignon à Autun, que forcément suivait le roi de France pour regagner ses états. On en voit d'ailleurs encore les vestiges, et c'est très vraisemblablement vers cette position stratégique que la rencontre eut lieu et que le roi de France échappa au péril de mort signalé aussi bien par notre bas-relief que par les chroniques du temps.

« Mais, par exemple, je croirais que, à cette date de 1163, le roi n'accomplit pas la libéralité relatée par le bas-relief. Il n'avait en effet alors aucune autorité en Bourgogne, et c'est seulement plus tard, dans une autre occasion, que je trouve le nom de saint Vincent très particulièrement mêlé à son histoire. C'est quand, en 1168, il défait Guillaume de Chalon, qui venait d'attaquer Cluny, et qu'il remporte, après avoir pris Chalon-sur-Saône, la victoire du Mont-Saint-Vincent, assez voisin d'ailleurs d'Avenas. A ce moment, il est libre de faire une donation, car il est si bien maître du pays qu'il partage les terres du comte de Chalon entre le comte de Bourgogne et le comte de Nevers.

« Telle est l'explication que je croirais pouvoir donner de ce petit monument. Comme la sculpture, comme l'église, comme les textes concordent, rien ne paraît s'opposer à cette identification. Ce n'est donc ni à Louis le Débonnaire ni à saint Louis qu'on doit l'attribuer, mais bien probablement à Louis VII, qui seul paraît réunir les conditions nécessaires pour satisfaire toutes les données du problème.

« Mais de là à dire que c'est un monument exécuté au XII^e^ siècle pour authentiquer une charte douteuse, il y a très loin. Que dans la suite, par une confusion assez naturelle, on ait cru, en l'attribuant à Louis le Débonnaire, pouvoir faire remonter très haut la donation de l'église, c'est très possible, très humain, mais je ne vois rien qui nous autorise ici à croire que la sculpture a été exécutée originairement pour affirmer une fondation qu'aucun titre écrit ne pouvait venir confirmer. »

MM. Omont, Marquet de Vasselot, de Truchis et Vasnier présentent quelques observations.

Digitized by Google

M. le vicomte P. de Truchis, associé correspondant national, fait une communication sur l'église Saint-Laurent de Tournus.

M. M. Demaison, associé correspondant national, annonce la destruction très prochaine de la « Maison des Musiciens » de Reims, monument non classé et qui est propriété privée.

Le président fait observer que la Société est complètement désarmée en pareille circonstance.

M. E. Travers, associé correspondant national, signale la dispersion chez les marchands d'un grand nombre d'objets appartenant à des églises, dont il est impossible actuellement de connaitre la provenance.

MM. de Mély, de Truchis et Vasnier présentent quelques observations.

M. P. Monceaux, membre résidant, étudie la formule *nomen* ou *nomina martyrum*, familière à l'épigraphie chrétienne d'Afrique :

« Cette formule se lit dans des documents de Proconsulaire, de Numidie et de Maurétanie Sitifienne. Elle apparait en Afrique dès le milieu du IVe siècle. Elle se trouve déjà, en 359, sur la célèbre table des martyrs de Tixter[1]. Elle se montre vers le même temps dans des inscriptions d'Aquae Caesaris[2] et d'Aïn-Regada[3]. Plus tard, on la rencontre dans des monuments d'Uppenna[4], d'Henchir Certouta[5], d'Henchir Guessès[6], d'Henchir el Hamascha[7]. Elle parait être restée en usage jusqu'à l'époque byzantine. M. Audollent a proposé de traduire *nomen* ou *nomina* par « reliques[8] ».

1. *C. I. L.*, VIII, 20600.
2. *Ibid.*, 16743.
3. *Ibid.*, 5664-5665.
4. *Bull. des Antiquaires*, 1904, p. 342.
5. *Bull. archéol. du Comité*, 1898, p. 215, n. 49.
6. *C. I. L.*, VIII, 2334.
7. *C. I. L.*, VIII, 10686.
8. *Mélanges de l'École de Rome*, t. X, 1890, p. 527.

Digitized by Google

Il ne semble pas douteux, en effet, que le mot ait pris peu à peu ce sens en Afrique; mais c'est à la suite d'une curieuse évolution, dont nous pouvons suivre encore quelques étapes dans des inscriptions du pays.

« Déjà, chez les païens d'Afrique, *nomen* tendait à prendre le sens de « tombeau ». Voici, par exemple, une épitaphe d'Aubuzza, toute païenne[1] : *D(is) M(anibus) S(acrum). Bessia C(aii) f(ilia), Quir(ina), Flacchilla, debit(um) natur(ae) reddidit. Nomen hoc titulo Caelius Victor conjugi amantissim(a)e instituit. Vix(it) an(nis) XLI. H(ic) s(ita) e(st).*

« L'expression *nomen instituit* rappelle ici le *domum aeternam instituit* ou autres formules de ce genre. Après avoir désigné le nom du défunt, *nomen* finissait par désigner le tombeau, ou, tout au moins, l'épitaphe.

« Il s'est fait dans l'esprit des chrétiens une association d'idées analogue. A l'origine, le *nomina martyrum* indiquait simplement les noms des martyrs dont on conservait et vénérait les reliques. L'expression a encore ce sens dans une inscription bien connue d'Aubuzza, la longue liste de martyrs que terminent ces mots : « *(Ha)ec nomina in (h)o-* « *milia*[2]. » Mais, à force d'associer l'idée de ces *nomina* de martyrs à l'idée des reliques correspondantes, on finit par donner au mot *nomina* le sens même de reliques. Dès le milieu du IVe siècle, *nomen* ou *nomina* avait cette signification pour certains chrétiens d'Afrique. D'après la comparaison des inscriptions datées, l'emploi de cette expression paraît même avoir précédé en Afrique l'emploi de *memoriae* ou de *reliquiae*. »

Séance du 3 Mai.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Amardel (G.). *Le T cursif sur les inscriptions monétaires*

1. *C. I. L.*, VIII, 16374.
2. *C. I. L.*, VIII, 16396.

Digitized by Google

carolingiennes. In-8°. (Extrait du *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. VIII.)

Amardel (G.). *Un monnayeur facétieux*. In-8°.

Manteyer (Georges de). *Les émissions de billets de confiance dans le district de Gap*. Gap, 1905, in-8°.

Vincent (Dr H.). *Auteville et ses derniers possesseurs*. Reims, 1904, in-8°.

Sur le rapport de M. Enlart, M. l'abbé M. Langlois, présenté par MM. Babelon et Martin, est élu associé correspondant national.

Le président annonce que la « Maison des Musiciens » de Reims, au sujet de laquelle M. M. Demaison exprimait dans la dernière séance des craintes si légitimes, vient d'être acquise par la municipalité : la conservation de ce monument est par conséquent assurée.

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, annonce qu'il vient de trouver à Londres, au Musée Soane, dans un livre d'heures manuscrit, de très belles miniatures qui présentent exactement les mêmes caractères d'art que les peintures du fameux *Livre d'Heures de la reine Anne de Bretagne*. Ces miniatures sont donc une œuvre, inconnue jusqu'ici, du peintre du manuscrit d'Anne de Bretagne, c'est-à-dire du célèbre Jean Bourdichon.

M. H. de la Tour, membre résidant, au nom de M. E. Durand-Gréville, associé correspondant national, fait une communication sur trois portraits du palais Pitti à Florence, que M. Durand-Gréville propose d'attribuer à Raphaël.

M. Durrieu fait au sujet de ces attributions les réserves les plus expresses.

MM. Guiffrey, Ravaisson-Mollien et de la Tour présentent quelques observations.

M. le comte A. de Loisne, associé correspondant national, lit un mémoire sur la colonisation saxonne qu'at-

Digitized by Google

testent divers textes, la similitude de toute une classe de noms de lieux de l'arrondissement de Boulogne et de l'Angleterre, et la découverte de nombreux cimetières mérovingiens dans la région précitée.

Séance du 10 Mai.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Lovatelli (comtesse E. Caetani). *Varia*. Rome, 1905.

Zeiller. *Étude de l'arianisme en Italie à l'époque ostrogothique et à l'époque lombarde.* (Extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École de Rome,* t. XXV.)

Le président donne lecture d'une lettre de M. J. Barbot, associé correspondant national, relative à des découvertes archéologiques récemment faites dans la Lozère et sollicitant pour la continuation des recherches l'appui de la Société.

M. F. de Mély, membre résidant, fait la communication suivante :

« Quand j'ai apporté ici pour la première fois un certain nombre de signatures d'artistes du moyen âge, je les avais appelées signatures de « Primitifs ». Ce terme, avec raison, on en a contesté la justesse. On m'a dit que l'Exposition des Primitifs en avait consacré l'usage aux anciens peintres français, et que, pour éviter toute confusion, il fallait par conséquent le réserver aux seuls artistes contemporains de ces peintres : les premières manifestations connues de notre peinture nationale datant du XIVe siècle, avec le tableau du roi Jehan, le terme de primitif ne devait donc pas être attribué aux artistes antérieurs à cette époque.

« Mais aujourd'hui n'allons-nous pas être obligés d'apporter un tempérament à cette règle admise? Voici en effet qu'un de ces peintres, qu'on croyait si religieusement modestes qu'ils voulaient mourir dans l'anonymat d'une gloire

Digitized by Google

commune, nous donne une œuvre considérable beaucoup plus ancienne, encore visible, à côté de laquelle il a non seulement mis sa signature, mais quatre vers, où l'humilité me paraît singulièrement oubliée. Il commence par inscrire son nom :

NORINT hOC ŌĒS
Q ȝ GALLIC' ISTA
JOhANNES PĪXITEXM
PETIS HIC D̄S V̄ DET VIVERE
BRVNSWIC IOhAN WALE
. . . . . PETER

Puis il ajoute :

QVE SCIO FORMARE SI SCIRĒ VIVIFICARE
CORPORA DEBEREM MERITO CV̄ DIIS RESIDERE

« On voit que l'artiste est persuadé de son immense talent.

« Cette inscription se trouve à Saint-Blaise de Brunswick, le long d'une muraille très obscure; l'église est encore ornée de ses vieilles peintures, bien difficiles à distinguer, datant du milieu du XIIe siècle; j'y reviendrai plus tard.

« J'ai voulu seulement dès aujourd'hui, en quelques mots, vous faire connaître cette signature, qui est incontestablement la plus ancienne connue d'un primitif français. Elle montre combien de choses restent encore à mettre en lumière dans ce chapitre de l'art, inexploré jusqu'ici. »

M. Durrieu présente quelques observations.

M. A. Blanchet, membre résidant, au nom de M. E. Babelon, lit la note suivante du R. P. Delattre, associé correspondant national :

« Une découverte intéressante et non encore signalée, que je sache, a été faite récemment dans l'île de Malte. Il s'agit d'une grotte funéraire située dans le Hghal-Baïada, village de la Notabilé. Un prêtre maltais, Dom Gaetano

Digitized by Google

Zammut, de passage à Carthage, m'a rapporté qu'au fond de cette grotte, vis-à-vis de l'entrée, on a découvert un grand sarcophage taillé à même le rocher et renfermant un squelette.

« L'intérêt de ce sarcophage réside surtout dans sa forme incurvée à ses deux extrémités et dans sa face à peu près couverte de sculptures en relief, représentant divers instruments tels que marteaux, ciseaux, coins, compas, etc....

« La portion sculptée du sarcophage a été enlevée et transportée chez un amateur où on peut la voir. Si je puis m'en procurer un estampage ou une photographie, je m'empresserai de faire connaître cet intéressant monument. Une reproduction exacte permettrait sans doute d'en déterminer l'âge. »

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, pour faire suite à une précédente communication, signale une nouvelle œuvre, ignorée jusqu'ici du célèbre enlumineur Jean Bourdichon. C'est une superbe miniature représentant l'Adoration des Mages, tout à fait digne d'être rapprochée des plus belles pages du *Livre d'heures de la reine Anne de Bretagne* qui se trouve au fol. 22 v° des *Heures de Charles d'Orléans comte d'Angoulême*, dans le manuscrit latin 1173 de la Bibliothèque nationale.

« Le même manuscrit contient encore, au fol. 9 v°, une miniature représentant l'Annonciation, beaucoup moins belle, mais qui n'en pourrait pas moins être, elle aussi, de la main de Bourdichon.

M. E. Chénon, associé correspondant national, fait une communication sur les arènes de Bourges qui, en 1566, servaient encore à des représentations de mystères.

Digitized by Google

Séance du 17 Mai.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Inventaire sommaire des archives départementales de la Lorraine antérieures à 1790, série H. Metz, 1895, in-4°.

Sauer. *Inventaires, aveux et dénombrements déposés aux archives départementales à Metz.* Metz, 1894, in-8°.

Toutain (J.). *Gallia-Galliae.* (Extrait du *Dizionario epigrafico di antichita romane* de Ruggiero.)

M. F. de Villenoisy, associé correspondant national, fait hommage au nom de Mlle Sauer, nièce du dernier archiviste français de Metz, de l'*Inventaire sommaire des archives départementales de la Lorraine antérieures à* 1790.

M. Ch.-E. Ruelle, membre résidant, signale un fragment de traité musical écrit sur papyrus vers le IIIe siècle, publié et traduit dans *The Oxyrrhynchus papyri* de Grenfell et Hunt[1]. Plusieurs particularités distinguent ce fragment de tous les textes musicographiques où est touché le même sujet, savoir la succession des tétracordes conjoints et disjoints. Certains termes techniques y apparaissent, les uns pour la première fois, les autres dans une acception nouvelle.

M. P. Monceaux, membre résidant, étudie trois inscriptions latines trouvées en Afrique, deux à Sétif[2], l'autre à Aumale[3]. Ces inscriptions, d'ailleurs toutes païennes d'apparence, renferment cependant une formule toute chrétienne, *decessit,* suivie du jour de la mort. D'après cela, on

1. Part IV, 1904, n° 667.
2. *C. I. L.,* VIII, 8501, *a* et *b.*
3. *C. I. L.,* VIII, 9162.

Digitized by Google

a tout lieu de supposer que ces épitaphes ont été gravées sur des tombes de fidèles. Elles sont datées des années 186, 187 et 188 de l'ère maurétanienne, qui correspondent aux années 225, 226 et 227 de notre ère. Par là, elles prennent une certaine importance historique. Antérieures de plus de dix ans à la célèbre épitaphe de Tipasa (238), ce seraient les plus anciennes inscriptions chrétiennes datées qu'on ait jusqu'ici découvertes en Afrique.

M. R. Cagnat, membre résidant, communique de la part de M. P. Gauckler, associé correspondant national, une inscription découverte en Tunisie :

« Stèle calcaire à fronton triangulaire, haute de 0m50, large de 0m25, trouvée au Khanguet el Hadjaj dans la propriété Riant; estampage de M. Renault, architecte à Tunis. Dans le fronton, au trait, croissant montant, surmonté d'une étoile et accosté de deux autres. Au-dessous, l'inscription en lettres très nettes, hautes de 0m03, puis, au bas de la stèle, trois grenades, sommairement figurées par des ovales surmontées de trois petits traits divergents. Voici la dédicace :

* ☽ *
SATVRNO AVG · SA
CRV · C · MEMMIVS
PVDENS · SACER
DOS INTRAVIT
SVB IVCV L · A ·
Ô Ô Ô.

« *Saturno Aug(usto) sacru[m]. C(aius) Memmius Pudens, sacerdos intravit sub jugu l(ibens) a(nimo).*

« Tout l'intérêt de cette dédicace réside dans la formule finale : *sacerdos intravit sub jugu,* qui est nouvelle. »

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, fait une communication sur l'influence qu'ont pu exercer les *Très riches*

Digitized by Google

Heures de Chantilly sur l'art de la miniature au xv^e^ siècle, notamment sur le *Livre d'heures* du duc de Bedford et de sa femme Anne de Bourgogne, fille de Jean Sans-Peur, entre 1424 et 1430.

M. Guiffrey présente quelques observations.

Séance du 24 Mai.

Présidence du baron J. de Baye, vice-président.

Ouvrages offerts :

H. C. *Notice sur M. Édouard Piette.* Vannes, 1903, in-12.

Piette (Éd.). *Études d'ethnographie préhistorique,* fasc. VI, VII, VIII. Paris, 1904-1905, in-8°.

— *Conséquences des mouvements sismiques des régions polaires.* Angers, 1902, in-8°.

— *Gravure du Mas-d'Azil et statuettes de Menton.* Paris, 1902, in-8°.

— *Les causes des grandes extensions glaciaires aux temps pleistocènes.* Paris, 1902, in-8°.

Reinach (Salomon). *La collection Piette au Musée de Saint-Germain.* Paris, 1902, in-8°.

M. E. Michon, membre résidant, dépose sur le bureau, au nom de la Commission des impressions, le 1^er^ fascicule du *Bulletin* de 1905.

M. G. Schlumberger, membre résidant, lit un mémoire sur divers sceaux de l'Orient latin de sa collection, datant des xii^e^ et xiii^e^ siècles et portant pour la plupart des représentations de monuments civils et militaires.

M. F. de Mély, membre résidant, soumet à la Société les photographies de deux statues placées au bas de l'escalier de l'hôpital d'Issoudun. L'une représente un médecin otiste en train de seringuer l'oreille d'un malade; sur le galon de son vêtement, dont M. Burault, le complaisant bibliothé-

Digitized by Google

caire d'Issoudun, a eu l'amabilité de m'envoyer l'estampage, on lit : « Gillebert Bertrand f. » Mais, sur ce Gillebert Bertrand, on n'avait jusqu'ici aucun renseignement. A quelle époque avait-il exécuté les deux statues? car, assurément, l'autre personnage, qui fait pendant à notre médecin, est sorti du même ciseau. Travaillait-il au xv^e^ siècle ou au commencement du xvi^e^? Sur la bordure de son vêtement couraient des arabesques incompréhensibles. Dans tous les sens, je les avais examinées sans succès, je l'avoue, quand tout à coup, en posant la photographie par terre, j'ai lu très nettement : « Anno 1482 ».

« Voici donc que ces deux statues ont maintenant un état civil très net : Gillebert Bertrand les a faites en l'année 1482. »

M. le baron J. de Baye, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dès l'année 1888[1], je signalais dans la Russie méridionale, et plus particulièrement en Crimée, la présence de bijoux auxquels on avait volontiers donné l'épithète de mérovingiens à cause de leur indéniable parenté avec ceux trouvés en Occident et légitimement désignés comme mérovingiens.

« Quelques objets de ce type, rapportés de Kertch par M. A. Evans, avaient depuis longtemps fixé mon attention.

« Mais, en 1890, au cours de mon premier voyage en Russie, je constatai que ces bijoux typiques étaient plus nombreux dans la Russie méridionale qu'on ne le pensait généralement. Ce que j'avais vu là-bas m'inspira quelques pages sur l'art chez les Barbares à la chute de l'empire romain[2]. Je terminai ma notice par les lignes suivantes : « La science russe est appelée certainement à faire la « lumière sur ces nombreux vestiges semés à travers l'Eu- « rope, inspirés par le même art, reliés par les mêmes « caractères techniques postérieurs et étrangers aux tradi-

1. *Les bijoux gothiques de Kertch* (*Rev. archéol.*, 1888).
2. *L'Anthropologie*, 1890, t. I, n° 4.

Digitized by Google

« tions classiques grecque et romaine, vestiges que nous « avons nommés germaniques, que nous nommons aujour- « d'hui barbares et que peut-être demain nous désignerons « comme gothiques. »

« Trouvant, dans mes pérégrinations postérieures en Russie, la confirmation de ce que j'avais avancé, dès 1891 je publiai un mémoire sur l'influence de l'art des Goths en Occident[1]. Vers la même époque, je faisais à la Société des Antiquaires de France une communication sur la bijouterie des Goths en Russie[2]. Une mission en Hongrie et en Autriche m'avait mis à même de rapprocher les antiquités incontestablement gothiques des rives du Danube de celles des pays baignés par la mer Noire[3].

« Sous une autre forme, j'ai développé les mêmes théories devant le Congrès international tenu à Moscou en 1902 en traitant de l'origine orientale de l'orfèvrerie cloisonnée[4].

« Pour identifier certains motifs ornementaux et la technique des parures synchroniques à la fois des invasions barbares en Occident et du séjour des Goths aux confins de l'Orient, j'ai consacré des études aux ornements zoomorphiques employés par les populations barbares et migratrices, par exemple les mouches ou cicades et les oiseaux rapaces[5].

1. *De l'influence de l'art des Goths en Occident* (communication faite au Congrès archéologique de Liège en août 1890), Paris, 1891.

2. Extrait des *Mém. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, t. LI, 1892.

3. *Rapport sur une mission archéologique en Autriche-Hongrie* (*Bull. du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1892). — *L'art barbare en Hongrie* (Congrès de la fédération archéologique et historique de Belgique à Bruxelles, session de 1891). — *Le trésor de Szilagy Somlyo en Transylvanie* (communication à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, juillet 1891).

4. *L'origine orientale de l'orfèvrerie cloisonnée et son introduction en Occident par les Goths* (*Souvenir du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, XI[e] session, Moscou, 1892; Paris, 1893).

5. *Note sur des bijoux barbares en forme de mouches* (*Mém. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, t. LIV, 1895). — *Les oiseaux*

Digitized by Google

« C'est ainsi que j'ai été amené à constater que, dans sa genèse, cet art s'était inspiré de motifs décoratifs caractéristiques d'œuvres scythiques et grecques et avait adopté des procédés industriels empruntés à l'Orient.

« Ces éléments constitutifs ont été mis en œuvre et appropriés à un goût nouveau en une contrée où ils se rencontraient et à une époque où, parmi les peuples envahisseurs, les Goths tenaient le premier rang.

« Ce n'est pas le lieu de mentionner mes divers travaux tendant à prouver l'uniformité de ce style[1] dans l'aire géographique où l'on en trouve les produits. Cette uniformité dénote une unité d'origine. Or, en recherchant cette origine, j'ai été conduit à attribuer aux Goths la paternité de l'orfèvrerie en question et j'ai été porté également à les considérer comme en ayant été non seulement les inventeurs, mais aussi les propagateurs. J'ai, en même temps, désigné la Russie méridionale comme le berceau de l'art industriel qui, plus tard, fut adopté par les divers peuples envahisseurs qui se sont partagé l'empire romain.

« Voici, certes, un bien long préambule pour arriver à une simple présentation de photographies d'objets recueillis en Crimée, principalement à Kertch, par un de nos compatriotes, M. de Massonneau. Je suis heureux qu'il m'ait procuré une occasion de démontrer une fois de plus l'abon-

employés dans l'ornementation à l'époque des invasions barbares (*Mém. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, t. LX, 1901). — *La nécropole d'Ananino* (*Mém. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, t. LVI, 1897, p. 25).

1. *Études archéologiques. Époque des invasions barbares. Industrie longobarde.* Paris, 1888. — *Croix lombardes trouvées en Italie* (*Gazette archéol.*, 1888). — *Bijoux vandales des environs de Bône*, 1888. — *Études archéologiques. Époque des invasions barbares. Industrie anglo-saxonne.* Paris, 1889. — *Le tombeau de Wittislingen* (*Gazette archéol.*, 1889). — *Le cimetière visigothique d'Herpes* (*Charente*), 1892. — *Antiquités franques trouvées en Bohême*, 1894. — *Voyage archéologique en Russie. Le Tour du monde*, mai 1897. Communications faites en séance (extrait du *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1899).

Digitized by Google

dance de ces antiquités typiques dans l'ancienne Chersonèse Taurique.

« En Crimée, on a surtout recherché les objets précieux par leur valeur métallique et par leur mérite artistique. Les autres ont été généralement négligés et par les savants et par les amateurs. Les vestiges des Scythes, des colonies grecques, antiques ou byzantines, ont captivé l'attention au détriment de vestiges moins somptueux auxquels, comme je le disais tout à l'heure, on avait jadis, faute d'une désignation mieux justifiée, donné le nom de mérovingiens. Maintenant, nous devons chercher, nous devons trouver un autre qualificatif. Faut-il tout simplement dire que ces antiquités, trouvées en Russie, sont barbares? Mais ce terme est vague; il peut prêter à des confusions. Pour les Grecs, ce qui n'était pas grec, pour les Romains, ce qui n'était pas romain, était barbare. Or, tous les Barbares n'avaient pas adopté l'art qui nous occupe. J'ai proposé de considérer les Goths comme les inventeurs et les propagateurs de cette bijouterie très caractéristique que les Francs, les Burgondes, les Alamans, les Longobards, pour ne citer que quelques noms, se sont appropriée, se sont assimilée.

« Si je vous présentais la série de fibules de la collection Massonneau comme trouvée dans nos régions, vous n'en seriez point surpris, et je devine l'opinion que vous émettriez. Or, ces fibules proviennent toutes de Crimée. Elles ont un air de parenté indéniable et sont des représentants de la même civilisation. Comme leurs similaires des tombes franques, on les découvre généralement par paires. Ce fait mérite d'être noté.

« Vous remarquerez deux variétés de fibules allongées. J'estime que l'une est le prototype de l'autre. Il est probable que les fibules dont l'épingle était à ressort ont précédé celles à charnière[1]. Dans les premières, la tige de bronze, avant de se terminer en une épingle, était enroulée

1. De Baye, *Le trésor de Szilagy Somlyo (Transylvanie)*, Paris, 1892, p. 8.

Digitized by Google

autour de barres transversales ornées de boutons à leurs deux extrémités[1]. Ces boutons faisaient saillie et dépassaient la tête de la fibule. En voyant la fibule de face, ces boutons étaient apparents et jouaient un rôle ornemental au sommet du bijou. Outre cette tête, derrière laquelle est fixé le ressort, ces fibules comportent deux autres parties essentielles. Celle qui est ansée donnait place aux plis du vêtement retenu par l'épingle. Cette partie médiane relie la tête de la fibule à sa terminaison, plate comme elle, derrière laquelle s'agrafait la pointe de l'aiguille. Dans les fibules à ressort, les boutons dont nous venons de parler ne sont pas adhérents à la tête de la fibule; ces petites sphères jouent à la fois un rôle utile et ornemental. Dans les fibules de la seconde catégorie, celles à charnière, les boutons sont transformés en saillies, jouant un rôle purement décoratif; elles sont disposées en rayons, faisant corps avec la partie généralement semi-circulaire, plus rarement carrée, du bijou.

« Nous devons mentionner les ornements zoomorphiques de quelques-unes de ces fibules : têtes d'oiseaux au bec crochu, animaux anguiformes et parfois terminaison de la base par des têtes grossières et difficiles à déterminer.

« Les collections de M. de Massonneau comprennent également d'autres bijoux qui rentrent bien dans le même ordre d'idées. Nous y voyons, par exemple, des fibules en forme de mouches. Je ne reviendrai pas sur ce type de bijoux, dont je vous ai entretenu en 1895; mais je tiens à faire mention de faits venant à l'appui de ce que j'avais avancé.

« Certaines boucles de ceinture rentrent bien dans la même catégorie que les fibules allongées, avec lesquelles nous ne sommes pas surpris de les trouver associées. Ces boucles sont reconnaissables par leur forme et leur ornementation, ornementation où les oiseaux rapaces se retrouvent comme motifs décoratifs. D'autres boucles, également carac-

1. József Hampel, *A Régibb Középkor* (IV-X század), Budapest, 1891, pl. VI, VIII, X, XII.

Digitized by Google

téristiques, sont en or, avec plaque enrichie de grenats taillés en table et cloisonnés. Le pommeau d'épée ou de poignard est du même travail que ces dernières boucles. Ce sont des pièces typiques au même titre que la boucle d'oreille, composée d'un anneau avec ornement polyédrique[1]. Elle est en or, tandis que la plupart de ses similaires, recueillis dans nos régions occidentales, sont en bronze ou en argent.

« Les parures que je viens de vous signaler constituent un précieux appoint aux études comparatives. C'est à ce titre que j'ai voulu vous en entretenir.

« Ce serait sortir de mon sujet que de vous parler de tous les objets photographiés en même temps que ceux dont il vient d'être question. Cependant, permettez-moi de faire une exception pour quelques fibules émaillées. Elles sont analogues à celles que l'on rencontre en grand nombre dans le nord de la Gaule et que l'on attribue à une époque voisine de l'apparition des Germains dans ces contrées, c'est-à-dire vers le IIIe siècle. Les localités occidentales où ces fibules émaillées dites gallo-romaines, étudiées par MM. Pilloy et Béquet[2], sont le plus abondantes constituent principalement les pays de Liège, de Namur et de Charleroi. M. Pilloy estime que les émaux de cette provenance sont d'origine locale[3]. M. Molinier[4] émet l'opinion que les objets en question n'ont aucun droit au nom d'émaux gallo-romains et qu'ils n'ont guère droit non plus aux titres d'émaux romains. Selon lui, cette industrie aurait

1. J'ai signalé, dans la séance du 8 mars 1899, des pendants d'oreille analogues provenant de Russie.

2. « L'émaillerie fut une industrie artistique particulière au nord-est de la Gaule; elle semble avoir pris un grand développement dans le sud de la province de Namur, contrée particulièrement riche en bijoux de ce genre » (A. Bequet, *Annales de la Soc. archéol. de Namur*, t. XVI : *Fouilles de Wancennes*).

3. Pilloy, *L'émaillerie aux IIe et IIIe siècles* (*Bull. archéol. du Comité*, 1895).

4. E. Molinier, *L'émaillerie*, Paris, 1891, p. 25.

Digitized by Google

été apportée chez nous par des nomades. Il y a, comme vous le voyez, controverse quant à son origine.

« M. Chantre a signalé des pièces similaires découvertes en Ciscaucasie, dans les nécropoles de Kammunta et de Kambylte[1] (Ossétie), et il dit : « Les fibules émaillées « découvertes çà et là en Europe seraient donc moins « anciennes que celles découvertes au Caucase, puisqu'elles « ont dû traverser cette région avant de se répandre en « Occident[2]. »

« Ces courtes mentions prouvent que les opinions relatives à ces fibules sont bien variées. La question de leur origine n'est pas encore tranchée.

« Il m'a semblé intéressant de signaler leur présence en Crimée; ce fait nouveau servira de donnée à ceux qui, dans la suite, s'occuperont de ce sujet d'étude. Dans nos contrées occidentales, les fibules émaillées sont antérieures à l'apparition de la bijouterie franque. Il est probable qu'en Crimée elles ont précédé la bijouterie que j'ai proposé d'attribuer aux Goths.

« Suivant de Linas[3], dont la compétence en pareille matière était bien connue, la constatation de la présence de fibules émaillées dans les régions caucasiennes est un fait entièrement nouveau et d'un grand intérêt, car il n'existait pas jusqu'à présent d'émaux orientaux exécutés au champlevé. La découverte au Caucase de ces émaux est de la plus haute importance, non pas seulement parce qu'ils sont égaux en beauté aux pièces conservées dans les Musées de Saint-Germain, de Rouen, d'Arras, de Budapesth, etc., mais aussi, selon de Linas, parce qu'ils tracent désormais nettement la marche des émailleurs orientaux nomades auxquels il les attribue[4]. »

1. E. Chantre, *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, Paris, 1887, t. III, pl. XX.

2. *Ibid.*, p. 103.

3. Lettre du 25 janvier 1887, une des dernières écrites par M. de Linas.

4. E. Chantre, *La bijouterie caucasienne de l'époque scytho-byzantine*, Lyon, 1892, p. 17.

Digitized by Google

M. de Villenoisy présente quelques observations.

Séance du 31 Mai.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Cumont (Georges). *Intailles et monnaies romaines trouvées à Assche-la-Chaussée (Brabant).* Bruxelles, 1905, in-8°.

— *Méreau de la maison de Forez à Gand.* Bruxelles, 1905, in-8°.

Espérandieu. *Signacula medicorum ocularium.* Paris, 1905, in-8°.

Guiffrey (Jules). *Les Gobelin, teinturiers en écarlate au faubourg Saint-Marcel.* Paris, 1904, in-8°.

Le Clert. *Troyes. Les anciennes maisons de bois; l'Élection.* Troyes, 1905, in-8°.

Loisne (comte de). *Les formes originales des noms de lieux du Pas-de-Calais et leurs formes officielles.* Abbeville, 1905, in-8°.

Le président fait hommage, au nom de M. le capitaine E. Espérandieu, associé correspondant national, d'un ouvrage intitulé : *Signacula medicorum ocularium,* extrait du t. XIII du *Corpus inscriptionum latinarum.*

M. le baron J. de Baye, membre résidant, fait hommage d'un manuel d'archéologie classique récemment publié en langue lithuanienne.

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, signale un important tableau primitif français, consistant en un triptyque de 0m88 de hauteur, qui appartient au Musée provincial de Bonn et a figuré en 1904 à l'exposition de Dusseldorf (n° 88). De très sérieuses raisons sembleraient permettre d'attribuer, non pas sans doute le triptyque entier, mais du moins ses deux volets, portant des figures de saints, à

Digitized by Google

Jacques Cœne, peintre et enlumineur, originaire de Bruges, ayant longtemps travaillé à Paris vers le milieu du règne de Charles VI.

M. A. Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« J'ai reçu récemment, de notre associé correspondant national M. Léon Coutil, le moulage d'une plaque d'argent du Musée de Nancy qu'il me priait d'étudier et de communiquer à notre Société. Il s'agit d'une feuille estampée décorant une fibule ronde comme les fibules franques réunies par notre vénéré et regretté confrère Anatole de Barthélemy[1]. Elle représente une figure de face, assise, tenant un sceptre de la main gauche et une Victoire sur un globe dans la main droite. Autour, on lit : INVICTA ROMA VTERE FELIX. Le cercle est bordé d'un grènetis, dans lequel pénètrent, en quatre endroits différents, les clous qui fixaient la plaque d'argent sur le disque de bronze constituant la fibule. Le diamètre de ce bijou, trouvé à Mézières-lès-Vic (Meurthe), est de 0m052[2]. La fibule est sans doute une des plus grandes qu'on connaisse en ce genre. Bien qu'elle soit d'un style barbare, le type en est assez net pour qu'on reconnaisse qu'il a été copié sur une monnaie de Priscus Attalus, créé empereur par Alaric, en 409 de notre ère. Des pièces d'or et un médaillon d'argent (de 0m050) portent en effet le buste de cet empereur, et au revers Rome de face, assise, tenant un sceptre et une Victoire, accompagnée de la légende : INVICTA ROMA AETERNA[3]. L'ouvrier barbare a remplacé le dernier mot par la formule

1. A. de Barthélemy, *Note sur quelques fibules franques,* dans *Recueil du Centenaire,* 1904, p. 25-31.

2. *Catalogue des objets d'art et d'antiquité du Musée historique lorrain*, par Lucien Wiener, 6e édition, 1887, p. 37, n° 319; 7e édition, 1895, n° 433.

3. H. Cohen, *Descriptions de médailles impériales,* 2e édition, t. VIII, p. 205.

Digitized by Google

Utere felix, souhait adressé à l'acquéreur de la fibule et très fréquent sur les bijoux des ve et vie siècles[1].

Plaque d'argent décorant une fibule.
Musée de Nancy.

« L'imitation des types monétaires sur des bijoux était une des ressources des orfèvres de cette époque. Des fibules reproduisent des monnaies de Marc-Aurèle, d'Hadrien[2], d'Hélène[3] et de l'époque de Valentinien[4]. Le Musée de Ber-

1. Voy., entre autres, les fibules d'or et d'argent trouvées en Allemagne, en Hongrie, en Autriche, en Italie et citées par M. R. Mowat (*Note sur des bijoux antiques, ornés de devises, à propos d'une fibule de l'époque ostrogothe,* dans *Mém. de la Soc. des Antiq. de France,* t. XLIX, 1888, p. 25, nos 10 à 15).

2. A. de Barthélemy, *loc. cit.,* p. 26 et 27.

3. C. Roach Smith, *Collectanea antiqua,* t. V, 1857-1861, p. 246, pl. XXVIII, n° 10.

4. En Belgique ; *Westd. Zeitschr. f. Gesch. u. Kunst,* t. VI, 1887, p. 316-317.

Digitized by Google

lin a acquis récemment l'imitation d'un sou d'or de Justinien, qui porte un buste de face, tenant le globe surmonté de la croix et accompagné des lettres : VNIVSTI IANVPP au lieu de la légende correcte : D N IVSTINIANVS PP AVG.

« On sait que les rois barbares acceptaient avec plaisir les grands médaillons, analogues à ceux du trésor de Velp, dont plusieurs sont sertis dans de riches montures[1]. Rappelons seulement l'histoire de Chilpéric, qui montra un jour à Grégoire de Tours les médaillons d'or qu'il avait reçus de Constantinople comme cadeaux impériaux.

« Cette mode des grands fit rechercher par les gens de condition moins élevée des bijoux analogues à la fibule du Musée de Nancy. »

Séance du 7 Juin.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). *Kouskovo. La résidence d'un grand seigneur russe au XVIII^e siècle.*

Le Brun (Eugène). *Les ancêtres de Louise de la Vallière.* Paris, 1903, in-8°; Paris, 1905, in-8°.

— *Comptes de la joyeuse venue de Madame Jehanne de Bourbon.* Paris, 1905, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, une brochure intitulée *Un cercueil de bois à couvercle anthropoïde.* C'est le récit d'une découverte des plus intéressantes, qui a permis à notre savant correspondant de constater la présence, dans une sépulture punique, d'un cercueil en bois peint. Ce cercueil était surmonté d'un couvercle de même matière, qui représentait en haut-relief une femme couchée,

1. *Rev. numism.*, 1883, p. 81 et suiv.

Digitized by Google

Utere felix, souhait adressé à l'acquéreur de la fibule et très fréquent sur les bijoux des v^e^ et vi^e^ siècles[1].

Plaque d'argent décorant une fibule.
Musée de Nancy.

« L'imitation des types monétaires sur des bijoux était une des ressources des orfèvres de cette époque. Des fibules reproduisent des monnaies de Marc-Aurèle, d'Hadrien[2], d'Hélène[3] et de l'époque de Valentinien[4]. Le Musée de Ber-

1. Voy., entre autres, les fibules d'or et d'argent trouvées en Allemagne, en Hongrie, en Autriche, en Italie et citées par M. R. Mowat (*Note sur des bijoux antiques, ornés de devises, à propos d'une fibule de l'époque ostrogothe,* dans *Mém. de la Soc. des Antiq. de France,* t. XLIX, 1888, p. 25, n^os^ 10 à 15).

2. A. de Barthélemy, *loc. cit.,* p. 26 et 27.

3. C. Roach Smith, *Collectanea antiqua,* t. V, 1857-1861, p. 246, pl. XXVIII, n° 10.

4. En Belgique; *Westd. Zeitschr. f. Gesch. u. Kunst,* t. VI, 1887, p. 316-317.

Digitized by Google

lin a acquis récemment l'imitation d'un sou d'or de Justinien, qui porte un buste de face, tenant le globe surmonté de la croix et accompagné des lettres : VNIVSTI IANVPP au lieu de la légende correcte : D N IVSTINIANVS PP AVG.

« On sait que les rois barbares acceptaient avec plaisir les grands médaillons, analogues à ceux du trésor de Velp, dont plusieurs sont sertis dans de riches montures[1]. Rappelons seulement l'histoire de Chilpéric, qui montra un jour à Grégoire de Tours les médaillons d'or qu'il avait reçus de Constantinople comme cadeaux impériaux.

« Cette mode des grands fit rechercher par les gens de condition moins élevée des bijoux analogues à la fibule du Musée de Nancy. »

Séance du 7 Juin.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). *Kouskovo. La résidence d'un grand seigneur russe au XVIII^e siècle.*

Le Brun (Eugène). *Les ancêtres de Louise de la Vallière.* Paris, 1903, in-8°; Paris, 1905, in-8°.

— *Comptes de la joyeuse venue de Madame Jehanne de Bourbon.* Paris, 1905, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, une brochure intitulée *Un cercueil de bois à couvercle anthropoïde.* C'est le récit d'une découverte des plus intéressantes, qui a permis à notre savant correspondant de constater la présence, dans une sépulture punique, d'un cercueil en bois peint. Ce cercueil était surmonté d'un couvercle de même matière, qui représentait en haut-relief une femme couchée,

1. *Rev. numism.*, 1883, p. 81 et suiv.

Digitized by Google

vêtue d'un costume analogue à celui de la prêtresse aux ailes d'oiseau, exposée au Musée Lavigerie. Cette statue en bois, dont il ne restait plus que l'empreinte dans le sable solidifié, était entièrement peinte et dorée.

Sur les rapports de MM. Stein et Mazerolle, MM. F. Breghot du Lut, présenté par MM. Héron de Villefosse et Ravaisson-Mollien, M. Poëte, présenté par MM. Bouchot et Martin, et J. Beyssac, présenté par MM. Prou et Blanchet, sont élus associés correspondants nationaux.

M. E. Rodocanachi, associé correspondant national, lit un travail sur l'esclavage en Italie :

« Il y eut en Italie, du XII^e^ au XVII^e^ siècle, quantité d'esclaves, surtout d'esclaves femmes. Elles venaient principalement de Tartarie et d'Asie Mineure. Venise, à elle seule, en importait plus de dix mille par an. Mais il n'en existe pour ainsi dire pas de représentations. Dans le tableau des *Noces de Cana,* on voit à gauche un enfant nègre versant à boire, qui est évidemment un esclave, et dans le portrait supposé de Lucrezia Borgia par le Titien, qui a fait partie de la galerie du Régent[1], Lucrezia a auprès d'elle un enfant nègre. Mais on ne trouve nulle part de document iconographique sur les femmes esclaves, et c'est ce qui rend intéressants les dessins très grossiers que donne Baldovinetto dans son *Memoriale,* en marge des passages où il raconte l'achat qu'il fit successivement de trois esclaves[2] : la première, achetée en 1376, moyennant 35 florins, âgée de dix-huit ans et d'origine russe; la deuxième, achetée en 1380, moyennant 45 florins, blanche de peau; la troisième, achetée en 1388, moyennant 60 florins, de race bosniaque, âgée de seize ans. Baldovinetto ajoute qu'il les acheta « presque « nues ».

« A défaut de représentations iconographiques, on pos-

1. Yriarte, *Autour des Borgia,* p. 124.

2. Florence, Bibl. naz., *Memoriale di Nicholo d'Alesso Borghini de Baldovinetti* (1354-1389), en deux parties.

Digitized by Google

sède nombre de descriptions dans les actes de ventes, et il faut reconnaître qu'elles confirment les dessins de Baldovinetto, tant grossiers qu'ils soient. Telle esclave vendue à Florence en 1366 est dite « de hauteur moyenne, à peau « blanche, avec une cicatrice sur le nez et deux autres plus « petites sur la joue droite, les sourcils réunis, le nez gros, « des tares aux doigts et des cicatrices sur l'épaule gauche » (preuve des mauvais traitements dont elle avait été victime). Telle autre, de dix ans, avait la peau olivâtre, avec une grande cicatrice au-dessus du sourcil gauche, une autre cicatrice sur la joue gauche, le nez camus. Une autre avait les yeux enfoncés et louches; une autre, âgée de vingt ans, le nez épaté, les lèvres grosses coupées d'une cicatrice, le lobe des oreilles large, la peau brune[1].

« Dans la plupart des règlements statutaires des villes italiennes, il est question des esclaves. L'esclavage disparut, ce semble, au cours du XVII^e siècle. Il y avait encore de nombreux esclaves à Rome et à Florence au XVI^e siècle. »

M. P. Gauckler, associé correspondant national, entretient la Société d'une lampe en terre cuite trouvée dans les fouilles du théâtre à Carthage.

M. A. Vasnier, associé correspondant national, expose que, de l'étude des frises rapportées de la Susiane par M. et M^me Dieulafoy, il résulte que l'assemblage des briques émaillées composant ces frises, et surtout celle dite des archers, n'est pas exact sur un point important. Au lieu de présenter de larges joints apparents donnant aux frises l'aspect d'un tableau qui serait découpé en rectangles séparés par des solutions de continuité, les briques devraient être rapprochées de telle sorte que l'on n'aperçût pas les joints.

M. de Baye dit qu'il a constaté dans une mosquée d'Erivan le genre de construction signalé par M. Vasnier.

1. Documents publiés par A. Zanelli (*Le Schiave Orientali a Firenze*, Florence, 1885).

Digitized by Google

M. le comte O. Costa de Beauregard, associé correspondant national, présente à la Société deux bronzes antiques qu'il a eu la bonne fortune d'acquérir en 1899. Ils avaient été découverts ensemble sept ans auparavant, le 12 janvier 1892, au lieu dit Lourdin, commune de Saint-Jean-de-la-Porte, canton de Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie), dans une vigne appartenant à M. Bouvier[1], avec les débris d'une petite balance romaine (*statera*) en bronze, fort grossière, sur laquelle nous aurons occasion de revenir.

« La qualité du style de ces deux belles figurines antiques qui permet de les attribuer au 1er siècle de notre ère, leur excellente conservation et la belle patine d'un vert sombre qui les recouvre me paraissent les recommander à l'attention.

« La tête du Satyre, jeune et imberbe, est d'un modelé énergique : le front, bas, est envahi par les cheveux, qui l'encadrent de boucles vigoureuses; la face, très développée en largeur, est accompagnée d'oreilles de chèvre longues et pointues. Les sourcils, froncés, creusent le front, à leur rencontre, d'un double pli profond qui accentue l'expression menaçante du regard; les yeux, ouverts un peu inégalement et quelque peu divergents, ont perdu l'émail ou l'argent dont les pupilles devaient être incrustées; des ciselures délicates rendent les détails de la chevelure et des yeux; un accident ancien, car la patine n'est pas endommagée, a déformé et aplati la partie inférieure du nez; la bouche entr'ouverte, le bas du visage lourd et la saillie du menton

1. Le sol de la vigne Bouvier est couvert de débris céramiques de l'époque romaine, toutes à rebords, vases dits sigillés, vases communs. J'ai recueilli à la surface du sol un grand bronze d'un des deux Philippe (244-249). Les exigences de la culture ne m'ont pas permis jusqu'ici d'entreprendre des fouilles qui semblent pleines de promesses. Saint-Jean-de-la-Porte a fourni l'inscription des *ratiarii Voludnienses*, dédiée à Caligula (*C. I. L.*, XII, 2331). Pour l'identification proposée de cette localité avec la *Mautala* des *Itinéraires* et sur les antiquités de la vallée de l'Isère, voy. l'ouvrage de M. l'abbé Burlet, *La Savoie avant le christianisme*, Chambéry, 1902.

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

BRONZES ANTIQUES TROUVÉS A SAINT-JEAN-DE-LA-PORTE (SAVOIE)

COLLECTION DU Cte O COSTA DE BEAUREGARD

Henry Dujardin

Digitized by Google

Digitized by Google

achèvent de donner au jeune Faune un air d'énergie sauvage.

« Le Musée du Louvre possède un bronze entièrement semblable au nôtre, mais couvert de boursouflures qui en altèrent l'expression[1].

Tête de Satyre. Musée du Louvre.

« Si l'on veut bien porter les yeux sur la face postérieure de notre bronze, on ne pourra douter que cette figure a dû décorer à l'état d'applique un meuble ou un vase antique, avant que, tombant aux mains d'un grossier artisan allobroge, elle n'ait été convertie en peson de balance par l'implantation brutale d'un anneau de suspension et par le remplissage de plomb qu'a reçu sa cavité intérieure.

« Nous avons de cette transformation des exemples assez nombreux dans les cabinets d'antiques[2]; pour n'en citer

1. Longpérier, *Notice des bronzes antiques du Louvre*, n° 323, p. 69. Bronze entré au Musée sans origine précise, ayant fait partie, ainsi que le n° 324, avec lequel il a quelques rapports, de la collection E. Durand.

2. Cet anneau est formé d'un fil de cuivre ou de bronze très grossièrement tordu et dont le métal présente une couleur beaucoup plus rouge que le métal dont est fondue la figure.

Digitized by Google

qu'un particulièrement intéressant, je rappellerai que le Musée de Spire conserve un précieux bronze qui parait

Tête de Satyre trouvée à Saint-Jean-de-la-Porte (revers).

avoir été victime de la même injure : il s'agit d'une admirable tête de Centaure découverte à Schwarzenacker, dans le Bliesthal (Palatinat), dont M. Furtwaengler écrit : « Le « style de l'œuvre nous apprend qu'elle a pris naissance « dans un atelier grec plusieurs siècles avant d'être employée « comme peson en pays barbare[1]. »

« La tête de Centaure du Musée de Spire a reçu comme la tête de Satyre de Saint-Jean-de-la-Porte un remplissage de plomb; appliquant à l'une et à l'autre l'observation fort

1. Le bronze et le plomb, oxydé assez profondément, qui constituent actuellement l'ensemble du peson, présentent un poids total de 700 grammes.

Digitized by Google

juste de M. Furtwaengler que les pesons des *staterae* sont généralement, non pas des têtes, mais des bustes, il paraitra très vraisemblable que la conversion en pesons a été pour ces deux ouvrages un accident postérieur à leur fonte primitive [1].

« Tout autres sont les caractères du charmant petit bronze que j'ai maintenant à décrire.

« Ce petit buste de femme, œuvre délicate et gracieuse,

Tête de femme trouvée à Saint-Jean-de-la-Porte.

parait avoir subi, lui aussi, quelques transformations. Cette

1. Furtwaengler, *Jahrbuch des Vereins von Alterthumsfreunden in Rheinlande,* heft XCIII, 1892, pl. VI et texte, p. 54. Cité par S. Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 114 et fig. 117.

Digitized by Google

figurine est de dimensions plus réduites que la précédente[1]. Le visage, dont l'ovale est noble et régulier et le profil grec, s'unit harmonieusement au cou rond et plein; les yeux, dont les pupilles sont indiquées par un point, sont incrustés d'argent; tandis que, à la partie supérieure de la tête, les cheveux, indiqués par de délicates ciselures ondulées, vont se perdre dans la courbe élégante d'un col de cygne, deux bandeaux touffus couvrent les tempes, ne laissant apercevoir que le lobe de l'oreille et se terminant en un chignon léger retenu par une bandelette au-dessus de la nuque; quelques ciselures discrètes détaillent la tête du cygne.

« Il paraît inutile de chercher ici autre chose que l'emploi banal comme anse du col de cygne si fréquemment en usage dans l'antiquité, à cause de sa souplesse, qui lui permet de s'adapter toujours harmonieusement à toutes les exigences de l'art industriel.

« A quel emploi l'auteur de notre petit bronze l'avait-il d'abord destiné? Il semble assez difficile de répondre à cette question. On remarquera à la base du cou deux petits trous symétriques[2] qui ont dû livrer passage à des rivets. On pourrait admettre peut-être que notre petit buste, formant paire avec un autre semblable ou analogue et de même destination, tous deux étant fixés au pourtour d'un vase et aux extrémités d'un même diamètre, a servi d'attache à l'anse de ce vase.

« Autre question, et qui me ramène à la *statera* de petites dimensions dont le fléau brisé et deux crochets furent trouvés avec les bronzes que j'ai décrits : la découverte du petit buste féminin a-t-elle quelque relation avec celle de la balance ou bien la rencontre est-elle seulement fortuite? Il n'est pas impossible que, munie du crochet passé au col de

1. La hauteur totale de la base du cou à l'extrémité du col de cygne est de 0m07; le poids de l'objet, en y comprenant le crochet de suspension, de 120 grammes.

2. Ces ouvertures sont certainement antiques : l'une a perdu la matière pulvérulente verdâtre qui la bouchait encore lorsque les bronzes me furent remis, l'autre l'a conservée.

Digitized by Google

cygne[1], notre jolie figurine ait eu la mauvaise fortune d'être utilisée comme curseur sur le fléau.

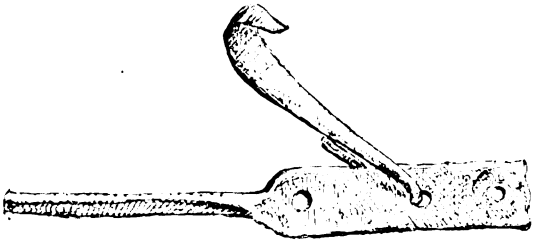

Fragment de fléau
et crochets d'une statera
trouvés
à Saint-Jean-de-la-Porte.

1. Ce crochet, vu sa torsion grossière, peut être attribué au

Digitized by Google

« C'est peut-être aussi à cette utilisation comme accessoire de balance que l'on pourrait attribuer le limage de la partie antérieure du col de cygne, pratiqué dans ce cas pour alléger de quelques fractions d'once le contrepoids improvisé.

« Quant à la tête du Satyre, l'insertion de l'anneau de suspension ne permet pas de douter qu'elle ait été employée comme peson, ainsi que nous l'avons vu plus haut; mais le poids, bronze et plomb, de l'objet tel qu'il nous est parvenu [1], n'est pas en rapport avec une balance dont le fléau présente une section de 0m025 et une résistance très faible; c'est donc à quelque *statera* de dimensions plus importantes qu'il convient de le rapporter.

« Les fouilles que j'espère entreprendre dans la vigne Bouvier, en livrant, suivant toutes probabilités, une récolte archéologique intéressante, permettront peut-être de répondre à quelques-unes des questions que j'ai posées plus haut[2]. »

Séance du 14 Juin.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Charmasse (de). *Jacques-Gabriel Bulliot, président de la Société éduenne.* Autun, 1905, in-8°.

Chauvet (Gustave). *Petites notes d'archéologie charentaise.* Angoulême, 1905, in-8°.

— *Que nous apprend l'analyse des bronzes préhistoriques?* Périgueux, 1904, in-8°.

— *Classification des haches en bronze de la Charente.* Paris, 1905, in-8°.

même artisan que la *statera;* celle-ci est d'une construction rudimentaire et sa graduation très grossièrement indiquée.

1. 700 grammes, comme il a été dit.

2. Le Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye et les Musées archéologiques de Chambéry et d'Annecy possèdent des moulages des bronzes qui font l'objet de la notice ci-dessus.

Digitized by Google

Fage (René). *Louis Guibert; notice biographique.* Limoges, 1905, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente à la Société, au nom de M. A. de Charmasse, associé correspondant national, un volume intitulé *Jacques-Gabriel Bulliot, président de la Société éduenne, correspondant de l'Institut; sa vie et son œuvre.* Tous ceux qui ont connu Gabriel-Bulliot voudront lire cette biographie charmante où la hauteur de la pensée s'allie à la pureté de la forme. Ils y découvriront un Bulliot intime, tendre et passionné, artiste, poète, archéologue, dont la physionomie est mise en lumière avec autant de vérité que de talent et dont la vie, toute de labeur et de dévouement, est retracée de la façon la plus attachante.

M. le baron J. de Baye, membre résidant, fait la communication suivante :

« En attendant que je puisse donner des renseignements sur une importante découverte archéologique faite en 1904 dans la province du Kouban, au nord de la chaîne du Caucase, je tiens à communiquer à la Société des Antiquaires les photographies des principaux objets constituant cette trouvaille. Ces objets sont actuellement à la Commission impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg. Ils proviennent d'une sépulture, exceptionnellement riche, explorée par un des membres de la Commission archéologique.

« Je me bornerai à énumérer les diverses pièces de ce précieux trésor :

« 1° Un casque en bronze.

« 2° Une énorme et lourde applique en or représentant un quadrupède stylisé dont l'œil, le naseau et l'oreille sont incrustés de matières blanches et rouges. Cette applique peut être rapprochée de certaines œuvres découvertes en Sibérie, avec lesquelles elle offre une parenté indéniable.

« 3° Un bandeau d'or orné de fleurs et d'oiseaux.

« 4° Une épée en fer dans une gaine en or; la poignée est également en or. La décoration de la gaine mérite de fixer tout particulièrement l'attention.

Digitized by Google

« 5° Une petite hachette en fer, dont la partie opposée au tranchant est garnie d'or. Cette petite hachette termine l'extrémité d'un long manche recouvert d'or. L'ornementation des deux côtés de cette hampe consiste en animaux variés.

« La simple présentation des photographies suffira à faire ressortir à vos yeux l'intérêt de la découverte exceptionnellement importante que j'ai voulu porter à votre connaissance. »

M. le Dr V. Nodet, associé correspondant national, présente les photographies des débris d'un sépulcre, qui est conservé à Bourg, dans une propriété particulière. Ces débris sont un Christ gisant, heureusement à peu près intact, et les bustes assez endommagés de la Vierge et de sainte Madeleine. Deux autres bustes conservés à Bourg, l'un au Musée, l'autre à Brou, semblent provenir du même sépulcre et représentent des saintes femmes. Le reste a disparu, dans les fondations d'une maison de Bourg, dit-on.

« Au milieu du XIVe siècle avait été fondé tout en haut de Bourg, à Bourgmayer, un grand couvent de Cordeliers. C'est dans l'église de ce couvent qu'un siècle plus tard, en 1443, une riche famille bourgeoise de Bourg se fit bâtir une chapelle, qu'elle orna de ce sépulcre. L'inscription qui accompagnait le portrait du donateur et de sa famille nous a été conservée par Guichenon dans son histoire de Bresse :

« L'an de N. S. 1443, noble Thomas Guillod, bourgeois de Bourg, a fait faire et construire le sepulcre en chapelle et les edifices appartenant à cause du sepulcre et chapelle, tut peint et atoffé le mieux qu'il a pu. Quiconque le dit sepulcre tous les vendredis de l'an en chantant la messe audit sepulcre visitera ou après la messe et aumone il fera, sept ans et quatre-vingts jours gagnera, octroyés et donnés lesdits sept ans par Notre Saint Pere Pape Felix V et les quatre-vingts jours par Reverend Pere en Dieu, l'archeveque de Lyon; priez Dieu s'il vous plait pour celui qui l'ouvrage a fait.

« Auprès de l'église des Cordeliers était une chapelle indépendante, siège de la commanderie de Saint-Antoine, qu'illustra l'ami de Rabelais, Antoine du Saix.

Digitized by Google

« En 1600, lors de l'occupation de Bourg par les Français, cette chapelle et l'église des Cordeliers furent ruinées de fond en comble, sauf la chapelle du Saint-Sépulcre, qui prit par la suite le nom de son ancienne voisine, car on y transporta la statue de saint Antoine, qui était sans asile. Ce fait a créé chez les historiens de Bourg une confusion à ce sujet. De cette chapelle du Saint-Sépulcre, ou de Saint-Antoine, détruite probablement à la Révolution, ne subsistent actuellement que deux arcades aux bases élégantes noyées dans un mur de la petite rue Saint-Antoine. Le sépulcre disparut.

« En 1848, un tailleur de pierre de Bourg, représentant du peuple, signala la présence du Christ qu'on avait relégué debout au fond d'une petite cave. Un amateur de Bourg le recueillit.

« Malgré la fréquence très grande de pareils sépulcres sur tout le territoire français et malgré la mutilation de celui-ci, il nous a paru intéressant de le faire connaître à cause de sa date 1443, date très précoce pour l'exécution d'un pareil ensemble, et à cause de la réelle valeur du Christ qui nous reste. C'est un cadavre retiré de son linceul un ou deux jours après la mort. Les bras collés au corps, les pieds tombant du même côté conservent encore la forme que leur a imprimé le suaire; les doigts effilés, bien morts, s'allongent dans une position d'une vérité extraordinaire. Le ventre n'est pas encore distendu, le creux épigastrique très beau est encore souple et la mort est récente. La poitrine, bombée, magnifique, est traitée largement, sans exubérance de muscles athlétiques; la tête penchée en arrière, la bouche entr'ouverte, les yeux enfoncés dans les orbites achèvent de donner à l'ensemble une expression d'un réalisme vigoureux, non exempt d'une grandeur calme et sereine.

« Les quatre bustes qui restent de l'ensemble augmentent le regret de voir aussi mutilée une pareille œuvre. Ces têtes sont fines et graves, surtout la tête de la Vierge. La tête de la Madeleine, traitée de la même manière, présente des défauts tels, notamment les oreilles, qu'on doit affirmer

Digitized by Google

l'existence d'une collaboration de plusieurs mains, comme d'ailleurs c'était l'habitude en pareil cas.

« Quant à aller plus loin, nous ne le pouvons pas, et nos archives locales sont absolument muettes à ce sujet. Nous savons seulement que nous devons à la même fouille deux œuvres du xv^e^ siècle, qui subsistent encore à Bourg : le portail gothique des Fontanettes qui conduisait à l'église des Jacobins et la maison en bois de la rue de la Prison.

« Quoi qu'il en soit, il nous a semblé que la date bien précise de ce sépulcre, jointe à la valeur du débris principal, valait la peine de fixer un instant votre attention. »

M. E. Lefèvre-Pontalis, membre résidant, lit un mémoire de M. R. Mowat, membre honoraire, sur la découverte d'une strophe cruciforme inédite de Fortunat dans un manuscrit du x^e^ siècle conservé à la bibliothèque de Dijon.

M. Monceaux présente quelques observations.

M. J. Maurice, membre résidant, entretient la Société du monogramme du Christ sur les monnaies.

M. de Mély ajoute quelques observations.

M. É. Chénon, associé correspondant national, à propos de la communication faite par M. de Mély sur le sculpteur d'Issoudun, Gilbert Bertrand, de 1482, signale le texte suivant extrait de La Thaumassière :

« *Gilbert Bertrand,* sieur du Lis-Saint-Georges, [fils de Josseaume et d'Antoinette de Crevant], fut pourvû de l'office de bailly et gouverneur de Berry le 18 juin 1494. Il est qualifié conseiller et chambellan du roy, chevalier; il fut confirmé en la même charge par le roy Louis XII le 24 mars 1500. Il fit ériger la terre du Lis en châtellenie par le seigneur de Châteauroux, le dernier juillet 1502. Il épousa Anne Henrique; d'où : ... *Gilbert Bertrand,* sieur du Chassin, qui a fait branche; et partagea [avec son frère] le 24 juin 1512[1]. »

1. La Thaumassière, *Histoire de Berry*, Bourges, 1689, in-8°, p. 625.

Digitized by Google

Il serait intéressant de rechercher si l'on doit identifier le Gilbert Bertrand d'Issoudun avec l'un de ces nobles Gilbert Bertrand du Lys ou du Chassin, et, dans ce cas, si le Gilbert Bertrand d'Issoudun est l'auteur ou ne serait pas plutôt le donateur de la statue mentionnée par M. de Mély.

M. Chénon signale ensuite, dans une plaquette du polygraphe berruyer Nicolas Catherinot, un passage intéressant la biographie de Jean Lescuyer, célèbre peintre-verrier du XVIe siècle :

« Ces deux Chaumeaux père et fils[1] donnerent à l'Eglise de S. Bonnet de Bourges vne chapelle de cuivre jaune... Ils firent aussi bastir d'une belle architecture leur chapelle au même lieu. Jean l'Escuyer, fameux peintre vitrier, en fit les vitres. Cet illustre artisan ayant demeuré trente-six ans à Bourges y testa le 10 aoust 1556, par deuant Bartelemy Ragueau, mourut en la même année, et gist à S. Jean des Champs. Sa succession fut recueillie par Pierre Lescuyer, son arriere neveu, fils de Jean et de Geneviefve Nourrie, qui demeuroient à Paris. Jean Lescuyer, clerc de la Chambre des comptes dès 1440, épousa Jeanne Bastard, native de Bourges, et, dès 1400, Denise Lescuyer estoit femme de Jean d'Aulon, secretaire et greffier des comptes du duc de Berry. Je fais cette digression, afin qu'elle puisse servir à Monsieur de Marolles, illustre abbé de Villeloin, pour son histoire des peintres. Estienne Tillier, medecin, et Nicolas Ragueau l'aisné furent les executeurs testamentaires de Jean Lescuyer. Sa femme se nommoit Thienon Arnault[2]. »

Séance du 21 Juin.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). *En Lithuanie. Souvenirs d'une mission.* Paris, 1905, in-8°.

1. Il s'agit de Jean Chaumeau, l'historien du Berry, et de son père.

2. Nicolas Catherinot, *Escu d'alliance*, (Bourges, 1680), in-4°, p. 4. Sur Jean Lescuyer, cf. *Bull. des Antiq. de France*, année 1904, p. 334.

Digitized by Google

Bobrinskoy (S. E. le comte). *Essai historique sur la ville de Chersonèse Taurique.* Saint-Pétersbourg, 1905, in-4°.

Boislisle (Jean de). *Mémoriaux du Conseil de* 1661, t. I. Paris, 1905, in-8°.

Gauckler (P.). *Un catalogue figuré de la batellerie romaine; la mosaïque d'Althiburus.* Paris, 1905, in-4°.

Lhomel (Georges de). *La vicomté de Montreuil-sur-Mer.* Montreuil-sur-Mer, 1903, in-8°.

— *Séjours de souverains et de princes à Montreuil-sur-Mer.* Montreuil-sur-Mer, 1903, in-8°.

— *Les Frères des Écoles chrétiennes à Montreuil-sur-Mer;* 1824-1900. Abbeville, 1905, in-4°.

Vaesen. *Lettres de Louis XI,* t. IX. Paris, 1905, in-8°.

Le président fait part à la Société du don d'une somme de 1000 francs qui vient d'être fait à la Société par M. le baron de Baye pour permettre de commencer l'impression du catalogue de la bibliothèque de la Société et se fait l'interprète des sentiments unanimes de ses confrères en remerciant M. le baron de Baye.

M. P. Gauckler, associé correspondant national, communique à la Société les résultats des fouilles récemment exécutées à Tabarka (*Thabraca*), en Tunisie, sous les auspices et avec le concours financier de la Direction des Antiquités et des Arts, par M. le capitaine Benet, du 3e bataillon d'Afrique, qui a retrouvé, sous plusieurs couches superposées de tombes chrétiennes de basse époque, les restes d'une grande basilique à trois nefs, avec abside de chevet, chapelle latérale et constructions adjacentes diverses, semblant avoir servi d'habitation.

« Les mosaïques tumulaires recueillies dans le déblaiement de la basilique remontent à diverses époques. Les plus récentes appartiennent à la nécropole byzantine qui recouvrit en partie, aux VIe et VIIe siècles, les restes de l'église primitive, laquelle semble avoir été détruite de bonne heure, peut-être au moment de l'invasion vandale.

« Les plus anciennes font partie intégrante de la basilique

Digitized by Google

elle-même, dans le sol de laquelle elles ont été successivement encastrées, et c'est de celles-ci seules que nous signalerons les plus remarquables.

« 1° Mosaïque à quatre registres superposés, qu'encadre une large torsade. Au sommet, l'épitaphe d'une religieuse :

vICTORINA
dEI FAMVLA
IN PACE

Puis un paysage, dont il ne subsiste qu'un arbre à frondaison touffue; un large calice, accosté de quatre colombes; enfin, au bas de la tombe, un olivier qu'entourent des colombes.

« 2° Immédiatement à la suite de cette mosaïque, les fouilles en ont fait découvrir une autre, parfaitement conservée, placée sous la colonnade qui séparait la nef latérale de gauche du chœur et de la nef centrale. C'est un tableau rectangulaire, mesurant 2m20 de hauteur sur 1 mètre de large, encadré d'une guirlande de rinceaux chargés de grappes, d'un bon style léger et sobre. Se développant dans le sens de la longueur du tableau, le dessin représente un édifice religieux, dont toutes les particularités s'accordent si exactement avec celles de la basilique elle-même, qu'il semble bien que le mosaïste a voulu représenter celle-ci.

« L'œuvre est des plus naïves, et intéressante par cela même. Préoccupé avant tout d'être complet et de faire bien voir toutes les parties constitutives du monument, le mosaïste a usé d'un procédé contraire à toutes les lois de la perspective, mais familier aux artistes africains : il a rabattu et développé sur un même plan toutes les parois de l'édifice, même celles qui ne devaient se présenter qu'en projection. C'est ainsi qu'apparaissent successivement à nos yeux : l'escalier donnant accès au sanctuaire, la porte d'entrée, la façade avec son fronton triangulaire percé d'une grande fenêtre cintrée et de deux lucarnes rondes, la nef centrale et la mosaïque décorative de son pavement, la colonnade dorique qui sépare la nef centrale des bas-côtés

Digitized by Google

et soutient la paroi du vaisseau central. Ce mur est plein à la partie inférieure et porte l'inscription suivante, formant une large frise sur toute son étendue :

ECCLESIA MATER
VALENTIA IN PACAE (*sic*)

Ecclesia mater; Valentia in pace.

Au-dessus de cette frise, six fenêtres, à *clathri* de pierre ajourés, qui correspondent aux entre-colonnements de la colonnade inférieure. Enfin, le toit de l'édifice est figuré au sommet de la nef avec sa charpente apparente et les larges tuiles qui la recouvrent. L'autel est placé en avant de l'abside, dans le chœur, entouré d'un grillage; il supporte trois cierges allumés. Au fond de la nef s'ouvre l'abside, que précède un arc triomphal à trois baies cintrées, soutenant un fronton triangulaire.

« 3° Mosaïque représentant, l'une au-dessous de l'autre, l'image des deux défunts, un scribe et une religieuse. Au sommet, un personnage barbu, nu-tête, assis à sa table de travail, écrivant peut-être une vie de martyr, car le manuscrit sur lequel il est en train de tracer des caractères avec un calame porte déjà deux lettres complètement formées et le commencement d'une troisième : MAI (*rtyrum vita?*). Au-dessous, une seconde image, celle d'une jeune femme debout, dans une attitude hiératique, recouverte de longs voiles qui la cachent presque tout entière, la tête ceinte d'un bandeau de linge blanc, avec l'épitaphe :

VICTO RIA
IILIA S I N PACE
Victoria, filia s(acra) in pace.

« 4° Mosaïque à trois registres superposés. Au sommet, un paysage boisé, de perspective naïve, où galopent trois cavaliers, tandis que trois colombes, posées sur le sol, tiennent

Digitized by Google

dans leur bec l'une une croix, les deux autres une rose. Au-dessous, l'épitaphe :

ANGELORVMOSPES
MARTYRVM · COMES
VITAMQVE SPIRANS
PLACIDAM · AD TE SANC
TE PROFECTVS SIT NOST
RI MEMOR · GRATA · PIE
TATE · QVA SOLET · (*palme*)
CRESCENTINVS · DIAC ·
IN PACE·RED·III·KAL·AVG

Angelorum (h)ospes, Martyrum comes, vitamque spirans placidam, ad te sancte profectus, sit nostri memor, grata pietate qua solet. — Crescentinus diac(onus), in pace, red(didit) [animam] tertia die kal(endas) aug(ustas).

Au-dessous de l'épitaphe, trois figures symboliques représentent le Christ, l'Église et les fidèles : à droite, un monogramme de forme constantinienne, puis au milieu une barque présentant sur sa coque l'*alpha* et l'*oméga;* enfin, à gauche, un poisson dans le sillage du navire.

« 5° Un large tableau, surmonté d'une bande plate, portant l'inscription suivante :

RED · PAT · XV KAL · NOV · MAT · XV · KAL · MAII

Red(ideruni) [*animam*] *pater* 16 [*die*] *kal(endas) nov(embres), mat(er)* 15 *die kal(endas) mai(as).*

Au-dessous, une double bordure rectangulaire, formée de

Digitized by Google

grecques et de chevrons, enferme l'inscription suivante :

H PERPETVITA
TIS · CORONA · AC
CE[illegible]QVOD
D[illegible]CREA
TI STI[illegible]IVS ET
CRES[illegible]IN PACE
VICXE AN CLXXX
ҲII

H(ic) ou *h(anc) perpetuitatis corona[m] acce[perunt?]* ou *h(ac) perpetuitatis corona acce[pta] quod Deo? ... creati, Stercorius et Crescentia in pace vixe[runt] an[nis]* 186[1].

Au-dessous de l'épitaphe des deux époux est figurée, entre deux oiseaux, la couronne d'immortalité à laquelle fait allusion la première partie du texte; elle encadre un chrisme de la forme constantinienne. Enfin, au bas du tableau, deux agneaux affrontés viennent s'abreuver à un grand calice qu'entourent des rosiers fleuris et divers oiseaux.

« 6° Mosaïque recouvrant la tombe d'un vieillard. Au centre, une couronne entourant deux figures symboliques, une amphore à long col et une barque sans mât, placées en sens opposé et de telle façon que l'ensemble dessine une sorte d'ancre; puis l'épitaphe :

QVOD DEV
SENIOR I
N PACE SI
SERO SED CV
M DOMINO

Quod Deu(s), senior, in pace; si sero, sed cum Domino.

1. Ce nombre de 186 ans, qui étonne à juste titre, ne peut guère s'expliquer que par la réunion et l'addition en un seul des deux nombres correspondant à l'âge de chacun des deux défunts, le père et la mère.

Digitized by Google

Le bas du tableau est occupé par un olivier touffu, un rosier fleuri et divers oiseaux.

« 7° Mosaïque à deux registres; en haut, l'inscription :

PRIVATA · CVM
VICTORIA · GAV
DE TRIVMFA ·
CONSECRATAE
VIRGINITATIS ·
ET CONFESSIO
NIS · VICTRICIA
PORTANTES
TROPEA·VESTE
I■■TAE · AN
GE■CA · IN · PC·

Privata cum Victoria, gaude, triumfa, consecratae virginitatis et confessionis victricia portantes tropea, veste i[ndu]tae ange[li]ca, in p(a)c(e).

Au-dessous, dans un registre carré que des fleurons ornent aux quatre angles, une couronne enfermant une acclamation : *Dignis digna vincentibus corona.*

« 8° Mosaïque mutilée au sommet, contiguë à la précédente :

V ı ı
VICTORIA MA
TER DEI FAMULA IN
PACE GLYCERIA F\

... V ictoria mater, dei famula, in pace, Glyceria...

Digitized by Google

Au-dessous de l'épitaphe sont figurées d'abord deux colombes affrontées de part et d'autre d'un rosier fleuri, puis une large couronne de laurier entourant un attribut presque entièrement détruit; enfin, au bas du tableau, deux agneaux affrontés dressant la tête vers un grand arbre qui les sépare et dont ils cherchent à brouter les branches trop élevées pour leur petite taille.

« Telles sont les principales mosaïques tumulaires de la série la plus ancienne, celles qui étaient encastrées dans le sol primitif de la basilique et qui semblent datées pour la plupart du IVe siècle de notre ère. Elles peuvent être rangées au nombre des plus anciennes de la série chrétienne qui aient encore été trouvées à Tabarka et se classent hors pair par l'importance des renseignements archéologiques qu'elles nous fournissent, par l'inédit de leurs formules, la variété de leurs images et leur valeur artistique. Enfin, la disproportion extraordinaire entre le nombre des sépultures féminines et celui des tombeaux réservés à des hommes, et le nombre assez considérable d'épitaphes concernant soit des clercs comme le diacre Crescentinus, soit des religieuses, nous autorise à supposer que la basilique nouvellement déblayée était bien l'église d'un monastère et très probablement du monastère de femmes de Sainte-Maxime. »

M. J.-J. Marquet de Vasselot, membre résidant, fait la communication suivante :

« Depuis 1893 le Musée du Louvre possède, grâce à la générosité de feu M. Charles Stein, un petit disque de porphyre[1], sur l'une des faces duquel est gravée en creux une allégorie de la Paix. On y voit une femme debout, de profil à gauche, vêtue d'une longue robe qui laisse à découvert le sein droit, et d'un ample manteau; de la main droite, elle tient une torche enflammée, qu'elle approche de boucliers et d'armes posés à terre devant elle; de la main gauche, elle porte une branche d'olivier. Le terrain est indiqué par

1. N° 3330 de l'Inventaire du département des objets d'art.

Digitized by Google

une ligne horizontale. Légende : SCVTA · COMBVRET · IGNI[1]. L'autre face est demeurée lisse.

« Ce disque, fort épais[2], est serti dans un cercle de fer très solide, comme s'il avait dû subir des pressions violentes; on y remarque plusieurs fêlures, notamment dans le trophée. D'après le style de la figure, très finement gravée, cette intaille doit être une œuvre italienne du XVI[e] siècle, et son donateur l'attribuait à Valerio Belli.

« Or, le Musée des Offices possède, dans la collection de gemmes des Médicis, un disque de porphyre tout à fait analogue à celui du Louvre. On y voit, gravé en creux, un buste à gauche de Léon X. Le pape, coiffé d'une calotte, est vêtu d'une chape brodée, fermée par un mors ovale; à l'entour, on lit : LEO · X · PONT · MAX. Les dimensions de ce second disque correspondent[3] à celles du premier; il est lui aussi cerclé de fer et présente quelques fêlures.

« L'identité de matière, de dimensions, de monture, de style et d'épigraphie prouve que ces deux disques ont une origine commune, et, si étrange que cela puisse sembler au premier abord, ont dû servir de coins pour frapper une médaille[4]. Et, en effet, il existe au Musée du Bargello, dans le médaillier des Médicis, un plomb[5] qui a pour face le Léon X du disque de Florence, et pour revers la Paix du disque de Paris. M. Supino a décrit cette médaille dans le Catalogue du cabinet des Médicis, sous le n° 715[6], et il

1. Légende empruntée au psaume XLV, verset 10 : *Dominus... arcum conteret et constringet arma; et scuta comburet igni.*

2. Diamètre total : 0m045; diamètre sans le fer : 0m041; épaisseur : 0m019.

3. Diamètre : 0m046; épaisseur : 0m019.

4. On aurait pu supposer que ces deux disques auraient été exécutés d'après une médaille, qu'un graveur en pierres fines aurait copiée. Mais l'identité des deux intailles et du plomb cité plus loin rend cette hypothèse inadmissible.

5. Diamètre : 0m040.

6. J.-B. Supino, *Il medagliere Mediceo nel R. Museo Nazionale di Firenze;* Firenze, Alinari, 1899, in-8°, p. 217 et fig.

Digitized by Google

paraît évident qu'elle a été fabriquée au moyen des deux intailles des Offices et du Louvre[1]. Il est d'ailleurs naturel que la pièce ainsi obtenue soit en plomb, car l'on n'aurait guère pu produire, avec des coins de porphyre, des épreuves en d'autres métaux[2].

« On connaît la date et le sujet de cette médaille. D'après Bonanni, en effet, elle aurait été frappée en 1515, et la Paix du revers ferait allusion à l'entrevue que François Ier et Léon X eurent à Bologne après la bataille de Marignan, entrevue au cours de laquelle furent décidées l'abolition de la Pragmatique Sanction et la promulgation du Concordat[3].

« Resterait à déterminer quel est l'auteur de ces intailles; mais les documents font défaut, et les indications fournies par le style ne sont pas très précises[4]. Elles permettent cependant d'affirmer que l'attribution à Valerio Belli est inadmissible, car, dans les nombreuses œuvres authen-

1. La disposition et la forme des lettres sont identiques dans la médaille et le porphyre. De plus, le moulage du plomb s'encastre exactement dans l'intaille.

2. Le porphyre est une roche dure, mais friable, et les deux disques n'ont dû servir qu'à obtenir, par serrage, des épreuves en plomb. C'est du moins l'opinion de notre confrère M. Henry Nocq, le médailleur bien connu, dont la compétence en ces matières est indiscutable. Les épreuves en bronze de cette médaille, signalées par Armand (*Médailleurs italiens*, t. II, p. 114) et par M. Supino, dériveraient de plombs originaux. Le plomb du Bargello paraît antérieur à l'état actuel des disques, car il ne porte pas trace des fêlures que l'on constate aujourd'hui dans le porphyre. — Au sujet de l'emploi des moules en pierre gravée, cf. Émile Molinier, *Les plaquettes*, t. I, p. 139, et H. Demiani, *F. Briot, C. Enderlein und das Edelzinn* (Leipzig, 1897, in-4°), p. 45.

3. Ph. Bonanni, *Numismata pontificum romanorum* (Roma, 1699, in-folio), t. I, p. 165-166. W. Roscoe, *Vie et pontifical de Léon X*, traduction de P.-F. Henry, Paris, 1808, 4 vol. in-8°, t. III, p. 39 à 65.

4. Nous n'avons trouvé aucune indication dans le travail de M. Müntz sur *L'atelier monétaire de Rome... depuis Innocent VIII jusqu'à Paul III* (*Rev. numism.*, 1884). Le style du plomb du Bargello ne rappelle point celui des médailles de Camelio, qui travailla à la monnaie de Rome de 1484 à 1523.

Digitized by Google

tiques du maître de Vicence, les figures sont plus élancées, les draperies plus simples et plus raides.

« Il faudrait également découvrir quand et comment l'un des coins de porphyre gravés pour Léon X disparut de la collection des Médicis et arriva entre les mains d'un marchand parisien, qui le donna au Musée du Louvre. Au reste, nous ne prétendons aucunement avoir résolu toutes les questions que soulèvent ces deux disques de porphyre; nous voudrions seulement attirer sur eux l'attention des numismates. »

M. P. Monceaux, membre résidant, résume les principaux résultats de ses études sur les poèmes figurés d'Optatianus Porfyrius :

« L'auteur de ces poèmes bizarres s'appelait Publilius Optatianus Porfyrius. Son nom complet est connu avec précision, non seulement par les manuscrits, mais par un jeu d'esprit du poète, qui, dans une de ses pièces, a découpé en losanges cette signature : *Publilius Optatianus Porfyrius haec lusi.*

« Optatianus était contemporain de l'empereur Constantin, à qui il a dédié en 326 ses principaux panégyriques. Il était probablement d'origine africaine. Il était sûrement chrétien au moment où il écrivait ses poèmes. On s'étonne que certains érudits aient pu le considérer comme un païen ou hésiter sur sa religion, car on trouve dans ses œuvres mêmes les preuves les plus décisives de christianisme. Quatre des poèmes dessinent en grand le chrisme de forme constantinienne; ils ont même par là un véritable intérêt archéologique, car ces représentations comptent parmi les plus anciennes que l'on connaisse. En outre, on relève bien des formules nettement chrétiennes, soit dans le texte courant, soit dans les acrostiches ou les autres figures. Enfin, l'une des pièces est un hymne au Christ; elle fait allusion à la doctrine du Verbe, au rôle du Sauveur, à l'Incarnation, à la Passion et à la Résurrection, à l'Ascension; et les lignes qui, à travers le poème, dessinent un grand chrisme, sont constituées par les lettres d'une

Digitized by Google

invocation à la Trinité : *Omnipotens Genitor, tuque, o Divisio mixta, | Filius atque Pater et sanctus Spiritus unum! | Faveas votis!* Ainsi, le poète multiplie les professions de foi. Évidemment, les gens qui l'ont cru païen l'ont lu d'un œil distrait.

« Sa vie nous est mal connue. C'était un personnage d'un rang élevé, à qui l'empereur écrivait : « mon très cher « frère. » Le poète doit être identifié sans doute avec un homonyme, le Publilius Optatianus qui fut préfet de Rome en 329 et en 333. Nous apprenons par ses œuvres qu'il fut lié avec un Romain d'une haute condition qui s'appelait Bassus, probablement le Septimius Bassus qui fut consul en 317. Ces relations et ces fonctions semblent indiquer qu'Optatianus fut un personnage à la cour de Constantin.

« Tout à coup, sa fortune s'écroula; il fut condamné à l'exil par ordre de l'empereur. Nous ne connaissons ni la cause de la disgrâce ni le lieu de l'exil. Le poète accuse seulement l'injustice du sort et proteste de son innocence.

« Il se souvint à propos que Constantin avait apprécié ses premiers ouvrages, et il compta sur les Muses pour rétablir ses affaires. Il écrivit une série de panégyriques en vers, où il sollicitait son pardon; il les adressa à l'empereur au moment où celui-ci fêtait le vingtième anniversaire de son avènement. Cet anniversaire fut célébré à Rome le 25 juillet 326. Constantin fut charmé des poésies et pardonna. Rien ne fait supposer que ce pardon se soit fait attendre, et c'est sans doute par erreur que saint Jérôme le place deux ans plus tard. Le retour en grâce fut suivi d'un retour de la faveur impériale, et la réparation fut éclatante, si l'exilé de la veille est bien le préfet de 329 et de 333.

« La plupart des œuvres d'Optatianus étaient des poèmes figurés. Sous le nom assez impropre de *Panegyricus Constantini*, qui vient des manuscrits, on désigne le groupe des vingt pièces dédiées à Constantin. La longueur en est variable. Beaucoup comptent trente-cinq vers, autant que de lettres dans chaque vers, pour les nécessités de l'acrostiche en carré. Les autres morceaux ont de dix à trente-huit vers. En réalité, les vingt pièces dont se compose le pané-

Digitized by Google

gyrique actuel appartiennent à deux catégories distinctes. Les unes, qui datent de 325-326, sont véritablement des requêtes et parlent des malheurs du poète ou de la grâce espérée pour le jour des *vicennalia*. Les autres sont impersonnelles et trahissent une disposition d'esprit toute différente : ce sont probablement ces poésies antérieures à l'exil auxquelles l'auteur lui-même fait allusion. En dehors du panégyrique, nous possédons encore diverses pièces et sept poèmes figurés, dont l'un est dédié à Bassus.

« Le trait commun à tous ces poèmes, c'est le contraste entre la médiocrité du fond et le raffinement extraordinaire de la forme. Dans la conception, dans les idées, dans les sentiments, rien d'original, rien de vraiment personnel : c'est un mélange assez incohérent d'invocations et de descriptions, de supplications et de flatteries, de souvenirs mythologiques et de théologie chrétienne, d'explications et de plaintes sur les difficultés du mètre. Mais Optatianus est assurément un très habile versificateur. Il manie avec aisance les rythmes les plus différents : vers héroïque, distique élégiaque, trimètre iambique, adonique, hendécasyllabe, anacréontique. C'est à peine s'il s'accorde quelques libertés; il est beaucoup plus correct que la plupart des poètes du IVe siècle. On doit lui reconnaître en ce genre quelque mérite, si l'on songe à toutes les combinaisons qu'il a inventées, à toutes les difficultés qu'il s'est créées lui-même. Pour lui, la versification proprement dite n'est qu'un jeu d'enfant, et son ambition est ailleurs; ses ouvrages sont le plus curieux échantillon qui nous soit parvenu de la « poésie figurée ».

« Le genre était ancien. Il datait au moins du IVe siècle avant notre ère. Il est représenté dans l'*Anthologie grecque* par une série de poésies attribuées à Simmias de Rhodes, à Besantinos, à Doxade, même à Théocrite : *La flûte, L'autel, La hache, Les ailes, L'œuf*. Après avoir enchanté les Alexandrins, ces fantaisies sont restées à la mode chez les Byzantins, jusqu'au moyen âge. Mais, dans ce domaine de la poésie figurée, de la versification spirituelle ou baroque, Optatianus n'a pas de rival. Il s'adresse surtout à l'œil du

Digitized by Google

lecteur. Ce n'est plus un écrivain, c'est un architecte en vers.

« Pour comprendre ses jeux d'esprit, on ne doit pas oublier que ses poèmes étaient écrits en capitales et avaient l'aspect d'une sorte de damier. Dans l'ordre vertical comme dans l'ordre horizontal, les lettres étaient disposées régulièrement en colonnes, à égale distance les unes des autres. Toutes les lettres qui concouraient aux acrostiches ou autres dessins se détachaient en rouge ou en couleurs vives sur la trame de l'inscription. En suivant de l'œil la série des caractères d'une même teinte, on découvrait d'autres vers ou des maximes qui sillonnaient le poème dans tous les sens.

« Beaucoup de pièces ont la forme d'un carré; elles comptent autant de vers que le vers lui-même compte de lettres. A travers le poème se dessinent des acrostiches, des mésostiches, des télestiches, compliqués à plaisir; des diagonales, des losanges, diverses figures géométriques. Parmi les représentations les plus curieuses, on remarque des chrismes, de forme constantinienne, où la série des lettres en vedette déroule de pieuses formules avec des compliments à l'empereur, et où les lignes principales coupent transversalement le poème en parties symétriques. Ailleurs, par un tour de force extraordinaire, des maximes ou des vers en langue grecque, et d'un grec authentique, se dessinent dans le poème latin, grâce au double jeu des lettres qui sont communes aux deux alphabets. Signalons encore des poèmes figurés plus ou moins imités de ceux de l'*Anthologie grecque :* une palme, un orgue hydraulique, un autel, une flûte champêtre. Dans deux des pièces, les vers peuvent se lire également à rebours et donnent le même sens, soit avec le même mètre, soit avec un mètre différent. Dans un autre morceau, chaque vers apporte une nouvelle curiosité métrique.

« Malgré la merveilleuse habileté du versificateur, on ne peut s'empêcher de prendre en pitié cet homme de talent, qui s'est égaré à la poursuite de telles niaiseries. Sa seule excuse est dans la raison même qui fit son succès, c'est-à-dire dans le mauvais goût du temps; l'empereur Constantin

Digitized by Google

convient lui-même qu'il admirait ces sottises, et l'évêque de Castellum Tingitanum (Orléansville) faisait dessiner en 324, jusque sur le dallage en mosaïque de son église, des puérilités du même genre. »

M. A. Hauvette, membre résidant, lit une étude de M. Fr. Cumont, associé correspondant étranger, sur une statuette du Musée de Timgad :

« M. Rottier, conservateur du Musée de Timgad, a eu l'obligeance de nous faire parvenir la photographie d'une statuette de marbre polychrome, trouvée en 1904 près des ruines du théâtre et qui mérite de fixer quelques instants notre attention. Elle fournit, en effet, une preuve nouvelle de la diffusion des cultes orientaux dans les villes de Numidie.

Statuette de dadophore, trouvée à Timgad.

« Un personnage, dont la tête et les pieds ont disparu,

Digitized by Google

était debout, les jambes croisées, vêtu du costume asiatique : tunique à manche, retroussée dans une ceinture, large pantalon, manteau agrafé sur l'épaule droite. La main gauche, appuyée contre la taille, soutient le coude de l'autre bras, sur lequel reposait autrefois la tête inclinée. L'état de mutilation de ce petit marbre ne permet pas de se prononcer avec une sûreté absolue sur sa signification. Si l'attribut, aujourd'hui brisé, que tenait la main gauche, était le *pedum*, il faut reconnaître, dans cette figure, un Attis funéraire[1]. On sait que, suivant la légende, le dieu phrygien, symbole de la végétation, mourait et ressuscitait chaque année, et ses images, placées sur les tombeaux, étaient devenues un emblème d'immortalité[2].

« Si, au contraire, ce jeune homme tenait non pas un *pedum*, mais une torche[3], c'était un des dadophores, ou porte-flambeau, qu'on plaçait généralement des deux côtés du groupe de Mithra Tauroctone et qui représentaient soit le Soleil du matin et du soir, soit le Soleil du printemps et de l'automne.

« Il est d'autant plus difficile de se décider qu'Attis a souvent été confondu même par la sculpture avec les dadophores[4]. Cependant, l'attribution de cette statuette au culte de Mithra est infiniment probable. D'abord, on n'a pas, que je sache, découvert en Afrique une seule représentation d'Attis funéraire[5], tandis que les mystères mithriaques

1. Je me borne à renvoyer à Reinach, *Répertoire de la statuaire*, t. II, p. 473.

2. Cf. *Mon. Myst. Mithra*, t. II, p. 437, et *Notice sur un Attis funéraire découvert à Verooz* (*Bull. de l'Institut archéol. liégeois*, t. XXIX), 1901.

3. Il pourrait avoir tenu cette torche soit de la main gauche en s'appuyant sur elle (cf. *Mon. Myst. Mithra*, t. II, mon. 216, fig. 190) ou de la main droite, comme deux figurines de bronze du Cabinet des médailles (mon. 286, fig. 335, 336). Cf. aussi mon. 129, suppl. 27 *bis*, 241 *bis a*.

4. Cf. *Mon. Myst. Mithra*, t. I, p. 212.

5. J'en ai dressé une liste dans la *Notice* citée plus haut, p. 6 et suiv.

Digitized by Google

étaient répandus en Numidie et précisément dans la région de Timgad. Si cette ville n'a pas fourni, à ma connaissance, d'autre monument qu'on puisse y rapporter avec certitude[1], par contre ils ont laissé au pied de l'Aurès, dans les deux cités voisines, à Lambèse et à Mascula, des traces certaines de leur présence[2]. De plus, les dimensions de la statuette, qui mesure seulement 0m20 de haut, ne permettent guère de croire qu'elle ait décoré un tombeau. Le lieu même où elle a été exhumée exclut presque la possibilité qu'elle provienne d'un monument funéraire. Elle ornait apparemment quelque oratoire domestique d'un bourgeois de Thamugadi, un *spelaeum* privé établi sans doute, comme il arrivait souvent[3], dans la cave d'une maison particulière.

« Ainsi, le fragment mutilé, dont nous nous sommes occupé trop longuement peut-être, ne fournit pas seulement par lui-même une indication historique d'un véritable intérêt. Il autorise aussi l'espoir qu'en fouillant à Timgad le sous-sol des habitations, on y découvrira un jour une crypte mithriaque avec ses images sacrées. »

M. F. de Mély, membre résidant, fait la communication suivante :

« Parmi les conséquences un peu inattendues qui surgissent de la constatation des signatures des artistes français du moyen âge, il en est une, des plus intéressantes, qu'il importe de bien mettre en lumière.

« C'est en réalité aux dernières années du XIIe siècle que les historiens d'art reportent les premières manifestations du retour de l'art à la nature, les réelles origines de la Renaissance italienne. C'est là qu'il faut, dit-on, aller chercher ses racines, et au milieu des noms, peu à peu, se détachent les Vassaletus à Anagni, vers 1170, les Nicola de Angelo, les Pietro Fassa à Saint-Paul-hors-les-Murs, vers

1. La dédicace (*C. I. L.*, VIII, 2350) *Soli Augusto* n'est probablement pas mithriaque.

2. *C. I. L.*, VIII, 2228, 2675, 2676, 18042. Cf. 4578, 6975.

3. Cf. *Mon. Myst. Mithra*, t. I, p. 66.

Digitized by Google

1180, mais surtout Antelami, à Parme, chez lequel alors, très distinctement, apparaît, en 1198, l'influence de la nature, dont Nicola de Pise s'efforcera de faire éclater le charme, au cours du XIIIe siècle, au baptistère de Pise. Mais dans quels liens ils se débattent encore?

« Or, M. Zimmermann, il y a quelques années, démontrait que cet Antelami, un des premiers, sinon le premier des précurseurs de la Renaissance italienne, avait visité Arles et Chartres. Mais, à ce moment, il raisonnait sur des monuments, non sur des personnalités, dont l'évocation, aujourd'hui, nous ouvre des horizons insoupçonnés. Que visite, en effet, cet Italien en France? Arles? C'est alors l'œuvre de Brunus, le splendide portail de Saint-Gilles, commencé en 1116, qu'il admire; Chartres? — est-il permis de prononcer le nom de Rogerus, — où nous trouvons une incomparable petite statuette féminine qu'aucun sculpteur du XVIe siècle ne récuserait. Et, dès lors, matériellement, s'affirme devant nos yeux le retour des artistes français à la nature, longtemps, très longtemps même, près de cinquante ans, avant les artistes italiens, qui viennent visiter dans notre pays des œuvres signées, datées, indiscutables. Et c'est ainsi notre Brunus qu'il faut saluer comme le précurseur de la Renaissance, tout comme hier nous saluions Jehan le Français, le peintre qui, en 1145, travaillait à Saint-Blaise-de-Brunswick. »

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, lit une note de M. E. Durand-Gréville, associé correspondant national, relative à l'inscription latine du rétable de Gand, par les Van Eyck, conservé au Musée de Berlin. Voici cette inscription telle que la donne le catalogue du *Kaiser Friedrich-Museum :*

(Pictor) Hubertus major quo nemo repertus
Incepit pondus (quod) Johannes arte secundus
(Frater per) fecit Judoci Vyd prece fretus
VersVs seXta Mai Vos CoLLoCat aCta tVerI

Les mots reproduits entre parenthèses par le catalogue

Digitized by Google

sont ceux qui ont prêté ou qui prêtent encore à discussion. Ainsi, le mot *quod,* écrit en abrégé dans l'inscription, avait été traduit *que* par certains; mais cette version n'a aucun sens. Les traces qui restent du mot *pictor* ont suffi à reconstruire ce mot, qui est accepté sans discussion par tous les historiens d'art. Restent les deux premiers mots du troisième vers. Le premier est complètement effacé, et c'est par simple conjecture, d'après le sens, qu'on peut essayer de le rétablir. On a proposé *suscepit pondus,* qui serait bon pour le sens. Il est vrai que M. James Weale a objecté à cette lecture la rime insuffisante *pondus-fretus;* à quoi on peut répondre que la rime avec consonne d'appui n'a rien d'absolu, et il serait facile de citer des exemples de vers léonins moins sévères à ce point de vue. Le savant critique anglais, croyant indispensable la rime riche, avait proposé de lire *suscepit letus,* le mot *letus* étant le seul mot latin de deux syllabes qui convînt à la fois pour la rime et pour la mesure.

« Pendant notre récent séjour à Berlin, nous avions résolu d'essayer de résoudre la question et nous y avons réussi en partie.

« Commençant par le mot *pictor,* nous avons tracé, au bord d'un papier posé sur le milieu de la hauteur de ce mot, les repères qui correspondaient horizontalement aux largeurs des traces de noir restantes et à leurs distances respectives. Cela nous a permis de tracer au trait, en tenant compte de la hauteur des lettres, un mot *pictor,* qui utilisait, sans exception, tous les restes de noir. Pour avoir la preuve que rien d'arbitraire n'existait dans notre interprétation, il nous a suffi de constater que les distances réciproques des jambages de ce mot étaient les mêmes que celles des autres mots de l'inscription, qui, sans avoir été tracés d'une façon rigoureusement mathématique par le peintre ou son « varlet », offrent pourtant une régularité très satisfaisante.

« Nous avons recommencé l'opération avec le second mot du troisième vers. Notre idée préconçue était que nous trouverions *pondus,* à cause de la rime, car la version *letus,* bonne pour la forme, ne l'était pas pour le sens; on com-

Digitized by Google

1180, mais surtout Antelami, à Parme, chez lequel alors, très distinctement, apparaît, en 1198, l'influence de la nature, dont Nicola de Pise s'efforcera de faire éclater le charme, au cours du XIIIe siècle, au baptistère de Pise. Mais dans quels liens ils se débattent encore?

« Or, M. Zimmermann, il y a quelques années, démontrait que cet Antelami, un des premiers, sinon le premier des précurseurs de la Renaissance italienne, avait visité Arles et Chartres. Mais, à ce moment, il raisonnait sur des monuments, non sur des personnalités, dont l'évocation, aujourd'hui, nous ouvre des horizons insoupçonnés. Que visite, en effet, cet Italien en France? Arles? C'est alors l'œuvre de Brunus, le splendide portail de Saint-Gilles, commencé en 1116, qu'il admire; Chartres? — est-il permis de prononcer le nom de Rogerus, — où nous trouvons une incomparable petite statuette féminine qu'aucun sculpteur du XVIe siècle ne récuserait. Et, dès lors, matériellement, s'affirme devant nos yeux le retour des artistes français à la nature, longtemps, très longtemps même, près de cinquante ans, avant les artistes italiens, qui viennent visiter dans notre pays des œuvres signées, datées, indiscutables. Et c'est ainsi notre Brunus qu'il faut saluer comme le précurseur de la Renaissance, tout comme hier nous saluions Jehan le Français, le peintre qui, en 1115, travaillait à Saint-Blaise-de-Brunswick. »

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, lit une note de M. E. Durand-Gréville, associé correspondant national, relative à l'inscription latine du rétable de Gand, par les Van Eyck, conservé au Musée de Berlin. Voici cette inscription telle que la donne le catalogue du *Kaiser Friedrich-Museum :*

(Pictor) Hubertus major quo nemo repertus
Incepit pondus (quod) Johannes arte secundus
(Frater per) fecit Judoci Vyd prece fretus
VersVs seXta Mai Vos CoLLoCat aCta tVerI

Les mots reproduits entre parenthèses par le catalogue

Digitized by Google

sont ceux qui ont prêté ou qui prêtent encore à discussion. Ainsi, le mot *quod,* écrit en abrégé dans l'inscription, avait été traduit *que* par certains; mais cette version n'a aucun sens. Les traces qui restent du mot *pictor* ont suffi à reconstruire ce mot, qui est accepté sans discussion par tous les historiens d'art. Restent les deux premiers mots du troisième vers. Le premier est complètement effacé, et c'est par simple conjecture, d'après le sens, qu'on peut essayer de le rétablir. On a proposé *suscepit pondus,* qui serait bon pour le sens. Il est vrai que M. James Weale a objecté à cette lecture la rime insuffisante *pondus-fretus;* à quoi on peut répondre que la rime avec consonne d'appui n'a rien d'absolu, et il serait facile de citer des exemples de vers léonins moins sévères à ce point de vue. Le savant critique anglais, croyant indispensable la rime riche, avait proposé de lire *suscepit letus,* le mot *letus* étant le seul mot latin de deux syllabes qui convint à la fois pour la rime et pour la mesure.

« Pendant notre récent séjour à Berlin, nous avions résolu d'essayer de résoudre la question et nous y avons réussi en partie.

« Commençant par le mot *pictor,* nous avons tracé, au bord d'un papier posé sur le milieu de la hauteur de ce mot, les repères qui correspondaient horizontalement aux largeurs des traces de noir restantes et à leurs distances respectives. Cela nous a permis de tracer au trait, en tenant compte de la hauteur des lettres, un mot *pictor,* qui utilisait, sans exception, tous les restes de noir. Pour avoir la preuve que rien d'arbitraire n'existait dans notre interprétation, il nous a suffi de constater que les distances réciproques des jambages de ce mot étaient les mêmes que celles des autres mots de l'inscription, qui, sans avoir été tracés d'une façon rigoureusement mathématique par le peintre ou son « varlet », offrent pourtant une régularité très satisfaisante.

« Nous avons recommencé l'opération avec le second mot du troisième vers. Notre idée préconçue était que nous trouverions *pondus,* à cause de la rime, car la version *letus,* bonne pour la forme, ne l'était pas pour le sens; on com-

Digitized by Google

prend difficilement qu'un artiste se sente joyeux parce qu'il va continuer l'œuvre de son frère, qui vient de mourir, et l'emploi d'un mot pareil ne serait explicable que par l'impérieuse nécessité de la rime riche; mais nous avons dit que cette nécessité n'existe pas. Il nous a suffi d'un premier coup d'œil pour nous forcer à retirer notre version *pondus*. Le *t* de la fin, les deux *a* étaient reconnaissables à n'en pas douter; le premier et le cinquième jambage appartenaient à une lettre longue; le cinquième ne pouvait être qu'une *f*. L'utilisation de tous les restes de noir nous a donné, sans erreur possible, *perfecit*. Ici encore, les distances des jambages, rigoureusement mesurées, se trouvent être les mêmes, sauf quelques variations insignifiantes, que celles des autres mots de l'inscription. Nous avons groupé au hasard, au-dessus et au-dessous de *pictor* et de *perfecit*, les mots *major, Hubertus, incepit*, et nous aurions obtenu avec les autres mots une concordance tout aussi satisfaisante. La version *perfecit* est donc certaine, et, si l'on acceptait comme un fait acquis, dans l'esprit de l'auteur de l'inscription, la volonté de ne chercher aucune rime à *fretus*, rien n'empêcherait d'accepter avec le catalogue allemand, rédigé par le Dr Bode : *frater perfecit*. Cependant, comme l'intention d'estropier ainsi un vers n'est pas probable, nous ferons une hypothèse. L'auteur des vers a pu écrire *perfecit opus*, qui serait satisfaisant pour le sens et la rime, et le copiste a pu intervertir l'ordre des deux mots. Ce qui tendrait à confirmer notre hypothèse, c'est qu'une erreur analogue, quoique d'un autre genre, existe dans le champ du volet, où est représenté la Vierge de l'Annonciation. Par inadvertance, les mots *Ecce ancilla dñi* ont été écrits de telle sorte que, pour les lire, il faudrait retourner le volet du haut en bas! Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, nous croyons avoir définitivement prouvé que les deux mots à demi effacés du rétable sont bien *pictor* et *perfecit*. »

Digitized by Google

Séance du 28 Juin.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Buttin (Charles). *Les fusils de Sardaigne.* 1905, in-8°. (Extrait des *Beitrage zur Geschichte der Handfeuerwaffen.*)
Mirot. *Le Bernin en France.* Paris, 1905, in-8°.

M. H. Stein, membre résidant, fait hommage d'un livre de M. L. Mirot, associé correspondant national, intitulé : *Le Bernin en France; les travaux du Louvre et la statue de Louis XIV.*

M. H. Omont, membre résidant, fait hommage d'une étude de M. Ch. Buttin, associé correspondant national, sur *Les fusils de Sardaigne.*

Le président annonce que la ville de Carhaix (Côtes-du-Nord) a célébré hier le centenaire de La Tour d'Auvergne, le premier grenadier de France, dont on sait les attaches avec la Société des Antiquaires.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente à la Société la photographie d'un petit bronze récemment découvert à Feurs (Loire), dans les fouilles amenées par la construction des égouts de la ville. Cette photographie lui a été remise par le comte de Poncins. Elle représente le dieu gaulois, dit le dieu au maillet, entièrement nu; la tête est couverte de la peau de lion, nouée sur la poitrine et enroulée par le bas; il tient dans la main droite avancée un petit pot arrondi; son bras gauche, levé, s'appuyait sur un maillet, qui manque. C'est une réplique absolument fidèle de la célèbre statuette trouvée à Vienne en 1866 et qui semble avoir disparu aujourd'hui.

Digitized by Google

M. A. Merlin, associé correspondant national, donne lecture de la note suivante de M. R. Cagnat, membre résidant :

« M. G. Hauvette, étudiant à la Sorbonne, a eu l'occasion de passer quelques jours à Utique, dans la propriété de M. de Chabanne La Palisse, qui lui a gracieusement offert l'hospitalité et lui a montré les dernières trouvailles faites par lui dans sa propriété. Il m'a prié de les signaler à notre Société.

« La pièce la plus intéressante est un morceau de marbre blanc, de forme arrondie, sur lequel ont été figurés les signes du zodiaque[1]. Au centre du cercle, dont le diamètre est de 0m86, est une surface rugueuse, affectant aussi une forme circulaire (diamètre : 0m45); au milieu a été aménagée une excavation de forme oblongue (longueur : 0m30; largeur : 0m135 en haut, 0m06 en bas), où était engagée peut-être quelque pièce de bronze, constituant un des éléments du cadran aujourd'hui disparu. Sur le cercle central, on lit deux lettres assez effacées, SO, écrites perpendiculairement et à gauche du creux central, juste au bord de ce creux. Tous les signes du zodiaque, sculptés assez finement, se présentent disposés dans la même direction, ce qui fait penser que le marbre était fixé à un mur, retenu par quatre attaches, dont on voit la trace aux quatre coins. Entre deux de ces signes, on distingue un petit morceau de cuivre brisé au ras du marbre dans lequel il était encastré.

« Trois autres fragments sculptés méritent encore d'être signalés : 1° une petite statuette de bronze; elle représente une divinité féminine drapée dans une tunique sans manches; la tête est ceinte d'un bandeau; 2° un profil de femme en marbre jaune d'un galbe très pur; les cheveux, séparés sur le milieu de la tête, descendent de côté en longs bandeaux plats jusqu'à la moitié de l'oreille pour se tordre

1. Ce morceau a été recueilli au même endroit que le buste de Diane, signalé à la Société par M. Gauckler, c'est-à-dire dans la partie ouest de la ville qui s'avançait dans la mer, faisant face à l'îlot du palais Amiral.

Digitized by Google

ensuite sur la nuque en un petit chignon peu serré d'où s'échappent en boucles légères quelques cheveux; 3° une tête de femme en terre cuite, ceinte d'un large bandeau.

« Enfin, quelques inscriptions ont été recueillies sur différents points de la ruine :

« 1° Sur deux blocs de pierre trouvés séparément. Lettres de 0m20 et de 0m17 :

IM*p* CA*es*
CAECILIVS Q F

« 2° Dans les ruines du monument appelé théâtre, en très grandes lettres :

N I R
DC
IN
TOG · E
D

« 3° Lettres de 0m04 :

fleur *fleur*
CREMENTIA
INNOCENS
IN PACE

« 4° Lettres de 0m03 :

A☧Ω
CODBULDEV · FIDE
LIS·IN·PACE·ET·RE
QUE · CVM · FILIS
TVIS

M. Cl. Pallu de Lessert, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. le Dr L. Carton, associé correspondant national, vient de publier dans le *Bulletin de la Société archéologique*

Digitized by Google

Digitized by Google

On n'exige pas que la vingt-cinquième année soit révolue; il suffit qu'elle soit commencée pour qu'on considère l'impétrant comme capable. C'est ce qu'ajoute le jurisconsulte : *Annus autem vicesimus quintus coeptus pro pleno habetur : hoc enim in honoribus favoris causa constitutum est ut pro plenis inchoatos accipiamus.* Ce cas est précisément celui de Q. Octavius Primus; désigné au cours de sa vingt-quatrième année, il devait exercer les fonctions d'édile au cours de la vingt-cinquième.

« S'il faut en croire le jurisconsulte Paul[1], cette décision aurait fait l'objet d'un édit d'Hadrien. Il nous montre, en effet, des plaideurs *qui recitabant Divi Hadriani constitutionem in qua quantum ad munera municipalia jusserat eum annum quem quis ingressus esset pro impleto numerari.*

« Cette large interprétation de la vingt-cinquième année avait été restreinte à la capacité quant aux magistratures. Le passage précité se rapporte en effet à une affaire où l'on demanda vainement de l'appliquer à une question d'interprétation d'un testament.

« Ulpien ajoute que la règle de l'année commencée ne s'applique qu'aux magistratures *in quibus reipublicae quid eis non committitur.* Faut-il en conclure que la fonction d'édile dans la colonia Thuburnica n'entrainait aucune responsabilité? C'est ce qui semblerait à première vue résulter de ce texte. La question aurait cependant besoin d'être examinée de plus près. »

1. L. 74, *ad Senatus Consultum Trebellianum*, Dig. XXXVI, 1.

Digitized by Google

de Sousse un texte provenant de la *Colonia Thuburnica* et que je crois devoir signaler parce qu'il offre une particularité assez rare :

D · M · S
Q · OCTAVIVS Q
FIL · CORNELIA
PRIMVS OPTIME
INDOLIS ADVLES
CENS AEDILIS
DESIGNATVS
PIVS VIXIT AN
NIS XXIII M VI
DIEBVS XVII
H S E

« L'intérêt de ce texte se trouve dans l'âge du défunt qui, ayant vingt-trois ans six mois et dix-sept jours, c'est-à-dire encore *adolescent*, avait été désigné pour remplir les fonctions d'édile dans sa cité.

« La *Lex Julia municipalis* exigeait (ligne 88) trente ans pour l'accès aux magistratures municipales. Sous Auguste, cet âge fut abaissé à vingt-cinq, qui est, comme on sait, l'époque de la majorité civile. C'est ce que le jurisconsulte Ulpien constate au IIIe siècle : *Ad rempublicam administrandam ante vicesimum quintum annum vel ad munera quae non patrimonii sunt vel honores admitti minores non opportet, denique nec decuriones creantur vel creati suffragium in curia ferunt*[1]. Ce texte admet la possibilité d'élire des décurions mineurs à la condition qu'ils ne prennent pas part aux votes, et c'est ce qui nous explique, sans doute, les exemples assez nombreux que nous avons de décurions au-dessous de vingt-cinq ans, voire même enfants.

« Cette faveur ne parait pas s'étendre à l'exercice des magistratures. En revanche, une atténuation d'une portée plus restreinte adoucit pour celles-ci la rigueur du principe.

1. L. 8, *de muneribus et honoribus*, Dig. L, 4.

Digitized by Google

On n'exige pas que la vingt-cinquième année soit révolue; il suffit qu'elle soit commencée pour qu'on considère l'impétrant comme capable. C'est ce qu'ajoute le jurisconsulte : *Annus autem vicesimus quintus coeptus pro pleno habetur : hoc enim in honoribus favoris causa constitutum est ut pro plenis inchoatos accipiamus.* Ce cas est précisément celui de Q. Octavius Primus; désigné au cours de sa vingt-quatrième année, il devait exercer les fonctions d'édile au cours de la vingt-cinquième.

« S'il faut en croire le jurisconsulte Paul[1], cette décision aurait fait l'objet d'un édit d'Hadrien. Il nous montre, en effet, des plaideurs *qui recitabant Divi Hadriani constitutionem in qua quantum ad munera municipalia jusserat eum annum quem quis ingressus esset pro impleto numerari.*

« Cette large interprétation de la vingt-cinquième année avait été restreinte à la capacité quant aux magistratures. Le passage précité se rapporte en effet à une affaire où l'on demanda vainement de l'appliquer à une question d'interprétation d'un testament.

« Ulpien ajoute que la règle de l'année commencée ne s'applique qu'aux magistratures *in quibus reipublicae quid eis non committitur.* Faut-il en conclure que la fonction d'édile dans la colonia Thuburnica n'entraînait aucune responsabilité? C'est ce qui semblerait à première vue résulter de ce texte. La question aurait cependant besoin d'être examinée de plus près. »

1. L. 74, *ad Senatus Consultum Trebellianum*, Dig. XXXVI, 1.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1905.

Séance du 5 Juillet.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Babelon (E.). *Les origines de la monnaie à Athènes.* Athènes, 1905, in-8°. (Extrait du *Journal international d'archéologie numismatique.*)

Maurice (Jules). *Le diocèse des Espagnes de* 293 *à* 309. Paris, 1905, in-8°.

— *L'atelier monétaire de Cyzique pendant la période constantinienne.* Berlin, 1905, in-8°.

— *L'atelier monétaire d'Arles pendant la période constantinienne de* 313 *à* 337. Milan, 1905, in-8°.

Plan des paroisses de Paris, avec la distinction des parties éparses qui en dépendent, dressé par J. Junié, géographe, en 1786, ... *reproduit par les soins du Service des travaux historiques de la ville de Paris.* 1905.

Sur le rapport de M. Martin, M. E. Lebrun, présenté par MM. Héron de Villefosse et Enlart, est élu associé correspondant national.

M. P. Gauckler, associé correspondant national, communique une épitaphe chrétienne récemment découverte par lui à Carthage, à cinquante mètres au sud du port militaire et à trois cents mètres du rivage.

« Cette inscription est gravée sur une plaque de marbre blanc, longue de 2m15, haute de 0m71 et épaisse de 0m03,

Digitized by Google

qui recouvrait un grand sarcophage construit en dalles de marbre blanc s'emboîtant l'une dans l'autre. Les lettres, hautes de 0m12, présentent des formes caractéristiques de l'époque byzantine. La première ligne est très nette; la seconde, au contraire, très effacée et presque illisible. L'épitaphe est précédée d'un chrisme, croix grecque bouclée à droite et accostée de l'α et de l'ω :

α☧ω AMANTIVS FIDELIS IN PACE VIXIT ANNOS ⌊XXXVIII
II IDIANVA

Amantius fidelis in pace vixit annos 88 [*depositus die...*] *id(us) januarias.*

« Le sarcophage a été transporté au Musée du Bardo, où il sera reconstitué dans la salle chrétienne. »

M. P. Monceaux, membre résidant, présente au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, le fac-similé d'une curieuse inscription chrétienne que l'on vient de trouver près de la Goulette.

« Cette inscription a été découverte sur le bord du lac de Tunis, entre la Goulette et Radès (Maxula). Elle est gravée en caractères irréguliers, qui varient de 0m03 à 0m04, sur un bloc de marbre blanc, rectangulaire, long de 0m64, haut de 0m25, épais de 0m10. Ce bloc de marbre paraît avoir été encastré dans le mur d'une forteresse, probablement dans une tour. Le fac-similé que nous a très obligeamment communiqué le R. P. Delattre, a été exécuté avec beaucoup de soin par un de ses confrères d'après un estampage et d'après une copie prise sur l'original.

« Le document est sûrement une dédicace, et sans doute la dédicace d'une tour. Il se compose de cinq lignes, que précède une croix latine. Au début de la cinquième ligne est une croix grecque. La première ligne et la dernière se terminent par un symbole ou un ornement qui paraît être une branche ou une palme.

« Le P. Delattre a fort habilement déchiffré le début et la

Digitized by Google

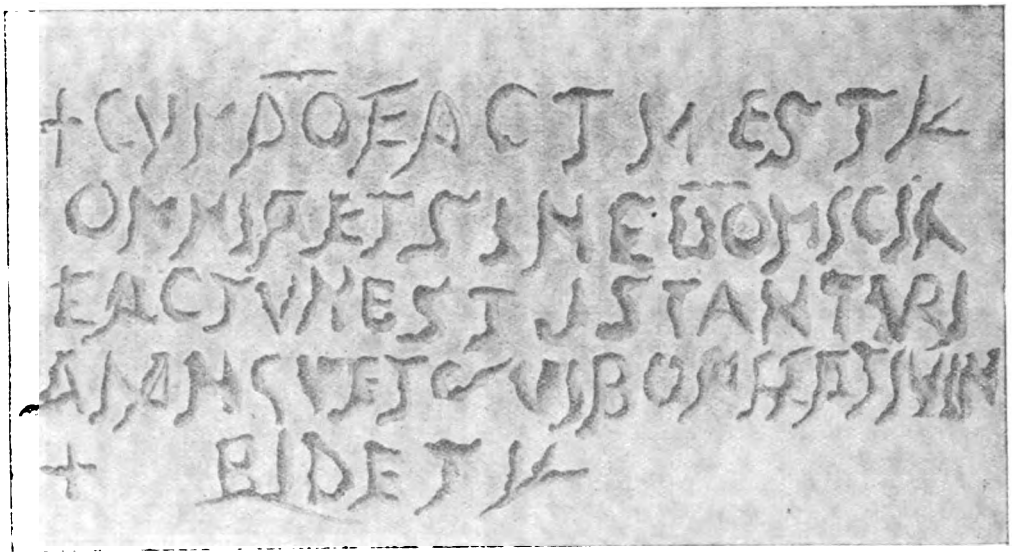

Inscription chrétienne trouvée près de la Goulette.

Digitized by Google

fin de l'inscription. Au milieu, la lecture est très difficile et, jusqu'ici, reste incertaine. Ligne 3, après *factum est*, on peut lire également *i(n)stant(ia) v(i)ri*, ou *istam tur(r)im*, ou *ista in tur(r)i*. Ligne 4, on pourrait songer à lire : *Ama n(o)s, vet(a) qui Bonifatiu inbidet*. Mais le *veta* serait un peu bizarre. Nous avons donc songé à une autre interprétation. La première lettre de la ligne 4 peut être un D de forme grecque; ce qui donnerait *D(o)m(i)n(i)*. Ensuite viendrait le mot *quet*, forme abrégée de *cesquet*, qui, dans bien des inscriptions, remplace *requiebit*. Nous lirions donc ainsi, sous réserves, l'ensemble de la dédicace :

† *Cum D(e)o factum est*
omnia, et sine D(e)o nic(h)il (= *nihil*)
factum est. Ista in tur(r)i
D(o)m(i)n(i) quet (= *quiebit*) *cui Bonifatiu(s) in-*
+ *bidet* (= *invidet*).

« La fin du document signifierait que l'adversaire de Bonifatius est en sûreté dans la tour construite avec l'aide de Dieu. Mais la lecture reste très hypothétique.

« La formule du début est nouvelle en Afrique; c'est une paraphrase d'un verset de l'Évangile de saint Jean (I, 3). Le Bonifatius de l'inscription fait songer au comte Bonifatius, contemporain d'Augustin. Pourtant, l'identification serait téméraire, à cause de la croix latine qui figure au début de la dédicace; sur les documents datés africains, la croix latine n'apparaît qu'au milieu du VI^e^ siècle. Il est plus vraisemblable que l'inscription date de la période byzantine. »

M. L. Poinssot, associé correspondant national, entretient la Société d'une rose des vents qu'il a découverte à Dougga en mai dernier.

« Gravée sur le dallage d'une place située à l'est du Capitole, elle se compose de trois circonférences concentriques ayant respectivement 8 mètres, 7^m^02 et 0^m^425 de diamètre. Dans la zone formée par les deux plus grandes circonfé-

Digitized by Google

rences sont gravés les noms de douze vents : *Septentrio, Aquilo, Euroaquilo, Eurinus* (lecture très douteuse), *Eurus, Leuconotus, Auster, Libonotus, Africus, Faoni* (*Favonius*), *Argestes, Circius*. De petites circonférences indiquent dans la même zone les équinoxes et les solstices. Sur plusieurs points, la rose des vents de Dougga, qu'on peut à certains égards rapprocher de la tour des vents d'Athènes, permet de rectifier l'interprétation des textes d'auteurs, en particulier d'un passage des Actes des Apôtres. »

Séance du 12 Juillet.

Présidence de M. H. Gaidoz, membre résidant.

Ouvrages offerts :

Pasquier (F.). *Archives notariales. Leur réunion aux archives départementales.* Besançon, 1905, in-8°. (Extrait du *Bibliographe moderne.*)

M. E. Michon, membre résidant, dépose sur le bureau, au nom de la Commission des impressions, le 2e fascicule du *Bulletin* de 1905.

Le président donne lecture d'une lettre de M. R. Mowat, membre honoraire, relative à la protection des objets d'art ou d'antiquité qui existent dans les lieux de culte sur tous les points de notre territoire et dont la conservation est menacée par la dénonciation du Concordat.

La Société ayant déjà été saisie de cette question, le secrétaire informera M. Mowat des résolutions prises.

M. É. Chénon, associé correspondant national, communique une note relative à la construction du palais Jacques Cœur à Bourges :

« Tout le monde connaît à Bourges le palais de Jacques Cœur (aujourd'hui Palais de Justice), dont les anciens historiens du Berry admirent à la fois la beauté et le prix.

Digitized by Google

Chaumeau en fait la huitième merveille du monde : « Je « pourray bien dire, et à bon droit, que ceste maison obtient « le lieu du huictiesme miracle, eu egard à la qualité de son « autheur et edificateur, qui estoit marchant, et à la des- « pense, qui excede plus de deux cens mille livres[1]. » Catherinot précise : « Le superbe hôtel de Jaques Cœur « coûta à bâtir, depuis 1443 à 1453, deux cens quinze mille « livres, sans les utanciles[2]. » De même, La Thaumassière, après avoir rappelé que Jacques Cœur avait acheté en 1443 à Jean Belin le fief de la Chaussée, « pour douze cens écus « vieils, à raison de soixante-quatre au marc », ajoute que sur son emplacement le célèbre argentier « fit construire « un superbe palais appellé l'hôtel de la Chaussée, qui coûta « à bâtir, selon le manuscrit d'un vicaire de la sainte Chap- « pelle, six-vingts quinze mil livres », « pour les murailles « seulement[3] ».

« Tout le monde sait aussi que la partie ouest de ces murailles est appuyée sur l'enceinte romaine, encore visible du côté de la rue des Arènes; mais, ce qui est moins connu, c'est la particularité suivante, rapportée par Catherinot, à savoir que Jacques Cœur employa dans sa construction des pierres enlevées aux anciens murs romains, notamment du côté de la Porte Gordaine (au nord de la ville), en sorte que, non seulement le palais Jaques Cœur repose en partie sur les fondations de l'enceinte romaine de Bourges, mais encore contient dans ses murs des matériaux empruntés à la même enceinte. Voici au surplus le texte de Catherinot, qui indique en même temps la source très sûre de cet intéressant renseignement : « Jaques Cœur, argentier de « Charles VII, bâtissant son superbe hôtel à Bourges vers « 1445, ... se servit de pierres tirées des anciens fondemens

1. Chaumeau, *Hist. de Berry*, Lyon, Ant. Gryphius, 1566, petit in-fol., p. 233.

2. Catherinot, *Antiquités romaines du Berry*, Bourges, 28 juillet 1682, in-4°, 8 p., p. 1.

3. La Thaumassière, *Hist. de Berry*, Bourges, 1689, in-fol., p. 84 et 136.

Digitized by Google

« des murailles de Bourges vers la Porte Gordaine, et il en « devoit encore le prix en 1453, quand il fut frapé d'un « severe arrêt qui luy couta la perte de sa patrie, de ses « biens en partie, et de sa reputation. J'aprends cette parti- « cularité du decret de Maubranches et de Marmaignes, que « j'ay veù en grosse roulée et longue de quatre ou cinq « toises, chez M. de Maubranches[1], lieutenant general à « Bourges[2]. »

« D'après de Raynal, les pierres romaines employées par Jacques Cœur étaient « d'anciens débris de temples romains », qui formaient les fondations d'une petite maison, appuyée sur l'enceinte de Bourges et appartenant à Guillaume Lallemant[3]. Ce Guillaume Lallemant, d'une ancienne famille de Bourges, fut pourvu par Louis XI de l'office de receveur général en Normandie. Il avait épousé Marie Le Roy, et c'est, selon toute vraisemblance, l'un de ses petits-fils, Jean Lallemant l'aîné, maire de Bourges en 1500, ou Jean Lallemant le jeune, maire de Bourges en 1510[4], qui fit construire, sur l'emplacement de la petite maison de la Porte Gordaine, « cette merveille d'architecture que nous admirons « encore[5] », sous le nom d'Hôtel Lallemant, et qui abrite aujourd'hui les Sociétés savantes de la ville de Bourges, et notamment la Société des Antiquaires du Centre. »

1. Claude de Biet, écuyer, seigneur de Maubranches, reçu en survivance de la charge de lieutenant général en 1658; exerçait encore en 1689. Cf. La Thaumassière, *op. cit.*, p. 51.

2. Catherinot, *Bourges souterrain*, [Bourges], 18 juin 1685, in-4°, p. 2. — Maubranches et Marmagnes [près Bourges] faisaient partie des nombreuses terres possédées par Jacques Cœur (La Thaumassière, *ibid.*, p. 84).

3. De Raynal, *Hist. du Berry*, t. III, p. 67.

4. La Thaumassière, *op. cit.*, p. 1079.

5. De Raynal, *ibid.*, p. 67.

Digitized by Google

Séance du 19 Juillet.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, ancien président.

Ouvrages offerts :

Des Robert (Ferdinand). *Les campagnes de Turenne en Allemagne, d'après des documents inédits* (1672-1675). Nancy, 1903, in-8°.

Daremberg et Saglio. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines,* 37e fascicule. 1905, in-4°.

Le président communique une lettre de M. le baron J. de Baye, membre résidant, qui annonce l'envoi prochain à la Société d'une publication du comte Serge Chérémeteff, associé correspondant étranger, sur l'*Iconographie de Jésus-Christ;* cette publication est faite par le comité protecteur de l'art iconographique russe, dont le comte Chérémeteff est à la fois le fondateur et le président.

M. J. Maurice, membre résidant, fait la communication suivante :

« Notre collègue M. Blanchet a entretenu la Société, dans la séance du 11 janvier 1905, de la personnification de Carthage que l'on remarque sur des monnaies émises par l'atelier de cette ville, principalement de 293 à 305 de l'ère chrétienne. Cette personnification est à peu près la même que celle que M. Gauckler a signalée comme faisant partie d'une mosaïque trouvée en 1844 sur le territoire de la Carthage romaine[1]. Elle consiste en une figure féminine debout, drapée, tenant de ses mains levées des épis de fleurs ou des fruits, probablement du blé ou du maïs, et ayant la tête ceinte d'un diadème ou entourée d'une couronne rayonnante.

1. P. Gauckler, *La personnification de Carthage, mosaïque du Musée du Louvre* (*Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. LXIII, p. 165 et suiv.).

Digitized by Google

« M. Blanchet dit avec raison que j'ai attribué à Galère (Maximien) des monnaies portant au droit la légende IMP MAXIMIANVS P F AVG, légende qui avait été considérée par Cohen[1] comme désignant uniquement Maximien Hercule. Il pense que celles de ces monnaies qui ont été émises à Carthage ont toutes été frappées de 293 à 305 au nom de Maximien Hercule dont elles présentent l'effigie.

« J'ai montré dans une série d'études sur les ateliers monétaires de l'époque constantinienne que beaucoup de pièces frappées aux noms indiqués : IMP MAXIMIANVS F F AVG sont contemporaines de celles sur lesquelles on lit les légendes D N MAXIMIANO BEATISSIMO SEN AVG. Ce sont les marques d'ateliers et les différents monétaires caractéristiques des émissions qui prouvent ce fait, non pas pour un, mais pour toute une série d'ateliers. D'autre part, il est impossible que Hercule ait été appelé en même temps *Augustus* et *Senior Augustus*, titre honorifique qu'il reçut lorsqu'il eut abdiqué le rang d'Auguste, le 1er mai 305. Nous nous trouvons donc dans la nécessité d'attribuer à Galère celles de ces monnaies contemporaines où il est désigné par les noms de IMP · MAXIMIANVS · P · F · AVG · ou IMP · C · MAXIMIANVS · P · F AVG. L'on émit ces monnaies dans plusieurs ateliers d'Orient et d'Occident. Mais l'on frappa au droit de ces pièces, dans les ateliers d'Orient et des Balkans[2], des effigies assez reconnaissables de Galère[3], tandis que l'on voit au droit des monnaies sorties des ateliers d'Occident des effigies de Constance Chlore, de Maximien Hercule, ou

1. H. Cohen, *Description des monnaies frappées sous l'empire romain*, 2e éd., t. VI et VII.

2. Ces derniers appartenaient à Galère.

3. Voy. notamment, parmi les ateliers d'Orient, *L'atelier d'Alexandrie* (*Numismatic Chronicle*, 1902, p. 96 à 100), et, parmi les ateliers d'Occident, *L'atelier de Tarragone* (*Rev. numism.*, 1900, p. 262 à 269), *L'atelier d'Aquilée* (*Rivista italiana di numismatica*, 1900, p. 277 à 284), *L'atelier de Carthage* (*Rev. numism.*, 1902, p. 203 à 212), *L'atelier de Trèves* (*Mém. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, 1902, p. 135 à 147).

Digitized by Google

de Sévère[1]. J'ai expliqué la raison de ces substitutions d'effigies dans différents articles sur l'iconographie des empereurs romains de la fin du IIIe et du IVe siècle; elles sont dues à ce fait que les images impériales ne furent pas adressées, quand l'unité administrative de l'empire eut été rompue, par les chancelleries de Galère et Maximin Daza, empereurs d'Orient, à celles de Constance Chlore et de Sévère, princes d'une autre dynastie, celle de Maximien Hercule, qui régnait en Occident[2]. Aussi, aucune monnaie frappée en Occident ne présente l'effigie de Galère, qui fut pourtant le chef universellement reconnu de la seconde tétrarchie. Mais si l'unité administrative de l'empire avait été rompue par Dioclétien, l'unité législative en avait été conservée et les ateliers d'Occident reçurent, comme ceux d'Orient, l'ordre de frapper des monnaies au nom de Galère[3].

« Sur certaines de ces monnaies on lit la légende IMP · C · GAL · VAL · MAXIMIANVS · P · F · AVG ·, mais d'autres portent simplement les inscriptions IMP·C·MAXIMIANVS · P · F · AVG · ou IMP · MAXIMIANVS · P · F · AVG. Ces noms sont communs à Galère et à Maximien Hercule. L'atelier de Carthage, qui possédait d'anciens coins présentant cette légende et l'effigie de Maximien Hercule, les utilisa sous la seconde tétrarchie pour Galère dont il ne reçut jamais l'effigie, ainsi que le prouvent les collections de monnaies de cet atelier.

1. Voy. dans ma planche iconographique de Galère (*Rev. numism.*, 1904, pl. IX, n° 15) une monnaie de Siscia qui présente la légende IMP · MAXIMIANVS P F AVG autour d'une effigie caractérisée de Galère; l'on voit la tête de Sévère sur les monnaies de Tarragone (*Rev. numism.*, 1900, pl. VIII, n° 2), celle de Hercule sur les monnaies de Carthage (*Rev. numism.*, 1902, pl. VII, n° 2), celle de Hercule ou de Constance Chlore sur les monnaies de Trèves et de Lyon.

2. J. Maurice, *L'iconographie par les médailles des empereurs romains de la fin du IIIe et du IVe siècles* (*Rev. numism.*, 1904, p. 64 à 104 et 473 à 504).

3. Ces monnaies sont extrêmement communes dans les collections.

Digitized by Google

« Il suffit, pour montrer que l'on émit à Carthage des monnaies de Galère sous la seconde tétrarchie (305-306), d'énumérer la série des empereurs aux noms desquels l'on frappa dans l'atelier de cette ville des pièces ayant pour type du revers la personnification de Carthage[1]. Ce sont :

« 1° Dioclétien et Maximien Hercule Augustes, Constance Chlore et Galère Césars, de 293 à 305 ;

« 2° Constance Chlore et Galère Augustes, Maximin Daza et Sévère Césars ; en même temps que Dioclétien et Maximien Hercule, désignés comme anciens Augustes (*Seniores Augusti*) en 305 et 306 ; puis Sévère Auguste après la mort de Constance Chlore ;

« 3° Maxence et Constantin Césars, puis Maxence Auguste et Constantin César en même temps que Maximien Hercule, seul désigné comme *Senior Augustus* après l'usurpation du pouvoir par Maxence et sa révolte contre Galère, d'octobre 306 à 308 ;

« 4° Enfin, lorsque Maxence eut perdu l'Afrique par la révolte de ses troupes qui proclamèrent Alexandre Auguste, l'on frappa ces mêmes monnaies au nom de ce tyran jusqu'en 311, date de la fermeture de l'atelier de Carthage.

« L'on voit qu'il est nécessaire de compter Maximien Galère aussi bien que Hercule au nombre de ces empereurs. »

M. Blanchet maintient ses conclusions et estime qu'on ne saurait passer sous silence le *follis* de Maximien Hercule qui doit avoir existé à côté de celui de Dioclétien.

M. P. Monceaux, membre résidant, présente au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, un estampage de la dédicace chrétienne qui a été trouvée récemment sur les bords du lac de Tunis, entre la Goulette et Radès, et qui commence par ces mots : « † *Cum D(e)o factum est omnia*, etc. » L'estampage confirme la lecture et l'interprétation proposées antérieurement.

1. Voy. pour cette série d'émissions mon étude sur *L'atelier de Carthage* (*Rev. numism.*, 1902, p. 203 à 233).

Digitized by Google

M. L. Poinssot, associé correspondant national, entretient la Société de diverses figures notées par lui sur les dallages de Thugga. En dehors d'une représentation d'oiseau (pigeon?) et d'un phallus gravé sur le seuil de l'entrée méridionale du réduit byzantin, la plupart de ces figures (trente environ) paraissent être des jeux. Un certain nombre se rattachent aux types connus des marelles et des jeux de billes. D'autres n'ont pas été retrouvées dans les ouvrages spéciaux. Parmi ces dernières, plusieurs semblent être des variantes d'un même jeu composé de deux éléments, une palme d'une part, et d'autre part soit deux feuilles cordiformes, soit une feuille trifoliée à la tige ornée de pampres. Une figure dont il n'a été trouvé qu'un exemple rappelle par sa disposition un cirque, composé d'une sorte de piste et de cinq arcades (haut. du jeu, 1m18; larg., 0m49). Enfin, il faut signaler une *tabula lusoria* proprement dite. C'est le premier exemplaire trouvé à Dougga du jeu des trente-six lettres. Ligne 1. [.....]*a-decora*. — Ligne 2. [.....-] *po*[....]. — Ligne 3. [.....- *or?*]*nata*.

M. F. Mazerolle, membre résidant, lit la note suivante de M. R. Mowat, membre honoraire :

« L'église paroissiale Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, sise dans le haut de la rue de la Lune, possède un titre intéressant de fondation qui, bien qu'il soit en quelque sorte affiché sur ses murs et qu'il ait été publié dans le recueil des inscriptions du diocèse de Paris[1], est généralement peu connu, à tel point que même les desservants de cette église en ignoraient l'existence jusqu'au jour où un visiteur mieux informé la découvrit, au grand étonnement du vicaire auquel il s'était adressé pour la lui montrer; le mot *découvrit* n'est sans doute pas très exact, mais je n'en trouve pas d'autre pour rendre ma pensée qui se comprend moyennant ce correctif; en effet, l'inscription est entièrement masquée

1. F. de Guilhermy, *Inscriptions de la France du V^e^ siècle au XVIII^e^; ancien diocèse de Paris*, I, p. 99 (dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*).

Digitized by Google

par un confessionnal dont elle dépasse à peine le sommet de quelques centimètres; il n'est donc point surprenant qu'elle échappe aux regards des personnes non prévenues. Pour la signaler à l'attention par une indication précise, il suffit de dire qu'elle est placée dans la travée de la chapelle aménagée à la gauche du maître-autel, à environ 1m80 au-dessus du sol. C'est en démolissant les vieilles constructions de l'église réédifiée en 1830 qu'on a retrouvé la première pierre de l'ancien chœur portant l'inscription en question et qu'on l'a fixée contre le mur de cette chapelle dans son emplacement actuel. Feu le baron F. de Guilhermy, dont je regrette de n'avoir que tardivement fait la connaissance dans la Maison municipale de santé du faubourg Saint-Denis, sans me douter que j'allais bientôt être appelé à l'honneur d'occuper son siège à la Société des Antiquaires, a fort heureusement sauvé de l'oubli cette inscription qu'il lisait ainsi :

ANNE D'AVTRICHE PAR LA GRACE DE DIEV ROYNE DE FRANCE ET DE NAVARE AMIS ET POSE' CESTE PREMIERE PIERRE DV CŒVR DE L'ESGLISE DE NOSTRE DAME DE BONNE NOVVELLES AV MOIS DAVRIL DE L'ANNEE 1628.

« L'inscription est surmontée d'un écusson couronné mi-parti de France et d'Autriche entre une palme et une branche de laurier liées par un ruban; au-dessus, les initiales de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, entourées de rameaux et accostant une grande médaille dorée à l'effigie de la reine, incrustée dans la pierre.

« Dans le fac-similé publié par Guilhermy, le dessin de la médaille, qui a 0m056 sur l'original, est réduit à 0m011 de diamètre; on y lit en lettres minuscules ANNA D · G FR ET NAV REG. Or, vérification faite sur des empreintes et un moulage en plâtre exécutés par une personne qui est

Digitized by Google

montée sur le confessionnal à l'aide d'une échelle, la légende se lit en réalité :

ANNA AVGVS · GALLIÆ ET NAVARÆ REGINA

« Il semble donc que l'auteur, n'ayant pu la déchiffrer nettement à cause de son exiguïté et de sa position peu accessible, y a conjecturalement suppléé par une traduction latine du début protocolaire de l'inscription, *Anne d'Autriche, par la grâce de Dieu, royne de France et de Navarre.*

« La médaille est connue par d'autres exemplaires conservés au Cabinet de France. Elle a été publiée en gravure, d'après le procédé Achille Colas, dans le *Trésor de numismatique et de glyptique*[1]; par Paul Delaroche, Henriquel Dupont et Ch. Lenormant.

« L'effigie de la reine est profilée à droite, en costume de cour et en cheveux, avec la grande collerette, des pendants d'oreille, un collier de grosses perles et sur le corsage un bijou en forme de croix étoilée à huit pointes. Sous la tranche du bras droit la signature du graveur G : DVPRE · F · 1630; les éditeurs ont commis deux erreurs, d'abord en attribuant à l'artiste le prénom *G(eorgius)*; il s'appelait Guillaume; ensuite, dans le troisième chiffre du millésime; il est en effet impossible d'associer une médaille prétendûment frappée en 1630 à une inscription datée de 1628; il faut lire 1620.

« M. F. Mazerolle, notre confrère, a donné la description exacte de cette pièce dans son laborieux ouvrage sur *Les médailleurs français du XV^e^ siècle au XVII^e^*[2]. Le côté opposé porte l'effigie de Louis XIII avec la date 1623 gravée sur la tranche du bras, et au-dessous le nom du graveur G · DVPRE · F ·, postérieurement par conséquent de trois ans à la gravure de la tête d'Anne d'Autriche.

« Le n° 686 est une variante consistant en ce que la mé-

1. *Médailles françaises*, 2^e^ partie, 1834, p. 5, pl. VI, n. 4.
2. T. II, p. 137, n^os^ 685, 686.

Digitized by Google

daille est uniface sans l'effigie de Louis XIII. M. Mazerolle fait remarquer que le chiffre 2 dans le millésime est retourné. C'est vraisemblablement un exemplaire de cette fonte qui est encastré dans la dédicace posée par Anne d'Autriche. La fausse lecture 1630 donnée par le *Trésor de numismatique* s'explique par l'inversion du 2 qui l'a fait prendre pour un 3, 16z0.

« Est-ce par hasard ou avec intention que dans le dispositif de l'inscription le mot « grâce » a été placé, au début de la deuxième ligne, exactement sous le nom de la reine? La question peut se poser, si l'on considère qu'en hébreu ce nom, porté par la femme de Tobie et par la prophétesse, fille de Phanuel (Luc, III, 36), signifie « grâce, don gratuit »; c'est aussi le nom punique de la sœur de Didon.

« L'incrustation d'une médaille dans une inscription lapidaire mérite d'être notée à titre de particularité d'autant plus intéressante qu'elle est très rare; pour en citer d'autres exemples, il faut remonter jusqu'aux premiers âges du christianisme; à Girgenti, l'ancienne Agrigente, et à Rome, dans le cimetière de Domitilla, on a trouvé des monnaies et des médaillons de bronze ainsi encastrés, entre autres un Gordien III, un Constance II, un Valentinien III, un Justinien II, un médaillon de Cyzique (Mysie). A l'occasion d'une trouvaille de ce genre dans le cimetière de Domitilla, G.-B. de Rossi[1] fait une remarque importante pour la connaissance de l'emploi de quelques médaillons romains : « *Sulla pietra sono intagliati due incavi circolari per infigervi « una moneta di mezzo modulo ed un medaglione che sono « scomparsi. Il massimo numero dei medaglioni imperiali cosi « adoperati nei loculi dei cimiteri furono del secolo terzo* (*Roma « sotterranea*, III, p. 571). »

« Par une réminiscence de cet usage vénérable, le bureau de la Société des Antiquaires a fait sertir la grande mé-

1. *Bullettino di archeologia cristiana*, ser. 1 (in-4°), I, p. 81; VII, p. 36; ser. 2 (in-8°), IV, 1873, p. 152; VI, 1875, p. 16, 83; ser. 3, VI, 1881, p. 65; ser. 4, II, 1883, p. 78.

Digitized by Google

daille de l'Exposition universelle de 1889 dans le diplôme qui lui a été décerné et qui orne la salle de ses séances.

« L'érection du confessionnal qui fait office d'écran devant l'inscription d'Anne d'Autriche est postérieure à l'époque où Charles Fichot, dessinateur de Guilhermy, en fit la copie, de 1856 à 1862. Cette occultation d'un texte historique constitue un fait très regrettable qui n'est malheureusement pas isolé; en voici un autre exemple duquel je puis également donner un témoignage personnel.

« Vers 1844, Désiré Le Beuf releva à Eu une magnifique inscription[1] appliquée au moyen de crampons en fer contre le mur de la chapelle dite de Saint-Antoine ou de Saint-

Inscription conservée dans l'église d'Eu.

Laurent dans l'église Notre-Dame. Cette inscription gravée sur une grande plaque de marbre noir, large de 1m50 et

1. D. Le Beuf, *La ville d'Eu*, p. 223-225.

Digitized by Google

haute de 1m20, porte fondation de messes anniversaires par Charles d'Artois, comte d'Eu, pair de France, en 1491, pour lui et ses deux femmes, Jeanne de Saveuse et Hélène de Melun. C'est un chef-d'œuvre de gravure lapidaire, dont on n'a qu'une faible idée par la figure ci-jointe reproduisant une épreuve photographique obligeamment exécutée à ma prière par M. le curé-doyen Guignant lui-même. La voici, d'après les estampages que j'ai pris en 1900 après m'être hissé à grand'peine sur le haut du confessionnal qui dissimule les dernières lignes :

« C[y devant gist tres noble] hault et puissant prince Monseigneur Charles dartois conte de Eu per de Fran[ce seigneur de Saint V]allery sur la mer et de | [oudenq en artois lequel fon]da une Messe cotidienne destre celebree par chacun jour perpetuelement en lesglise n[otre dame et] chappelle de saint anthoine | qui se doit dire depuis le jour de pasquez jusques au jour de la saint michel a heure de vi heures du matin [et depuis la saint] michel jusques audit jour de | [p]asquez a heure de viii heures pour prier pour les ames de Mondit seigneur et deffuncte Madame Jehanne de Saveuzes jadiz sa femme et de Nosseigneurs ses prédécesseurs | [et s]uccesseurs et aprez ladite messe celebree le chappelain dira devant la sépulture de mondit seigneur le Respons de libera me et avec la pseaulme [de | prof]undiz et lez oroisons de Inclina pour mondit seigneur et quesumus pour madite dame et aprez fidelium et faire l'asperges du benoistier qui est auprez | [et seront] tenus lez Religieux de ladite eglise croistre leur couvent de deux Religieux lesquelx ou deux autres dudit couvent qui seront de laage de xxvi ans | [pour estre] esleuz par labbe et Religieux et presentez a mondit seigneur ou ses heritiers ou successeurs et par eulx confermez diront et feront ledit service et aprez le decez dezdis | Religieux en seront presentez deulx autres pour Icellui service faire et confermer ainsi que dit est et ainsi atoujours sera continué ledit service et election et sera le Religieux | qui aura ladite messe a dire exempt destre sepmainier ou subject destre aux autrez messes de lesglise pour le jour et se dira ladite messe es festes de pasquez | pentheoustes trinite sacrement Notre dame. S. Jehan baptiste dez apostres sainte Katherine. S. Nicolas la dedicasse de lesglise et pour tous les dimenches de l'an | de la solennite desdiz jours et aux autres jours sera dite des trespassez comme dit est et avec ce seront tenus lesdiz Religieux dire et celebrer deulx anniversaires

Digitized by Google

a diacre et | soubz diacre vegilles a neuf lecons et neuf pseaulmes par chacun an au cœur de ladite eglise dont lung sera au jour que mondit seigneur decedera et lautre sera dit le ij^{e} jour | de janvier auquel jour madite dame trespassa et durant la vie de mondit seigneur au lieu dudit anniversaire sera dite le viij^{e} jour de novembre une messe du saint | esperit. Et oultre mondit seigneur a fonde et ordonne ung anniversaire destre dit et celebre comme dit est tant en service et luminaire come sonnerie pour tres noble et | excellente dame Madame Helaine de Mellun a present sa compengne et espeuse et sera la messe dite et celebree de Requiem a tel jour quelle decedera de ce monde et | avecquez ce vegilles le jour precedent de sondit trespas lequel service se continuera de lors en avant et a tousjours ainsi que dit est et durant la vie delle ladite messe | sera dite et celebree de Saincte Croix le iij^{e} jour de may en lieu dudit anniversaire lequel jour fut le jour de sa nativite et pour ledit anniversaire de madite dame | Helaine et aussi quelle soit assaiee et participant a toutes les Messes quotidiennes et journellez et tout le service dessus desclaire et quune oroison de la trinite soit | [dite] a chacune Messe pour madite dame Helaine Mondit seigneur a baillie et paie a Iceulx Religieux la somme de cent livres tournois pour emploier en Rente | [ferm]age ainsi quilz verront estre profitable pour leurdite eglise ausqueulx trois anniversaires lesdiz Religieux sont et seront tenus de sonner bien et suffisamment les | [cloch]es de leur beffray et toutes celles de leur eglise de une heure du mains devant que on commenche ledit service tant en Vegilles que en Messes et aussi tout | entretenir a leurs despens quatre cierges et quatre candeliers chacun cierge du pois dune livre de cire qui seront mis es quatre cornes de ladite sepulture et laquelle messe sera sonnee de la cloche nommee Charlote que mondit seigneur a donnee et fait mectre au clochier a ses despens par trois fois et a Reposer par lespasse dun quart de heure | et au derrain son clochetee par neuf fois et pour ladite fondation mondit seigneur adonne et baillie en assiete ausdiz Religieux et leurs successeurs la somme de | cent livres ii sols v deniers oboles tournois de Rente aprendre en la ville et tresorerie de Neelle normendeuze dont il les a baillie par desclaration lez personnes qui les doivent et leur | quoy ilz sont assisez laquelle assiete mondit seigneur leur a fait amortir par le Roy nostre Sire et ne pourront lesdiz Religieux diminuer ledit service se lesdiz c livres ii sols v deniers oboles ne sont diminuez de plus de la moitie et si a baillie mondit seigneur ausdiz Religieux une chapelle fornye de toutes choses et aultres ournements deglise ainsi comme | desclare et plus

Digitized by Google

aplain en Recepisse quils ont baillie lesdiz Religieux lesquelles choses lesdiz Religieux se sont submis maintenir et Renouveller toutez fois que meistrise sera et pour | (prendre garde ausdiz Religieux fere ledit service mondit seigneur a commis les maire et eschevins de cette ville de eu qui a ce se sont submis moyennant xl sous de rente qu'il leur a donne proffit de leurdite ville. Priez Dieu pour luy et deceda loial Francois sans reproche le xxv[e] jour de juillet mcccclxxj). »

« La fin de l'inscription, enfermée dans la dernière parenthèse, est cachée par le confessionnal ; j'en emprunte le texte à Désiré Le Beuf, qui a pu la voir à découvert avant 1843. Les parties mises entre crochets sont cachées par les crampons de scellement ou emportées par la cassure du marbre; elles sont de ma restitution, plus ou moins satisfaisante. »

Séance du 26 Juillet.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, ancien président.

Ouvrages offerts :

Lepesqueur (P. Charles). *La France et le Siam.* Paris-Rouen, 1897, in-8°.

M. E. Michon, membre résidant, donne lecture de la note suivante de M. J. Déchelette, associé correspondant national :

« La statuette de Mercure dont j'ai l'honneur de vous soumettre les photographies est conservée à Châtillon-de-Michaille (Ain) par son possesseur, M. Paul Lacroix, qui a bien voulu me l'envoyer en communication et m'autoriser à la publier[1].

« Bien que sa découverte remonte à plusieurs années et qu'elle ait été décrite incidemment par M. Aimé Vingtri-

1. C'est à l'obligeante entremise de M. Crochet, avoué à Roanne et beau-père de M. Lacroix, que nous devons la communication de cette statuette.

Digitized by Google

Mercure trouvé à Versailleux (Ain).

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

nier dans un ouvrage relatif aux châteaux de la Bresse[1], elle demeure encore inédite. Elle a été trouvée à Versailleux, commune du département de l'Ain, par un cantonnier qui creusait un fossé, le long d'un chemin avoisinant le château de cette localité. De nombreux débris antiques recueillis à Versailleux y ont révélé la présence de constructions gallo-romaines.

« Ce bronze de travail romain, quelle que soit la banalité du type représenté, se recommande par de remarquables qualités d'exécution. C'est à ce titre qu'il m'a paru mériter la publicité. Le dieu est représenté nu, la jambe gauche infléchie légèrement, le poids du corps portant sur la jambe droite. Il est chaussé de sandales sans ailerons. Par contre, sa chevelure porte des ailerons sans pétase. La *panula,* agrafée sur l'épaule gauche par une fibule discoïde, enveloppe le bras et retombe en larges plis. L'avant-bras gauche, tendu horizontalement et qui tenait peut-être le caducée, est brisé au-dessus du poignet. De l'autre bras, porté également en avant, Mercure tenait sans doute la bourse. La main droite a été quelque peu endommagée, mais il est manifeste que dès l'origine l'exécution en était fort défectueuse et bien inférieure à celle de l'ensemble. Il semblerait que les doigts attendaient, après l'opération de la fonte, un travail de ciselure que l'artiste a négligé de faire.

« La pointe du pied gauche a disparu. Le torse et les membres présentent ce modelé nerveux et correct, mais d'une précision un peu sèche, qui caractérise les bronzes romains.

« Les traits du visage, nettement accentués, prêtent à la physionomie une expression grave et réfléchie; il est vrai que la fixité du regard est due surtout à la cavité des pupilles, autrefois incrustées d'argent et d'émail. Les seins étaient également revêtus d'incrustations, sans doute de cuivre rouge, comme sur d'autres statuettes de bronze de

1. Aimé Vingtrinier, bibliothécaire de la ville de Lyon, *Vieux châteaux de la Bresse et du Bugey*, p. 310 et suiv.

Digitized by Google

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

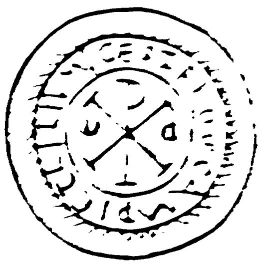

Moule chrétien trouvé en [illegible].

« Le monument original est un moule en forme de disque (0m,65 de diamètre) où sont creusés deux cercles concentriques. Au centre, un grand monogramme constantinien, accosté de l'α et de l'ω. Autour du monogramme, dans la bande circulaire, l'inscription suivante :

(H)IC EST FLOS CAMPI ET LILIVM

« C'est une paraphrase d'un verset du *Cantique des cantiques* : « *Ego flos campi et lilium convallium* » (*Cantic.*, II, 1). Le moule, qui paraît dater du ve siècle, servait sans doute à exécuter des médailles de dévotion. Il a été donné au Musée de Carthage par le cardinal Lavigerie et paraît provenir de Cherchel. »

Digitized by Google

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, fait la communication suivante :

« Un des bustes antiques d'inconnus que le Louvre possède depuis quelques années me semble remarquable par une expressive physionomie, qui n'est pas celle d'un homme vulgaire.

« Ce portrait, en marbre, est venu de Rome. Le cartel de son support, puis le *Catalogue sommaire* l'ont qualifié « Romain âgé du temps de la République [1]. » M'intéressant à ce personnage encore obscur, je crois trouver qu'il n'est pas sans quelque ressemblance, de caractère et de traits, avec des médailles de Marc-Antoine, qui mourut en l'an 30 avant J.-C., à cinquante-six ans.

« A citer surtout un denier d'or de la Bibliothèque nationale frappé en Italie, tel que celui du cabinet Prosper Dupré [2], sur lequel il est « empereur pour la troisième fois », c'est-à-dire après l'an 35, lorsqu'il allait retourner en Égypte et distribuer les villes d'Asie à ses fils de Cléopâtre.

« Pour reconnaître cette analogie, il faut faire abstraction du nez tout moderne et le supposer aquilin; puis tenir compte de ce que la lèvre supérieure est dégradée, ce qui vieillit beaucoup la bouche en la faisant paraître édentée. Ainsi, les proportions et détails de la sculpture vue de profil ne diffèrent pas beaucoup des effigies citées et sont comparables au seul buste attribué à Marc-Antoine par Visconti, gravé dans son *Iconographie,* conservé à Florence. Les deux têtes ont le front plus haut, mais de même forme que sur les médailles; la longueur, la coupe des cheveux a pu varier un peu ou ne pas être bien observée par le sculpteur, car une certaine différence existe à cet égard entre les monnaies de plusieurs âges du triumvir dont il s'agit.

« Quoi qu'il en soit, le buste du Louvre a un caractère de vie et de force, un embonpoint et une musculature rappelant l'amant de Cléopâtre, qui se vantait de descendre d'Hercule.

1. *Catalogue sommaire,* n° 919.
2. *Trésor de numismatique et de glyptique,* ch. II, n°s 12 et 13.

Digitized by Google

style similaire, mais la matière de remplissage a complètement disparu.

« La face dorsale présente les mêmes qualités d'exécution. La hauteur totale de la statuette, dont le socle antique manque, mesure 0m16.

« En résumé, le Mercure de Versailleux mérite d'occuper un rang honorable dans l'abondante série des petits bronzes gallo-romains représentant la même divinité. »

M. P. Monceaux, membre résidant, présente au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, l'empreinte en plâtre d'un moule chrétien trouvé en Afrique :

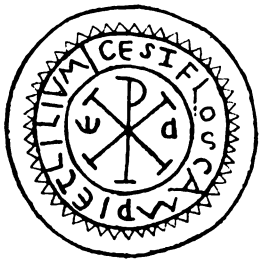

Moule chrétien trouvé en Afrique.

« Le monument original est un moule en forme de disque (0m065 de diamètre), où sont creusés deux cercles concentriques. Au centre, un grand monogramme constantinien, accosté de l'ω et de l'α. Autour du monogramme, dans la bande circulaire, l'inscription suivante :

[H]IC EST FLOS CAMPI ET LILIVM

« C'est une paraphrase d'un verset du *Cantique des cantiques* : « *Ego flos campi et lilium convallium* » (*Cantic.*, II, 1). Le moule, qui paraît dater du ve siècle, servait sans doute à exécuter des médailles de dévotion. Il a été donné au Musée de Carthage par le cardinal Lavigerie et paraît provenir de Cherchel. »

Digitized by Google

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, fait la communication suivante :

« Un des bustes antiques d'inconnus que le Louvre possède depuis quelques années me semble remarquable par une expressive physionomie, qui n'est pas celle d'un homme vulgaire.

« Ce portrait, en marbre, est venu de Rome. Le cartel de son support, puis le *Catalogue sommaire* l'ont qualifié « Romain âgé du temps de la République [1]. » M'intéressant à ce personnage encore obscur, je crois trouver qu'il n'est pas sans quelque ressemblance, de caractère et de traits, avec des médailles de Marc-Antoine, qui mourut en l'an 30 avant J.-C., à cinquante-six ans.

« A citer surtout un denier d'or de la Bibliothèque nationale frappé en Italie, tel que celui du cabinet Prosper Dupré [2], sur lequel il est « empereur pour la troisième fois », c'est-à-dire après l'an 35, lorsqu'il allait retourner en Égypte et distribuer les villes d'Asie à ses fils de Cléopâtre.

« Pour reconnaître cette analogie, il faut faire abstraction du nez tout moderne et le supposer aquilin; puis tenir compte de ce que la lèvre supérieure est dégradée, ce qui vieillit beaucoup la bouche en la faisant paraître édentée. Ainsi, les proportions et détails de la sculpture vue de profil ne diffèrent pas beaucoup des effigies citées et sont comparables au seul buste attribué à Marc-Antoine par Visconti, gravé dans son *Iconographie,* conservé à Florence. Les deux têtes ont le front plus haut, mais de même forme que sur les médailles; la longueur, la coupe des cheveux a pu varier un peu ou ne pas être bien observée par le sculpteur, car une certaine différence existe à cet égard entre les monnaies de plusieurs âges du triumvir dont il s'agit.

« Quoi qu'il en soit, le buste du Louvre a un caractère de vie et de force, un embonpoint et une musculature rappelant l'amant de Cléopâtre, qui se vantait de descendre d'Hercule.

1. *Catalogue sommaire*, n° 919.
2. *Trésor de numismatique et de glyptique*, ch. II, n°s 12 et 13.

Digitized by Google

« Nombreux avaient été les monuments consacrés à la représentation de Marc-Antoine et il se peut bien que quelques-uns aient échappé, ainsi que les médailles, à la destruction complète qui en fut voulue après sa mort.

« En définitive, il s'agirait ici, plutôt que d'un portrait d'après nature, d'un travail de libre impression artistique, après la cinquantième année du modèle. »

Séance du 13 Septembre.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Carton (Docteur). *Troisième chronique archéologique nord-africaine,* 1904. Tunis, 1905, in-8°.

— *Troisième annuaire d'épigraphie africaine,* 1903-1904. Constantine, 1905, in-8°.

— *La colonisation romaine dans le pays de Dougga.* Tunis, 1904, in-8°.

Charmasse (A. de). *Notes sur l'inventaire des livres liturgiques donnés à l'église collégiale de N.-D. d'Autun, Chancelier de Bourgogne.* Autun, 1905, in-8°.

Delattre (R. P.). *Marques céramiques grecques et romaines trouvées à Carthage sur la colline voisine de Sainte-Monique de 1902 à 1904.* (Extrait du *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques,* 1904.)

Donnet. *Notes artistiques et archéologiques sur la province d'Anvers.* Anvers, 1905, in-8°.

Durrieu (comte Paul). *Les souvenirs historiques dans les manuscrits à miniatures de la domination anglaise en France au temps de Jeanne d'Arc.* (Extrait de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France,* 1905.)

Evans (sir John). *Anniversary address to the Royal Numismatic Society.* Londres, 1905.

Héron de Villefosse. *Le Chemin-Paré de Troyes à Meaux.* Meaux, 1904, in-12.

— *Remarques épigraphiques* (nos IX à XI et XI à XIX). (Extrait de la *Revue épigraphique,* 1904-1905.)

Digitized by Google

Héron de Villefosse. *Discours prononcé à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes, le mercredi 26 avril* 1905. Paris, Imprimerie nationale.

— *Les sarcophages peints trouvés à Carthage.* 1905, in-4°. (Extrait des *Monuments et mémoires de la fondation Piot.*)

— et Michon (E.). *Musée du Louvre. Département des antiquités grecques et romaines. Acquisitions de l'année* 1904. Paris, 1905.

Inauguration du buste de Vincent Durand dans la salle de la Diana, le 20 juin 1904. Montbrison, 1905, in-8°.

Jadart (Henri). *Quelques anciennes statues des églises rurales du diocèse de Reims.* Reims, 1905, in-8°.

— *Compte-rendu des travaux de l'Académie de Reims pendant l'année* 1904-1905. Reims, 1905, in-8°.

Keune (J.-B.). *Museum der Stadt Metz. Fundbericht über die Ergebnisse des Erdarbeiten in südlichen Vorgelände von Metz,* 1903-1905. Trèves, 1905, in-8°.

Quarré-Reybourbon. *Les Sociétés savantes de la région du Nord.* Arras, 1905, in-8°.

Virieu (marquis de) et Corot (Henry). *La fouille du grand tumulus de Lantilly, Côte-d'Or.* Dijon, 1905, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, donne lecture de la note suivante de M. le commandant E. Espérandieu, associé correspondant national :

« M. le commandant Delcroix, du 31e régiment d'infanterie, ancien officier de l'armée d'Afrique, possède à Paris (5, rue de Crimée) un très joli petit cippe en forme d'autel qu'il a découvert, en 1884, à *Bulla Regia* (Tunisie). Ce cippe, en pierre dure, a 0m38 de haut, 0m22 de large et 0m23 d'épaisseur; il porte une inscription qui est ainsi conçue et me paraît inédite :

D M S
A R R V N T I A
M I M A P I A V I X
I T A N N I S A N N I S
I I I H S E

Digitized by Google

« On trouve communément le gentilice *Arruntius*, mais le surnom *Mimus* est des plus rares. Je n'en connaissais, en Afrique, qu'un seul exemple fourni par une inscription d'Aumale, l'ancienne *Auzia*[1]. A la quatrième ligne, la répétition fautive du mot *annis* est à noter. »

M. Héron de Villefosse communique ensuite, au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, une rectification au sujet d'une inscription latine trouvée dans les ruines d'un centre ancien assez important, situé sur la rive droite de la Medjerda, à environ 1500 mètres de Sidi-Zéhili (station du chemin de fer) :

[illegible]
SAC
PAGVS ET CIVI
TAS AVENSE
SIS · S P F

« Le P. Delattre pense que cette inscription indique l'emplacement de l'antique *Abbenza* de Morcelli[2]. Contrairement à ce qui a été dit dans le *Bulletin archéologique du Comité* (mai 1905), la pierre n'a pas été trouvée par le capitaine Petitjean, du service géodésique, mais par son lieutenant M. Carrier, en compagnie de M. Hoffmann, colon à Thibar. C'est ce dernier qui a invité le P. Bocquel à prendre la copie de ce texte intéressant. »

« Il ajoute que le P. Delattre lui envoie également le texte d'une inscription chrétienne, trouvée le 18 juin 1903 par le R. P. Heurtebise, à *Uci Majus* (Enchir Douïmiss à Rihana). La pierre, haute de 0m50, longue de 1 mètre,

1. *C. I. L.*, VIII, 9129.
2. *Africa christiana*, I, 60; *episcopus Abbenzensis*.

Digitized by Google

épaisse de 0m20, était alors près de la koubba d'un marabout.

+ BASILIVS FIDELIS
HI VIX ANN XIIII IN
PAC Dp k MT
H S E

« Hauteur des lettres, 0m07.

« Cette épitaphe chrétienne offre plusieurs particularités. Outre les sigles H S E qui terminent ordinairement les épitaphes païennes, les deux premières lettres de la seconde ligne surmontées d'une barre (HI) ne sont pas faciles à expliquer[1]. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente à la Société un fragment d'une lamelle de plomb inscrite (*tabella devotionis*), recueilli dans une tombe à incinération de la nécropole païenne de Sousse, l'antique Hadrumète. Ce fragment lui a été envoyé par M. Icard, sergent au 4e régiment de tirailleurs indigènes, qui l'a offert au Musée du Louvre[2].

« La feuille de plomb mesure environ 0m075 sur 0m06; elle est brisée de tous les côtés. Une seule de ses faces est inscrite; elle porte des caractères grecs qui paraissent se rapporter à des formules magiques. Les caractères, tracés à la pointe, sont disposés sur un fond affectant la forme d'un fer à cheval fermé, dont le dessin ci-joint peut donner une idée. Ainsi que me le fait remarquer mon savant confrère M. Gaidoz, le fer à cheval est considéré comme un objet auquel s'attache une idée de préservation. Dans tout l'Orient, et même encore en Europe, on cloue des fers de chevaux sur les portes des maisons ou sur les comptoirs

1. [Peut-être *h(onestus) j(uvenis)*?]

2. Je ne saurais dire si ce fragment appartient à la lamelle de plomb découverte à Sousse en 1904 par le même sergent Icard et dont notre confrère M. Cagnat nous a entretenus en 1904 (*Bulletin*, p. 232; Audollent, *Defixionum tabellae*, p. 426). Tout ce que je puis affirmer, c'est que l'inscription n'est pas facile à lire.

Digitized by Google

des marchands; on leur attribue une vertu particulière pour combattre le mauvais sort et les influences néfastes.

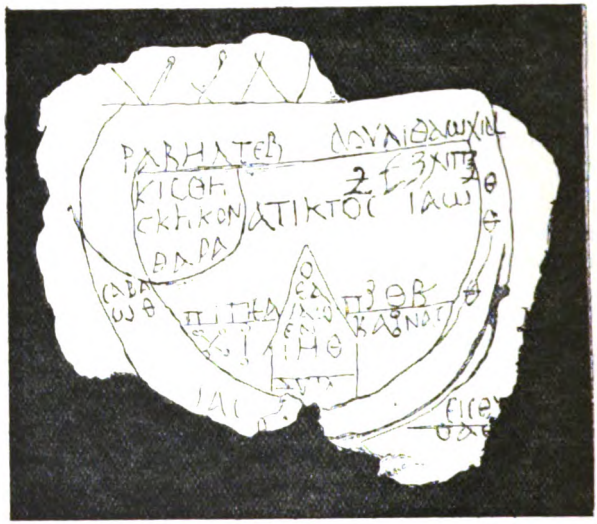

Tabella devotionis trouvée à Hadrumète.
Musée du Louvre.

« Toutefois, je ne garantis pas que l'auteur de la gravure ait eu la pensée de représenter un fer à cheval[1].

« Voici ce que j'ai pu déchiffrer en commençant par la partie supérieure :

ΡΑΒΗΛΤϵΒ ΑΟΥΛΙΘΑΩΧΙΑΙ
ΚΙϹΘΗ . . . ΝΠ .
ϹΚΗΚΟΝ ΑΤΙΚΤΟϹ ΙΑΩ
ΘΑΡΑ

1. On sait que les travaux les plus récents sur la question n'admettent pas l'usage des fers à l'époque classique.

Digitized by Google

« Au-dessous de ces mots, au centre du cadre en fer à cheval, et disposées en pyramide, on lit les lettres :

Ο
ЄΑ
ΙΑΩ
ΕΝ. .
ΙΗΘ.

« A gauche de cette pyramide :

ΠΙΠΤЄΑ
(*lettres bouletées*)

« A droite de la même pyramide :

Π . Θ Β
ΚΑ (*lettre bouletée*) ΝΑΤ

« A gauche, et sur l'épaisseur du cadre en fer à cheval :

CABA
Ω Θ

« Un peu plus bas :

ΙΑ[Ω] . .

« A droite, sur l'épaisseur du cadre en fer à cheval, trois Θ sont superposés. Du même côté, mais un peu plus bas, on distingue les lettres :

ЄΙCΘ!..
ΘΑΘ . .

« Les mots Ιαω (répété trois fois) et Σαβαωθ sont bien connus; ils se retrouvent souvent dans les invocations de cette nature. Les premiers mots du texte sont des mots magiques:

Digitized by Google

des marchands; on leur attribue une vertu particulière pour combattre le mauvais sort et les influences néfastes.

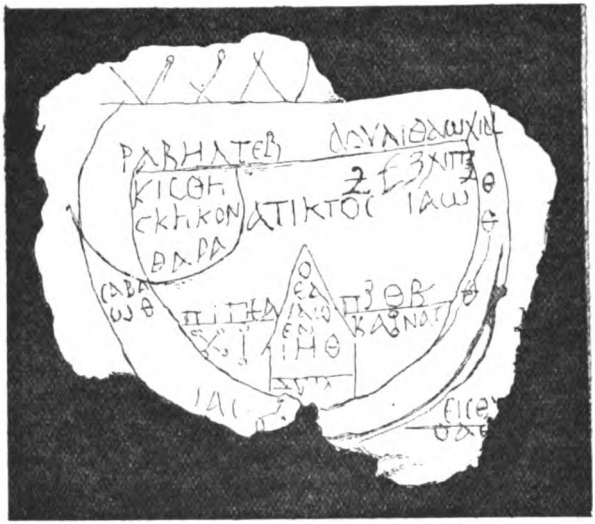

Tabella devotionis trouvée à Hadrumète.
Musée du Louvre.

« Toutefois, je ne garantis pas que l'auteur de la gravure ait eu la pensée de représenter un fer à cheval[1].

« Voici ce que j'ai pu déchiffrer en commençant par la partie supérieure :

ΡΑΒΗΛΤЄΒ ΑΟΥΛΙΘΑΩΧΙΑΙ
ΚΙCΘΗ . . . ΝΠ .
CKHKON ATIKTOC IAΩ
ΘΑΡΑ

1. On sait que les travaux les plus récents sur la question n'admettent pas l'usage des fers à l'époque classique.

Digitized by Google

« Au-dessous de ces mots, au centre du cadre en fer à cheval, et disposées en pyramide, on lit les lettres :

Ο
ЄΑ
ΙΑϢ
ΕΝ· ·
ΙΗΘ·

« A gauche de cette pyramide :

ΠΙΠЄΑ
(*lettres bouletées*)

« A droite de la même pyramide :

Π · Θ Β
ΚΑ (*lettre bouletée*) ΝΑΤ

« A gauche, et sur l'épaisseur du cadre en fer à cheval :

CABA
Ϣ Θ

« Un peu plus bas :

ΙΑ[Ϣ] · ·

« A droite, sur l'épaisseur du cadre en fer à cheval, trois Θ sont superposés. Du même côté, mais un peu plus bas, on distingue les lettres :

ЄΙCΘ¹..
ΘΑΘ · ·

« Les mots Ιαω (répété trois fois) et Σαϐαωθ sont bien connus; ils se retrouvent souvent dans les invocations de cette nature. Les premiers mots du texte sont des mots magiques:

Digitized by Google

αουλιθαωχιαι peut être rapproché de ουλιθχμνοπα qui se lit sur une tablette du même genre, communiquée au Comité d'archéologie le 29 mai dernier. Il semble impossible de dire comment ces groupes de lettres doivent être divisés; cependant, dans leur première partie, les groupes αουλιθ et ουλιθ offrent une analogie frappante. Quant aux lettres bouletées, elles représentent des signes magiques souvent intercalés dans les documents du même genre[1]; le signe en forme de X bouleté revient fréquemment à Hadrumète. Il faut noter aussi les trois ⊖[2]. On sait qu'on répétait à dessein, trois fois de suite, une même lettre ou un même mot dans les formules magiques[3]. »

M. Ruelle présente quelques observations sur les séries de voyelles contenues dans les inscriptions magiques de la *tabella* et qu'il faut distinguer des groupes de voyelles servant ailleurs de notations musicales.

M. Gaidoz remarque le symbole du fer à cheval qui accompagne les inscriptions.

M. Héron de Villefosse appelle l'attention de la Société sur une petite inscription funéraire trouvée récemment à Philippeville. C'est l'épitaphe d'un certain *Seius Seianus*, mort à vingt-deux ans[4]. Seius est le gentilice naturel de Séjan, préfet du prétoire sous Tibère, qui, passé par adoption dans la famille *Aelia*, porta plus tard les noms de *L. Aelius Seianus;* son père naturel, préfet du prétoire sous Auguste et Tibère, s'appelait *L. Seius Strabo*. Il pense que

1. Cf. les dessins donnés par R. Wünsch, *Sethianische Verfluchungstafeln aus Rom*, taf. 6, 7, 8, 9, 12, etc.; Id., *Antikes Zaubergeräth aus Pergamon*, Berlin, 1905. Pour les tablettes trouvées à Hadrumète, voy. Audollent, *Defixionum tabellae*, n. 266, 272, 275, 276, etc.

2. Sur une tablette grecque trouvée à Rome, Wünsch, *Sethianische*, p. 11, n. 9, on remarque les trois ⊖.

3. Voy. des lettres semblables, groupées trois par trois, KKK AAAAAA, sur une belle tablette recueillie en 1894 à Hadrumète, Audollent, n. 275.

4. *Bull. archéol. du Comité*, 1904, p. cxc.

Digitized by Google

ce petit texte doit être rapproché d'un groupe d'inscriptions de Cirta[1], où on lit les noms d'une *Seia Getula* et d'un *Naevius Seianus*.

M. Héron de Villefosse présente ensuite le dessin d'une petite sculpture plate, très sobre, trouvée à Orange (Vaucluse), dont le relief est exécuté avec une discrétion peu commune en même temps qu'avec une grande finesse.

« Cette sculpture est à l'état de fragment. Elle est conservée avec beaucoup d'autres débris de marbre dans un réduit fermé par une grille en fer dont le gardien du théâtre antique d'Orange possède la clef; ce réduit est placé dans le théâtre, à droite en regardant la scène. C'est là que les différents architectes, tour à tour chargés de la restauration du monument, ont fait déposer depuis de longues années — et nous devons les en remercier — les débris présentant un intérêt artistique ou archéologique, recueillis dans les fouilles du théâtre, dans celles du cirque et sur d'autres points de la ville d'Orange ou des environs. Malheureusement, ces débris sont jetés les uns sur les autres, pêle-mêle, sans ordre, sans classement. Dans le même tas on trouve, au hasard des recherches, des morceaux d'inscriptions, des restes de décoration architecturale, des fragments de sculpture lapidaire. En opérant des fouilles sérieuses dans ce capharnaüm, on arriverait à reconnaître plusieurs des intéressants morceaux dessinés jadis par Caristie[2] et dont quelques-uns appartiennent à la belle époque de l'art romain, ainsi que certaines inscriptions mutilées, insérées au Corpus latin[3]. Tous ces fragments mériteraient d'être classés et mieux conservés.

« La ville d'Orange semble absolument indifférente à son

1. *Corp. inscr. lat.*, VIII, 7054 à 7056.

2. Caristie, *Monuments antiques à Orange*, pl. XXXVIII et XXXIX, divers fragments de sculpture ornementale; pl. XL, fragments de sculpture statuaire.

3. J'y ai retrouvé les nos 1223, 1253, 1265 et 1269 (1, 2, 7, 9 et 10) du vol. XII, *Corp. inscr. lat.*

Digitized by Google

passé. On reste stupéfait en constatant que, dans une ville où existent encore de si merveilleux témoins d'une situation particulièrement brillante et riche à l'époque romaine, les magistrats municipaux n'ont même pas songé à mettre à l'abri, dans une salle de l'hôtel de ville ou ailleurs, les nombreux monuments qui revoient le jour chaque fois qu'on y remue la terre[1]. Par suite de cette indifférence, tout a été dispersé; tout ce qui se découvre journellement disparaît, emporté par les marchands d'antiquité ou par les étrangers qui s'arrêtent entre deux trains afin d'admirer un instant l'arc de triomphe et le théâtre. S'il existait un Musée municipal, la vue seule de quelques morceaux antiques bien présentés donnerait aux habitants d'Orange le goût et l'amour des recherches, leur apprendrait à connaître et à respecter les reliques du passé; gens de la ville et de la campagne apporteraient au Musée les antiquités sorties de leur terrain. On arriverait ainsi, promptement et sans grandes dépenses, à constituer à Orange une collection archéologique locale que chacun s'étonne de ne pas y rencontrer. Heureusement, le Musée d'Avignon a pu acquérir

1. Il faut cependant savoir grand gré à la municipalité actuelle d'avoir recueilli dans le cabinet même du maire l'inscription si importante trouvée, au mois d'avril 1904, rue Vieille-Fusterie et que notre confrère le commandant Espérandieu a publiée dans la *Revue épigraphique*, t. V, année 1904, p. 97, sous le n° 1581; elle est reproduite en phototypie sur la pl. VI. On a transporté aussi dans le cabinet du maire quatre fragments sculptés découverts dans la même fouille : 1° un petit pilastre, orné de feuillages en relief; 2° le fragment d'un autre pilastre orné de feuillages; 3° une Ménade dansant, les bras étendus, tenant son écharpe derrière le dos, à la hauteur des seins; 4° un Satyre nu, dansant, la tête tournée en arrière, le bras droit levé et tourné en avant; la figure est mutilée; provient de la même frise que la Ménade. — Cette marque particulière d'intérêt donnée par la municipalité aux débris provenant de la rue Vieille-Fusterie fait espérer que la question du Musée est à l'étude et qu'elle sera bientôt résolue d'une façon qui pourra donner satisfaction à tous les amis de nos vieux souvenirs. Trois débris d'inscriptions, provenant aussi des fouilles faites rue Vieille-Fusterie en 1904, ont été déposés dans le théâtre antique.

Digitized by Google

et sauver un certain nombre de monuments provenant de cette ville.

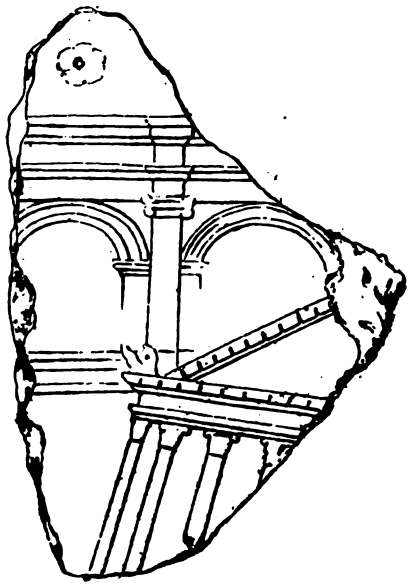

Relief en marbre conservé au théâtre antique d'Orange.

« Le fragment de relief en marbre blanc, exécuté avec une véritable délicatesse et dont j'ai l'honneur de présenter le dessin à la Société, est fort petit. Il mesure seulement 0m15 dans sa plus grande hauteur et 0m10 dans sa plus grande largeur. Il est impossible d'affirmer qu'il provient des fouilles du théâtre; cependant cela semblerait assez vraisemblable. En tout cas, il a été découvert après la publication de Caristie, car le savant architecte n'eût pas manqué de le dessiner et de le reproduire sur une des planches de son grand ouvrage.

« En effet, ce petit bas-relief présente un intérêt particu-

Digitized by Google

lier au point de vue architectural. On y voit la façade d'un grand édifice, précédée d'un portique couvert. La façade est décorée au-dessus du portique, à la hauteur du premier étage, d'une rangée d'arcades séparées l'une de l'autre par des piliers ioniques. Le portique, placé au-dessous de ces arcades et en saillie, se compose de colonnes supportant un fronton garni d'acrotères à ses extrémités ; mais ce portique ne règne pas au-dessous de toute la ligne d'arcades. Dans l'état de mutilation où se trouve le bas-relief, il est d'ailleurs assez difficile de dire avec certitude si le portique dépend ou non de la façade de l'arrière-plan ; il paraît être tourné tout de travers.

« Quiconque a vu la façade du théâtre d'Orange est frappé au premier abord de la ressemblance existant entre la décoration de la façade ornée d'arcades de ce petit bas-relief et celle de la façade du théâtre antique. Toutefois, en examinant la pl. XXXV de l'ouvrage de Caristie, on voit clairement que cette ressemblance n'est pas absolue et que des différences notables existent entre les deux façades.

« Dans son projet de restauration, Caristie a placé, au-dessous de la ligne d'arcades feintes de la façade du théâtre, un toit en appentis qui devait protéger les trois portes d'entrée et couvrir le portique qui les précédait[1]. Il paraît évident que la façade d'Orange comportait, en effet, un portique d'entrée couvert ; la trace du toit de ce portique est nettement visible sur le mur extérieur. La décoration en fausse architecture ne commence qu'au-dessus de cette ligne du toit, preuve certaine que la partie basse de la façade était entièrement cachée par un portique couvert dont le toit s'appliquait contre le mur de façade.

« Il y a donc là une première différence entre les deux monuments. Devant l'édifice représenté sur le relief, le portique couvert, s'il en dépend, ne courait pas tout le long de la façade ; il formait vraisemblablement une avancée au milieu, vis-à-vis la porte centrale. En outre, au-dessus

1. Caristie, pl. XLII, v ; XLV, I ; XLIX, III. Voy. aussi, dans le texte, la fig. 22, p. 79.

Digitized by Google

de ce portique, la décoration en arcades n'est pas semblable à celle du théâtre. Tandis que sur le relief chaque arcade a ses impostes propres, séparées les unes des autres par un grand pilier ionique qui semble soutenir l'architrave, sur la façade du théâtre chaque imposte reçoit le cintre de deux arcades différentes, l'une à droite, l'autre à gauche; il n'y a aucun pilier intermédiaire. Enfin, sur le relief, au-dessus de l'architrave et correspondant à chaque arcade, une rosace décore la partie nue du mur tandis qu'à cette même place la façade du théâtre d'Orange ne présente aucun ornement. De plus, rien ne prouve que sur ce petit relief on ait voulu représenter des arcades en fausse architecture; il se pourrait fort bien que ces arcades soient ouvertes[1].

« La première impression s'efface donc peu à peu et il devient évident que la façade du théâtre d'Orange n'est pas reproduite sur ce relief. Il n'en méritait pas moins d'être signalé, parce que les représentations d'édifices importants sont, en somme, fort rares sur nos reliefs de la Gaule. »

M. Héron de Villefosse présente enfin une petite statuette en bronze, réduction du « Tireur d'épine », qui a été trouvée dans l'île de Calymno, sur la côte de Carie; elle a été apportée à Paris par un Grec du Levant.

« Elle mesure exactement 0m055 de hauteur. Sans aucun doute elle ornait la partie centrale d'une lampe en bronze. Elle repose, en effet, sur une rondelle assez mince qui devait servir de couvercle à l'ouverture par laquelle on versait l'huile dans la lampe. Un jet de fonte, en forme de languette saillante, un peu plus épaisse que la rondelle, relie le couvercle au pied gauche du jeune homme. Cette languette est percée d'un trou; elle s'ajustait elle-même entre deux œillets, placés en saillie à la partie centrale de la lampe, au bord de l'ouverture réservée au passage de l'huile. Une fiche en bronze, traversant le trou de la languette et

1. Comme à l'amphithéâtre d'El-Djem, où la disposition semble identique; cf. *Monumenti dell' Instituto*, V, pl. XLII.

Digitized by Google

ceux des œillets, complétait la charnière à l'aide de laquelle le petit couvercle, surmonté de la statuette, pouvait être ouvert ou fermé à volonté.

Réduction en bronze du « Tireur d'épine ».

« Pour le faire manœuvrer, il n'y avait qu'à appuyer le bout du doigt sur le pied droit de la statuette : une simple pression suffisait pour relever le couvercle ; on retirait le doigt et le couvercle s'abaissait. L'industriel qui avait choisi ce motif pour orner la partie supérieure d'une lampe avait donc tiré un parti fort ingénieux de la disposition et du poids de la figure ; il en avait équilibré les mouvements pour la faire servir au but qu'il se proposait d'atteindre.

« A la suite de la disparition de la charnière, la statuette a été séparée de la lampe dont elle formait l'ornement.

« Évidemment, le style de la figure est fort médiocre. C'est une œuvre décorative de basse époque, un produit de l'art industriel le plus vulgaire : le torse est trop petit, le cou trop long, la tête trop grosse ; les pieds, les bras et les mains sont indiqués très sommairement, sans aucun mo-

Digitized by Google

delé, sans recherche du détail. On retrouve cependant dans l'ensemble tous les mouvements des plus belles répliques du Tireur d'épine.

« Le jeune garçon, vainqueur à la course du stade, est entièrement nu ; il est représenté assis ; sur son genou droit est posé son pied gauche qu'il tient à pleine main de la main gauche, tandis que de la main droite il cherche à retirer de ce pied blessé une grosse épine, entrée pendant la course et qu'il a eu le courage de supporter jusqu'au moment de sa victoire définitive. Sa tête inclinée à droite, le mouvement de son torse, l'expression même de sa physionomie indiquent clairement l'attention qu'il prête à cette opération. La chevelure est traitée avec une certaine liberté ; les cheveux, au lieu d'être plaqués sur la tête, comme sur le bronze du Capitole, sont entièrement bouclés.

« On sait que l'original du Tireur d'épine remonte au milieu du v^e^ siècle avant notre ère[1]. Plusieurs répliques en marbre, en bronze ou en terre cuite ont été signalées ; elles attestent la popularité de ce type et la vogue persistante dont il jouissait[2].

« En Gaule, à l'époque romaine, les potiers établis dans la vallée de l'Allier le reproduisaient couramment ; ils en répandaient dans le public des épreuves en terre blanche, d'ailleurs fort médiocres et sans intérêt artistique[3]. La plupart des exemplaires parvenus jusqu'à nous sont mutilés ; ils nous offrent des répliques fort éloignées de l'original et qui ne le rappellent que par les mouvements des bras et des jambes. Et malheureusement les bras et les jambes sont presque toujours brisés. Un moule ayant servi à tirer des épreuves d'une de ces figurines a été découvert à Toulon-sur-Allier ; il porte la signature du potier *Tiberius*[4]. D'autres

1. Rayet, *Monuments de l'art antique*, I ; Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, I, 419.

2. Salomon Reinach, *Répertoire*, II, 143, 144.

3. Tudot, *Collection de figurines en argile, œuvres premières de l'art gaulois*, pl. 70, A. C. D. ; Blanchet, *Études sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*, p. 126.

4. D'après Tudot, description de la pl. 70, il serait conservé au

Digitized by Google

ceux des œillets, complétait la charnière à l'aide de laquelle le petit couvercle, surmonté de la statuette, pouvait être ouvert ou fermé à volonté.

Réduction en bronze du « Tireur d'épine ».

« Pour le faire manœuvrer, il n'y avait qu'à appuyer le bout du doigt sur le pied droit de la statuette : une simple pression suffisait pour relever le couvercle ; on retirait le doigt et le couvercle s'abaissait. L'industriel qui avait choisi ce motif pour orner la partie supérieure d'une lampe avait donc tiré un parti fort ingénieux de la disposition et du poids de la figure ; il en avait équilibré les mouvements pour la faire servir au but qu'il se proposait d'atteindre.

« A la suite de la disparition de la charnière, la statuette a été séparée de la lampe dont elle formait l'ornement.

« Évidemment, le style de la figure est fort médiocre. C'est une œuvre décorative de basse époque, un produit de l'art industriel le plus vulgaire : le torse est trop petit, le cou trop long, la tête trop grosse ; les pieds, les bras et les mains sont indiqués très sommairement, sans aucun mo-

Digitized by Google

delé, sans recherche du détail. On retrouve cependant dans l'ensemble tous les mouvements des plus belles répliques du Tireur d'épine.

« Le jeune garçon, vainqueur à la course du stade, est entièrement nu ; il est représenté assis ; sur son genou droit est posé son pied gauche qu'il tient à pleine main de la main gauche, tandis que de la main droite il cherche à retirer de ce pied blessé une grosse épine, entrée pendant la course et qu'il a eu le courage de supporter jusqu'au moment de sa victoire définitive. Sa tête inclinée à droite, le mouvement de son torse, l'expression même de sa physionomie indiquent clairement l'attention qu'il prête à cette opération. La chevelure est traitée avec une certaine liberté ; les cheveux, au lieu d'être plaqués sur la tête, comme sur le bronze du Capitole, sont entièrement bouclés.

« On sait que l'original du Tireur d'épine remonte au milieu du v^e^ siècle avant notre ère[1]. Plusieurs répliques en marbre, en bronze ou en terre cuite ont été signalées ; elles attestent la popularité de ce type et la vogue persistante dont il jouissait[2].

« En Gaule, à l'époque romaine, les potiers établis dans la vallée de l'Allier le reproduisaient couramment ; ils en répandaient dans le public des épreuves en terre blanche, d'ailleurs fort médiocres et sans intérêt artistique[3]. La plupart des exemplaires parvenus jusqu'à nous sont mutilés ; ils nous offrent des répliques fort éloignées de l'original et qui ne le rappellent que par les mouvements des bras et des jambes. Et malheureusement les bras et les jambes sont presque toujours brisés. Un moule ayant servi à tirer des épreuves d'une de ces figurines a été découvert à Toulon-sur-Allier ; il porte la signature du potier *Tiberius*[4]. D'autres

1. Rayet, *Monuments de l'art antique*, I ; Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, I, 419.

2. Salomon Reinach, *Répertoire*, II, 143, 144.

3. Tudot, *Collection de figurines en argile, œuvres premières de l'art gaulois*, pl. 70, A. C. D. ; Blanchet, *Études sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*, p. 126.

4. D'après Tudot, description de la pl. 70, il serait conservé au

Digitized by Google

exemplaires, analogues, conservés aux Musées de Munich et de Salzbourg[1], proviennent probablement de fabriques des vallées du Rhin ou du Danube.

« Un petit bronze, trouvé à Chalon-sur-Saône au XVIIIe siècle et qui avait été envoyé au comte de Caylus par l'évêque de cette ville, a été considéré comme une des répliques du Tireur d'épine[2]. A mon avis, il ne doit pas figurer parmi ces répliques. Au lieu d'un jeune garçon entièrement nu, c'est un jeune Satyre aux oreilles pointues et dont les épaules sont couvertes par une peau de chèvre. Son pied est bien placé sur le genou de l'autre jambe; il le soutient simplement avec une main tandis que l'autre main est appuyée sur le rocher qui lui sert de siège. La tête de ce jeune Satyre est droite; elle n'a pas l'inclinaison indiquant la recherche à laquelle se livre le Tireur d'épine; rien dans la figure ne dénote une préoccupation ou une souffrance[3]. Le torse est rigide : c'est celui d'un homme assis regardant droit devant lui; il n'a pas l'aspect courbé et arrondi, image de l'effort attentif du jeune coureur pour retirer l'épine qui le blesse.

« Ces différences n'avaient pas échappé à Caylus; elles sont assez notables pour que le bronze de Chalon-sur-Saône soit écarté du groupe des répliques car on n'y retrouve pas le geste caractéristique auquel le Tireur d'épine doit son nom. Le petit bronze de Calymno nous offre au contraire une réplique intéressante et complète; il montre bien une fois de plus avec quelle persistance le souvenir de la statue primitive s'était conservé à travers les siècles. »

Musée de Sèvres. La vignette de la p. 89 ne représente pas, comme on l'a cru, un exemplaire sorti des officines de l'Allier; c'est une image plus ou moins exacte du Tireur d'épine du Capitole que Tudot a donné comme image de comparaison.

1. *Arch. epigr. Mittheil. aus Oesterreich*, VI (1881), pl. VI, p. 187. Ce dernier exemplaire est fort médiocre; le jeune garçon est assis sur un rocher; avec la main droite, il tire l'épine de son pied gauche.

2. Salomon Reinach, *Répertoire*, II, 144, 3.

3. Caylus, *Recueil d'antiquités*, VII, pl. LXXIX, 5.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1905.

Séance du 8 Novembre.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Bordeaux (Paul). *Lettres de la fin du XVIIIe siècle relatives à la collection de l'abbé Ghesquiere.* Bruxelles, 1905, in-8°. (Extrait de la *Revue belge de numismatique.*)

— *Médaille et jeton frappés à l'occasion de la réunion de Lille à la France en* 1713. Paris, 1905, in-8°. (Extrait de la *Revue numismatique française.*)

— *Deniers parisis inédits de Jean le Bon, roi de France, et de Charles V, roi des Romains.* Paris, 1905, in-8°. (Extrait de la *Revue numismatique française.*)

Briquet. *Notions pratiques sur le papier.* Besançon, 1905, in-8°. (Extrait de la *Bibliographie moderne.*)

Chénon (Émile). *Note archéologique et historique sur le Bas-Berry.* 3e série, in-8°.

Coquelle (P.). *Monographie de l'église de Maule.* Versailles, 1905, in-8°.

Delattre (R. P.). *Marques céramiques. Colline voisine de Sainte-Monique.* 1904-1905. (Extrait de la *Revue tunisienne.*)

— *Rapport sur la nécropole punique de Carthage.* 1905, in-8°. (Extrait des *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*)

— *Les otolithes d'Ombrine dans les sépultures puniques de Carthage.* Alger, 1905, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société de géographie d'Alger.*)

Digitized by Google

Delattre (R. P.). *Un cercueil de bois à couvercle anthropoïde.* Rouen, 1905, in-8°.

Houlé. *Notice-étude sur une statère découverte dans le cimetière franc de Bury (Oise).* Beauvais, 1905, in-8°.

Jadart. *La Maison des Musiciens et l'Académie de Reims au mois d'avril* 1905. Reims, 1905, in-8°.

Le Clert. *Musée de Troyes. Archéologie monumentale. Catalogue, 1er Supplément.* Troyes, 1905, in-8°.

Quarré-Reybourbon. *Martin Doné, peintre, graveur, héraldiste et généalogiste lillois,* 1572-1638. Lille, 1905, in-8°.

Ruelle. *Le fragment musical d'Oxyrrhyncus.* 1905, in-8°. (Extrait de la *Revue de philologie.*)

Vesly (Léon de). *Cachettes monétaires de la Seine-Inférieure.* Rouen, 1905, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure.*)

— *Villa romaine du Thuit de Celloville.* Louviers, 1905, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques.*)

— *Légendes et vieilles coutumes.* Rouen, 1905, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure.*)

M. A. Blanchet, membre résidant, communique deux photographies des thermes romains de Royat : l'une montre les ruines dans leur état ancien ; l'autre, faite en septembre 1905, représente le même monument après la restauration exécutée récemment. Il critique particulièrement les joints polygonaux de cette restauration, qui est une véritable reconstruction dont l'aspect n'est plus celui d'un monument antique.

M. Vasnier présente quelques observations.

M. P. Monceaux, membre résidant, présente de la part du R. P. Delattre, associé correspondant national, des plombs de bulle byzantins et autres menus objets qui ont été récemment découverts à Carthage :

« 1° Plomb de bulle, sceau du silentiaire Theophyletos.

Digitized by Google

Droit :	Revers :
+ ΘЄ	CI■
ΟΦΥΛ	■NTI
ΗΤΟΥ	■PIȣ
Θεοφυλητοῦ	Σι[λε]ντι[α]ρίου.

« La lecture du revers, comme celle de la face, semble certaine. La restitution Σι[λε]ντι[α]ρίου, que j'avais proposée au R. P. Delattre, a été contrôlée par lui sur l'original. Theophylêtos était donc un silentiaire ou huissier du palais, attaché probablement à la maison du gouverneur byzantin de Carthage.

« 2° Plomb de bulle. Sur la face, un buste nimbé, et, dans le champ, une petite croix. La chevelure du saint présente une disposition particulière : de chaque côté, une touffe de cheveux fait saillie. Au revers, dans une couronne, le monogramme

M
|
K—O—C
|
A

qui se résout évidemment en Κοσμᾶ ou Κοσμᾶς. Ce nom s'est déjà rencontré plusieurs fois en Afrique, sur des lampes et sur une patère d'argent. L'arrangement de la chevelure, sur la face du nouveau plomb de Carthage, s'explique peut-être par un jeu de mots sur le nom du saint, dérivé de κόσμος, parure, κοσμητής, coiffeur (d'où cosmétique).

« 3° Petite pierre blanche de forme elliptique, au bord taillé en biseau. Sur la petite face :

ƆΛƧI	*Isa(c)*
⅃ƎꟻTV	*ut(ere) fel(ix).*

« Le R. P. Delattre suppose que *Isa* est le début d'un

Digitized by Google

nom tel que *Isa(uricus)*. Peut-être faut-il lire *Isa(c)* ou *Isa(ci)*, nom dont nous avons des exemples en Afrique, le seul qui commence par les lettres *Isa* dans l'épigraphie chrétienne du pays.

« 4° Denier tournois de saint Louis, trouvé près de la station de Douar-ech-Chott. C'est une nouvelle pièce à joindre aux *Souvenirs de la Croisade de saint Louis*, découverts à Carthage et publiés en 1894. Le R. P. Delattre se propose de donner à ce petit recueil un supplément, où il réunira une quinzaine de documents encore inédits. »

M. L. Dimier, associé correspondant national, attire l'attention de la Société sur une miniature du maître inconnu qu'on présume être Jean Clouet :

« Il s'agit d'un portrait en miniature, appartenant à M. Pierpont-Morgan, et dont je dois la communication au Dr Williamson de Guildford. Ce portrait, qui représente un homme de vingt ans environ, entre 1535 et 1540, en buste et de trois quarts à gauche, est un ouvrage de grand mérite.

« On l'a nommé jusqu'ici Henri II. Mais la confrontation des propres documents atteste qu'il ne doit pas conserver le nom de ce roi. En effet, un crayon du château de Chantilly (boîte VIII, n° 228) sera reconnu facilement pour le crayon préparatoire de cette miniature. On sait que des crayons de cette sorte servaient, dans la pratique du temps, de préparation soit aux peintures à l'huile, soit aux miniatures. M. Bouchot a retrouvé sous cette forme la plus grande partie des préparations des miniatures des Preux de Marignan qui sont dans le manuscrit de la *Guerre gallique* au Cabinet des manuscrits de Paris.

« Le crayon dont je parle porte cette inscription ancienne : *Brasac depuis maréchal*. Il est rigoureusement identique dans le visage et les accessoires à la miniature que je présente. Ainsi cette miniature devra passer désormais pour le portrait du maréchal de Brissac, Charles, qui fut élevé avec le dauphin François, de l'âge duquel il était à peu près. Il eut donc ses vingt ans vers 1537.

« Quant à l'auteur de cet excellent morceau, voici ce

Digitized by Google

qu'il convient d'ajouter. Le crayon original de Chantilly est certainement de la main du maître connu par un grand nombre de pareils ouvrages, et que plusieurs raisons pressantes font présumer Jean Clouet, premier du nom, florissant de 1516 à 1540. Autant qu'on peut juger par la photographie, la miniature est elle-même très conforme pour l'exécution, non seulement au crayon, mais aux miniatures ci-dessus mentionnées des Preux de Marignan dans la *Guerre gallique*. Je n'hésite donc pas à voir dans cet ouvrage la main du présumé Jean Clouet. Un examen scrupuleux des pièces n'a permis jusqu'ici de ranger sous ce nom, de manière certaine, que cinq peintures à l'huile et huit miniatures. L'appoint du maréchal de Brissac à cette liste est donc quelque chose de très important. J'ajoute l'excellence de l'ouvrage, rare en tous temps et à cette époque, qui lui vaut cette attribution. Voici maintenant la liste qu'il convient d'arrêter de l'œuvre du présumé Jean Clouet en miniature :

« 1. François Ier en 1519. Camaïeu sur fond bleu, forme ronde; sur le fond les initiales *F. M.* (Franciscus Marignanus). Sur vélin, au tome Ier, fol. 3 r°, du ms. de la *Guerre gallique*. Musée britannique.

« 2. Artus Gouffier de Boisy, grand maître. Forme ronde; lettre postérieure : *Le grant maistre de Boisy, âgé de quarante-un an*. Sur vélin, au tome II, fol. 5 v° du ms. de la *Guerre gallique*. Cabinet des manuscrits de Paris.

« 3. L'amiral de Bonnivet. Forme ronde; lettre postérieure : *L'admiral de Boisy, seigneur de Bonnivet, âgé de trente-quatre ans*. Sur vélin, au tome II, fol. 35 r° du même ouvrage. Même lieu.

« 4. Lautrec. Forme ronde; lettre postérieure : *Odet de Foues* (Foix), *sieur de Lautrec, âgé de quarante-un an*. Sur vélin, au tome II, fol. 36 r° du même ouvrage. Même lieu.

« 5. La Palisse. Forme ronde; lettre postérieure : *Le mareschal de Chabannes, seigneur de la Palice, âgé de cinquante-sept ans*. Sur vélin, au tome II, fol. 42 v° du même ouvrage. Même lieu.

« 6. Anne de Montmorency. Forme ronde; lettre posté-

Digitized by Google

rieure : *Anne de Montmorency, âgé de vingt-deux ans, et depuis connestable de France.* Sur vélin, au tome II, fol. 52 r° du même ouvrage. Même lieu.

« 7. Robert de Fleuranges-Lamarck. Forme ronde; lettre postérieure : *Le mareschal de Fleuranges, filz de Robert de la Marche, premier seigneur de Sedan, âgé de vingt-quatre ans.* Sur vélin, au tome II, fol. 73 r° du même ouvrage. Même lieu.

« 8. Le maréchal de Tournon. Forme ronde; lettre postérieure : *Le sieur de Tournon, qui fust tué à la bataille de Pavie, âgé de trente-six ans.* Sur vélin, au tome II, fol. 86 r° du même ouvrage. Même lieu.

« 9. Charles de Brissac, depuis maréchal, à vingt ans. Forme ronde; sur vélin. Collection de M. Pierpont-Morgan. »

Séance du 15 Novembre.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Carton et Leynaud. *Les catacombes d'Hadrumète.* Sousse, 1905, in-8°.

Cockerell et Thompson. *A Psalter and Hours executed before 1270 for a Lady connected with S. Louis, probably his sister Isabella of France.* London, 1905.

Maurice (Jules). *L'atelier monétaire de Cyzique pendant la période constantinienne.* Berlin, 1905, in-8°. (Extrait de la *Zeitschrift für Numismatik.*)

— *L'atelier monétaire d'Héraclée de Thrace pendant la période constantinienne.* Londres, 1905, in-8°. (Extrait du *Numismatic chronicle.*)

— *L'iconographie par les médailles des empereurs romains de la fin du III^e^ et du IV^e^ siècle.* Paris, 1905, in-8°. (Extrait de la *Revue numismatique.*)

M. P. Monceaux, membre résidant, offre à la Société, au nom des auteurs, M. le D^r^ Carton et M. l'abbé Leynaud,

Digitized by Google

un mémoire intitulé *Les catacombes d'Hadrumète, première campagne de fouilles,* 1903-1904 (Sousse, 1905, 84 p.).

« Ce mémoire est extrait du dernier numéro du *Bulletin* de la Société archéologique de Sousse, dont M. Carton est le président. Il contient le compte-rendu détaillé des fouilles poursuivies dans les catacombes d'Hadrumète depuis la fin de 1903 jusqu'à la fin de 1904. Ces fouilles ont une réelle importance. Antérieurement, l'on avait bien signalé en Afrique quelques hypogées chrétiens; mais c'est la première fois que nous nous trouvons en présence de véritables catacombes. A en juger par la physionomie des galeries et des épitaphes, ce cimetière souterrain remonte, pour le moins, au IIIe siècle : il est donc contemporain des catacombes de Rome. Il avait été signalé jadis par M. le commandant Hannezo; l'exploration méthodique en a été entreprise par MM. Carton et Leynaud, au nom et aux frais de la Société archéologique de Sousse, avec le concours du 4e régiment de Tirailleurs.

« Jusqu'ici, une cinquantaine de galeries ont été dégagées plus ou moins complètement. Moins la richesse de la décoration, les catacombes d'Hadrumète présentent à peu près les mêmes caractères que celles de Rome. On y accède par des escaliers et des vestibules, d'où partent de grandes avenues reliées par des galeries latérales. Les parois sont creusées de *loculi,* alignés et étagés à droite et à gauche, fermés généralement par des tuiles; en maint endroit, le sol même est rempli de tombes. Presque tous les *loculi* étaient intacts. On y a relevé un grand nombre d'épitaphes, en cursive ou en grossières capitales, peintes sur les tuiles ou gravées à la pointe sur l'enduit. Ces épitaphes appartiennent à deux catégories, et peut-être à deux époques distinctes : tantôt un simple nom, suivi de la formule *in pace* ou d'une variante de cette formule; tantôt l'indication du jour de la mort, suivie du nom.

« Dans le présent mémoire, MM. Carton et Leynaud exposent en détail l'histoire et les résultats de la première campagne des fouilles : historique de la découverte ; journal des fouilles; description des galeries et des tombeaux; texte

Digitized by Google

des épitaphes; relevé des objets divers trouvés dans les catacombes. Nous signalerons particulièrement le chapitre sur les épitaphes. Les auteurs y ont réuni une cinquantaine de textes, reproduits en fac-similé, dont l'ensemble constitue une grande nouveauté dans l'épigraphie chrétienne d'Afrique. Au mémoire sont joints des plans et des vues des parties déjà explorées du cimetière souterrain.

« On ne saurait trop féliciter les auteurs de leurs intéressantes découvertes et du soin qu'ils ont apporté dans leur publication. Avec ses modestes ressources, la Société archéologique de Sousse a obtenu déjà des résultats fort importants. De plus, elle a pris d'intelligentes mesures de préservation; beaucoup de *loculi* sont désormais protégés par des vitres. La Société de Sousse mérite d'être encouragée dans son initiative; elle a reçu déjà quelques petites subventions; il est à souhaiter qu'on lui vienne en aide pour la continuation des fouilles, la reproduction photographique et la publication en fac-similé des épitaphes ou autres graffites. »

M. P. Leprieur, associé correspondant national, fait hommage, au nom de M. H. Yates Thompson, associé correspondant étranger, d'un ouvrage intitulé *A Psalter and Hours executed before* 1270 *for a Lady connected with S. Louis, probably his sister Isabella of France* (London, 1905).

M. J.-J. Marquet de Vasselot, membre résidant, donne lecture d'une notice nécrologique sur M. C. Wescher, membre honoraire de la Société.

M. E. Babelon, membre résidant, communique le résultat des fouilles exécutées par M. le Dr Rouquette dans la nécropole d'Aïn-el-Hout, près Soukahras.

Il donne lecture d'un mémoire de M. le Dr Rouquette sur une lanterne romaine découverte au cours de ces fouilles.

M. M. Prou, membre résidant, donne lecture de la communication suivante de M. M. Legrand, associé correspondant national :

Digitized by Google

« L'intéressante communication de M. J. Roman, associé correspondant national, insérée au *Bulletin* de la Société[1] et concernant trois « vervelles à chiens » des XIII^e^ et XIV^e^ siècles vient de faire découvrir l'usage d'un petit objet jusque-là d'usage énigmatique conservé au Musée d'Étampes. Ce petit écusson de bronze n'est autre qu'une de ces « vervelles à chiens » dont M. J. Roman signale l'extrême rareté. Nous croyons utile de le signaler à l'attention de la Société.

« Découvert en 1891 au cours des fouilles entreprises par la Compagnie d'Orléans autour du donjon de Guinette, il se trouvait au milieu de débris entassés, entre d'anciens murs et des restes de constructions et de chemins de ronde. Mesurant exactement 0^m^029 de haut sur 0^m^020 de large à la partie supérieure et 0^m^002 d'épaisseur, il pèse à peu près 17 grammes. Il est muni sur le côté, aux trois quarts environ de sa hauteur, d'un anneau faisant corps avec l'objet et foré parallèlement à la tranche. Cette disposition n'a été rencontrée par M. J. Roman que dans le seul type trouvé dans les Hautes-Alpes et datant du XIV^e^ siècle.

« C'est à cette époque que nous rapporterions notre vervelle.

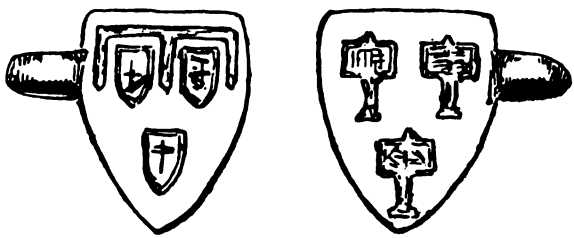

Vervelle trouvée à Étampes (Musée d'Étampes).

« Les deux faces sont ornées d'armoiries en creux qui ont dû jadis être émaillées ou destinées à l'être. Les traits

1. 1904, p. 309.

Digitized by Google

irréguliers dont le fond des creux est sillonné justifient cette hypothèse.

« Sur l'une des faces, trois écus posés 2 et 1 sont surmontés d'une sorte de lambel à trois pendants très allongés et terminés en pointe. L'autre face est occupée par trois maillets également posés 2 et 1.

« Il est difficile de désigner le personnage, ou même la famille du personnage à qui cet objet a appartenu. Nous avions songé un instant à Hardouin de Maillé, qui eut des droits sur Étampes en 1490. Mais c'était là une hypothèse fondée sur une consonance que les pièces de l'écu des Maillé ne viennent pas justifier. D'ailleurs, la vervelle paraît être antérieure à la fin du xv^e^ siècle.

« On songerait mieux à un personnage de la famille de Mailly, dont Dom Morin a donné la généalogie dans son *Histoire du Gastinois*[1], et qui portait : d'or à trois maillets, les émaux des maillets variant avec les branches de la famille. Gilles de Mailly était, en 1381, au service du duc de Bourgogne. Aurait-il pris part au siège que ce duc mit devant Étampes, en 1411 ? »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« Dans les premiers jours de novembre 1905, j'ai copié à Paris une inscription grecque tracée très légèrement à la pointe sur une lamelle de plomb trouvée à Olbia.

« Cette feuille de plomb appartient à la catégorie des *tabellae defixionum*. Si mes souvenirs sont exacts, elle est à peu près longue de 0^m^15 et large de 0^m^06; elle est déchirée à droite et à gauche. Elle avait été repliée six fois sur elle-même dans le sens de la hauteur; à la partie supérieure, le bord de la feuille était encore plié. La lecture que j'ai pu faire du texte a été rapide, mais comme les monuments de ce genre se détériorent vite et sont exposés à périr très facilement, à cause du mauvais état ou de la fragilité de la matière, je crois utile de donner ma copie qu'il ne m'a pas été permis de vérifier :

1. T. III, p. 228.

Digitized by Google

ΥΣΙΟΣ
ΗΛΟΣ
ΜΙΛΛΡΟΣ
ΑΝΔΡΟΣ (ΑΝΔ *liés*)
Μ.. ΙΙΟΣ
▣ΣΙΟΣ
ΙΣΤΟΜΕΝΗΣ
ϽΛ▣ΡΑΤΗΣ
. . . . ΗΡΟΣ Ν
ΕΒΗΣ ΜΝΗΣΙΘΕΟΣ
ΚΡΑΤΗΣ ΜΑΣΑΣ
ΕΜΑΝΑΚ▣ΡΑΤΟ
ΙΜΑΣ ΚΕΡΚΕΔ
ΗΣΙΘΕΟΣΣΙΡΟΣ
ΟΡΟΣ ΝΟΓΕΝ
Ν
ΥΒΟΛΟΣ
ΚΡΑΤΗΣ
ΑΝΥΜΟΣ

« Les ⊙ sont pointés et non barrés.

« Comme on le voit, c'est une liste de noms propres, *inimicorum nomina*. Ces listes sont assez fréquentes sur les tablettes du même genre. Les premières lettres de la plupart de ces noms manquent, mais quelques-uns sont faciles à compléter :

« [Διον]ύσιος (l. 1, cf. l. 6); [Κλέ]ανδρος ou [Λύσ]ανδρος ou tout autre nom avec la même terminaison (l. 4); [Ἀρ]ιστομένης (l. 7); [Π]ολ[υκ]ράτης (l. 8, cf. l. 11 et 18); [Εὐσ]έβης (l. 10); Μνησίθεος (qui revient deux fois (l. 10 et 14); [Ε]ὔβολος (l. 17); etc.

« On connait deux autres tablettes du même genre trouvées à Olbia sur lesquelles des listes de noms ont été également relevées[1]. »

1. Aug. Audollent, *Defixionum tabellae*, n. 88 et 89.

Digitized by Google

Séance du 22 Novembre.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Hollander (J. H.). *The financial history of Baltimore.* Baltimore, 1899, in-8°.

Keune (J.-B.). *Sablon bei Metz, Römischer Friedhof.* 1905, in-8°.

— *Epona.* Stuttgart, 1905, in-8°. (Extrait de *Pauly's Real-Encyklopädie.*)

Loisne (comte de). *Catalogue raisonné des cartes et plans de l'ancienne province d'Artois.* Paris, 1905, in-8°. (Extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive.*)

Manteyer (Georges de). *Le nom et les deux premières enceintes de Gap.* Gap, 1905, in-8°.

Saveloff (L.-M.). *Genealogitcheskia Redkosti.* Moscou, 1904, in-8°.

— *Rod Dvorian Savelovik.* Moscou, 1904, in-8°.

M. Max Prinet fait la communication suivante :

« M. Lafaye, membre résidant de votre Société, a été prié par M. Franki Moulin, associé correspondant à Toulon, de vous communiquer un sceau dont la matrice de cuivre a été trouvée, au commencement de l'année 1903, dans le petit vallon de l'Alibran, entre Solliès-Ville et Solliès-Pont (Var).

« Ce sceau affecte une figure géométrique déterminée par deux circonférences de même rayon qui se coupent. C'est une forme, très fréquente au moyen âge, qui, de l'usage des clercs, dont elle encadrait heureusement les représentations en pied, est passée à celui de certaines communautés, de certaines personnes morales, par imitation, et alors même que sa forme élancée ne convenait que médiocrement à la décoration figurée sur le champ du sceau.

« Au temps où l'on s'en servait, on désignait les sceaux de cette forme par l'épithète de « cornus ». Les archéologues

Digitized by Google

leur ont donné divers noms. En France, de nos jours, on les appelle généralement sceaux « en ogive » ou « ogivaux ».

Sceau de l'Université d'Aix.

Il me semble que ce vocable est à rejeter, parce qu'il maintient dans le domaine de la sigillographie une erreur que nos maitres ont victorieusement combattue sur le terrain de l'archéologie architecturale : la confusion de l'ogive avec l'arc en tiers-point. Dans les pays étrangers, on dit ces sceaux « ovales-pointus » (*spitzoval* en allemand, *pointed-oval* en anglais, *ovale-acuto* en italien). Ces expressions ne sont pas admissibles, pour cette simple raison qu'un ovale pointu n'est pas un ovale. Le nom d'elliptiques ne convient pas mieux, ni celui de paraboliques, car l'ellipse, la parabole sont des courbes continues et non des courbes brisées comme celles qui limitent les sceaux cornus. On a voulu les appeler sceaux « gothiques ». C'était restreindre arbitrairement le sens d'une expression qui convient aux sceaux de toute forme gravés à l'époque dite gothique. D'ailleurs, l'usage des sceaux cornus a commencé plus tôt et a fini beaucoup plus tard que le règne de l'art gothique. Comment appeler gothique le sceau cornu dont on se servait, au nom du roi Robert, en 997? Pourra-t-on qualifier de

Digitized by Google

gothiques les sceaux dont usaient le cardinal d'York en 1518; Antoine Vialar, prieur de Saint-Martin-des-Champs, en 1557; Catherine de Choiseul, abbesse de Saint-Maur de Verdun, en 1601; François de Calonne, abbé d'Anchin, en 1665; Joseph Vraux et Henri Denis, abbés de Saint-Aubert de Cambrai, en 1673 et 1699? Ces sceaux, comme bien d'autres des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, affectent la forme cornue, mais ils ont été exécutés dans le style classique du temps.

« J'ai cru caractériser suffisamment ces sceaux, dans les descriptions que j'ai faites, par l'expression de « sceaux en « amande ».

« M. Coulon, qui est actuellement chargé de l'inventaire des sceaux aux Archives nationales, m'a fait observer que la forme des sceaux jadis appelés cornus n'était pas identique à celle des amandes. C'est parfaitement juste. Il a imposé silence à toute objection en proposant un terme qui me paraît préférable à celui que j'avais employé : c'est celui de « sceaux en navette ». Ce nom est suffisamment clair; tous les archéologues connaissent, sinon l'outillage du tisserand, du moins le mobilier religieux où figure la navette, d'une forme bien caractéristique. D'ailleurs, j'ai appris que c'est par le même mot de « navette » que les joailliers contemporains désignent les chatons, de même forme que nos sceaux, qui ornent certaines bagues, appelées « bagues-marquises ».

« Nous dirons donc que le sceau dont il s'agit est un sceau en navette de 45 millimètres sur 28 de diamètre.

« La légende qui le borde doit se lire : SIGILLVM VNIVERSITATIS STVDII AQVENI. Cette lecture ne va pas sans quelque difficulté. En effet, les deux jambages qui terminent le troisième mot sont réunis par une barre oblique qui leur donne l'apparence de la lettre N. La troisième lettre du dernier mot est encore un N; il faut y substituer un V. Il est clair que le graveur n'a pas compris le sens du texte qu'on lui avait donné à copier. Tous les caractères sont empruntés à l'alphabet majuscule, à l'exception du *d* du mot *studii* et du *q* du mot *aqueni* qui sont minuscules.

Digitized by Google

Un semblable mélange des deux alphabets est fréquent dans les légendes des sceaux vers l'époque de la Renaissance.

« Dans l'ensemble, notre légende est d'un assez vilain aspect. On s'attendrait à trouver plus de soin dans une inscription gravée pour des lettrés. Mais il est fréquent de rencontrer des légendes mal écrites dans les sceaux universitaires. Un sceau de l'Université de Toulouse, dont on se servait en 1586, porte une légende si grossièrement exécutée qu'elle est à peine déchiffrable. En 1637 et en 1659, l'Université d'Aix-en-Provence usait d'un sceau dont la décoration et la légende sont traitées avec une extrême barbarie.

« La formule de notre légende est conforme aux habitudes ordinaires. *Universitas studii* était une expression très couramment employée pour désigner une université. Le mot *Aqueni* peut être le génitif d'un adjectif formé, à l'aide du suffixe *-enus*, sur le mot *Aquae*, nom latin d'Aix-en-Provence. Je dis Aix-en-Provence, parce qu'aucune des autres villes que les Romains désignaient par le nom d'*Aquae*, n'a été le siège d'une université. Mais il faut remarquer que la forme adjective construite sur *Aquae* est partout *Aquensis*. S'il n'est pas impossible qu'une fantaisie de clerc humaniste ait créé la forme *Aquenus*, il ne l'est pas non plus que le graveur illettré de notre sceau ait commis ici une nouvelle faute et ait substitué le mot *Aqueni* au mot *Aquensis*, abrégé en *Aquens*. dans le texte qu'on lui avait proposé comme modèle.

« Le champ du sceau porte un écu chargé de trois écritoires, les deux du chef couvertes, celle de la pointe garnie d'une plume. Cet écu est surmonté de la lettre *R* capitale et d'un bonnet à trois houppes.

« Les trois écritoires constituent des armoiries qui conviennent très bien à une corporation scolaire. Elles sont presque identiques à celles que portaient les « royaumes de Basoche » de Paris, de Toulouse et de Marseille.

« Le bonnet à trois flocs est un timbre parfaitement à sa place au-dessus des armoiries d'une université, car il symbolise le plus haut grade universitaire, le doctorat.

Digitized by Google

Nous savons, par les statuts de l'Université d'Aix, que l'insigne du doctorat y était une barrette ornée de trois houppes de soie dont la couleur variait suivant la Faculté.

« Quel est le sens de la lettre *R* placée entre l'écu et le bonnet doctoral?

« On trouve cette même lettre sur un sceau de l'Université de Toulouse. Douët d'Arcq, qui a décrit ce sceau, propose deux hypothèses. Il pense qu'on peut voir dans cet *R* l'initiale du mot *Raymundus* ou celle du mot *Rector*. Le nom de *Raymundus* n'aurait que faire sur un sceau de l'Université d'Aix-en-Provence; le mot *Renatus*, qu'on pourrait être tenté de lui substituer dans notre exemple, ne paraîtrait guère à sa place, car le roi René n'a joué qu'un rôle secondaire dans l'histoire de l'Université d'Aix. D'ailleurs, la façon modeste dont cet *R* s'intercale (dans notre sceau, entre l'écu et son timbre; dans l'exemple de Toulouse, à gauche d'un cercle enfermant la croix vidée, clechée et pommetée) ne permet pas d'y voir un symbole princier ou royal. L'hypothèse qui le donne comme abréviation du mot *Rector* me semble plus vraisemblable. Il peut se faire, en effet, que l'on ait distingué par une sorte de différent le sceau qui était à l'usage du recteur d'autres sceaux de l'université.

« Quoi qu'il en soit, cette lettre *R* et le bonnet doctoral ont fini par être considérés comme le véritable emblème de l'Université d'Aix. Au XVI^e^ siècle, nous les retrouvons sur un autre sceau, placés l'une et l'autre dans un écu, constituant alors les armoiries de l'université. Des trois encriers, il ne reste plus trace. Plus tard se produit un nouveau changement. La lettre *R* fait place à la lettre *P*, la barrette doctorale subsistant. C'est ce qu'indique la marque de l'imprimeur Jean Roize, en 1632. Et Charles d'Hozier, dans son Armorial officiel, inscrit les armoiries de l'Université d'Aix en ces termes : « L'Université d'Aix porte d'argent « à un *P* capital de gueules surmonté d'un bonnet quarré « de sable. » Ces armes sont encore en usage de nos jours.

« A première vue, on serait disposé à interpréter ce *P* comme l'initiale du mot *Provincia*. Mais, si l'on considère

Digitized by Google

qu'il a succédé à la lettre *R* alors que le *Recteur* avait changé son titre en celui de *Primicier*, on vient à se demander si ce n'est pas la marque de ce fonctionnaire qui figure dans les nouvelles armoiries de l'université comme dans les précédentes.

« Si tant d'importance pouvait être attachée à la dignité rectorale, il ne serait pas impossible qu'il fallût reconnaître, dans l'écu gravé sur notre sceau, les armes personnelles du recteur qui se trouvait en exercice lorsqu'il a été gravé. Les écritoires symbolisent heureusement une association scolaire, mais elles peuvent aussi constituer des armes de famille : nous en avons des exemples en Italie, en Allemagne, en Franche-Comté. Mais je ne crois pas cette hypothèse admissible pour cette raison que le rectorat était un office annuel. Si l'on avait fait figurer les armes du recteur en exercice sur un sceau de l'université, il aurait fallu changer ce sceau tous les ans. Il est peu vraisemblable que l'Université d'Aix se soit imposé une pareille dépense.

« Peut-on attribuer l'écu aux trois écritoires à l'office rectoral lui-même? Je ne le crois pas, car l'usage des armoiries d'office, fréquent en Allemagne, semble étranger à la France. D'ailleurs, les trois encriers conviendraient mal à symboliser les fonctions propres du recteur.

« Vous le voyez, l'étude de notre sceau soulève bien des problèmes. Je ne prétends pas les résoudre, mais je les soumets à votre sagacité. Je puis seulement conclure que le sceau découvert dans le vallon de l'Alibran est un sceau de l'Université d'Aix-en-Provence et que le style de sa légende et de sa décoration paraît le dater du xv^e^ siècle. C'est l'un des plus anciens de ceux qui ont été en usage dans cette université; c'est le plus ancien de ceux qui ont été signalés jusqu'à présent. »

MM. Durrieu et Roman présentent quelques observations. M. Roman estime, d'après le caractère de la légende, que le sceau est plutôt du xvi^e^ siècle.

M. P. Vitry, associé correspondant national, entretient la Société du groupe du *Domine quo vadis* qui figurait autre-

Digitized by Google

fois dans l'église Saint-Pierre de Saumur, et du sculpteur auquel en était due probablement l'exécution.

« Dans un travail récent[1], M. l'abbé Bossebœuf, publiant à nouveau un texte déjà mis au jour par Célestin Port en 1881[2], insinue qu'il pourrait s'agir ici de Michel Colombe. Mais il ne manque pas de raisons pour s'en tenir à l'explication de Célestin Port, qui nommait ici Pons Poncet sculpteur attitré du roi René qui avait fait les frais du monument en question. Un groupe sculpté dans une voussure de la cathédrale de Nantes présente le même sujet, assez rare, que le groupe de Saumur. En outre, d'après un des textes publiés par Lecoy de la Marche[3], Poncet, en 1459, au temps de la construction du portail de Nantes, quitta un moment Angers pour Nantes. Il est prudent toutefois d'attendre, pour l'attribution de l'un et l'autre monument, la découverte d'un texte plus précis ou plus complet. »

M. J. Toutain, membre résidant, communique le texte d'une inscription copiée par lui à Orléansville (Algérie). La pierre sur laquelle est gravé ce texte épigraphique est brisée à droite et en bas. L'inscription est incomplète, mais la lecture en est facile :

IMP · *caes.*
Q · DE*cio*
TRAI*ano*
INVIC*to*
PIO FELI*c*
E AVG.....
P·M·TrIB..

« C'est très probablement la partie supérieure d'une borne

1. *Documents sur les arts en Touraine* (*Bulletin de la Soc. archéol. de Touraine*, t. XV, p. 122-124).
2. *Les artistes angevins*, 1881, p. 256, note 2.
3. *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René*, 1873, p. 54.

Digitized by Google

milliaire au nom de l'empereur Trajan Dèce. L'ensemble se restitue aisément :

Imp(eratori) [Caes(ari)] Q. De[cio] Traj[ano] Invic[to] Pio Feli[c]e Aug[usto ?] p(ontifice) m(aximo) t[r]ib[uniciae potestatis, ...]

« Comme la pierre a été trouvée au nord du Cheliff, non loin de la route qui relie actuellement Orléansville à Ténès, il est vraisemblable que ce milliaire doit être attribué à la voie antique par laquelle le Castellum Tingitanum communiquait avec Cartennae[1].

« Plusieurs milliaires au nom de l'empereur Trajan Dèce ont été retrouvés en diverses régions de l'Afrique. Ces milliaires nous permettent de dresser la liste des voies qui furent réparées pendant le règne de ce prince, c'est-à-dire entre l'automne de 249 et le mois de novembre 251. Ce sont : La voie de Cillium à Thelepte[2]; la grande voie de Carthage à Theveste[3]; la route de Lambèse à Cirta[4]; la route de Lamasba à Diana[5]; la route de Zaraï à Diana[6]; la route de Tubunae à Calceus Herculis (?)[7]; la route de Cirta à Rusicade[8]; la route de Sitifis à Igilgili (?)[9]; la grande voie de Cirta à Caesarea, entre Auzia et Rapidi[10]; enfin la route qui aboutissait à Portus Magnus[11].

« Comparée aux textes de ces bornes milliaires, l'inscription d'Orléansville présente une particularité : tandis que d'habitude le nom de l'empereur est au complet, sous les formes *C. Messius Q. Decius Trajanus, C. Messius Q. Traja-*

1. Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, feuille 12, n. 174, p. 10.
2. *C. I. L.*, VIII, 21931.
3. *Id.*, ibid., 10051, 22065, 22066, 22081, 22098.
4. *Id.*, ibid., 22360.
5. *Id.*, ibid., 22457.
6. *Id.*, ibid., 22487.
7. *Id.*, ibid., 22541.
8. *Id.*, ibid., 10313, 10314, 10318.
9. *Id.*, ibid., 10354, 10360.
10. *Id.*, ibid., 22549.
11. *Id.*, ibid., 10457.

Digitized by Google

nus Decius, C. Messius Decius Trajanus, ici il est réduit à *Q. Decius Trajanus.*

« Il n'y a pas, en effet, place pour les mots *C. Messio* à la fin de la première ligne. Il est possible toutefois que le lapicide ait oublié une ligne et qu'il faille ainsi restituer notre document : *Imp.* [*Caes. C. Messio*] *Q. De*[*cio... etc.*]. »

M. L. Poinssot, associé correspondant national, entretient la Société de l'ère qui est indiquée dans différents textes de Thugga, d'Avitta Bilba et de Bisica. Il ne croit pas qu'on doive lui donner pour origine la fondation de la *colonia Julia Karthago* (14 av. J.-C.). Il semble qu'il faille plutôt y reconnaître une ère particulière aux *sacerdotes Cererum;* l'institution du sacerdoce, qui en serait le point de départ, ne serait pas antérieure à la restauration de la *colonia* par Auguste (29 av. J.-C.).

MM. Cagnat et Toutain présentent quelques observations.

Séance du 29 Novembre.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Bonnet (Émile). *Antiquités et monuments du département de l'Hérault.* Montpellier, 1905, in-8°.

Gassies. *Note sur une tête de statue trouvée à Meaux.* 1905, in-8°. (Extrait du *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques.*)

— *Note sur un bas-relief de l'École française du XVI^e^ siècle à l'église de Nantouillet.* 1905, in-8°. (Extrait du *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques.*)

Lasteyrie (de). *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de France,* t. IV, 4^e^ livr. Paris, 1905, in-4°.

— *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de France,* 1902-1903. Paris, 1905, in-4°.

Digitized by Google

Michon (E.). *Lécythe funéraire en marbre de style attique.* Paris, 1905, in-4°. (Extrait des *Monuments et Mémoires de l'Académie des Inscriptions, Fondation Piot.*)

M. A. Blanchet, membre résidant, offre à la Société, au nom de l'auteur, M. E. Bonnet, associé correspondant national, un volume intitulé *Antiquités et monuments du département de l'Hérault.* Cet ouvrage est un excellent répertoire très précis de tous les restes que les Gaulois, les Romains et leurs descendants ont laissés dans ce département. De bonnes illustrations et de nombreuses références contribuent à rendre précieux le livre de M. Bonnet, qui est en outre inspiré par une critique éclairée.

Le président fait part à la Société de la mort de M. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, associé correspondant national.

Le président annonce que M. le baron de Baye met à la disposition de la Société, pour la rédaction du catalogue de la bibliothèque, une nouvelle somme de 1,000 francs, et exprime à M. de Baye les remerciments unanimes de ses confrères.

Le président annonce également que le bureau et les commissions administratives proposent de mettre en vente les publications de la Société, antérieures à l'année 1885, qui sont représentées par un nombre de volumes supérieur à vingt : les volumes de *Mémoires* au prix de 1 franc, les volumes de l'*Annuaire* au prix de 0 fr. 50. Une liste des volumes mis en vente dans ces conditions sera dressée par les soins de M. le bibliothécaire et adressée aux membres honoraires, résidants et correspondants de la Société.

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

M. N. Valois, membre résidant, donne lecture d'une note de M. César Chabrun sur un vase romain trouvé l'été dernier aux environs du bourg de Jublains (Mayenne) :

Digitized by Google

« A la fin du mois de mai dernier, le cultivateur de la ferme de la Cruchère, située à un kilomètre environ du bourg de Jublains (Mayenne), en retournant un champ à l'aide d'une charrue qui défonçait plus profondément le sol que sa charrue ordinaire, découvrit le vase romain que j'ai l'honneur de communiquer à la Société.

« Ce vase, haut de 0m20, est en bronze. Autour du col est ciselée une scène de chasse. Trois hommes luttent contre des sangliers et des lions. Un ours blessé lèche sa plaie. Un cheval bondit sous la morsure d'un lion. Deux lapins jettent une note fantaisiste au milieu du carnage; l'un se tapit aux pieds d'un fauve, tandis que l'autre exécute un saut prodigieux. Les armes, les baudriers et les ceintures des chasseurs sont incrustés en argent. L'orifice devait primitivement être clos d'une toile scellée à la paroi intérieure : des débris d'étoffe et de cire permettent de le supposer.

« Le vase contenait 820 pièces en métal saucé, de types généralement connus et presque tous mentionnés dans Cohen. Elles se répartissent de la façon suivante : 40 sont à l'effigie de Valérien; 177 à celle de Gallien son fils; 35 à celle de Salonina Augusta, épouse de Gallien; 1 à celle de Mariniana, femme ou sœur de Valérien; 552 à celle de l'usurpateur Postumus; 2 à celle de Saloninus Valerianus; 6 à celle de Valerianus Augustus; 8 enfin où sont inscrits les mots *Divo Valeriano Caesari Consecratio.*

« Il est possible de déterminer au moins approximativement l'époque où les monnaies et le vase furent enfouis. Cette époque ne saurait être antérieure à l'année 267, comme le prouve le revers d'une pièce où est mentionnée la 9e puissance tribunicienne de Postumus, qui fut fait empereur en 258, ni postérieure vraisemblablement à la première année du règne de Claude II, dont l'avènement se place en 268.

« Désireux de savoir comment expliquer la présence du vase au lieu où il fut trouvé, je me suis transporté à la Cruchère. Dans le champ de la découverte, je n'ai pu relever aucune trace de substructions. Au contraire, dans une pièce de terre voisine, à quelque 200 mètres de là, j'ai

Digitized by Google

Vase en bronze trouvé à la Cruchère, près Jublains (Mayenne).

Digitized by Google

remarqué de très nombreux fragments de tuiles, de briques et de marbre. Un sondage au-dessous de la couche arable m'autorise à penser que ces divers débris appartiennent au sol lui-même et ne sont pas venus avec des terres rapportées. Peut-être existait-il en cet endroit une villa dans les jardins de laquelle le trésor de la Cruchère aurait été caché. »

M. Héron de Villefosse insiste sur l'importance de la note de M. Chabrun et remercie M. Valois d'avoir bien voulu lui communiquer, avant la séance, le vase trouvé à Jublains.

« Indépendamment de l'intérêt historique qui s'attache à la découverte d'un trésor de monnaies romaines, le récipient en bronze, recouvert d'une belle patine verte et décoré de reliefs, paraît très digne d'attention. La trouvaille de Jublains avait été déjà signalée dans les journaux[1]; c'est une bonne fortune pour la Société des Antiquaires de pouvoir étudier le curieux vase qui en fait partie. Actuellement, il a la forme d'une carafe; il était originairement muni d'une anse pleine qui n'a pas été retrouvée; c'est un vase à verser appartenant à la famille des lagènes (*lagona*).

« Le relief qui court autour du col n'a pas été obtenu par le procédé ordinaire du repoussé; c'est en abaissant le fond et en réservant la scène représentée que le ciseleur a exécuté son travail. Le même procédé a été employé pour décorer le vase en bronze trouvé en 1861 sur les bords du Rhône, au pied des Roches de Coudrieu, qui, après avoir fait partie des cabinets Charvet et Gréau, est entré au Musée du Louvre[2].

« Sur le vase de Jublains, le relief heureusement n'a subi aucun dommage et se montre dans son entier développement. Trois bestiaires, imberbes et tête nue, sont représentés en action de combat contre des animaux féroces. Leur costume est reconnaissable : tunique courte et collante, sans manches, serrée à la taille par un ceinturon et garnie d'une

1. Cf. *Revue numismatique*, 1905, p. 406.
2. Fröhner, *Les Musées de France*, p. 75; pl. XVII et XVIII.

Digitized by Google

bordure découpée; des bandelettes (*fasciae*), dont la trace est à peine visible, entourent les jambes. Les ceinturons, les baudriers et les épieux, aussi bien ceux que les bestiaires brandissent que ceux qui sont déjà enfoncés dans le corps des animaux, ont été indiqués par une incrustation d'argent.

« Ces trois bestiaires forment trois groupes, chacun avec des animaux différents.

« Le premier combat contre deux lions : l'un de ces lions est déjà terrassé; l'autre s'est élancé contre un cheval au galop dont il déchire les flancs avec ses griffes et ses crocs. Un coup malencontreusement appliqué dans les naseaux du cheval en a enlevé une partie et les a transformés en une sorte de bec crochu : c'est un petit cheval court et trapu, à large encolure, bien reconnaissable à sa queue et à ses sabots.

« Le second bestiaire, l'épieu en avant, attend de pied un quadrupède de même taille que les lions, mais dont le corps est couvert tout entier de longs poils; il s'apprête à le transpercer en lui enfonçant son arme dans la gueule. Au-dessus de cet animal on remarque un lièvre au galop; au-dessous, près des pattes de devant, un second lièvre reste immobile.

« Le troisième bestiaire est aux prises avec quatre ours dont trois sont déjà transpercés par des épieux; il se prépare à frapper le quatrième.

« Il s'agit, comme on le voit, d'une *venatio;* ces bestiaires sont à proprement parler des *venatores*. Toutes les bêtes contre lesquelles ils combattent sont des bêtes féroces, *africanae belluae*[1], *africanae ferae*[2], *ferae libycae*[3] : c'est une *venatio bestiarum africanarum,* comme disent les inscriptions[4] et comme on en retrouve mention dans les programmes de Pompeï, notamment dans celui qui annonce un combat contre des ours[5]. La seule arme dont se servent les bestiaires

1. Pline, *Hist. nat.*, VIII, 17.
2. *Ibid.*, XXXVI, 4, 26.
3. Capitolin, *Gordien,* 3.
4. *Corp. inscr. lat.*, IX, 2350; cf. *Ibid.*, VI, 10209.
5. *Corp. inscr. lat.*, IV, 1989 : *Felix ad ursos pugnabit.*

Digitized by Google

est l'épieu (*venabulum*); une épigramme de Martial en explique le maniement et l'usage[1]. Plusieurs mosaïques romaines représentent des chasses du même genre, entre autres celle de Reims[2], celle de Nennig[3], celle de Tivoli[4], et l'une des mosaïques découvertes il y a quelques années à Villelaure[5] (Vaucluse). On les retrouve aussi sur des sarcophages[6], sur des bas-reliefs funéraires comme ceux du tombeau de Scaurus et même sur des lampes romaines en terre cuite[7].

« La scène centrale est la moins développée, mais c'est peut-être la plus curieuse. La bête qui y figure est étrange. Cet animal à longs poils n'est pas un lion; il diffère des lions du groupe précédent; ce n'est pas non plus un ours, ce dont on peut se convaincre en jetant un coup d'œil sur les ours du troisième groupe. Il offre cependant quelques points de ressemblance avec le lion et avec l'ours. Si l'on s'en rapporte au nom qui est donné par Capitolin à certains animaux qui figurèrent à Rome dans les jeux publics, sous le règne de Gordien III, ils tenaient à la fois de l'ours et du lion : « Fuerunt sub Gordiano Romae ..... *arcoleontes* decem[8]. » Pour expliquer ce mot, Scaliger et Saumaise ont supposé qu'il fallait lire soit *agrioleontes*, soit *argoleontes*. La correction *arctoleontes* (ἄρκτος = ours) semble préférable et permettrait une explication plausible. Est-ce l'un de ces animaux qui a été représenté sur le vase de Jublains? La question est intéressante.

« Une autre particularité de la scène centrale est la présence de deux lièvres, l'un courant au-dessus de l'animal[9],

1. Lib. XIV, 30, *venabula*.
2. Loriquet, *La mosaïque des promenades à Reims*, pl. IX à XVII.
3. Wilmoswsky, *Die römische Villa zu Nennig und ihre Mosaik*, Bonn, 1865, in-fol.
4. Illustrée par Henzen; cf. *Corp. inscr. lat.*, VI, 10206.
5. *Bull. arch. du Comité*, 1903, p. 28; pl. I.
6. *Annali*, 1863, tav. d'agg. A-B.
7. Seroux d'Agincourt, *Recueil*, pl. XXV, 9.
8. *Gordien*, 33, 1. Le même mot se retrouve dans les listes d'animaux de Polemius Silvius.
9. En le plaçant ainsi on a voulu le mettre à l'arrière-plan.

Digitized by Google

l'autre blotti presque entre ses pattes. C'est avec intention que ces lièvres ont été introduits auprès des bêtes féroces. A diverses reprises, Martial parle de la présence des lièvres dans les chasses aux lions de l'amphithéâtre ; il nous dépeint ces lièvres agiles et épouvantés, fatiguant le lion en fuyant devant lui. Le lion jouait avec eux ; il s'en emparait et les tenait prisonniers entre ses formidables mâchoires sans leur faire aucun mal ; puis il les relâchait et les laissait courir en liberté. Le lièvre s'échappait de la gueule du lion, plus léger qu'auparavant,

Tutus et ingenti ludit in ore lepus[1].

L'auteur du vase de Jublains a donc voulu rappeler une habitude constante, celle de lâcher des lièvres dans la piste pendant la chasse aux bêtes féroces.

« Une dernière remarque au sujet des incrustations d'argent. Pline raconte que, pendant les jeux donnés par César pendant son édilité, on vit pour la première fois combattre contre des bêtes féroces avec des épieux d'argent : *ferasque argenteis* [*gesis*] *incessere tum primum noxii*[2]. Mais le mot *gesis* (d'autres proposent *hastis*) est une correction pour *vasis* qui se lit dans les manuscrits de Pline et qui semble difficile à expliquer. Pline ajoute que l'usage de combattre avec des épieux (?) d'argent a été adopté de son temps par de simples villes municipales. La technique du vase de Jublains viendrait donc à l'appui de la correction proposée. Quant aux ceinturons et aux baudriers, également incrustés d'argent, ils étaient en réalité en cuir, mais sur les pièces un peu soignées, les bronziers grecs et romains avaient l'habitude d'argenter les lanières de cuir. C'est ainsi que les harnais du cheval de la célèbre statuette d'Alexandre le Grand, trouvée à Herculanum en 1761, et ceux du second cheval trouvé en même temps sont incrustés d'argent. »

M. Blanchet rappelle qu'un trésor de monnaies, enfoui quelques années plus tard à Jublains, a été étudié autrefois

1. Martial, *Epigr.*, I, 7 ; cf. *Ibid.*, 15, 49, 52, 61, 105.
2. *Hist. nat.*, XXXIII, 16.

Digitized by Google

par Hucher. Cet ensemble de trouvailles paraît démontrer que Jublains fut exposé aux invasions du troisième quart du IIIe siècle de notre ère. D'ailleurs, le *castellum*, si bien conservé encore, est aussi une preuve que ce lieu était une position importante pour les Romains et exposé aux attaques des Germains, venus par terre ou par mer.

M. P. Monceaux, membre résidant, présente au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, une nouvelle série de sceaux byzantins, récemment trouvés à Carthage :

« 1° Plomb de bulle.

« Au droit :

+ MAVP	+ Μαυρικίου,
IKIϬ ΔϬΛ	δούλου τῆς
Ϭ THC ΘЄ	Θεοτόκου
OTOKϬ	

« Au revers :

[illegible]	[+ κουβικου]
ΛΑPBAC	λαρ(ίου) βασ(ιλικοῦ)
s XAPS //	(καὶ) χαρ(τουλαρίου) (καὶ)
[illegible] KЄΛΛ	[σα]κελλ
//PI//	[α]ρί[ου].

« La légende de la face se lit sans difficulté; celle du revers est très mutilée. J'ai communiqué ma lecture au P. Delattre, qui l'a contrôlée sur l'original et jugée satisfaisante. Le σακελλάριος des Byzantins était un trésorier; le χαρτουλάριος, un archiviste ou un agent comptable. Maurikios aurait donc été un fonctionnaire financier, attaché sans doute à l'administration du gouverneur byzantin de Carthage. Le sceau où figure son nom se rattacherait à la riche série des sceaux de chartulaires ou de sacellaires.

« 2° Plomb de bulle.

« Au droit, buste d'orant, avec le nimbe crucifère entre deux petites croix.

Digitized by Google

« Au revers, l'inscription :

ΑΓΙΑ	Ἁγία
ΔΙΑΚΟΝ	διακόν(ου)
[illegible]VON	[δευτερέ]υον[τος] (?)

« La lecture des deux premières lignes est certaine; il s'agit évidemment d'un diacre, nommé Agias. La troisième ligne est très mutilée et fruste. Des diverses lectures du P. Delattre, il semble résulter que, seules, se reconnaissent les lettres /////**VON**///. Je propose, sous réserves, de restituer [δευτερε]ύον[τος]. Dans l'empire byzantin, on appelait δευτερεύων le second, le vicaire d'un magistrat, d'un évêque, d'un abbé, d'un archidiacre, etc.; ce titre figure sur d'assez nombreux sceaux. Si la restitution proposée ici pouvait se justifier, le diacre Agias aurait été le δευτερεύων de l'archidiacre de Carthage, c'est-à-dire son second, son vicaire, le premier des diacres.

« 3° Plomb de bulle.

« Sur la face, trois personnages debout, dont l'un à longues moustaches. Le P. Delattre y reconnaît l'empereur Constant II (641-668) et les deux princes qui lui furent associés en 641, Constantin III et Héracléonas.

« Au revers, l'inscription :

TЄODO////	*Teodo*[*r*]
VCOMM/	*u*(*s*) *comm*[*e*]
RCIA//	*rcia*[*ri*]
✳V//	*u*(*s*)

« Le P. Delattre m'écrit qu'une palme est certaine à la première ligne, au-dessus du premier O, et qu'il y en avait peut-être une seconde au-dessus du second O. La dernière ligne commence par un signe ou symbole, étoile ou chrisme.

« Le sceau était celui d'un commerciaire, fonctionnaire de l'administration des finances. Ce personnage doit sans doute être identifié avec un [*The*] *odoru*(*s*) [*c*]*omme*[*rc*]*iariu*(*s*), dont on avait déjà trouvé un sceau à Carthage. »

Digitized by Google

MM. Prou, Maurice et Toutain présentent diverses observations.

M. M. Prou, membre résidant, présente l'empreinte d'une monnaie mérovingienne de la collection de M. Testenoire-Lafayette, de Saint-Étienne, que celui-ci a bien voulu lui communiquer. Il s'agit d'un tiers de sol de Naix-en-Barrois, aujourd'hui Naix-aux-Forges (Meuse) :

« NAIO IO VICO. Buste, à gauche, sommé d'une croisette qui interrompt la légende entre S et I.

« R/. + RAGNIGISILO NO (pour *Ragnigisilo mo(netario)*, entre deux cercles de grènetis. Croix, sous le pied de laquelle est un segment de cercle perlé.

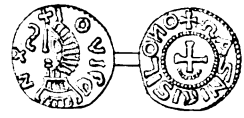

Tiers de sol de Naix-en-Barrois.
Collection de M. Testenoire-Lafayette.

« L'identification de *Nasio vico,* dont le nom est inscrit sur cette monnaie, avec Naix-en-Barrois, n'est pas douteuse. En effet, cette pièce offre des points de rapport avec un triens conservé au Cabinet de France sous le n° 987 [1] et dont les légendes sont, d'un côté, *Nasio vicu in Barrense,* et, de l'autre, *Idulfus monetarios.*

« Le buste de notre triens est déformé du type qui figure sur le triens d'*Idulfus.* En outre, le segment de cercle dessiné sous la croix n'est autre chose qu'un reste du petit cercle perlé sur lequel pose la croix au revers du triens d'*Idulfus.*

« Le triens de *Ragnigisilus* est donc postérieur à celui d'*Idulfus.*

1. *Catal.*, pl. XVI, n° 10; Belfort, n° 3175.

Digitized by Google

« Les monnaies de l'atelier de *Nasius* sont très rares. Outre les deux pièces que nous venons de citer, on n'en connaît que deux autres; encore, sur l'une d'elles, n'a-t-on que des renseignements incomplets, car elle est égarée et aucun dessin ne nous en a été conservé; c'est le n° 3176 de la *Description générale* de M. de Belfort. Les légendes seraient *Nasio vico* et *Bidulfus*. Par rapprochement avec le triens du Cabinet de France, on peut conjecturer que la première lettre du nom du monnayeur était non pas un B, mais un H de forme minuscule : *Hidulfus,* qui serait le même monnayeur qu'*Idulfus*.

« L'autre pièce, décrite et dessinée dans le recueil de M. de Belfort sous le n° 3177, présente des légendes incomplètes : *Nasio* [*vico*] et ... *aldo mo*. Le type de tête n'est pas le même que sur les pièces d'*Idulfus* et de *Ragnigisilus,* mais c'est un type commun dans les ateliers de l'Est et dont le prototype se trouve à Chalon; au revers, le nom incomplet du monnayeur était compris entre deux cercles, comme sur la pièce de la collection Testenoire.

« Mais il n'y a aucune raison d'attribuer à Naix, comme l'a fait M. de Belfort, un triens du Musée de Metz, sur lequel ce savant a lu NAIVOΛZF et LEVNO MONE; sans doute, le nom de lieu pourrait être déformé; mais le style est tout différent de celui des pièces au nom de *Nasio;* la croix ancrée, qui occupe le champ du revers, est exceptionnelle dans les ateliers de l'Est de la Gaule. Quant au n° 3179 du même recueil de M. de Belfort (Cabinet de France, n° 2330), il faut y lire non pas NAIΛIOLO, mais NAIΛIOLO, et le rapprocher du n° 2329 du Cabinet de France[1], qui porte en légende : NEIOIALO CAS FI = *Neioialo castro fit;* l'une et l'autre monnaie présentent, au revers, le même type, le monogramme du Christ. L'auteur du catalogue des monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque nationale a proposé d'identifier *Neioialo* avec Nueil (Maine-et-Loire). »

1. *Catal.*, pl. XXXII, n° 25.

Digitized by Google

Séance du 6 Décembre.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Boinet (Am.). *Un manuscrit à peintures de la bibliothèque de Saint-Omer*. Paris, 1905, in-8°. (Extrait du *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*.)

Mowat (R.). *Souvenirs de guerre extraits des papiers du chef de bataillon Rodolphe Mowat*. Paris, 1905, in-8°.

Titov. *Kremli Rostova Velikavo*. Moscou, in-4°.

Le président fait part du décès de M. G. Saige, conservateur des archives de Monaco, archiviste honoraire aux Archives nationales, correspondant de l'Institut, associé correspondant national.

La Société procède au renouvellement de son bureau pour 1906. Sont élus :

Président : M. le baron de Baye ;
1er vice-président : M. le comte Delaborde ;
2e vice-président : M. J. Martha ;
Secrétaire : M. Lefèvre-Pontalis ;
Secrétaire-adjoint : M. de La Tour ;
Trésorier : M. Martin ;
Archiviste-bibliothécaire : M. Pallu de Lessert.

Commission des impressions : MM. Héron de Villefosse, Thédenat, Omont, Prou, Michon.

Commission des *Mettensia* : MM. Collignon, Omont, Cagnat, Blanchet.

Commission des fonds : MM. Th. Homolle, le comte Durrieu, Blanchet.

Commission pour l'impression du catalogue de la bibliothèque : MM. le baron de Baye, Blanchet, Pallu de Lessert, Ruelle, plus la Commission des impressions.

Digitized by Google

Sur les rapports de MM. Prou, Toutain, Monceaux et Mazerolle, MM. F. Aubert, présenté par MM. Tardif et Stein, le capitaine R. Donau, présenté par MM. Héron de Villefosse et Cagnat, le Dr Rouquette, présenté par MM. Babelon et Cagnat, et E. Théodore, présenté par MM. Pallu de Lessert et Toutain, sont élus associés correspondants nationaux.

Le président donne lecture d'une note de M. R. Rodière, associé correspondant national, sur les inscriptions de deux cloches, les plus anciennes existant actuellement dans le département du Pas-de-Calais.

« Depuis la refonte de la cloche du beffroi de Boulogne, qui datait de 1343, on regardait celle du beffroi d'Arras (1433) comme la plus ancienne du département. Les deux inscriptions dont le texte suit sont l'une et l'autre datées de 1400 et composées en caractères gothiques carrés.

« 1° Nesle-lez-Verlincthun (canton de Samer). Cloche, 0m66 de diamètre à la base :

✠ *Ian M et CCCC fumes faites v mois de iuin et me leua Aelis de Marle dame de Wamin et Antone de Crequi demisele de Wamin et nous fist Jehan de Vuacheuille.*

« La seconde ligne, au lieu d'être au-dessous de la première, se trouve au-dessus, c'est-à-dire sur le cerveau de la cloche; elle est moins bien fondue et plus difficile à lire.

« Aucun autre ornement que la croix pattée du début et une pièce de monnaie empreinte sur les faussures, peu distincte, marquée d'une grande croix pattée.

« Le fondeur Jean de Wacheville était jusqu'ici inconnu, je crois. Quant aux deux femmes citées sur l'inscription, elles appartenaient à la plus vieille chevalerie du pays. D'après une généalogie manuscrite des Blondel de Joigny[1], Alix de Marle, fille de Louis de Marle, chevalier, seigneur

1. Manuscrit autographe de Pierre d'Hozier, 1638, bibliothèque du marquis de Longvilliers.

Digitized by Google

[illegible] et de Jeanne de Neuville, sa première femme, [illegible] 1° Jacques de Lannes, seigneur de Lannes, qui fut [illegible] à la bataille d'Azincourt [illegible] Bertrand [1] de « Créquy [illegible] seigneur de Journy. » Il semble qu'il y ait interversion et [illegible] Créquy en premières noces, puisque le sire de Lannes est mort en 1415. Au lieu de « [illegible] seigneur de Journy », ne faut-il pas lire « dame de Journy »?

« Quant à Antoinette de Créquy, on sait que Gilbert ou Guillaume de Fléchin, dit le [illegible], écuyer, seigneur de Journy, devint vers 1448 seigneur de Wimin, canton du Parcq, Pas-de-Calais, par son mariage avec Marie [illegible] Antoinette de Créquy, dame de Wimin, fille d'Arnould, seigneur de Rambeval, Sains, Planques et d'Esgranges, et de Marie d'Auxy[2].

« La généalogie de Créquy, par Dumont[?], mentionne Antoinette de Créquy, dame de Wimin, femme de N... de Fléchin, comme seconde enfant d'Arnould de Créquy, chevalier, seigneur de Sains, [illegible], Eecke, Rambeval, des Planques, des Granges, en 1471, et de Marie d'Auxy. Mais, ces deux époux s'étant mariés en 1447 d'après le même auteur, il est peu probable qu'ils aient eu une fille encore assez jeune pour se marier en 1448. Je pense donc qu'Antoinette est fille d'un second lit d'Arnoul avec [illegible] de Marie. La seigneurie de Wimin devait venir de cette dernière, car ni Arnoul ni ses descendants ne l'ont possédée. Arnoul est mort en 1484, ayant testé en décembre de cette année.

« Je ne serais pas étonné que cette cloche, aujourd'hui à Nesle, ait été fondue pour Wimin.

« 3° Boncourt, église, hameau de Fléchin, canton de Fauquembergues. Cloche [illegible] inscription en dialecte picard [illegible].

1. Mss. généalogiques Godin, à la bibliothèque d'Arras.

2. *Recueil généalogique de plusieurs familles originaires des Pays-Bas ou y établies*, t. II, 1778, p. 154.

✠ *Aue* ⁝ *Maria* ⁝ *gracia* ⁝ *plena* ⁝ *dominus* ⁝ *tecum* ⁝ ✠ *betris* ⁝ *de rebeque* ⁝ *ma doune* ⁝ *sen* ⁝ *nom* ✠ *lan* ⁝ *de grace* ⁝ *M* ⁝ *Z CCCC* ⁝ *me* ⁝ *fist on.*

« Les mots sont séparés par de triples points en losanges, sauf cinq exceptions marquées ci-dessus. Après les mots *tecum* et *nom*, une fleur de lys. L'inscription court entre deux filets de chaque côté; à la base de la cloche, un seul filet.

« Je n'ai trouvé aucun renseignement sur Béatrix de Rebecque, mais sa famille est bien connue : Ysabeau Walque, femme de Jacques de Rebecque, teste à Saint-Omer le 23 septembre 1489, et cite sa sœur demoiselle Ysabeau de Rebecque; Jacques de Rebecque l'aîné teste le 7 juillet 1492[1]. »

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, expose que, d'après lui, il y aurait lieu de restituer le diptyque de Jeanne de France, duchesse de Bourbon, qui est exposé sous le nom de Memling au Musée Condé, à un élève de Rogier van der Weyden, d'origine italienne, Zanetto Bugatto, qui a travaillé en France, à la cour de Louis XI.

M. le comte A. de Loisne, associé correspondant national, fait part à la Société de la récente découverte d'un cimetière franc sur le territoire de Béthune (Pas-de-Calais). Ce cimetière, dont le mobilier funéraire est analogue à celui des nécropoles du Boulonnais explorées, il y a une quarantaine d'années, par l'abbé Haigneré[2], paraît remonter au VI^e^ ou au VII^e^ siècle.

« J'ai suivi les fouilles pendant le cours du mois d'octobre. Deux nouvelles tombes ont été mises au jour.

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. XXVII, 1902, p. 243 et 249; J. de Pas, *Testaments transcrits à l'échevinage de Saint-Omer de* 1486 *à* 1495.

2. Voir *Mémoires de la Société académique de Boulogne-sur-Mer*, t. I.

Digitized by Google

« La première, rencontrée à 2 mètres de profondeur, contenait un squelette d'homme parfaitement conservé. Le cadavre avait été inhumé sans cercueil, directement dans le sol, couché sur le dos, les pieds tournés vers l'est, et sa place était indiquée par quatre grès plats limitant un rectangle de 2m50 environ de long sur 1m50 de large. Suivant l'usage, le défunt avait au côté droit un scramasaxe (longueur : 0m44) ; mais, particularité à noter, le vase funéraire, au lieu d'être placé aux pieds, l'était près de la tête. Ce vase en terre grise assez fine, à couverte noirâtre, ressemble à ceux de Marœuil, d'Hardinthun[1] et de Nesles[2]. Il mesure 0m11 de haut, et son ornementation consiste en courbes et traits imprimés à la roulette.

« La seconde sépulture, qui a été rencontrée à 0m70 de profondeur, contenait les restes d'une femme morte encore jeune, à en juger par l'état de ses dents. Quant aux ossements, ils étaient tellement décomposés qu'ils sont tombés en poussière dès qu'on y a touché.

« Le mobilier funéraire comportait une belle fibule, un collier, une médaille, une monnaie fruste et une épingle ou style.

« La fibule analogue à celle qui a été découverte à Pinethun a 0m028 de diamètre et se compose d'une mince plaque ronde d'or vierge montée sur cuivre et ornée de filigranes formant de nombreux petits ronds. Trois grenats triangulaires insérés dans des battes alternent avec trois petites pierres en saillie pour compléter l'ornementation du champ. La table de verre circulaire du centre a disparu. A la face postérieure, on remarque le logement de l'ardillon et son attache.

« Le collier est formé par 134 petites perles sphériques ou cylindriques de couleur, les unes en verre, les autres en mastic jaune, brun ou vert ; l'une d'entre elles, en verre bleu, a la forme d'un tube. Une médaille et une petite mon-

1. Voir Terninck, *L'Artois souterrain*, t. IV, pl. 49, nos 1, 3 et 16.
2. *Bulletin de la Société académique de Boulogne*, t. III, p. 287, et V, p. 544.

Digitized by Google

naie paraissent avoir été suspendues à ce collier, car toutes deux présentent un trou de suspension. La première, de 0m023 de diamètre, en bronze bien patiné, est ornée, d'un côté, d'une élégante croix fleuronnée, dont les extrémités forment de véritables fleurs de lis. Le revers ne présente aucun dessin. De la petite monnaie, il ne reste que des débris informes.

« Le bracelet se compose de onze morceaux d'ambre brut rougis par le temps et leur séjour dans le sable humide, de deux perles en verre bleu, dont une en forme de disque, d'une grosse perle de mastic blanc strié de noir et de deux autres en silex de forme polyédrique.

« L'épingle ou style enfin, en plusieurs fragments, est en bronze et mesure environ 0m25 de long. Aux deux tiers de la longueur, vers la partie supérieure, on remarque un renflement orné d'un losange sur chacune de ses quatre faces.

« L'exploitation de la sablière où a été faite la découverte, interrompue par l'hiver, sera continuée au printemps, et il n'est pas douteux qu'elle n'amène de nouvelles découvertes. »

Séance du 13 Décembre.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Chénon (Émile). *L'ancien coutumier du pays de Berry, XVe et XVIe siècles.* Paris, 1905, in-8°. (Extrait de la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger.*)

Exposition universelle de 1900. *Musée rétrospectif.* Rapports du Comité d'installation. Paris, 1905, in-8°.

Mély (F. de). *Le trésor de la sacristie des patriarches de Moscou.* Paris, 1905, in-4°. (Extrait des *Mélanges Piot.*)

— *Primitifs français et Renaissance italienne.* Paris, 1905, in-8°. (Extrait de la *Revue critique.*)

— *La dorure sur céramique et l'émail de Jehan Fouquet au Louvre.* Paris, 1905, in-8°. (Extrait de la *Gazette des beaux-arts.*)

Digitized by Google

Stuckelberg (E.-A.). *Geschichte der Reliquien in der Schweiz.* Zurich, 1905, in-8°.

Le président annonce la démission de M. G. Rey, membre de la Société depuis 1862 : les regrets de la Société accompagnent M. Rey dans sa retraite volontaire.

Le président rend compte de la visite faite par le bureau de la Société à M. L. Delisle, membre honoraire, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée dans la Société. Un exemplaire en argent du jeton, avec dédicace, a été offert à l'illustre savant.

M. Omont donne lecture de l'allocution qu'il a prononcée dans cette circonstance :

« Cher et vénéré Maitre,

« La Société des Antiquaires de France est heureuse et fière de vous présenter ses vœux respectueux à l'occasion du cinquantième anniversaire de votre entrée dans nos rangs. Il y a plus d'un demi-siècle déjà, la publication de vos *Études sur la condition de la classe agricole en Normandie*, du *Cartulaire de Philippe-Auguste* et l'achèvement de l'édition de l'histoire d'*Orderic Vital*, commencée par Auguste Le Prevost, avaient rendu votre nom celèbre. Vous me permettrez de rappeler aujourd'hui devant vous un passage du rapport sur votre candidature, lu dans la séance de la Société des Antiquaires du 9 juillet 1855 par Huillard-Bréholles, et contresigné par Henri Bordier et Félix Bourquelot : « La « notoriété qui s'attache déjà au nom de ce savant et la « faveur méritée qui a constamment accueilli ses diverses « et nombreuses publications semblent devoir dispenser « votre Commission d'énumérer des titres qui sont présents « à l'esprit de la plupart d'entre vous. »

« Les titres que vous avez encore acquis depuis à la reconnaissance des historiens et des bibliographes du monde entier sont trop importants et trop nombreux pour qu'il n'y ait point témérité à songer citer même les principaux. La

Digitized by Google

Bibliographie de vos travaux publiée, il y a deux ans, par un de nos associés correspondants, ne compte-t-elle pas près de deux mille articles, et encore ceux-ci ne représentent qu'une part seulement des résultats admirables de cinquante années de science et de dévouement, presqu'uniquement consacrées au développement de notre grande Bibliothèque nationale.

« Vous me permettrez de m'arrêter sur ce nom, qui vous sera toujours si particulièrement cher, en vous priant d'accepter les vœux que forment pour leur doyen respecté et aimé le Bureau et la Société nationale des Antiquaires de France. »

M. C. Enlart, membre résidant, donne lecture d'un mémoire sur les origines anglaises du style flamboyant. Il établit par une nombreuse suite d'exemples datés que les éléments caractéristiques de ce style ont été adoptés en Angleterre en moyenne trois quarts de siècle avant d'avoir cours en France, où l'adoption de cette architecture fut une conséquence de l'occupation anglaise.

M. E. Rodocanachi, associé correspondant national, entretient la Société du costume des femmes italiennes au XIV^e^ siècle, particulièrement à Florence.

M. F. de Mély, membre résidant, communique un mémoire de M. Stückelberg sur les reliques de saint Imier.

« Saint Imier (Himerius, Hymerius en latin, Imyer ou Imier en français, Imer ou Immer en allemand) est un saint sur lequel nous ne possédons aucun document contemporain, et sa légende date des derniers temps du moyen âge.

« Nous ne possédons de certain que la trace de son culte. Dans la vallée de la Suze, dans le Jura bernois, nous trouvons une église de Saint-Imier dès 884; elle donne son nom à une petite ville, qui est le centre du culte de saint Imier jusqu'à la Réforme. Le saint est patron d'églises ou de chapelles à Courchapoix, Develier, Lugnez, Frégiécourt et Vorbourg.

Digitized by Google

« Une invention ou translation du corps saint a dû avoir lieu au courant du XI^e^ ou du XII^e^ siècle; on a revêtu le cadavre d'une étoffe précieuse, travail siculo-arabe en cuir doré et argenté. Des parties assez considérables de cette étoffe ont été distribuées plus tard à différentes églises lors d'une nouvelle ouverture du tombeau.

« Les reliques de saint Imier sont mentionnées aux monastères[1] de Muri (Argovie) et d'Engelberg (Obwalden), de Murbach (Alsace) et de Sankt Blasien (Forêt-Noire) au XII^e^ siècle; l'authentique de la relique conservée dans la cathédrale de Bâle porte le caractère de l'écriture de la même époque.

« Au XIV^e^ siècle, on trouve des autels de saint Imier à Bâle et à Russwyl (Lucerne); des reliques entrent dans les trésors et les autels de Saint-Urban, Lucerne (1231), de Lucerne (1460), de Moutier-Granval, de Lucelle, de Sins, de Cerlier (1453) et de Bienne.

« Les reliques de saint Imier étaient une grande attraction pour les pèlerins des environs de son tombeau. Nous savons que depuis 1405 le prévôt et les chanoines portaient ces reliques à Bienne, quand les habitants de cette ville ne venaient pas à Saint-Imier pour les vénérer. Cette coutume existait encore en 1492[2].

« Vers 1528, on a dressé un inventaire des reliques du saint et des particules d'autres saints, conservées dans l'église de Saint-Imier[3]. Ce document, peut-être la plus intéressante liste de reliques de la Suisse romande, mentionne, entre les souvenirs se trouvant dans le trésor de Saint-Imier, une cloche. Ces cloches sont caractéristiques de la mission iro-franque, qui est représentée en Suisse par

1. Voir Türler, dans le *Berner Taschenbuch*, 1903, p. 166.

2. Les inventaires de ces trésors sont imprimés dans le *Geschichte der Reliquien in der Schweiz* de l'auteur; le second volume se trouve sous presse et paraîtra à Zurich en 1906.

3. L'inventaire se trouve aux pages 231-233 du volume CXXXI, n° 56, *Actes relatifs à l'église de Bienne*, aux archives d'État de Berne. Nous en devons la copie à l'obligeance de M. Türler, archiviste, qui ajoute qu'il est écrit de la main de Louis Sterner.

Digitized by Google

saint Ursanne, saint Fridol, enterré à Saeckingen, saint Gall, inhumé dans l'église de son nom, saint Sigisbert, dont le corps repose à Diseutis, enfin saint Colomban, dont les restes mortels gisent à Bobbio.

« Peu de temps après la rédaction de ce document, les bourgeois réformés et iconoclastes de Bienne[1] arrivèrent (1530) au tombeau du saint et détruisirent sa chapelle. Il est probable que toutes les reliques ont été brûlées ou dispersées. Ce qui nous reste, c'est l'inventaire seulement et quelques lambeaux d'étoffe, de l'étole, comme dit l'authentique. Les chanoines de Moutier-Granval sauvèrent leur relique à Delémont; les Bâlois enfermèrent les leurs jusqu'au partage du trésor. Une partie a été retenue et se trouve au Musée historique de cette ville; une autre plus grande et mieux conservée a été transférée en 1835 à Notre-Dame-de-la-Pierre (Mariastein), où l'auteur de ces lignes l'a retrouvée en décembre 1903. »

Sensuygant les sainctes reliques que sont en lesgliese collegiale de monss^r^ sainctz Imyer, ou dioceyse de Lausanne.

Et premierement :

Le glorieux corps sainctz de monss^r^ sainctz Imyer[2] tant en la tombe comme es reliquaires.

Item, le coteaulx, la gainme et la corroye de monss^r^ sainctz Imyer.

Item, le bauldrey de cuyr a qui sainctz Imyer estaichoit ses chausses en sa vie.

Item, la chaisible de sainctz Imyer qua demouré en terre long temps avecque le corps sainctz.

Item, une ongle dung gryffon[3] questoit en une ysle de mer que

1. Voir Stückelberg, *Geschichte der Reliquien*, Zurich, 1902, p. 97.

2. Sur saint Imier et son culte, voir Stückelberg, *Die Schweizerischen Heiligen des Mittelalters*, Zurich, Burkli, 1903, in-8°, p. 64-65.

3. Le moyen âge entend sous l'expression *cornu sive ungula grifonis* les cornes servant de reliquaire; voir l'exemple de saint Bertin à Saint-Omer, cité par Mgr F. Schneider, *Die Trinkschale des heiligen Lutwinus zu Mettlach u. Mainz*, 1905, p. 16. Une autre *ungula immanissimi gryphi*, qui se trouvait dans le Jura

Digitized by Google

mangeoit les gens du pays et sainctz Imyer par conjuration len deschaissit et ly fist rompre icelle ongle de son propre bec. Et est la moindre ongle du pied dudit gryffon.

Item, la cloichette[1] que dieu envoyaz à monss' sainctz Imyer pendue en une couldre et au son dicelle clochette sainctz Imyer venist depuis la fontayne de lenvers au lieuffz la ou ilz fit son oratoire par lange de dieu que le conduisoit.

Item, les saindres que sainctz Imyer mettoit devant son nez affin quilz ne dormist trop.

Sequitur in brachio et precipue in manu brachii sive in troncho brachi nulle sunt reliquie.

Premierement, du bras de sainctz Symon le juste que fut si aymé de dieu quilz fut digne de le recepvoir sur ses bras au temple de Jerusalem le jour de la purification notre dame.

Item, du boix de la saincte croix ou notre seigneur Jesu Christ fut crucifiez.

Item, lesponge quon presentit a notre seigneur en la croix plaine de vinaigre et de amere pour luy donner boyre.

Item, des drappelletz de quoy notre seigneur Jesu Christ fut envoluppez a sa sainte nativite par la glorieuse vierge Marie, sa doulce mere.

Item, des cheveulx de la glorieuse vierge Marie.

Item, des vestemens que notre seigneur heut vestu au temps de sa passion qui sont encor tout ensaignyer.

bernois, est celui de Moutier-Granval; voir A. Quiquerez, *Objets d'antiquité provenant de l'abbaye de Moutiers-Grand-Val*, Strasbourg, 1866, p. 4. A Saint-Imier, l'existence de l'ongle a donné naissance à la légende du griffon que le saint aurait vaincu en Orient.

1. Des cloches ou clochettes de la même époque sont conservées dans les trésors d'Irlande; voir F. de Lasteyrie, *Histoire de l'orfévrerie* (Paris, Hachette, 1877, in-8°), qui reproduit, p. 133, l'admirable monture de cloche irlandaise du British Museum, et Margaret, *Stockes early christian art in Ireland*, 1888, p. 69 et suiv. La clochette de saint Gall se voit dans la sacristie de la cathédrale de Saint-Gall, celle de saint Théodule est mentionnée très souvent comme précieuse relique dont les particules sont distribuées aux églises de la Suisse; voir *Archives suisses des traditions populaires*, Zurich, 1899, vol. III, p. 179 et 188. J'ajoute les exemples de Beinwyl (Argovie), Engelberg, Bâle, Schwyz, Bienne, Lucerne et Saint-Imier.

Digitized by Google

Item, des vestemens de la glorieuse vierge Marie.

Alie Reliquie in multis receptaculis recondite.

Item, du laictz de la glorieuse vierge Marie [1] et est au colon.

Item, du lieu ou notre seigneur sua le sang en faisant son oraison a dieu le pere au devant de sa benoite passion.

Item, du lieuffz ou notre seigneur Jesu Christ plouraz sur la cite de Jerusalem en disant « *quia si cognovisses et tu etc.* ».

Item, de la columpne ou notre seigneur Jesu Crist fut estaiche quant ilz fut battuz per les serviteurs de Pylate.

Item, du lieu ou notre seigneur Jesu Crist estoit quant ilz se transfigurist devant ses disciples et quant ilz leurs dit « *Nemini dixeritis visionem hanc donec filius hominis a mortuis resurgat* ».

Item, des os de sainctz Jehan Baptiste.

Item, des espines de la corronne de notre seigneur Jesu Crist.

Item, des vestemens de monseigneur sainctz Jehan evangeliste.

Item, des os de monseigneur sainctz Martin [2] evesque et confesseur.

Item, du bras de monseigneur sainctz Pierre appostre.

Item, de la coste de sainctz Pierre appostre.

Item, de la barbe de sainctz Pierre appostre.

Item, du sainctz sepulchre de la glorieuse vierge Marie.

Item, des oss de monseigneur sainctz Barthelemy appostre.

Item, des os et des vestemens de monseigneur sainctz Estienne prothomartyr.

Item, des oss, de la cloche [3] et de la chaisible sainctz Tedole [4].

Item, des oss de sainctz Mouris [5].

1. Voir F. de Mély, *Les reliques du lait de la Vierge et la Galactite*, Paris, Leroux, 1890. (Extrait de la *Revue archéologique.*)

2. Le sanctuaire que saint Imier a bâti près de sa cellule a été dédié, selon la tradition, à saint Martin; plus tard, le vocable aurait disparu et fait place depuis 884 à celui de Saint-Imier. La relique mentionnée ici peut donc remonter à l'époque du solitaire jurassien.

3. L'authentique d'une particule de la cloche de saint Théodule a été retrouvée à Mariastein (Jura soleurois) en 1903 par l'auteur.

4. Voir sur saint Théodule, le patron de l'évêché de Sion (Valais, Suisse), et sur sa cloche, Stückelberg, *Die Schweizerischen Heiligen*, p. 111-116.

5. Saint Maurice, le martyr d'Agaune en Valais; voir l'ouvrage cité, p. 78-85.

Digitized by Google

Item, des os de sainctz Laurent et des reliques des xi^m^ vierges.

Item, des reliques de monseigneur sainctz Blaise.

Item, de la chaisible de monseigneur sainctz Augustin.

Item, des oss de mons^r^ sainctz Morand [1].

Item, de la chaisible et du sepulchre de mons^r^ sainctz Rodmar, evesque et martir.

Item, du chieff de mons^r^ sainctz Humbert Dardannes.

Item, des costes de mons^r^ sainctz Urs [2].

Item, des oss des dix mille martirs.

Item, des oss de la Marie Magdalaine.

Item, des oss de la Marie Marthe.

Item, des oss de la saincte Marguerithe.

Item, des oss de saincte Barbe.

Item, des oss de saincte Katherine.

Item, des oss de saincte Appolonie.

Item, ung chiefz entier des unze mille vierges [3].

Item, y ayt encor bealcop daultres sainctes et precieuses reliques qui ne sont point recognehuez par ce quelle ne sont point este visiteez au temps passe parquoy les brivet [4] sont este consumer et nait on pehuz recognoistre lesdites sainctes reliques, mais non obstant ce elle ont si bonne force et puissance comme paravant.

M. P. Arnauldet, associé correspondant national, entretient la Société des inventaires des tapisseries du château de Blois aux xv^e^ et xvi^e^ siècles et spécialement de celui du 22 août 1501, dont une copie est conservée à la bibliothèque municipale de Nantes.

« Le catalogue des archives de la Chambre des comptes de Blois, dont une copie du xviii^e^ siècle se trouve à la Biblio-

1. Saint Morand, le martyr d'Altkirch en Alsace; voir *Archives suisses des traditions populaires*, 1904, t. VIII, p. 220 et suiv.

2. Le martyr de Soleure, dont le culte est décrit dans mon opuscule, *Die Schweizerischen Heiligen*, p. 120-123.

3. Le culte des onze mille vierges est très répandu dans la Suisse entière; elle possédait des centaines de crânes et des milliers d'os, même des corps entiers, comme celui de sainte Euphrosyne à Bâle; voir *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 1903, vol. III, p. 37-46.

4. Sur les authentiques ruinés ou endommagés, voir Stückelberg, *Geschichte der Reliquien in der Schweiz*, p. LIII.

Digitized by Google

thèque nationale[1], signale plusieurs inventaires des tapisseries du château de Blois. Voici le relevé des articles qui fournissent ces indications, par ordre de date :

1. (1419, 1er juin.) Un inventaire en papier du linge de Monseigneur le duc d'Orléans et de Madame la duchesse d'Orléans, mis en ladite layette Blois..... M. — *Nota :* Qu'il se trouve un inventaire en papier sous ladite cotte M qui contient tous les meubles tant en tapis, tapisseries que linge, lesquels meubles étoient précieux, lequel inventaire est datté du 1er juin 1519 remis sous cette cotte M art. 20 (art. 20 vériffié)[2].

2. (1501, 22 août.) Un autre inventaire contenant six feuillets de papier folio pour ledit Prégent, signé de lui, datté de l'an mil cinq cent et un, le vingt-deuxième jour d'août, de la tapisserie du roy estant au chastel de Blois en la garde de son tapissier Gabriel de Herbaumet, mis en la susdite layette Blois..... H (art. 4 vériffié).

3. Item, plusieurs autres inventaires non signés de la tapisserie, meubles et ustancils estant au chastel de Blois et les Montils, mis en ladite layette Blois..... H (art. 5 vériffié)[3].

4. (1533, 13-14 mai.) Un inventaire en papier contenant huit feuillets des pièces de tapisseries prises au châtel de Blois, baillées à Georges Lecour, en la présence de feu Me Jean Grenesye, maitre des comptes à Blois, fait les XIIIe et XIIIIe jours de may M Vc XXXIII, mis en ladite layette Blois..... K (art. 55 vériffié)[4].

5. (1534, 4 janvier.) Un inventaire contenant cinquante-quatre feuillets de papier écrits, signé Grenesye, datté du quatriesme jour de janvier mil cinq cens trente-quatre des ornemens d'Eglise, tapisseries, bannières, ciels, pavillons, tapis de Turquie, ornemens et rideaux de lit, tableaux et autres choses estants au châtel de Blois avec un autre petit inventaire en papier contenant huit feuillets de papier des pièces de la tapisserie du châtel de Blois, non signé, le tout mis en ladite layette Blois..... K (art. 48 vériffié)[5].

« De ces inventaires mentionnés dans le catalogue de la Chambre des comptes de Blois, deux seulement semblent nous être parvenus. L'un d'eux, le plus récent, celui de

1. Coll. Moreau, vol. 405 et 406.
2. Coll. Moreau, vol. 405, fol. 99 r°.
3. Ibid., fol. 58 r°.
4. Coll. Moreau, vol. 405, fol. 86 r°.
5. Ibid., fol. 84 r° et v°.

Digitized by Google

Item, des os de sainctz Laurent et des reliques des XI^m vierge
Item, des reliques de monseigneur sainctz Blaise.
Item, de la chaisible de monseigneur sainctz Augustin.
Item, des oss de mons^r sainctz Morand [1].
Item, de la chaisible et du sepulchre de mons^r sainctz Rodmar. evesque et martir.
Item, du chieff de mons^r sainctz Humbert Dardannes.
Item, des costes de mons^r sainctz Urs [2].
Item, des oss des dix mille martirs.
Item, des oss de la Marie Magdalaine.
Item, des oss de la Marie Marthe.
Item, des oss de la saincte Marguerithe.
Item, des oss de saincte Barbe.
Item, des oss de saincte Katherine.
Item, des oss de saincte Appolonie.
Item, ung chiefz entier des unze mille vierges [3].
Item, y ayt encor bealcop daultres sainctes et precieuses reliques qui ne sont point recognehuez par ce quelle ne sont point est visiteez au temps passe parquoy les brivet [4] sont este consumer et nait on pehuz recognoistre lesdites sainctes reliques, mais non obstant ce elle ont si bonne force et puissance comme paravant.

M. P. Arnauldet, associé correspondant national, entretient la Société des inventaires des tapisseries du château de Blois aux XV^e et XVI^e siècles et spécialement de celui du 22 août 1501, dont une copie est conservée à la bibliothèque municipale de Nantes.

« Le catalogue des archives de la Chambre des comptes de Blois, dont une copie du XVIII^e siècle se trouve à la Biblio-

1. Saint Morand, le martyr d'Altkirch en Alsace; voir *Archives suisses des traditions populaires*, 1904, t. VIII, p. 220 et suiv.

2. Le martyr de Soleure, dont le culte est décrit dans mon opuscule, *Die Schweizerischen Heiligen*, p. 120-123.

3. Le culte des onze mille vierges est très répandu dans la Suisse entière; elle possédait des centaines de crânes et des milliers d'os, même des corps entiers, comme celui de sainte Euphrosyne à Bâle; voir *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 1903, vol. III, p. 37-46.

4. Sur les authentiques ruinés ou endommagés, voir Stückelberg, *Geschichte der Reliquien in der Schweiz*, p. LIII.

Digitized by Google

thèque nationale[1], signale plusieurs inventaires des tapisseries du château de Blois. Voici le relevé des articles qui fournissent ces indications, par ordre de date :

1. (1419, 1er juin.) Un inventaire en papier du linge de Monseigneur le duc d'Orléans et de Madame la duchesse d'Orléans, mis en ladite layette Blois..... M. — *Nota :* Qu'il se trouve un inventaire en papier sous ladite cotte M qui contient tous les meubles tant en tapis, tapisseries que linge, lesquels meubles étoient précieux, lequel inventaire est datté du 1er juin 1519 remis sous cette cotte M art. 20 (art. 20 vériffié)[2].

2. (1501, 22 août.) Un autre inventaire contenant six feuillets de papier folio pour ledit Prégent, signé de lui, datté de l'an mil cinq cent et un, le vingt-deuxième jour d'août, de la tapisserie du roy estant au chastel de Blois en la garde de son tapissier Gabriel de Herbaumet, mis en la susdite layette Blois..... H (art. 4 vériffié).

3. Item, plusieurs autres inventaires non signés de la tapisserie, meubles et ustancils estant au chastel de Blois et les Montils, mis en ladite layette Blois..... H (art. 5 vériffié)[3].

4. (1533, 13-14 mai.) Un inventaire en papier contenant huit feuillets des pièces de tapisseries prises au châtel de Blois, baillées à Georges Lecour, en la présence de feu Me Jean Grenesye, maître des comptes à Blois, fait les XIIIe et XIIIIe jours de may M Vc XXXIII, mis en ladite layette Blois..... K (art. 55 vériffié)[4].

5. (1534, 1 janvier.) Un inventaire contenant cinquante-quatre feuillets de papier écrits, signé Grenesye, datté du quatriesme jour de janvier mil cinq cens trente-quatre des ornemens d'Eglise, tapisseries, bannières, ciels, pavillons, tapis de Turquie, ornemens et rideaux de lit, tableaux et autres choses estants au châtel de Blois avec un autre petit inventaire en papier contenant huit feuillets de papier des pièces de la tapisserie du châtel de Blois, non signé, le tout mis en ladite layette Blois..... K (art. 48 vériffié)[5].

« De ces inventaires mentionnés dans le catalogue de la Chambre des comptes de Blois, deux seulement semblent nous être parvenus. L'un d'eux, le plus récent, celui de

1. Coll. Moreau, vol. 405 et 406.
2. Coll. Moreau, vol. 405, fol. 99 r°.
3. Ibid., fol. 58 r°.
4. Coll. Moreau, vol. 405, fol. 86 r°.
5. Ibid., fol. 84 r° et v°.

Digitized by Google

1533, a été publié par M. F. Bournon dans les *Nouvelles archives de l'Art français*[1]; l'autre, que nous publions ci-après, se trouve daté du 22 août 1501 par ces mêmes textes. Il se trouve parmi les pièces originales et les copies réunies par Bizeuil et acquises par la bibliothèque de Nantes[2]. Ces documents proviennent pour la plupart des archives des Rohan, au château de Blain, et notre document ne paraît pas avoir une autre origine. C'est un cahier de six feuillets in-folio, dont les trois premiers et le commencement du recto du quatrième sont seuls écrits; l'inventaire est donc incomplet, la copie sur l'original, conservée aux archives de la Chambre des comptes de Blois, n'ayant pas été terminée. D'après son intitulé et son contenu, il concorde absolument avec l'art. 4 de la layette H des archives de la Chambre des comptes de Blois. Les tapisseries sont classées sous cinq rubriques :

« 1° La tapisserie amenée de Nantes à Blois par Jean Le Feuvre, confiée à la garde du tapissier du roi, Gabriel de Herbaumez, par ordre de la reine Anne de Bretagne : onze articles (1 à 11). Parmi les séries inventoriées, nous remarquerons : l'histoire de Moïse, en six pièces; celle des Neuf preux, en neuf pièces; celle de la Papesse, en cinq pièces; puis des verdures (art. 4, 5, 6, 11), l'art. 5 comprenant neuf pièces de verdures sur soie et des paysages (art. 7 et 9);

« 2° Les tapis : 4 articles (12 à 15);

« 3° Les rideaux : 2 articles (16 et 17);

« 4° Les draps d'or : 12 articles (18 à 29);

« 5° La tapisserie venue de Milan : 2 articles (30 et 31). Ces deux derniers articles terminent ce que nous possédons de l'inventaire de 1501. Qu'il nous suffise de constater que ce ne furent pas seulement des manuscrits que Louis XII rapporta d'Italie à Blois, mais également des tapisseries et aussi, sans nul doute, beaucoup d'autres objets d'art; les

1. *Nouv. Arch. de l'Art français*, 2e sér., t. I (1879), p. 334-339.

2. *Catalogue général des manuscrits*, Départements, t. XII, 1893, Nantes (A. Molinier), n° 1069 (français 907); ce recueil est classé par ordre chronologique.

Digitized by Google

résidences de Pavie et de Milan étaient alors si bien garnies, celle-ci surtout aux dépens de celle-là depuis 1452, que le roi et Georges d'Amboise avec Trivulce ne se firent aucun scrupule de les dépouiller.

« Après ces quelques mots sur les tapisseries de Blois, voici le texte de l'inventaire du 22 août 1501 :

S'ensuit le nombre de la tapisserie amenée de Nantes à Bloys par Jehan le Feuvre, baillée en garde a Gabriel de Herbaumez par le commandemens de la Royne.

Et premier :

1. Une chambre de tapicerie de listoire de Moises contenante VI pièces.
2. Item, une aultre chambre à la devise de la Vigne contenante neuf pièces comprins le ciel, pour ce, IX pièces.
3. Item, une aultre chambre a la devize des petiz enfens contenante XI pièces comprins le ciel, pour ce, XI pièces.
4. Item, une aultre chambre de mesme verdure sur champ jaune contenante neuf pièces comprins le ciel, pour ce, IX pièces.
5. Item, une aultre chambre de même verdure sur soye contenante IX pièces comprins le ciel, pour ce, IX pièces.
6. Item, une aultre chambre de mesme verdure contenante neuf pièces, pour ce, IX pièces.
7. Item, une aultre chambre nommée les eaulx semée de bestes oaiseaulx, contenante neuf pièces comprins le ciel, pour ce, IX pièces.
8. (Fol. 1 v°.) Item, listoire des neuf pereux contenante neuf pièces, [pour ce, IX pièces.]
9. Item, une aultre chambre de bucherons contenante huict pièces, pour ce. VIII pièces.
10. Item, quatre grandes pièces de listoire de la papesse et une pièce de Moises qui se tent avecques lesdictes quatre pièces, pour ce, V pièces.
11. Item, deux chambres dont il y en a une a personnaiges de grosse estoffe contenante sept pièces et laultre de mesme verdure contenante VIII pièces baillées a Jehan de Doul et à Baudechon à Nantes par le commandement de la Royne.

S'ensuit le nombre des tapiz. Et premier :

12. Trois grans fins tapiz et deux moyens.
13. Item, deux aultres moyens.
14. Item, deux aultres tapiz a meptre par terre.

Digitized by Google

15. Item, ung aultre grant tapiz a long poiel.

Rideaulx et premier :

16. Quatre rideaulx de taffettas rouge et jaulne.

17. Item, six rideaulx de taffectas dont il y en a troys vers et rouges et les aultres troys rouges et jaunes.

(Fol. 2 r°.) Ensuit les draps d'or qui demeurent. Et premier :

18. Un rideau de drap d'or raz de troys lezes et de long deux aulnes et ung tiers double de taffectas rouge.

19. Item, une aultre pièce dudit drap dor raz de cinq lez et de long troys aulnes et d° double de bougrain rouge et a ung des boutz de bougrain noir.

20. Item, une aultre pièce dudit drap d'or contenant cinq lez et de long deux aulnes deux tiers double de bougrain rouge.

21. Item, une aultre pièce dudit drap d'or de six lez et de long trois aulnes et demye et environ de demy cart rouge pour la cause que ladite pièce a este alongee dung des rideaulx comprins au grant inventoire.

22. Item, une aultre pièce dudit drap dor de cinq lez et demye et de long troys aulnes et d° et demy cart ou environ double de bougrain rouge et par ung des boutz de bougrain noir.

23. Item, une aultre pièce dudit drap d'or de troys lez et demye et de longueur troys aulnes et d° et quatre doibs double de bougrain rouge et ung des boutz de taffectas rouge, paur la cause quelle a este alongée dung des rideaulx contenu en linventoire.

24. (Fol. 2 v°.) Item, une aultre pièce dudit drap dor de troys lez et de long troys aulnes cart et demy doublé de bougrain noir et une bande de ladite pièce, doublé de taffectas rouge ung rideau du grant inventoire.

25. Item, une aultre pièce dudit drap dor de quatre lez et demye et de long deux aulnes deux tiers et demy double de bougrain rouge.

26. Item, une aultre pièce dudit drap d'or de deux lez et demye et de long troys aulnes double de bougrain rouge.

27. Item, une aultre pièce dudit drap d'or raz de troys lez et de long troys aulnes et demye double de taffectas tanné et par ung des boutz de taffectas rouge.

28. Item, ung tour de lit dudit drap dor double de damas viollet.

29. Item, ung aultre tour de lit dudit drap dor qui est faict dune laise comprins au grant inventoire doublé de bougrain rouge.

Digitized by Google

(Fol. 3 r°.) S'ensuit la tapicerie venue de Milan. Et premier :

30. La garniture dung lit cest assavoir le ciel, le tres dos et la couverte a broderie à perlés et à or et à plusieurs ouvraiges assis sur satin cramoisy.

31. Item, une aultre garniture de lit cest asavoir le ciel, le tres dos et la couverte a ouvraige de broderie faicte a vollerie et a uneez.

(Inventaire inachevé.)

« Nous avons constaté que deux seulement des inventaires des tapisseries de Blois sont conservés et que ce sont des inventaires partiels; tous les autres n'ont pas été jusqu'ici retrouvés. Il y aurait surtout à signaler parmi les inventaires perdus « le Grant Inventoire » mentionné plusieurs fois dans le document de 1501 (art. 21, 24, 29). Il s'agit là, pensons-nous, d'un inventaire détaillé des tapisseries et non d'un inventaire général de tout le mobilier du château de Blois; ce devait être un document analogue à celui, également perdu, du 4 janvier 1534 contenant cinquante-quatre feuillets et signé par Grenesye, maître des comptes à Blois. C'est d'autant plus probable que cet inventaire de 1534 était suivi « d'un autre petit inventaire en papier con- « tenant huit feuillets de papier des pièces de la tapisserie « du chatel de Blois », tout à fait analogue à celui de 1501.

« Si nous ne possédons que deux inventaires des tapisseries de Blois, tous deux du XVI^e^ siècle, les renseignements relatifs à cette matière ne nous font pourtant pas défaut pour cette période et pour celles des XIV^e^ et XV^e^ siècles. Une partie de ces documents a pris place dans l'excellent travail de notre savant confrère M. J. Roman, relatif aux joyaux et tapisseries des princes d'Orléans-Valois (1389-1481)[1]; d'autres figuraient dans la collection Joursanvault, si malheureusement dispersée en 1838; d'autres enfin sont conservés aux Archives nationales dans les comptes généraux des

1. J. Roman, *Inventaires et documents relatifs aux joyaux et tapisseries des princes d'Orléans-Valois* (1389-1481), Paris, 1894, in-8°.

Digitized by Google

ducs d'Orléans-Valois. Qu'il nous suffise de signaler ces différentes sources, sans plus insister, les renseignements fournis par les catalogues de la Chambre des comptes de Blois et l'inventaire de 1501 étant l'objet principal de cette communication. »

M. P. Monceaux, membre résidant, présente au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, deux sceaux byzantins, récemment trouvés à Carthage :

« 1. Plomb de bulle. Hauteur : 0m027; largeur : 0m018. Chacune des faces porte une inscription :

Droit :	Revers :
+ ΘΕ	ΘΕΟ
ΟΤΟΚ	ΔΩΡ
ΕΒΟΗ	ΩΕΠΑΡ
ΘΕ/	//

+ Θεοτόκε, βοήθε[ι]
Θεοδώρῳ ἐπάρ[χῳ].

« Ce Theodoros, préfet, doit sans doute être identifié avec le Theodoros, ancien préfet (ἀπὸ ἐπάρχων), dont nous possédons un sceau, également découvert à Carthage[1].

« 2. Plomb de bulle. Diamètre : 0m023 à 0m024. Sur chacune des faces, un monogramme :

Droit :	Revers :
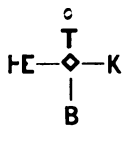	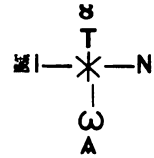

« Le monogramme de la face principale se résout en : Θεοτόκε, βοήθει. »

1. *Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique*, n. 8.

Digitized by Google

M. Monceaux ajoute quelques renseignements sur d'autres sceaux de Carthage, qu'il a précédemment communiqués au nom du R. P. Delattre. Ce sont certainement des plombs de bulle. En voici les diamètres : sceau de Maurikios, 0m022; d'Agias et de Kosmas, 0m023; de Teodorus, 0m024. Chacun de ces plombs est percé d'un trou dans le sens du diamètre.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique une inscription récemment découverte à Alise.

Séance du 20 Décembre.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Colin (G.). *Le culte d'Apollon Pythien à Athènes.* Paris, 1905, in-8°.

— *Rome et la Grèce de 200 à 146 avant Jésus-Christ.* Paris, 1905, in-8°.

Demaison. *Trois chapiteaux de l'époque chrétienne primitive au Musée de Reims.* Paris, 1905, in-8°. (Extrait du *Bulletin monumental.*)

Stuckelberg. *Longobardische Plastik.* Zurich, 1896, in-12.

M. le baron J. de Baye, membre résidant, fait hommage au nom de l'auteur, M. Stückelberg, de Bâle, d'un ouvrage intitulé *Longobardische Plastik.*

Sur le rapport de M. Babelon, M. l'abbé Vogt, présenté par MM. Héron de Villefosse et Schlumberger, est élu associé correspondant étranger.

M. O. Vauvillé, associé correspondant national, fait une communication sur la découverte de l'oppidum de Pommiers (Noviodunum des Suessioni), et présente des armes, objets divers et fibules provenant de l'enceinte.

Digitized by Google

M. V. Chapot, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« On sait que la région d'Antioche a plus d'une fois souffert des tremblements de terre. En 528, il y en eut un terrible, qu'a raconté Théophane. Cet auteur ajoute : « A la « suite des processions de supplication que provoqua la « catastrophe, un saint homme avait été, disait-on, gratifié « d'une vision, au cours de laquelle il connut que tous les « survivants devaient faire graver sur le linteau de la porte « de leur maison cette inscription : Le Christ est avec « nous, demeurez. Et ainsi s'apaisa la colère divine[1]. » « Cette « formule, dit dom H. Leclercq[2], aurait donc été commune « à Antioche; or, jusqu'à ce jour, on n'en a relevé, à notre « connaissance, aucun exemplaire ».

« Peut-être, de même que ce passage de Théophane m'avait échappé, le savant bénédictin n'a-t-il pas pris garde à une courte inscription que j'ai publiée jadis[3] et qui est entrée depuis au Musée du Louvre[4]. Bien que la pierre soit mutilée, il en reste assez pour que la lecture ne fasse pas doute : [+]Ὁ Χριστὸς μεθ' ὑμ[ῶν]. J'écrivais alors : « Les « lettres sont trop minuscules, — elles mesurent 3 à 4 cen- « timètres de hauteur, — pour laisser supposer que cette ins- « cription figurait à la porte de quelque sanctuaire chrétien, « comme un salut adressé aux arrivants; elle doit avoir été « gravée sur une pierre tombale. » Je crois bien maintenant que l'argument n'est pas décisif, et je serais porté, la paléographie ne s'y opposant pas, à rapporter l'inscription à l'événement dont il s'agit. La formule, il est vrai, diffère

1. Ἐφάνη δὲ ἐν ὁράματί τινι θεοσεβεῖ ἀνθρώπῳ, ὥστε εἰπεῖν πᾶσι τοῖς ὑπολειφθεῖσιν, ἵνα ὑπεργράψωσιν εἰς τὰ ὑπέρθυρα αὐτῶν · Χριστὸς μεθ' ἡμῶν στῆτε. Καὶ τούτου γενομένου, ἔστη ἡ ὀργὴ τοῦ Θεοῦ (Theophan., *Chronogr.*, Patr. gr., CVIII, col. 410 = p. 273, éd. de Bonn).

2. *Revue bénédictine* (de Maredsous), 1905, p. 430; add. *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, fasc. VIII (1905), p. 2420-1.

3. *Revue des études anciennes*, VI (1904), p. 32, n° 4.

4. Cf. *Bull. de la Soc. des Antiq.*, 1903, p. 351, n° 14.

Digitized by Google

quelque peu de celle qu'indique l'historien grec. Pourquoi cependant n'aurait-elle pas été apposée au seuil, non d'une maison privée, mais de quelque édifice ouvert aux étrangers, comme une hôtellerie ou ξενοδοχεῖον? La variante s'expliquerait fort bien, et la petitesse des caractères n'aurait rien enlevé à leur vertu.

« Puisque je m'occupe d'Antioche, je signalerai un sceau byzantin, conservé dans une collection particulière de cette ville, chez M. Toselli. Celui-ci a eu l'amabilité de me faire parvenir une empreinte de ce plomb, qui est de faibles dimensions. Au droit, l'on voit une représentation intéressante et qui ne se rencontre pas fréquemment sur ce genre de monuments. Le Christ, tenant sa croix, appelle à la résurrection les défunts, que figurent quatre personnages à ses pieds. Dans le champ, la légende :

H
ANA
CTA
C
I
C

Ἡ ἀνάστασις

« Au revers :

+
CVMЄ
ωNЄΛЄωΘV̄
Π̄ΡΙᾹΡΙЄΡΟ
C O Λ V M ω
N

+ Συμέων ἐλέῳ Θ(εο)ῦ
π(ατ)ρ(ι)άρ(χης) Ἱεροσολύμων.

« Syméon (ou Simon) II, mort en 1099, fut élevé à la dignité de patriarche de Jérusalem au plus tard en 1094[1]. »

M. P. Gauchery, associé correspondant national, fait une

1. Le Quien, *Oriens Christianus*, III, col. 408-500, n° LXXXVIII.

Digitized by Google

communication sur le tombeau de Montigny, dans la cathédrale de Bourges, dont il croit pouvoir affirmer que l'auteur, jusqu'ici ignoré, était Michel Bourdin.

M. Moreau de Néris, associé correspondant national, communique le plan de ruines romaines mises à jour par lui dans la prairie « Les Chaudes » (Allier) et insiste sur l'intérêt de ce grand établissement thermal, un des débris les plus intéressants de l'antique Neriomagus.

M. Prou présente quelques observations et exprime le vœu que des précautions soient prises pour conserver dans un musée les nombreuses antiquités exhumées du sol de Néris.

M. F. de Mély, membre résidant, montre à la Société l'héliogravure du Retable de Beaune, qui jusqu'ici n'a jamais été publiée et va paraître dans la *Gazette des Beaux-arts*.

Séance du 27 Décembre.

Présidence de M. H. Omont, président.

Ouvrages offerts :

Delisle (Léopold). *Le premier registre de Philippe-Auguste*. Paris, 1883, in-4°.

Durrieu (comte Paul). *Le psautier de saint Louis*. 1905, in-8°. (Extrait de la *Gazette des beaux-arts*.)

Sur la proposition du président, la date de la prochaine séance est reportée au 10 janvier 1906.

Le président dépose sur le bureau, au nom de la commission des *Mettensia*, le 3e fascicule du *Cartulaire de l'évêché de Metz* publié par M. P. Marichal.

M. O. Vauvillé, associé correspondant national, termine la lecture de son mémoire sur les antiquités découvertes à Pommiers, près de Soissons (Aisne).

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« J'ai reçu de M. Lex, archiviste du département de Saône-et-Loire, le croquis très sommaire d'un monument funéraire romain, pris par un professeur du lycée de Mâcon à Frolois (Côte-d'Or). Cette localité est située dans le canton de Flavigny, arrondissement de Semur, à 14 kilomètres à l'est d'Alise-Sainte-Reine.

« Peu de jours après, le correspondant de M. Lex, M. Parisot, professeur de troisième au lycée de Mâcon, m'écrivait lui-même pour me parler de ce monument qu'il avait eu déjà l'obligeance de me signaler au mois de septembre, le jour de la réunion organisée à Alise par la Société de Semur. A sa lettre était joint un estampage dont malheureusement je n'ai pu rien tirer d'utile, ainsi qu'un nouveau croquis analogue au premier.

« Le monument, aujourd'hui scellé dans la serre du château de Frolois, m'écrit M. Parisot, a été trouvé, il y a une cinquantaine d'années, dans une combe, dont le nom ne présente aucun intérêt, mais qui est distante d'environ 500 mètres d'un lieu dit Samos (cadastre) ou Sêmŏ (prononciation vulgaire). Une tradition populaire constante veut qu'à cet endroit ait existé une ville romaine. L'abbé J.-B. Lucotte, autrefois curé de Frolois, y a même trouvé des fragments de poteries, et les laboureurs prétendent que le sous-sol est constitué par un mur ou dallage.

« La stèle funéraire terminée par un fronton à double pente mesure 1m50 de hauteur et 0m57 de largeur à sa base; ses deux faces opposées ont été travaillées. D'un côté a été gravée une inscription, de l'autre apparait une représentation figurée.

« Le relief semble représenter une femme drapée, debout, de face; elle tient de la main droite, ramenée à la hauteur de la ceinture, un vase à boire, muni d'un pied, tandis que de la main gauche, plus abaissée, elle porte un vase à verser en forme de flacon[1]. La figure est placée sous une arcade

1. Plusieurs stèles funéraires du pays Eduen portent des repré-

Digitized by Google

reposant sur deux pilastres avec chapiteaux en saillie; elle mesure 1 mètre de hauteur. Le vase à boire a 0m22 de haut et le vase à verser 0m26.

« Cette stèle appartient, comme on peut en juger d'après le croquis de M. Parisot, à un type de stèles funéraires fréquent en pays éduen et sur lequel M. Henri Graillot a récemment attiré l'attention[1]. Le défunt tient toujours dans la main droite, ramenée sur le haut de la poitrine, un vase à boire (*poculum*) de forme conique et dans la main gauche, appuyée sur le ventre, un flacon à panse sphérique et à col allongé (*ampulla* ou *lagena*).

« Sur la face opposée au relief, la stèle de Frolois porte une inscription qui a été ainsi copiée par M. Parisot :

D M
[illegible]AVNIMI/[illegible]
[illegible]RIPCECNV
[illegible]SDVNAV

« A part la première ligne *D(iis) Manibus*, le texte reste très obscur. Dans la région de Beaune, de Dijon et de Langres, le mot *monumentum* se montre quelquefois en tête des épitaphes, en toutes lettres ou en abrégé, ou sous la forme *mominto, monimento, monimetu;* on pourrait penser à *munimen(tum)*? Quant au nom, plus ou moins barbare, qui venait ensuite, il est assez difficile de le reconnaître. Sur l'estampage, j'ai cru voir à la troisième ligne :

[illegible]RIPC[illegible]CAM

Mais cette lecture est bien incertaine. La pierre étant scellée du côté où se trouve l'inscription, il est très difficile de l'étudier. J'engage nos correspondants de la Côte-d'Or à la revoir et je remercie M. Parisot de nous la signaler. Un

sentations analogues, *Corp. inscr. lat.*, XIII, 2692, 2734, 2749, 2780, 2781, etc.

1. *Poculum et lagena*, dans les *Mém. de la Société éduenne*, nouvelle série, XXX, p. 251 à 280, avec deux planches.

Digitized by Google

nouvel examen lui permettra peut-être d'obtenir un texte plus clair.

« L'envoi de M. Parisot renferme aussi le croquis d'un vase en pierre, trouvé à Frolois, muni de deux anses arrondies. Son diamètre intérieur est de 0m55, sa profondeur de 0m23, sa largeur, y compris les deux anses, de 0m88, et sa hauteur de 0m33. »

M. Héron de Villefosse signale ensuite différents fragments d'inscriptions latines d'Alise, dont les estampages lui ont été adressés par notre confrère M. H. Corot.

M. P. Arnauldet, associé correspondant national, communique quelques détails relatifs à la biographie et à la bibliographie de deux imprimeurs français, Nicolas Jenson et Jacques Lerouge, établis à Venise au xve siècle :

« Je signalerai d'abord une première édition de l'ouvrage de saint Antonin, archevêque de Florence, intitulé *Secunda pars summae.* C'est un in-folio gothique imprimé par N. Jenson à Venise, en 1475, le 4 des calendes de juillet. L'unique exemplaire est conservé à la bibliothèque Riccardi à Florence[1]. Aucun bibliographe, à ma connaissance, ne l'a mentionné parmi les productions de l'atelier de N. Jenson. En voici une brève description : le premier feuillet manque, il était blanc très probablement au recto et contenait au verso l'épître de Francesco da Moneglia, l'éditeur de l'ouvrage. Au fol. 2, recto, commence l'ouvrage par un *proemium*, suivi de la table des rubriques, puis du texte lui-même avec commentaire à partir du fol. 5 recto (1re colonne) jusqu'au fol. 317 verso, où, après le mot *Finis,* se lit ce colophon : « *Actū hoc opus ex ĩclyta atqz famosa officina* | « *Nicolai ĩeson Gallici olympiadibus dominicis* | *Anno uideli-* « *cet M CCCC LXXV quartas Calendas Julias.* »

« Cette impression est à 2 colonnes, avec 56 lignes par colonne, les cahiers sont formés de quaternions et signés. Elle présente, outre sa rareté, cette particularité, que si on

1. Bibliothèque Riccardi, I II, 471.

Digitized by Google

la compare à la seconde édition imprimée en 1480 par N. Jenson, on ne trouvera aucune différence entre les deux textes et les deux impressions. Le colophon de l'édition de 1480 présente la même rédaction, les mêmes abréviations, même nombre de lignes que celui de 1475. Il n'y a que le millésime de changé. A la place de M CCCC LXXV, c'est M+CCCC+LXXX+ qui a été imprimé. La date du mois exprimée en olympiades et en calendes n'a pas été non plus changée. C'est là un fait surprenant et qui permet de supposer que, en 1480, N. Jenson aura changé et réimprimé le dernier feuillet seulement de l'édition de 1475, ou même qu'il a utilisé des exemplaires de la première édition où le millésime aurait été laissé en blanc, après avoir retiré du commerce ceux qui étaient datés de 1475; un seul de ces derniers aurait échappé, celui de la bibliothèque Riccardi.

« Cette dernière remarque nous permet d'en faire une autre d'une portée plus générale, relative aux colophons des impressions de N. Jenson; ces mentions finales ne sont jamais imprimées avec les mêmes types que les ouvrages à la fin desquels elles sont placées; on peut se demander si elles n'ont pas été ajoutées parfois longtemps après l'impression elle-même, au fur et à mesure des besoins de la vente. Que N. Jenson n'ait pas eu l'habitude de mettre une date et même une souscription à tous les livres sortis de ses presses, c'est là un fait certain. Mais pourquoi n'a-t-il pas toujours tenu à nous renseigner? Telle est la question. Les problèmes soulevés par les deux éditions, de 1475 et de 1480, de la *Somme* de saint Antonin de Florence et les hypothèses que nous avons faites pour les expliquer permettent d'entrevoir une solution plausible pour ce cas particulier. Il y aurait encore d'autres études comparatives à faire : celle du papier, par exemple, s'il est bien de même nature et s'il porte les mêmes filigranes. Le texte également ne devrait pas être négligé; une collation montrerait si les deux éditions si semblables dans la forme, au point de vue des « types », le sont absolument au fond.

« Le second des imprimeurs français établis à Venise, Jacques Lerouge, fut le compatriote et l'ami de N. Jenson.

Digitized by Google

Sans avoir l'importance des productions typographiques de N. Jenson, celles de Jacques Lerouge méritent d'occuper une place à part dans les annales de l'imprimerie à Venise. Une très consciencieuse étude en a été faite par Henri Monceaux en 1895. Nous avons déjà présenté quelques remarques à propos de ce travail, et sans revenir sur la bibliographie des livres imprimés par cet atelier, nous publierons deux documents tirés des archives d'État de Milan, dont l'un fait connaître ou plutôt laisse entrevoir les relations de Jacques Lerouge dans cette ville, et l'autre permet de fixer une date à son départ de Venise pour Pignerol.

« Le premier de ces documents est une lettre de Leonardo Botta, ambassadeur de Milan à Venise, à Bonne de Savoie et à Galeaz-Marie Sforza, du 26 août 1476 :

Illustrissimi et Ex^mi Domini Domini mei Sing^mi. — Io feci intendere ad questa Signoria cum quanta humanita le V^re Extie me scrivevano per le sue del XXI del presente circha la causa de Jacomo Rosso, impressore de libri. Et etiam li presentay la Littera che in cio le V^re Sublimita scrivevano de ordinatione del suo consilio de Justitia. A che la prefata S^ria riceve asay quelle et dice che tuto faria intendere al predicto Jacomo Rosso; Siche se ne e dicto altro ne advisaro le V^re Ill^me S^rie, alle quali humilmente me ricommando. Venetiis, die XXVI Augusti MCCCCLXXVI.

I. D. D. V^rie servus,

Leonardus Botta.

(*A tergo :*) Ex^mis Dominis dominis Bonæ et Galeaz Marie Sfortie Vicecomitibus ducibus Mediolani etc., d^nis mei Sing^mis cito[1].

« Cette lettre nous apprend que Jacques Lerouge avait été l'objet d'une décision du Conseil de justice de Milan à la suite d'une affaire. Sur quelle matière portait la sentence? Leonardo Botta ne le dit pas. L'ambassadeur répond à ses souverains en leur accusant réception d'une lettre à lui adressée relative à cette cause et datée du 21 août 1476. A cette lettre en était jointe une seconde adressée à la Sei-

1. Archivio di Stato, Milano, sez. storico, Missive diverse.

Digitized by Google

gneurie de Venise contenant la décision des juges de Milan. Leonardo Botta les a présentées à la Seigneurie et a obtenu que celle-ci ferait tous ses efforts pour décider Jacques Lerouge à se soumettre à ce jugement. Les termes que Leonardo Botta emploie font supposer que ce procès n'avait pas été tranché à l'avantage de notre imprimeur et que le duc de Milan n'avait à sa disposition aucun moyen de contrainte contre ce dernier. Nous ignorons comment l'affaire se termina, n'ayant trouvé aucun autre document à ce sujet aux archives de Milan.

« Le second document relatif à Jacques Lerouge est un passeport, ou plutôt la mention de ce passeport, qui lui fut accordé pour six mois à l'effet de traverser les états du duc de Milan lors de son départ de Venise : « *Concessae fuerunt litterae passus Jacottino Rubeo Gallico veniendi per flumen Padi ex Venetiis in Hast, menses sex valit. Dat. Mediolani die XXI maii* 1479. »

« Le dernier ouvrage imprimé à Venise par Jacques Lerouge sont les *Institutes* de Justinien, en caractères gothiques grands et petits, le 20 juillet 1478. Le colophon est à citer en entier (fol. 89 r°, col. 2) : « *Optimi ingenii vir Jacobus Rubei natione gallicus huius operis* || *institutionem diligentissimus artifex extitit cui extremam impres* || *siōis manu Venetiis, die XX julii inclito duce Jouāne* (sic) *Mocenigo* || *felicissime imposuit*[1]. *M. CCCC. LXXVIII.* »

« Que Jacques Lerouge ait quitté Venise peu après avoir imprimé le texte des *Institutes*, c'est probable; mais il est certain, d'autre part, qu'à la fin de mai 1479 il n'avait pas encore pénétré en Lombardie, puisque c'est pour y entrer par la voie d'eau qu'il avait demandé un passeport. Était-il encore à Venise lorsque la lettre du duc de Milan lui parvint? En tout cas, il était installé à Pignerol au mois de novembre 1479. Son départ de Venise doit donc se placer vers le milieu de cette année au plus tard. Remarquons

1. British Museum, 5254 h. i. (1). D'après H. Monceaux, *Les Le Rouge de Chablis, Jacques Le Rouge* (*Bull. de la Soc. des sc. de l'Yonne*, 1895, p. 300-301).

Digitized by Google

que c'est par bateau que Jacques Lerouge a transporté son matériel de Venise à Asti, qu'il n'a pas séjourné dans cette ville, d'où il s'est dirigé sur Pignerol. Nous savons qu'il n'y est resté que deux ans, pour retourner à Venise en 1481. Il est de retour à Pignerol en 1482; il y séjourne jusqu'en 1488, alors il rentre en France; en 1489, on le trouve à Embrun, où il imprime le *Bréviaire* de l'église (10 mars 1489). Depuis cette époque, on perd sa trace. Peut-être est-il revenu à Langres, son pays d'origine.

« Nous avons jugé bon de réunir ces quelques détails relatifs à Nicolas Jenson et à Jacques Lerouge, qui étaient de commune origine et furent établis à l'étranger dans la même ville pendant un laps de temps assez considérable. Nicolas Jenson est de Sommevoire, diocèse de Troyes, en Champagne; Jacques Lerouge de Langres, également en Champagne. Le premier s'est fixé définitivement à Venise en 1470 et y est mort en 1481; le second, qui s'y est établi en 1472, n'y est resté que huit ans, jusqu'au commencement de 1479. Il a repris ses voyages à travers l'Italie du Nord, jusqu'à l'époque où on le perd de vue. Leurs productions présentent de nombreux points de ressemblance, et l'atelier de Jacques Lerouge procède de celui de Nicolas Jenson, au moins pour les types romains. Ils ont été, pendant le temps où leur vie nous est connue, en relations constantes et se sont prêté un mutuel appui. A leurs noms, nous ajouterons ceux de Albert Jenson, frère de Nicolas, également Champenois, et Jean Lefèvre (Joannes Fabri), de Langres, l'un libraire à Venise, l'autre imprimeur à Turin, dont on connaît les relations avec Nicolas Jenson, depuis la publication du testament de ce dernier. Ces imprimeurs formaient pour ainsi dire une colonie champenoise à Venise; on a même pu supposer avec quelque raison qu'ils avaient été amenés de France en 1470 par Nicolas Jenson, comme ses ouvriers ou ses aides. Par la suite, Nicolas Jenson s'étant associé de préférence avec des imprimeurs et des libraires d'origine allemande, ses premiers collaborateurs français auront quitté son atelier, se seront mis à leur propre compte et auront propagé ses types à Venise d'abord, puis dans d'autres villes de l'Italie du Nord. »

Digitized by Google

gneurie de Venise contenant la décision des juges de Milan. Leonardo Botta les a présentées à la Seigneurie et a obtenu que celle-ci ferait tous ses efforts pour décider Jacques Lerouge à se soumettre à ce jugement. Les termes que Leonardo Botta emploie font supposer que ce procès n'avait pas été tranché à l'avantage de notre imprimeur et que le duc de Milan n'avait à sa disposition aucun moyen de contrainte contre ce dernier. Nous ignorons comment l'affaire se termina, n'ayant trouvé aucun autre document à ce sujet aux archives de Milan.

« Le second document relatif à Jacques Lerouge est un passeport, ou plutôt la mention de ce passeport, qui lui fut accordé pour six mois à l'effet de traverser les états du duc de Milan lors de son départ de Venise : « *Concessae fuerunt litterae passus Jacottino Rubeo Gallico veniendi per flumen Padi ex Venetiis in Hast, menses sex valit. Dat. Mediolani die XXI maii* 1479. »

« Le dernier ouvrage imprimé à Venise par Jacques Lerouge sont les *Institutes* de Justinien, en caractères gothiques grands et petits, le 20 juillet 1478. Le colophon est à citer en entier (fol. 89 r°, col. 2) : « *Optimi ingenii vir Jacobus Rubei natione gallicus huius operis* || *institutionem diligentissimus artifex extitit cui extremam impres* || *siōis manu Venetiis, die XX julii inclito duce Jouāne* (sic) *Mocenigo* || *felicissime imposuit*[1]. *M. CCCC. LXXVIII.* »

« Que Jacques Lerouge ait quitté Venise peu après avoir imprimé le texte des *Institutes*, c'est probable; mais il est certain, d'autre part, qu'à la fin de mai 1479 il n'avait pas encore pénétré en Lombardie, puisque c'est pour y entrer par la voie d'eau qu'il avait demandé un passeport. Était-il encore à Venise lorsque la lettre du duc de Milan lui parvint? En tout cas, il était installé à Pignerol au mois de novembre 1479. Son départ de Venise doit donc se placer vers le milieu de cette année au plus tard. Remarquons

1. British Museum, 5254 h. i. (1). D'après H. Monceaux, *Les Le Rouge de Chablis, Jacques Le Rouge* (*Bull. de la Soc. des sc. de l'Yonne*, 1895, p. 300-301).

Digitized by Google

que c'est par bateau que Jacques Lerouge a transporté son matériel de Venise à Asti, qu'il n'a pas séjourné dans cette ville, d'où il s'est dirigé sur Pignerol. Nous savons qu'il n'y est resté que deux ans, pour retourner à Venise en 1481. Il est de retour à Pignerol en 1482; il y séjourne jusqu'en 1488, alors il rentre en France; en 1489, on le trouve à Embrun, où il imprime le *Bréviaire* de l'église (10 mars 1489). Depuis cette époque, on perd sa trace. Peut-être est-il revenu à Langres, son pays d'origine.

« Nous avons jugé bon de réunir ces quelques détails relatifs à Nicolas Jenson et à Jacques Lerouge, qui étaient de commune origine et furent établis à l'étranger dans la même ville pendant un laps de temps assez considérable. Nicolas Jenson est de Sommevoire, diocèse de Troyes, en Champagne; Jacques Lerouge de Langres, également en Champagne. Le premier s'est fixé définitivement à Venise en 1470 et y est mort en 1481; le second, qui s'y est établi en 1472, n'y est resté que huit ans, jusqu'au commencement de 1479. Il a repris ses voyages à travers l'Italie du Nord, jusqu'à l'époque où on le perd de vue. Leurs productions présentent de nombreux points de ressemblance, et l'atelier de Jacques Lerouge procède de celui de Nicolas Jenson, au moins pour les types romains. Ils ont été, pendant le temps où leur vie nous est connue, en relations constantes et se sont prêté un mutuel appui. A leurs noms, nous ajouterons ceux de Albert Jenson, frère de Nicolas, également Champenois, et Jean Lefèvre (Joannes Fabri), de Langres, l'un libraire à Venise, l'autre imprimeur à Turin, dont on connaît les relations avec Nicolas Jenson, depuis la publication du testament de ce dernier. Ces imprimeurs formaient pour ainsi dire une colonie champenoise à Venise; on a même pu supposer avec quelque raison qu'ils avaient été amenés de France en 1470 par Nicolas Jenson, comme ses ouvriers ou ses aides. Par la suite, Nicolas Jenson s'étant associé de préférence avec des imprimeurs et des libraires d'origine allemande, ses premiers collaborateurs français auront quitté son atelier, se seront mis à leur propre compte et auront propagé ses types à Venise d'abord, puis dans d'autres villes de l'Italie du Nord. »

Digitized by Google

MUSÉE DU LOUVRE

DÉPARTEMENT

DES

ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES

ACQUISITIONS DE L'ANNÉE 1905.

PAR MM. A. HÉRON DE VILLEFOSSE ET E. MICHON.

I. MARBRE ET PIERRE [1].

A) Statues et bustes.

1. — Tête de femme, coiffée d'une couronne murale, portant au cou un collier à pendants triangulaires. Les cheveux, divisés sur le front par une raie médiane en bandeaux ondulés, sont noués sur la nuque et tombent en longues boucles de chaque côté derrière les oreilles. Le nez et les lèvres sont refaits. Environs de **Smyrne**.

B) Bas-reliefs.

2. — Partie supérieure d'une stèle funéraire représentant une Sirène. La tête est légèrement inclinée à droite; la main est ramenée sur la poitrine, entre les seins. **Le Pirée**.

3. — Lécythe funéraire. La base et le col (brisé) sont élé-

1. Les monuments dont la matière n'est pas indiquée sont en marbre blanc.

Digitized by Google

gamment godronnés. Sur la panse, entre une rangée d'oves et une riche torsade, scène funéraire sous un édicule en forme de temple, avec pilastres à chapiteaux et toit orné d'acrotères : une jeune femme, vêtue d'une tunique transparente et d'un manteau, le buste de face, est assise défaillante sur un lit, entre une autre femme qui lui tient la main droite, et une servante. Sur l'architrave est gravée l'inscription ΚΙΛΛΑΡΟΝ : ΠΥΘΟΔΩΡΟΥ : ΑΓΡΥΛΗΘΕΝ (E. Michon, *Monuments Piot*, t. XII, 1905, p. 177-199 et pl. XIII). **Athènes.**

4. — Banquet funèbre (le haut manque). Un homme et une femme sont assis sur un lit de repos; près d'eux sont deux petits serviteurs et une table chargée de mets. Au-dessous se trouve l'inscription ΟΝΑΣΑΝΔΡΟΥ ΥΛΛΑΡΙΜΕΩΣ | ΚΑΙ ΤΑΣ ΓΥΝΑΙΚΟΣ | ΠΟΤΤΟΥΣ ΚΑΒΑΛΙΣΣΑΣ (Th. Reinach, *Revue des études grecques*, 1904, p. 211, n° 7; Holleaux, *Bull. de correspondance hellénique*, 1904, p. 399). Don de M. Théodore Reinach. **Rhodes.**

C) Inscriptions et divers.

5. — Inscription grecque gravée *stoïchédon* sur une plaque rectangulaire : décret relatif aux gardiens des marais (ἑλεορέοντες); 19 lignes. Pierre grisâtre. **Érythrées.**

6. — Inscription grecque en l'honneur de l'empereur Gallien, avec les noms de Junius Olympus, de Flavianus et de Magnus Bassus (Brünnow, *Mittheil. d. d. Palaestina-Vereins*, 1897, p. 40, n° 4; Clermont-Ganneau, *Rec. d'arch. orientale*, t. II, p. 242; *Inscr. graecae ad res romanas pertinentes*, t. III, n° 1286). **Der'ât.**

II. Bronzes.

7. — Personnage nu, assis, de style primitif; les bras, sans indication de mains, reposent sur les genoux; une tige cylindrique représente le siège. La partie inférieure de la base semble former un cachet à ornements curvilignes. **Olympie.**

Digitized by Google

8. — Jupiter, debout, entièrement nu, marchant vers la droite, la main droite levée pour brandir le foudre, le bras gauche étendu. Beau style archaïque. **Andritzéna.**

9 et 10. Deux grandes fibules à plaques décorées de sujets gravés. — 9. D'un côté, deux chars attelés, montés chacun par deux guerriers, un aurige armé d'une lance et d'un bouclier échancré, et un second guerrier, avec le même bouclier, brandissant sa lance en avant; au-dessus, deux oiseaux volant; entre les chars, une croix gammée. Au revers, homme barbu, les bras étendus, entre deux chevaux affrontés, croix gammées et rosaces; dans le champ, poissons nageant. Le bout destiné à recevoir l'ardillon est séparé de la plaque. — 10. D'un côté, homme debout entre des quadrupèdes au galop, rosaces et oiseaux. Au revers, bateaux et poissons. **Sparte.**

11. — Réduction de basse époque romaine du Tireur d'épine. Jeune garçon, nu, assis, ramenant son pied gauche sur son genou droit pour en tirer une épine. Ornement d'une lampe (Héron de Villefosse, *Bull. de la Soc. des Antiq. de France,* 1905, p. 299). Ile de **Calymnos.**

12. — Clef dont le manche est terminé par un buste de femme surmonté d'un anneau. Don de M. Georges Perrot, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. **Cyzique.**

13. — Femme debout, la jambe droite fléchie; la main gauche abaissée retient le nœud de la draperie qui entoure les jambes; le haut du corps est nu. La chevelure, lisse sur le sommet du crâne et maintenue par une bandelette, forme une série de boucles calamistrées. La statuette était dorée. Manque le bras droit (Cf. *Beschreib. d. antik. Skulpturen zu Berlin,* p. 14, n° 21). **Smyrne.**

14. — Petit dauphin. Don de M. Georges Cousin, professeur à l'Université de Nancy. Trouvé dans un tombeau de la presqu'île de **Darakia,** environs de **Cnide.**

15. — Partie inférieure de la statuette d'Adonis n° 45 de la liste des acquisitions de l'année 1900. Les jambes sont

Digitized by Google

entourées d'une draperie à franges retenue autour de la taille. **Sidon.**

16. — Vase en forme d'askos; l'anse, richement travaillée, est ornée, à son point d'attache, d'une figure d'enfant bachique assis. Environs de **Beyrouth.**

III. Métaux précieux et Gemmes.

Or.

17. — Bague formée par un serpent enroulé, dont la tête et le cou sont couverts d'imbrications gravées; la face interne est plate. Don de M. Georges Cousin. Trouvé dans un tombeau de la presqu'île de **Darakia,** environs de **Cnide.**

IV. Objets divers.

A) Terre cuite[1].

18. — Disque portant sur sa face antérieure l'image en relief de saint Chnouti, debout, de face, nimbé, les bras étendus dans l'attitude de la prière. A droite et à gauche, l'inscription Ο ΑΓΙΟC | CINΘΘI////, disposée verticalement. Don de M. l'abbé Henry Thédenat, membre de l'Institut. **Égypte.**

B) Plomb.

19. — Fragment d'une *tabella defixionis,* portant sur un fond affectant la forme d'un fer à cheval une série de caractères grecs; formules magiques (Héron de Villefosse, *Bull. de la Soc. des Antiq. de France,* 1905, p. 291-294). Don de M. Icard, sergent au 4e régiment de tirailleurs. **Sousse.**

1. La section de céramique antique est réunie au département des antiquités orientales. Il n'a été fait d'exception que pour certaines terres cuites classées dans la série des antiquités africaines ou dans la série des antiquités chrétiennes : ce sont les seules mentionnées dans cette liste.

Digitized by Google

DONATEURS.

Cousin (Georges), professeur à l'Université de Nancy, 14, 17.
Icard, sergent au 4e régiment de tirailleurs, 19.
Perrot (Georges), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 12.
Reinach (Théodore), 4.
Thédenat (l'abbé Henry), membre de l'Institut, 18.

PROVENANCES.

Andritzéna, 8.
Asie Mineure, voir Cnide, Cyzique, Darakia, Erythrées, Smyrne.
Athènes, 3.
Beyrouth, 16.
Calymnos, 11.
Cnide, 14, 17.
Cyzique, 12.
Darakia, 14, 17.
Der'ât, 6.
Égypte, 18.
Érythrées, 5.
Grèce, voir Andritzéna, Athènes, Le Pirée, Olympie, Sparte.
Le Pirée, 2.
Olympie, 7.
Rhodes, 4.
Sidon, 15.
Smyrne, 1, 13.
Sousse, 19.
Sparte, 9, 10.
Syrie, voir Beyrouth, Der'ât, Sidon.
Tunisie, voir Sousse.

Digitized by Google

LISTE DES PÉRIODIQUES

REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

EN 1905.

FRANCE.

Ain. — *Annales de la Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain*, 37e année, octobre-décembre 1904; 38e année, janvier-septembre 1905. Bourg, 1904-1905, in-8°.

Aisne. — *Société académique de Laon. Bulletin*, t. XXXI, années 1900-1904. Laon, 1905, in-8°.

Alpes (Hautes-). — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, année 1905. Gap, 1905, in-8°.

Aube. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, 3e sér., t. XLI, année 1904. Troyes, in-8°.

Belfort (Territoire de). — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, n° 24. Belfort, 1905, in-8°.

Bouches-du-Rhône. — *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, t. XLVI, 1re partie. Valence, 1905, in-8°.

Annales des Facultés de droit et des lettres d'Aix, t. I, 1905, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique de Provence, année 1905. Marseille, 1905, in-8°.

Calvados. — *Congrès archéologique de France*, LXXe session. Séances générales tenues à Poitiers en 1903. Caen, 1904, in-8°. — LXXIe session. Séances générales tenues au Puy en 1904. Caen, 1905, in-8°.

Digitized by Google

Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Mémoires et Tables décennales. Caen, 1904, in-8°.

Société des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux. 8e vol. Bayeux, 1905, in-8°.

CANTAL. — *Revue de la Haute-Auvergne publiée par la Société des lettres, sciences et arts de la « Haute-Auvergne »*, 6e année, 1904, 4e fasc.; 7e année, 1905, 1er à 3e fasc. Aurillac, in-8°.

CHARENTE. — *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 7e sér., t. IV, années 1903-1904. Angoulême, 1905, in-8°.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes*, t. XVIII, 1re à 3e livraisons. Saintes, 1905, in-8°.

Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques, t. XXIV, *tables;* t. XXV, 1re à 6e livr. Saintes, 1905, in-8°.

CHER. — *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XXVIII (1904). Bourges, 1905, in-8°.

Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher, 4e sér., 19e vol. (1904). Bourges, in-8°.

CORRÈZE. — *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XXVI, 4e livr.; t. XXVII, 1re à 3e livr. Brive, 1904-1905, in-8°.

CÔTE-D'OR. — *Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune. Mémoires*, 1903. Beaune, 1905, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, 4e sér. (1903-1904). Dijon, 1905, in-8°.

CÔTES-DU-NORD. — *Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Bulletin et Mémoires*, t. XLII. Saint-Brieuc, 1904, in-8°.

CREUSE. — *Mémoires de la Société des sciences naturelles et*

Digitized by Google

archéologiques de la Creuse, 2e sér., t. IX, 2e partie. Guéret, 1904, in-8°.

Dordogne. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XXXI, 6e livr.; t. XXXII, 1re à 5e livr. Périgueux, 1905, in-8°.

Doubs. — *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et Mémoires*, année 1904. Besançon, 1905, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 7e sér., t. VIII, année 1903-1904. Besançon, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, t. XXXI. Montbéliard, 1904, in-8°.

Drôme. — *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 152e à 155e livr. Valence, 1905, in-8°.

Eure. — *Société libre d'agriculture, sciences et belles-lettres de l'Eure*, 6e sér., t. II, année 1904. Évreux, 1905, in-8°.

Eure-et-Loir. — *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. XIV, 1er et 2e fasc. Chartres, 1905, in-8°. — *Procès-verbaux*, t. XI, 11e et 12e fasc. Chartres, 1905, in-8°.

Bulletin de la Société dunoise, nos 140 à 143. Châteaudun, 1905, in-8°.

Finistère. — *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2e série, t. XXIX (1903-1904). Brest, 1904, in-8°.

Gard. — *Revue cévenole*, t. VI. Alais, 1905, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, 7e sér., t. XXVII, année 1904. Nimes, in-8°.

Garonne (Haute-). — *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 10e série, t. V. Toulouse, 1905, in-8°.

Bibliothèque méridionale publiée sous les auspices de la Faculté des lettres de Toulouse, 1re sér., t. IX. — *Poésies de Guillaume Ader*. Toulouse, 1904, in-8°.

Digitized by Google

Bulletin de l'Université de Toulouse, série B, n° 3. Toulouse, 1905, in-8°.

GIRONDE. — *Société archéologique de Bordeaux*, t. XXIV, 2e fasc.; t. XXV, 1er et 2e fasc. Bordeaux, 1904, in-8°.

HÉRAULT. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, 3e sér., t. V, 2e livr. Beziers, 1904, in-8°.

INDRE-ET-LOIRE. — *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine*, t. XIV, 4e trim. 1904; 1er et 2e trim. 1905. Tours, in-8°.

ISÈRE. — *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4e sér., t. XVIII (1904). Grenoble, 1905, in-8°.

Revue épigraphique, nos 113 à 116. Vienne, 1904-1905, in-8°.

LANDES. — *Bulletin de la Société de Borda*, t. XXIX, 4e trim.; t. XXX, 1er à 3e trim. Dax, 1904-1905, in-8°.

LOIR-ET-CHER. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, t. XLIII. Vendôme, 1904, in-8°.

LOIRE. — *Bulletin de la Diana*, t. XIV, nos 2 à 6. Montbrison, 1904-1905, in-8°.

LOIRE-INFÉRIEURE. — *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, t. XLV, 2e sem.; t. XLVI, 1er sem. Nantes, 1904-1905, in-8°.

LOIRET. — *Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin*, t. XIII, 1er à 4e trim. 1904, 1er trim. 1905. Orleans, in-8°. — *Mémoires*, t. XXIX. Orléans, 1905, in-8°.

MAINE-ET-LOIRE. — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 5e sér., t. VII. Angers, 1904, in-8°.

MARNE. — *Travaux de l'Académie nationale de Reims*, 115e vol. Reims, 1905, in-8°.

Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences

Digitized by Google

et arts du département de la Marne, t. VI et VII. Châlons-sur-Marne, 1904-1905, in-8°.

Marne (Haute-). — *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, t. V, nos 71 à 73. Langres, 1905, in-8°.

Meurthe-et-Moselle. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 6e sér., t. II. Nancy, 1905, in-8°.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, t. LIV. Nancy, 1904, in-8°.

Meuse. — *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 4e sér., t. II et III. Bar-le-Duc, 1903-1904, in-8°.

Morbihan. — *Société polymathique du Morbihan. Procès-verbaux et mémoires*, année 1904. Vannes, 1904, in-8°.

Nord. — *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, t. LVIII. Cambrai, 1904, in-8°.

Mémoires de la Société dunkerquoise, 40e et 41e vol. Dunkerque, 1904-1905, in-8°.

Revue de l'art chrétien, 4e sér., t. XV, 6e livr.; 5e sér., t. I, 1re à 6e livr. Lille, 1904-1905, in-4°.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts centrale du Nord, 3e sér., t. VIII (1900-1902). Douai, 1904, in-8°.

Oise. — *Mémoires de la Société académique du département de l'Oise*, t. XIX, 1re partie. Beauvais, 1904, in-8°.

Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et mémoires, 4e sér., t. VI. Senlis, 1904, in-8°.

Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin, t. XXVI, 1er et 2e fasc. Pontoise, 1904-1905, in-8°.

Pas-de-Calais. — *Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique*, t. XI, 212e à 215e livr. Saint-Omer, 1905, in-8°.

Digitized by Google

Régestes des évêques de Thérouanne, par l'abbé O. Bled, t. I, 3e fasc., 1904. — *Cartulaire de la Chartreuse du Val-Sainte-Aldegonde.* Saint-Omer, 1904-1905, in-4°.

Rhône. — *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, 5e année, n° 30; 5e année, nos 31 à 35. Lyon, 1905, in-8°.

Bulletin de la Société des sciences naturelles et d'enseignement populaire de Tarare, 9e année (1904), nos 5 à 11. Charlieu, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Lyon. Sciences et lettres, 3e sér., t. VIII. Lyon, 1905, in-8°.

Société des sciences et arts du Beaujolais. Bulletin, 5e année (1904), n° 20; 6e année (1905), nos 21 à 23. Villefranche, in-8°.

Saône-et-Loire. — *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, t. XXXII. Autun, 1905, in-8°.

Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. Mémoires, 2e sér., t. I, 1re partie. Chalon-sur-Saône, 1905, in-8°.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, nouv. sér., t. X, nos 11 et 12; t. XI, nos 1 à 6. Chalon-sur-Saône, 1904-1905, in-8°.

Sarthe. — *Revue historique et archéologique du Maine*, t. LV, 1904. Le Mans, in-8°.

Savoie. — *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XLIII, 1er fasc. Chambéry, 1905, in-8°.

Savoie (Haute-). — *Société florimontane d'Annecy. Revue savoisienne,* 45e année (1904), fasc. 4; 46e année (1905), fasc. 1 à 3. Annecy, in-8°.

Seine. — *Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année* 1904, nov.-déc.; 1905, janvier-octobre. Paris, in-8°.

Association pour l'encouragement des études grecques. Revue des études grecques, t. XVII, nos 76 à 78; t. XVIII, nos 79-80. Paris, 1904-1905, in-8°.

Digitized by Google

Bulletin de correspondance hellénique, t. XXIX. Athènes et Paris, 1905, in-8°.

Bulletin critique, année 1905. Paris, in-8°.

Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, 5e sér., t. V, fasc. 4 à 6; t. VI, fasc. 1 et 2. Paris, 1904-1905, in-8°.

Journal des Savants, année 1905. Paris, in-4°.

Ministère de l'Instruction publique. — Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, par R. de Lasteyrie, t. IV, 4e livr., supplément 1902-1903. Paris, 1905, in-4°. — *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. XXXVII (Tours, 2e partie), XLII (Lyon, Orléans), XLIII (Paris-Arsenal, Vitry-le-François). Paris, 1904, in-8°. — *Documents inédits : Lettres de Catherine de Médicis*, t. IX. Paris, 1905. — *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome :* Audollent, *Carthage romaine ;* Léon Homo, *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien ;* Émile Bourguet, *L'administration du sanctuaire Pythique au IVe siècle avant J.-C.;* G. Colin, *Le culte d'Apollon Pythien à Athènes ;* G. Colin, *Rome et la Grèce de* 200 *à* 146 *av. J.-C.*

Société française de numismatique. Procès-verbaux de 1903. Paris, 1904, in-8°.

Société de l'histoire de France. — Annuaire-Bulletin, année 1904. Paris, in-8°. — *Lettres de Charles VIII*, par Pélicier, t. V. Paris, 1905, in-8°. — *Lettres de Louis XI*, par Vaesen et Charavay, t. IX. Paris, 1905, in-8°. — *Mémoriaux du Conseil de* 1661, par Jean de Boislisle. Paris, 1905, in-8°.

Ville de Paris. Commission municipale du Vieux-Paris. Procès-verbaux, année 1904, n° 6; année 1905, nos 1 à 6. Paris, in-4°.

Seine-et-Marne. — *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 1905, 1er à 4e trim. Fontainebleau, in-8°.

Digitized by Google

Seine-et-Oise. — *Département de Seine-et-Oise. Commission des antiquités et des arts*, t. XXV. Versailles, 1905, in-8°.

Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 6e année. Versailles, 1904, in-8°.

Seine-Inférieure. — *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses*, 1903, 1er à 4e trim.; 1905, 1er trim. Le Havre, 1904-1905, in-8°.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année 1903-1904. Rouen, 1904, in-8°.

Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, t. XIII, 2e livr. Rouen, 1905, in-8°.

Somme. — *Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens*, t. LI (année 1904). Amiens, 1905, in-8°.

Société des Antiquaires de Picardie. Bulletin, année 1904, 2e, 3e et 4e trim.; 1905, 1er et 2e trim. Amiens, 1904-1905, in-8°.

Tarn-et-Garonne. — *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. XXXII, fasc. 1 à 4. Montauban, 1904, in-8°.

Var. — *Bulletin de l'Académie du Var*, LXXIIe année (1904). Toulon, 1905, in-8°.

Vaucluse. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 2e sér., t. IV, 4e livr.; t. V, 1re, 2e et 3e livr. Avignon, 1905, in-8°.

Vendée. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 51e année. La Roche-sur-Yon, 1905, in-8°.

Vienne. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e sér., t. X, 4e trim. 1904; t. XI, 1er et 2e trim. 1905. Poitiers, in-8°. — *Mémoires*, 2e sér., t. XXVIII (1904). Poitiers, 1905, in-8°.

Vienne (Haute-). — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. LIV, 2e livr.; t. LV, 1re livr. Limoges, 1905, in-8°.

Digitized by Google

Vosges. — *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, LXXXI[e] année, 1905. Épinal, in-8°.

Bulletin de la Société philomathique vosgienne, 30[e] année, 1904-1905. Saint-Dié, 1905, in-8°.

Yonne. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 58[e] vol. (1904). Auxerre, 1905, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique de Sens, t. XXI, 1[er] fasc. Sens, 1904, in-8°. — *Cartulaire du chapitre de Sens*, par l'abbé Chartrain. Sens, 1904, in-8°.

Algérie. — *Revue africaine. Bulletin des travaux de la Société historique algérienne*, 48[e] année, 3[e] et 4[e] trim. 1904; 49[e] année, 1[er] et 2[e] trim. 1905. Alger, in-8°.

Société archéologique du département de Constantine. Recueil des notices et mémoires, t. XXXVIII. Constantine, 1904, in-8°.

Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran. Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie, t. XXIV, fasc. 101; t. XXV, fasc. 102 à 104. Oran, 1904-1905, in-8°.

ALLEMAGNE.

Bonn. — *Bonner Jahrbücher. Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande*, livr. 111 et 112. Bonn, 1904, in-8°.

Iena. — *Zeitschrift des Vereins für Thüringische Geschichte und Altertumskunde*, nouv. sér., t. XV, livr. 3; t. XVI, livr. 1. Iena, 1905, in-8°. — *Thüringische Geschichtsquellen*, nouv. sér., t. IV. Iena, 1905, in-8°.

Trèves. — *Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, année 1904, n[os] 11 et 12; année 1905, n[os] 1 à 8. Trèves, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, t. XXIII, livr. 4; t. XXIV, livr. 1 à 2. Trèves, 1904-1905, in-8°.

Digitized by Google

WIESBADEN. — *Verein für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung. Annalen*, t. XXXIV (1905). Wiesbaden, 1905, in-8°. — *Mitteilungen*, 1904-1905, livr. 1 à 4. Wiesbaden, 1905, in-8°.

ALSACE-LORRAINE.

COLMAR. — *Mitteilungen der Naturhistorischen Gesellschaft in Colmar.* — *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar*, nouv. sér., t. VII, 1903-1904. Colmar, 1905, in-8°.

MULHOUSE. — *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, sept. à déc. 1904; janv. à août 1905. Mulhouse, in-8°. — *Les monnaies des landgraves autrichiens de la Haute-Alsace*, par Ernest Lehr. Lausanne, 1905, in-8°.

AUTRICHE-HONGRIE.

BUDAPEST. — *Académie hongroise. Archeologiai ertesito, indicateur archéologique*, nouv. sér., t. XXV, livr. 1 à 5. Budapest, 1905.

GRATZ. — *Historische Verein für Steiermark. Steirische Zeitschrift für Geschichte*, 1904, livr. 1 à 4. Gratz, in-8°.

PRAGUE. — *Pamatky archæologické a mistopisné*, t. XXI, fasc. 3 et 4. Prague, 1904, in-4°. — *Bericht über das Museum des Königreiches Böhmen für das Jahr* 1904. Prague, 1905, in-8°.

SPALATO. — *Bullettino di archeologia e storia dalmata*, 27e année, nos 9 à 12. Spalato, 1904-1905, in-8°.

VIENNE. — *Akademie der Wissenschaften. Philos.-histor. Classe. Sitzungsberichte*, t. 147, 148. — *Archiv*, vol. 93, 1re partie. Wien, 1904, in-8°. — *Fontes rerum Austriacarum, Diplomataria et acta*, t. LVII. Wien, 1903, in-8°. — *Scriptores*, t. IX, 1re livr. Vienne, 1904, in-8°.

Jahreshefte des œsterreichischen archæologischen Institutes in Wien, t. VIII, 1re livr. Wien, 1905, in-4°.

Digitized by Google

Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, 34e vol., 6e livr.; 35e vol., 1re à 5e livr. Wien, 1904-1905, in-4°.

BELGIQUE.

ANVERS. — *Académie royale d'archéologie de Belgique. Annales*, 5e sér., t. VI, 4e livr.; t. VII, 1re à 3e livr. — *Bulletin*, 1904, 4e livr.; 1905, 1re à 4e livr. Anvers, 1904-1905, in-8°.

BRUXELLES. — *Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres*, 1904, nos 9 à 12; 1905, nos 1 à 5. — *Annuaire*, 1905. Bruxelles, 1904-1905, in-8°.

Analecta Bollandiana, t. XXIV, fasc. 1 à 4. Bruxelles, 1905, in-8°.

Recueil des anciennes coutumes de la Belgique. Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier de Gand, t. IX et X. Bruxelles, 1904-1905, 2 vol. in-4°. — *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, 3e sér., t. XI. Bruxelles, 1905, in-fol.

Société d'archéologie de Bruxelles. Annales, t. XIX, livr. 1 et 2. Bruxelles, 1905, in-8°. — *Annuaire* 1905, t. XVI.

Revue belge de numismatique, année 1905. Bruxelles, in-8°.

GAND. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 12e année, no 9; 13e année, nos 1 à 7. Gand, 1904-1905, in-8°. — *Annales*, t. VI, 1re livr. Gand, 1905, in-8°. — *Inventaire archéologique de Gand*, fasc. 37 à 39. Gand, 1905, in-8°.

MONS. — *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 6e sér., t. VI. Mons, 1904, in-8°.

NAMUR. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXV, 4e livr.; t. XXVI, 1re livr. Namur, 1905, in-8°.

Digitized by Google

DANEMARK.

COPENHAGUE. — *Aarboeger for nordisk oldkyndighed og historie, udgivne af det kongelige nordiske oldskriftselskab*, 2e sér., 19e vol. Copenhague, 1904, in-8°.

Société royale des Antiquaires du Nord. Mémoires, nouv. sér., 1903, in-8°. — Lud.-F.-A. Wimmer, *De danske Runemindesmærker*, t. III. Copenhague, 1905, in-fol.

ÉGYPTE.

LE CAIRE. — *Comité de conservation des monuments de l'art arabe*, exercice 1903, fasc. 20. Le Caire, 1903, in-8°.

ESPAGNE.

MADRID. — *Revista de archivos, bibliotecas y museos*, tercera epoca, año VIII, nos 11 et 12; año IX, nos 1 à 8. Madrid, 1904-1905, in-8°.

VALLADOLID. — *Boletin de la Sociedad castellana de excursiones*, año II, no 24; III, nos 25 à 36. Valladolid, 1904-1905, in-4°.

ÉTATS-UNIS.

BALTIMORE. — *Johns Hopkins University. Studies in historical and political science*, 22e sér., nos I à XII; 23e sér., nos I à X. Baltimore, 1904-1905, in-8°.

NEW-YORK. — *American Journal of archæology*, 2e série, t. VIII, no 4; t. IX, nos 1 à 3; *Annual reports*, 1903-1904. New-York, 1904-1905, in-8°.

PHILADELPHIE. — *Proceedings of the american philosophical Society*, vol. XLIII, nos 177-178; vol. XLIV, nos 179 et 180. Philadelphie, 1904-1905, in-8°. — *Transactions*, nouv. sér., t. XXI, 1re partie. Philadelphie, 1905, in-4°.

WASHINGTON. — *Smithsonian Institution. Annual-report of the board of regents of the Smithsonian Institution for*

Digitized by Google

the year ending june 30 1903. Washington, 1905, in-8°. — ***XXI-XXII** annual-report of the Bureau of American Ethnology...* by J. W. Powel. Washington, 1903-1904, in-8°.

WORCESTER. — *Proceedings of the American Antiquarian Society at the annual meeting held in Worcester*, oct. 21 1904; *Proceedings... at the annual meeting held in Boston*, april 26 1905, nouv. sér., vol. XVI, 3e partie; XVII, 1re partie. Worcester, 1904-1905, in-8°.

GRANDE-BRETAGNE.

CAMBRIDGE. — *Proceedings of the Cambridge antiquarian Society*, t. XLV. Cambridge, 1905, in-8°. — *Churchwardens Accounts of St Mary the Great Cambridge*, edited by J. E. Poster. Cambridge, 1905.

DUBLIN. — *Proceedings of the Royal Irisch Academy. Section C, archæology, linguistic and litterature*, t. XXV, nos 1 à 12. Dublin, 1904-1905, in-8°. — *Abstracts of Minutes*, 1904-1905.

ÉDIMBOURG. — *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, vol. XXXVIII. Edinburgh, 1904, in-8°.

JERSEY. — *Société jersiaise*. 30e *Bulletin annuel*. Jersey, 1905, in-4°.

ITALIE.

BOLOGNE. — *Atti e memorie della r. deputazione di storia patria per le provincie di Romagna*, vol. XXII, fasc. 1 à 6; vol. XXIII, fasc. 1 à 3. Bologne, 1904-1905, in-8°.

MODÈNE. — *Memorie della r. Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena*, 3e sér., t. V. Modène, 1905, in-4°.

PADOUE. — *Rivista di storia antica*, nouv. sér., anno IX, fasc. 2 à 4; anno X, fasc. 1. Padova, 1905, in-8°.

ROME. — *Atti della r. Accademia dei Lincei. Serie quinta. Classe di scienze morali, storiche e filologiche. Notizie degli scavi*, année 1904, fasc. 1 à 12; année 1905, fasc. 1 à 7.

Digitized by Google

Roma, in-4°. — *Rendiconti della r. Accademia, serie quinta*, vol. XIII, fasc. 9 à 12; vol. XIV, fasc. 1 à 6. Roma, 1905, in-8°. — *Rendiconto dell' adunanza solenne del 4 giugno* 1905. Roma, 1905, in-4°.

Mitteilungen des k. deutschen archæologischen Instituts. Rœmische Abtheilung, vol. XIX, fasc. 4; vol. XX, fasc. 1 et 2. Rome, 1904-1905, in-8°.

TURIN. — *Atti della r. Accademia delle scienze di Torino*, vol. XXXIX, fasc. 8 à 15; vol. XL, fasc. 1 à 5. Torino, 1904-1905, in-8°. — *Memorie*, 2e sér., vol. LIV. Torino, 1904, in-4°. — *Observazioni meteorologiche*, 1904, in-8°.

PAYS-BAS.

LEEUWARDEN. — 76ste *Verslag van het Friesch Genootschap van Geschied-oudheid-en taalkunde*, 1903-1904. Leeuwarden, 1905, in-8°.

PORTUGAL.

LISBONNE. — *O archeologo Português*, vol. IX, fasc. 7 à 12; vol. X, fasc. 1 à 9. Lisboa, 1904-1905, in-8°.

RUSSIE.

DORPAT. — *Acta et commentationes Universitatis Juriavensis olim Dorpatensis*, t. XI, nos 1 à 6. Dorpat, 1903, in-8°.

HELSINGSFORS. — *Société finlandaise d'archéologie. Zeitschrift der Finnischen Altertumgeselschaft*, t. XXIII. Helsingsfors, 1905, in-8°. — *Suomen Museo*, t. XI. Helsingsfors, 1904, in-8°.

SUISSE.

BÂLE. — *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde, herausgegeben von der historischen und antiquari-*

Digitized by Google

schen Gesellschaft zu Basel, t. IV, livr. 2; t. V, livr. 1. Basel, 1905, in-8°.

GENÈVE. — *Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Bulletin*, t. II, livr. 9. Genève, 1904, in-8°. — *Mémoires*, nouv. sér., t. VIII, livr. 2. Genève, 1904, in-8°.

STANS. — *Der Geschichtsfreund. Mitteilungen des historischen Vereins der fünf Orte*, vol. LX, 1905, in-8°.

ZÜRICH. — *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, vol. XXVII, livr. 1. Zürich, 1905, in-4°.

Anzeiger für schweizerische Altertumskunde, herausgegeben vom schweizerischen Landesmuseum, nouv. sér., vol. VI, nos 2 et 3-4; vol. VII, nos 1-3. Zürich, 1904-1905, in-8°.

Musée national suisse à Zurich. XIIIe rapport annuel, 1904. Zurich, 1905, in-8°.

TUNISIE.

SOUSSE. — *Bulletin de la Société archéologique de Sousse*, année 1905, nos 4 et 5. Sousse, in-8°.

TUNIS. — *Revue tunisienne, organe de l'Institut de Carthage*, 1905, nos 49 à 54. Tunis, in-8°.

TURQUIE.

BEYROUTH. — *Université Saint-Joseph. Al-Machriq, revue catholique orientale bimensuelle*, année 1905. Beyrouth, 1905, in-8°.

URUGUAY.

MONTEVIDEO. — *Anales del Museo nacional de Montevideo*, série II, t. V, fin. Montevideo, 1905, in-4°.

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

P. 5, l. 11, *au lieu de :* N. VALOIS, secrétaire, *lisez :* P. GIRARD, secrétaire.

P. 5, l. 12, *au lieu de :* P. GIRARD, secrétaire-adjoint, *lisez :* E. LEFÈVRE-PONTALIS, secrétaire-adjoint.

P. 91, l. 24, *au lieu de :* Le Prieur, *lisez :* Leprieur.

P. 284, l. 23 et suiv. : La statuette de Mercure, trouvée à Versailleux (Ain), dont M. J. Déchelette a envoyé une photographie, avait été présentée à la Société par M. G. Lafaye dans la séance du 21 mai 1902. (*Bulletin*, 1902, p. 213.)

Digitized by Google

TABLES

DU

BULLETIN DE 1905.

I.

Index par noms d'auteurs.

Pages

Albe (la duchesse de Berwick et d'), C. É. H. Son éloge funèbre 84

Arnauldet (Pierre), A. C. N. Nommé officier d'Académie 92

— Inventaires des tapisseries du château de Blois . . 346

— Les imprimeurs Jacques Jenson et Jacques Lerouge. 359

Aubert (Félix), A. C. N. 335

Babelon (Ernest), M. R. Rapport sur une candidature. 353

— Grotte funéraire de Malte, signalée par le R. P. Delattre 212

— Fouilles de M. le Dr Rouquette à Aïn-el-Hout . . 310

— Observations. 164, 172

Barbot (Jules), A. C. N. Découvertes archéologiques dans la Lozère 211

Barthélemy (Anatole de), M. H. Son éloge funèbre . 79

Baye (le baron Joseph de), M. R. Hommages d'un ouvrage de M. P. de Goy, 114; d'un manuel d'archéologie en langue lithuanienne, 224; d'ouvrages du comte Serge Chérémeteff, 273; de M. Stückelberg . 353

— Rapport sur une candidature 126

Digitized by Google

— L'église de Kologe à Grodno 119
— Émaux du Musée de Moscou 184
— Trésor de la sacristie synodale de Moscou. . . . 201
— Antiquités de Crimée conservées dans la collection Massonneau 217
— Antiquités de la province de Kouban 237
— Reçoit les remerciements de la Société pour deux dons de 1000 francs destinés au catalogue de la bibliothèque de la Société 242, 323
— Élu président 334
— Élu membre de la Commission pour l'impression du catalogue de la bibliothèque. 334
— Observations. 164
Beaupré (le comte Jules), A. C. N. 126
Beyssac (Jules), A. C. N. 228
Birot (le Dr J.), A. C. N. 194
Blanchet (Adrien), M. R. Hommage d'un ouvrage de M. E. Bonnet. 323
— Rapports sur des candidatures. 126, 156
— Reçoit les remerciements du président. . . . 89, 95
— Mosaïque et monnaies avec la personnification de Carthage 97
— Rapport sur la situation financière de la Société. . 115
— Le château de Gentilly 133
— Le type du phénix sur les monnaies. 164
— Sceau de Bernardus de Parma. 165
— Rapport sommaire sur l'état des finances de la Société pendant le 1er trimestre 200
— Grotte funéraire de Malte, signalée par le R. P. Delattre 212
— Plaque d'argent du Musée de Nancy 225
— Restauration des thermes romains de Royat . . . 304
— Trésor de monnaies trouvé à Jublains 329
— Élu membre de la Commission des *Mettensia*. . . 334
— Élu membre de la Commission des fonds 334
— Élu membre de la Commission pour l'impression du catalogue de la bibliothèque. 334
— Observations. 276

Digitized by Google

Boinet (Amédée), A. C. N. 87
Bonnet (Émile), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 323
Bouillet (l'abbé Auguste), A. C. N. Son éloge funèbre. 83
Bouchot (Henri), M. R. Reçoit les félicitations du président 91, 92
Breghot du Lut (F.), A. C. N. 228
Buttin (Charles), A. C. N. 87
— Hommage d'un de ses ouvrages 261

Cagnat (René), M. R. Élu vice-président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres 93
— Noms de villes africaines terminés en *as* 132
— Inscriptions de Segermes, signalées par M. P. Gauckler 175
— Note de M. P. Gauckler sur une inscription du Khanguet-el-Hadjaj 215
— Note de M. G. Hauvette sur des antiquités d'Utique. 262
— Élu membre de la Commission des *Mettensia*. . . 334
— Observations. 127
Carton (le docteur Louis), A. C. N. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire 90
— Hommage d'un de ses ouvrages 308
Chabrun (César), A. C. N. Vase gallo-romain trouvé à Jublains 323
Chapot (Victor), A. C. N. Nommé officier d'Académie. 92
— Inscription et sceau byzantin d'Antioche 354
Charmasse (Anatole de), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 237
Chauvet (Gustave), A. C. N. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire 90
Chénon (Émile), A. C. N. Fresque de l'église de Saint-Martin-lès-Argenton 191
— Les arènes de Bourges en 1566 213
— Gilbert Bertrand, sculpteur d'Issoudun. 240
— Jean Lescuyer, peintre verrier. 241
— La construction du palais de Jacques Cœur à Bourges. 270
— Observations. 197

Digitized by Google

Chérémeteff (S. Exc. le comte Serge Dmitriévitch), A. C. É. Hommage d'un de ses ouvrages 273
Clouzot (Étienne), A. C. N. 194
Collignon (Maxime), M. R. Élu président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres 93
— Élu membre de la Commission des *Mettensia*. . . 334
Corot (Henry), A. C. N. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire. 90
Corroyer (Édouard), M. R. Notice nécrologique. . . 65
— Son éloge funèbre 80
Costa de Beauregard (le comte Olivier), A. C. N. Découverte d'un édifice romain à Pitres. 115
— Œnochoé trouvée dans le canal de l'Aisne . . . 157
— Bronzes antiques de Saint-Jean-de-la-Porte . . . 230
Cournault (Charles), A. C. N. Son éloge funèbre. . . 85
Courtot (l'intendant-général), A. C. N. 87
Coutan (le Dr), A. C. N. 87
Coutil (Léon), A. C. N. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire. 90
Cumont (Franz), A. C. É. 87
— Promu officier de l'Instruction publique 92
— Statuette mithriaque du Musée de Timgad . . . 255

Daupeley (Gustave), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 131
Déchelette (Joseph), A. C. N. Statuette de Mercure trouvée à Versailleux 284
Delaborde (le comte François), M. R. Élu 1er vice-président 334
Delattre (le R. P. Alfred-Louis), A. C. N. Hommages de divers ouvrages 193, 227
— Grotte funéraire de l'île de Malte. 212
— Inscription chrétienne de la Goulette . . . 267, 276
— Moule chrétien trouvé en Afrique 286
— Correction à une inscription d'Abbenza. 290
— Inscription d'Uci majus 290
— Plombs byzantins de Carthage. 304, 330, 353

Digitized by Google

Delaville-le-Roulx (Joseph), A. C. N. Nommé officier d'Académie 92
Delisle (Léopold), M. H. Reçoit les hommages de la Société à l'occasion de son départ de la Bibliothèque nationale et du cinquantenaire de son entrée à la Société. 147, 154, 340
— Incunables acquis par la Bibliothèque nationale. . 155
Demaison (Louis), A. C. N. Antiquités conservées au château de Commetreuil 202
— La maison des musiciens de Reims 208, 210
Depoin (Joseph), A. C. N. 87
Des Forts (Philippe), A. C. N. 87
Des Méloizes (le marquis Albert), A. C. N. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire 90
Destrée (Joseph), A. C. É. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire 90
— Promu officier de l'Instruction publique. 92
Dimier (Louis), A. C. N. L'œuvre de Toussaint Dubreuil à Saint-Germain. 119
— Le peintre portraitiste dit pseudo-Amberger . . . 132
— Les peintres Jean Decourt et Pierre Oudry . . . 187
— Portrait de Marie Stuart. 199
— Miniature de Jean Clouet 306
Donau (le capitaine R.), A. C. N. 335
Duchesne (Mgr Louis), M. R. Reçoit les félicitations de la Société à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son élection comme membre résidant . . 93
Dumuys (Léon), A. C. N. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire. 90
Durand-Gréville (Émile-Alix), A. C. N. Trois portraits du palais Pitti 210
— L'inscription du retable de Gand. 258
Durrieu (le comte Paul), M. R. Hommage d'un ouvrage de M. l'abbé A. Degert 131
— Rapport sur une candidature 126
— Discours prononcé en quittant la présidence . . . 77
— Antiphonaire du monastère de Beaupré 99
— Propose à la Société d'adresser son hommage à

Digitized by Google

M. Delisle au moment où il quitte la Bibliothèque nationale 147
— Panneaux représentant la Passion 187
— Miniature du British Museum représentant le dauphin fils de Charles VI 200
— Livre d'heures du Musée Soane à Londres. . . . 210
— Nouvelle miniature de Bourdichon 213
— Influence des *Heures* de Chantilly sur la miniature du XVe siècle 215
— Tableau primitif français du Musée de Bonn. . . 224
— Élu membre de la Commission des fonds 334
— Le diptyque de Jeanne de France, duchesse de Bourbon 337
— Observations. 212, 319
Du Teil (le baron Joseph), A. C. N. Nommé officier d'Académie 92

Enlart (Camille), M. R. Rapports sur des candidatures 156, 210
— Note de M. P. de Truchis et lettre de M. de Préaudeau relatives à la chapelle Saint-Laurent de Tournus 96, 125
— Démolition imminente du prieuré de Saint-Jean-aux-Bonshommes près Avallon 125
— Chargé d'appuyer un vœu auprès de la Commission des monuments historiques 197, 200
— Origines anglaises du style flamboyant. 341
— Observations. 197
Espérandieu (le commandant Émile), A. C. N. Bas-relief gallo-romain de la Vérune 108
— Assiette et cachet d'oculiste trouvés à Mayence . . 141
— Hommage d'un de ses ouvrages 224
— Cippe de Bulla regia 289
Evans (Sir John), C. É. H. 126

Ferrero (Ermanno), C. É. H. Promu officier de l'Instruction publique 92
Fourché (P.), A. C. N. 87

Digitized by Google

Frothingham (Arthur L.), Jr., A. C. É. 156
— Modèle de l'église Saint-Maclou de Rouen. . . . 132

Gaidoz (Henri), M. R. Observations 294
Galle (Léon), A. C. N. 87
Garofalo (Francesco-Paolo), A. C. É. 87
Gauchery (Paul), A. C. N. Le tombeau de Montigny dans la cathédrale de Bourges 355
Gauckler (Paul), A. C. N. Mosaïque chrétienne d'Uppenna 106
— Inscriptions de Segermes 175
— Inscription du Khanguet-el-Hadjaj 215
— Lampe trouvée à Carthage 229
— Fouilles de Tabarka 242
— Épitaphe chrétienne de Carthage 266
Gauthier (Gaston), A. C. N. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire 90
Gérin-Ricard (Henry de), A. C. N. Promu officier de l'Instruction publique 92
Germain de Maidy (Léon), A. C. N. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire 90
Germer-Durand (le R. P. Joseph), A. C. N. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire 90
— Hommage de deux de ses ouvrages 144
Gestoso y Perez (José), A. C. É. Promu officier de l'Instruction publique 92
Geymüller (le baron Henry de), A. C. É. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire 90
Girard (Paul), M. R. Reçoit les remerciements du président 89
Giraud (Jean-Baptiste), A. C. N. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire 90
Gosset (Alphonse), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 133
Goy (Pierre de), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 114
Guiffrey (Jean), A. C. N. Promu officier de l'Instruction publique. 92
Guiffrey (Jules), M. H. 88

Digitized by Google

— Observations. 197, 216

Hauvette (Amédée), M. R. Note de M. Fr. Cumont sur une statuette du Musée de Timgad 255
Héron de Villefosse (Antoine), M. H. Hommages d'ouvrages de M. G. Daupeley, 131; du R. P. Delattre, 193, 227; de M. A. de Charmasse, 237.
— Reçoit les remerciements du président. . . . 89, 91
— Bas-relief gallo-romain de la Vérune 108
— Lettre du comte O. Costa de Beauregard sur des découvertes faites à Pitres 115
— Fragment de fresque et objets trouvés en Crète . . 147
— Lame de poignard trouvée près de Béziers. . . . 151
— Inscription de Séleucie de Piérie signalée par le R. P. Jalabert 172
— Dispater trouvé à Feurs 261
— Note du commandant Espérandieu sur une cippe de Bulla regia 289
— Note du R. P. Delattre sur des inscriptions d'Abbenza et d'Uci majus 290
— *Tabella devotionis* de Sousse. 291
— Inscription funéraire de Philippeville 294
— Fragment de relief d'Orange 295
— Réduction du Tireur d'épine 299
— *Tabella defixionis* d'Olbia 312
— Remarques sur le vase de Jublains 326
— Inscriptions d'Alise 353, 359
— Élu membre de la Commission des impressions. . 331
— Monument funéraire romain de Frolois 357
Homolle (Théophile), M. R. Nommé directeur des Musées nationaux et de l'École du Louvre 93
— Élu membre de la Commission des fonds 334

Jadart (Henri), A. C. N. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire. 90
Joubin (André), A. C. N. Moulages acquis par l'Université de Montpellier 154

Digitized by Google

Labande (L.-H.), A. C. N. 87
Lafaye (Georges), M. R. Applique trouvée à Vachères, signalée par M. Fr. Moulin 194
— Objets de bronze trouvés à Murviel 195
Langlois (l'abbé M.), A. C. N. 210
Lasteyrie (le comte Robert de), M. R. Reçoit les félicitations de la Société à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son élection comme membre résidant. 93
— Observations. 132, 140
La Tour (Henri de), M. R. Note de M. E. Durand-Gréville sur des portraits du palais Pitti 210
— Élu secrétaire-adjoint. 334
Lauer (Philippe), A. C. N. Deux épitaphes conservées dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale . . 99
Lebrun (Eugène), A. C. N. 266
Lefèvre-Pontalis (Eugène), M. R. Mémoire sur les architectes et la construction de la cathédrale de Chartres 96
— Fouilles de la cathédrale de Chartres. . . . 132, 147
— Travaux de M. Goodyear sur l'architecture du moyen âge. 165
— Dalle de pierre de Maule 181
— Mémoire de M. R. Mowat sur une strophe cruciforme de Fortunat 210
— Élu secrétaire 334
Legrand (Maxime), A. C. N. Vervelle à chien trouvée à Étampes. 311
Lemoisne (André), A. C. N. 87
— Nommé officier d'Académie 92
Leprieur (Paul), A. C. N. Hommage d'un ouvrage de M. H.-Yates Thompson 310
Lesort (André), A. C. N. 194
Loisne (le comte Auguste Menche de), A. C. N. La colonisation saxonne dans l'arrondissement de Boulogne 210
— Cimetière franc de Béthune 337
Lur-Saluces (le marquis Alexandre de), A. C. N. . . 87

Digitized by Google

Magne (Charles), A. C. N. 87
— Fouilles de la place du Panthéon. 135
Marais (colonel L.), A. C. N. Son éloge funèbre . . 86
Marcel (le chanoine Louis), A. C. N. Nommé officier d'Académie 92
Mareuse (Edgar), A. C. N. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire 90
— L'église de Maule 140
Marquet de Vasselot (Jean-J.), M. R. 156
— Rapport sur une candidature 194
— Coupe persane du XIIIe siècle 164
— Bronze italien de la Renaissance. 180
— Disque de porphyre du Musée du Louvre 248
— Notice nécrologique sur M. C. Wescher 310
— Observations. 207
Martha (Jules), M. R. Élu 2e vice-président. . . . 334
Martin (Gabriel), A. C. N. 87
Martin (Henry), M. R. Rapports sur des candidatures. 126, 266
— Élu trésorier. 334
— Observations 171
Maurice (Jules), M. R. Nommé officier d'Académie . 92
— Monnaies frappées en Espagne sous Maximilien Hercule, Sévère et Maxence 125
— Médaillon de Constantin le Grand 160
— Monnaies au monogramme du Christ 240
— La personnification de Carthage sur les monnaies . 273
— Observations. 172, 232
Mayeux (Albert), A. C. N. Note de M. P. de Truchis sur la chapelle Saint-Laurent de Tournus 96
— Fouilles de la cathédrale de Chartres 140
— Observations. 96, 130
Mazerolle (Fernand), M. R. 156
— Rapports sur des candidatures 228, 335
— Note de M. R. Mowat sur des inscriptions de l'église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle à Paris et de l'église d'Eu 277
Mély (Fernand de), M. R. Provenance du vase Sellière. 128

Digitized by Google

— Fouilles de la cathédrale de Chartres 129
— Porte de tabernacle du Musée d'Ambras à Vienne . 165
— Trésor des patriarches de Moscou 194
— Autel de l'église d'Avenas 203
— Peintures de l'église Saint-Blaise de Brunswick signées par un artiste primitif français 211
— Statues signées de l'hôpital d'Issoudun 216
— Les primitifs français précurseurs de la Renaissance 257
— Note de M. Stückelberg sur les reliques de saint Imier 341
— Le retable de Beaune. 356
— Observations. 197, 202, 208, 240
Merlet (René), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 146
Merlin (Alfred), A. C. N. Note de M. G. Hauvette sur des antiquités d'Utique 262
Michon (Étienne), M. R. Hommage d'ouvrages du R. P. Germer-Durand 144
— Reçoit les remerciements du président 89
— Note de M. J. Déchelette sur une statuette de Mercure trouvée à Versailleux 284
— Dépose sur le bureau le 2e fascicule du *Bulletin* de 1905 270
— Élu membre de la Commission des impressions . . 334
— Observations. 203
Mirot (Léon), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages. 261
Monceaux (Paul), M. R. Hommage d'un ouvrage de M. le Dr L. Carton et l'abbé Leynaud 308
— Rapport sur une candidature 335
— Note de M. P. Gauckler sur une mosaïque d'Uppenna 106
— Inscription cursive du Musée de Carthage. . . . 127
— Antiquités chrétiennes de la province de Constantine 152
— La légende du phénix chez Eusèbe 171
— La formule *nomen* ou *nomina martyrum* 208
— Inscriptions chrétiennes d'Afrique 214
— Poèmes figurés d'Optatianus Porfyrius 251

Digitized by Google

— Inscription chrétienne de la Goulette signalée par le R. P. Delattre 267, 276
— Moule chrétien signalé par le R. P. Delattre. . . 286
— Plombs byzantins de Carthage signalés par le R. P. Delattre 304, 330, 353
— Observations. 127, 240
Moreau de Néris, A. C. N. Ruines romaines des Chaudes près Néris. 356
Morgan (Jacques de), A. C. N. 156
Morin-Pons (Henri), A. C. N. Sa mort. 126
Mougenot (Léon), A. C. N. Sa mort. 133
Moulin (Franki), A. C. É. Applique trouvée à Vachères. 194
Mowat (le commandant Robert), M. H. 88
— Strophe cruciforme de Fortunat 240
— Lettre relative à la protection des objets d'art ou d'antiquité conservés dans les lieux du culte . . . 270
— Inscriptions de l'église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle à Paris et de l'église d'Eu. 277
Müller (l'abbé Eugène), A. C. N. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire 90

Naëf (Albert), A. C. É. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire. 90
— Nommé officier d'Académie 92
Nocq (Henry), A. C. N. 156
Nodet (le docteur Victor), A. C. N. 87
— Débris d'un sépulcre conservés à Bourg 238
Noguier (Louis), A. C. N. Son éloge funèbre. . . . 85

Omont (Henri), M. R. Hommage d'un ouvrage de M. Ch. Buttin 261
— Reçoit les remerciements du président. . . . 89, 91
— Lettre de J.-B.-P. Jollois sur les fouilles du Vieil-Évreux 109
— Miniature de la *Cité de Dieu* de saint Augustin . . 192
— Le centenaire de La Tour d'Auvergne 261
— Élu membre de la Commission des *Mettensia*. . . 334
— Élu membre de la Commission des impressions. . 331

Digitized by Google

— Discours adressé à M. Delisle à l'occasion du cinquantenaire de son entrée à la Société 340
— Dépose sur le bureau le 3e fascicule du *Cartulaire de l'évêché de Metz*, par M. P. Marichal (*Mettensia*) . . 356
— Observations. 207
Ouvaroff (la comtesse), C. É. H. Promue officier de l'Instruction publique 92

Pallu de Lessert (A. Clément), M. R. Hommage d'un ouvrage de M. A. Gosset 133
— Les routiers romains et la déformation des noms de lieux en Afrique 127
— Inscription de la colonie de Thubiirnica 263
— Élu archiviste-bibliothécaire 334
— Élu membre de la Commission pour l'impression du catalogue de la bibliothèque 334
— Observations. 133
Perrault-Dabot (A.), A. C. N. Pierres tombales de l'église de Bagneux. 170
Perrot (Georges), M. H. Élu secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres . . . 93
Petit (Ernest), A. C. N. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire. 90
— Achat de la chapelle de Saint-Jean-aux-Bonshommes par la Société d'études d'Avallon 126
Piette (Édouard), A. C. N. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire. 90
Pilloy (Jules), A. C. N. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire 90
Poëte (Marcel), A. C. N. 228
Poinssot (Louis), A. C. N. Rose des vents découverte à Dougga 269
— Figures gravées sur les dallages de Dougga . . . 277
Porée (le chanoine Adolphe), A. C. N. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire 90
Poujol de Fréchencourt (Fernand), A. C. N. Sa mort. 323
Prinet (Max). Sceau de l'Université d'Aix. 324

Digitized by Google

Prou (Maurice), M. R. Rapports sur des candidatures. 194, 335
— Reçoit les remerciements du président . . . 89, 95
— Mémoire de M. A. Perrault-Dabot sur l'église de Bagneux 170
— Note de M. M. Legrand sur un vervelle à chien . . 310
— Tiers de sol de Naix-en-Barrois 332
— Élu membre de la Commission des impressions. . 334
— Observations. 96, 133, 194, 332, 356

Ravaisson-Mollien (Charles), M. R. Reçoit les remerciements du président. 90
— Note de M. E. Durand-Gréville sur l'inscription du retable de Gand 258
— Buste d'Antoine conservé au Louvre 287
— Observations. 164
Régnier (Louis), A. C. N. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire 90
Requin (l'abbé J.), A. C. N. 87
Rodière (Roger), A. C. N. Les cloches de Nesle-lez-Verlincthun et de Boncourt. 335
Rodocanachi (Emmanuel), A. C. N. L'esclavage en Italie du XIIe au XVIIe siècle 228
— Le costume des femmes italiennes au XIVe siècle . 341
Roman (Joseph), A. C. N. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire 90
— Le peintre Guillaume de Saint-Comain. 125
— Sceaux forestiers du moyen âge 140
— Observations. 198, 319
Rouquette (le Dr), A. C. N. 335
— Note sur une lanterne antique trouvée à Aïn-el-Hout. 310
Rousset (Louis), A. C. N. Son éloge funèbre. . . . 86
Ruelle (Charles-Émile), M. R. 87
— Notice nécrologique sur M. E. Corroyer 65
— L'incendie de la Bibliothèque de Turin. 170
— Manuscrit de Michel Psellos 196
— Traité musical écrit sur papyrus 214

Digitized by Google

— Élu membre de la Commission pour l'impression du catalogue de la bibliothèque 334
— Observations 294

Saige (Gustave), A. C. N. Sa mort 334
Schlosser (le chevalier Julius von), A. C. É. . . . 126
Schlumberger (Gustave), M. R. Sceaux de l'Orient latin. 216
Schmidt (le professeur Valdemar), A. C. É. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire 90
Serbat (Louis), A. C. N. Nommé officier d'Académie. 92
Stein (Henri), M. R. Hommage d'un ouvrage de M. L. Mirot 261
— Rapports sur des candidatures. 156, 194, 228
Stückelberg (Ernest-Alfred). Reliques de saint Imier. 341

Tardif (Joseph), M. R. Promu officier de l'Instruction publique 92
Thédenat (l'abbé Henry), M. R. Élu membre de la Commission des impressions 334
Théry (Louis), A. C. N. 87
Thompson (H.-Yates), A. C. É. Antiphonaire du monastère de Beaupré 99
— Contribue à faire restituer à la ville de Mâcon trois miniatures de la *Cité de Dieu* de saint Augustin . . 192
— Hommage d'un de ses ouvrages 310
Toutain (Jules), M. R. 87
— Rapport sur une candidature 335
— Σωσινέως 168
— Inscription d'Orléansville 320
— Observations. 127, 332
Travers (Émile), A. C. N. Dispersion des objets appartenant à des églises. 208
Truchis (le vicomte Pierre de), A. C. N. 87
— La chapelle Saint-Laurent de Tournus. . 96, 115, 208
— Observations 207, 208

Vaillant (Victor), A. C. N. Son éloge funèbre . . . 86

Digitized by Google

Valois (Noël), M. R. Reçoit les remerciements du président 89, 95
— Note de M. C. Chabrun sur un vase romain trouvé à Jublains 323
Vaschide (Mme Victoria), A. C. É. Nommée officier d'Académie 92
Vasnier (Henri), A. C. N. 87
— Les frises de Suse 229
— Observations. 207, 208, 304
Vauvillé (Octave), A. C. N. Médaille reçue à l'occasion du Centenaire 90
— L'oppidum de Pommiers 353, 356
Vial (E.)., A. C. N. 126
Vidier (Alexandre), A. C. N. 87
Vignot (Charles), A. C. N. 87
Villenoisy (François de), A. C. N. Hommage de l'*Inventaire des archives départementales de la Lorraine* . 214
— Nommé officier d'Académie 92
— Observations 224
Vitry (Paul), A. C. N. Figure de pleurant du tombeau de Jacques de Malain 199
— Buste de Dunois de la Sainte-Chapelle de Châteaudun 200
— L'auteur du *Domine quo vadis* de Saint-Pierre de Saumur 319
— Observations. 171
Vogt (l'abbé Albert), A. C. É.. 353

Wescher (Carle), M. H. Son éloge funèbre 82
— Notice nécrologique 310
Witte (Alphonse de), A. C. É. Nommé officier d'Académie 92

Digitized by Google

II.

Index géographique.

Abbenza, 290.
Acquigny (Eure), 124.
Adraa, 146.
Afrique, 127, 153, 208, 209, 214, 215, 256, 269, 276, 286, 289, 305, 306, 309.
Afrique proconsulaire, 208.
Agaune, 345.
Agrigente, 280.
Aisne (L'), 157.
Aix-en-Provence, 315, 317, 318, 319.
Aix-la-Chapelle, 70.
Alexandrie (Égypte), 274.
Alger, 127.
Algérie, 320.
Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), 353, 357, 359.
Allemagne, 71, 132, 226, 273, 319.
Altava, 153.
Althiburus, 242.
Altkirch (Alsace), 346.
Amiens, 65.
Amman, 144.
Anagni, 257.
Ananino (Russie), 219.
Angers, 320.
Angleterre, 71, 191, 206, 211.
Annecy, 236.
Antioche, 173, 354, 355.
Anvers, 74, 75, 131, 199, 288.
Aptera, 151.
Aquaba (El-) (Arabie), 145.
Aquae Caesaris, 208.
Aquila, 135.
Aquilée, 163, 274.
Arabie, 145, 146.
Arc-sur-Tille (Côte-d'Or), 198.
Arles, 258, 266.
Arras, 223.
Artois, 314, 338.
Asie, 287.
Asie Mineure, 228.
Assche-la-Chaussée (Belgique), 224.
Asti, 362.
Athènes, 70, 82, 169, 266, 270, 353.
Athies (Somme), 69.
Attique, 169.
Aubuzza, 209.
Aumale, 214.
Aurès (L'), 257.
Autriche, 218, 226.
Autun, 207, 288.
Auxerre, 135.
Auzia, 289, 321.
Avallon, 125, 126.
Avenas (Rhône), 203, 204, 205, 206, 207.
Avignon, 73, 132, 206, 296.
Avitta Bilba, 322.
Avranches, 68.
Axos (Crète), 151.
Azincourt (Pas-de-Calais), 336.

Baalbeck, 133.
Bagneux (Seine), 170, 171.
Bâle, 342, 343, 344, 346.
Baltimore, 314.
Bazoches (Seine-et-Oise), 141.
Beaujeu (Rhône), 204.
Beaune (Côte-d'Or), 356, 358.
Beaupré (Monastère de) (Belgique), 99.

Digitized by Google

Beinwyl (Suisse), 344.
Belgique, 101, 199, 201.
Benney (Meurthe-et-Moselle), 113.
Berlin, 258, 259.
Berry, 168, 192, 240, 241, 270, 271, 272, 303, 339.
Berteaucourt (Somme), 141.
Besançon, 155.
Béthune, 337.
Beyrouth, 172.
Béziers, 85, 151.
Bicêtre (Seine), 134.
Bienne (Suisse), 342, 343, 344.
Bisica, 322.
Bislée (Meuse), 113.
Bliesthal, 232.
Blois, 125, 346, 347, 348, 349, 351, 352.
Bobbio (Suisse), 343.
Bohême, 206, 219.
Bologne, 250.
Boncourt (Pas-de-Calais), 336.
Bône, 219.
Bonn, 224.
Bosphore (Le), 82.
Bostra, 144, 146.
Boulogne-sur-Mer, 86, 141, 211, 335.
Boulonnais, 337.
Bourg, 238, 239, 240.
Bourges, 114, 213, 241, 270, 271, 272, 356.
Bourgogne, 124, 198, 207, 288, 312.
Bouvignes (Belgique), 124, 131.
Brabant, 224.
Bresse, 238, 285.
Bretagne, 67, 210.
Bruges, 124, 225.
Brunswick, 212, 258.
Bruxelles, 74, 135.
Budapest, 223.
Bugey, 285.
Bulla regia, 289.
Bury (Oise), 304.
Byzacène, 107.

Caesarea, 321.
Cahors, 75.
Calama, 152.
Calceus Herculis, 321.
Calymnos (Ile de), 299, 302.
Cambrai, 316.
Cana, 126.
Candie, 150.
Canée (La), 151.
Carhaix (Côtes-du-Nord), 261.
Carie, 299.
Cartennae, 321.
Carthage, 97, 98, 99, 127, 213, 228, 229, 266, 267, 273, 274, 275, 276, 286, 288, 289, 303, 304, 305, 306, 321, 330, 331, 352, 353.
Casos, 151.
Casterlé (Belgique), 124.
Caucase, 223, 237.
Celloville (Seine-Inférieure), 304.
Cerisy-la-Forêt (Manche), 141.
Cerlier (Suisse), 342.
Certouta (Henchir) (Tunisie), 208.
Cessenon (Hérault), 151, 152.
Chagnon (Loire), 77.
Chalon-sur-Saône, 207, 302.
Chambéry, 135, 155, 236.
Champagne, 102, 114.
Champvert (Nièvre), 193.
Chantilly (Oise), 189, 216, 306, 337.
Charleroi, 222.
Charolais, 204.
Chartres, 96, 129, 131, 132, 140, 146, 258.
Châteaudun, 200.
Châteaumeillant (Cher), 141.

Digitized by Google

Château-Porcien (Ardennes), 77.
Châteauroux, 240.
Châtillon - de - Michaille (Ain), 284.
Chaudeney (Meurthe-et-Moselle), 113.
Cheliff (Le), 321.
Chersonèse, 242.
Cillium, 321.
Cirta, 295, 321.
Ciscaucasie, 223.
Cluny (Saône-et-Loire), 141, 207.
Cnossos, 147, 148, 149, 150, 151.
Commetreuil (Marne), 202, 203.
Compiègne, 184.
Condé, 157.
Condrieu (Isère), 158, 159.
Constantine, 152.
Constantinople, 70, 162, 194.
Cornillon (Gard), 108.
Courchapoix (Suisse), 341.
Coutances, 68.
Craponne (Rhône), 197.
Crète, 147, 148, 149, 150, 151.
Crimée, 153, 169, 170, 217, 219, 220, 223.
Cruchère (La) (Mayenne), 324, 325, 326.
Cyrique, 260, 266, 308.

Dacie, 206.
Danemark, 75.
Danube (Le), 114, 218, 302.
Decize (Nièvre), 157.
Delemont (Suisse), 343.
Delphes, 82.
Develier (Suisse), 341.
Diana, 321.
Dijon, 358.
Dinant (Belgique), 131.
Disentis (Suisse), 343.
Djem (El) (Tunisie), 299.
Douar-ech-Chott (Tunisie), 306.
Dougga (Tunisie), 269, 270, 277, 288.
Douïmiss (Henchir) (Tunisie), 290.
Dusseldorf, 224.

Ecosse, 188, 189.
Ecouen (Seine-et-Oise), 74.
Edimbourg, 188, 189.
Egypte, 109.
Einvaux (Meurthe-et-Moselle), 113.
Embrun, 363.
Engelberg (Suisse), 341, 344.
Erivan, 229.
Espagne, 84, 126, 162, 266.
Etampes, 311, 312.
Eu (Seine-Inférieure), 281, 282.
Europe, 217, 291.
Evreux, 110, 111.
Evreux (Vieil-), 109, 110.

Fauquembergues (Pas-de-Calais), 336.
Fayoum, 174, 175.
Feurs (Loire), 261.
Flavigny (Côte-d'Or), 357.
Fléchin (Pas-de-Calais), 336.
Florence, 155, 210, 229, 249, 250, 287, 341, 359, 360.
Fontainebleau, 119, 121.
France, 101, 102, 114, 156, 159, 187, 191, 200, 206, 207, 261, 277, 284, 288, 302, 315, 319, 322, 326, 337, 363.
Franche-Comté, 319.
Frégiécourt (Suisse), 341.
Frolois (Côte-d'Or), 357, 358, 359.
Fumay (Ardennes), 84.

Gabès (Tunisie), 133.
Gadda, 146.

Digitized by Google

Gand, 258.
Gap, 124, 210, 314.
Gâtinais, 193.
Gaule, 105, 106, 113, 158, 160, 301, 323, 333.
Gentilly (Seine), 134, 135.
Gerasa, 146.
Girgenti, 280.
Glasgow, 190.
Gortyne, 151.
Goulette (La) (Tunisie), 267, 268.
Grammont (Belgique), 99.
Grèce, 82, 353.
Grodno (Russie), 119.
Guelma, 152.
Guessès (Henchir) (Algérie), 208.
Guillotière (La) (Rhône), 152.
Guyenne, 200.

Hadjaj (Khanguet el-) (Tunisie), 215.
Hadrumète, 291, 292, 294, 308, 309.
Hallstatt, 114.
Ham (Somme), 69.
Hamascha (Henchir el-) (Algérie), 208.
Hardinthun (Pas-de-Calais), 338.
Hardwick-Hall, 190, 191.
Heliopolis, 133.
Héraclée de Thrace, 308.
Herculanum, 329.
Herpes (Charente), 219.
Hongrie, 218, 226.
Hodr-Bek (Syrie), 173.
Hout (Aïn el-) (Algérie), 310.

Igilgili, 321.
Ile-de-France, 71.
Ilitzino (Russie), 187.
Irlande, 344.
Isère (L'), 230.
Issoudun, 216, 240, 241.
Italie, 71, 104, 114, 168, 180, 211, 219, 287, 319, 326, 363.

Jarez, 77.
Jérusalem, 70, 344, 355.
Jublains (Mayenne), 323, 324, 325, 326, 329, 330.
Jura (Le), 341.

Kadanos (Crète)), 151.
Kamarali (Crète), 150.
Kambylte (Russie), 223.
Kammunta (Russie), 223.
Karthago, 322.
Kertch, 217, 219.
Khamissa, 153.
Kherba (Algérie), 127.
Kouban (Russie), 237.
Kouskovo (Russie), 227.

Lamasba, 321.
Lambèse, 257, 321.
Langres, 159, 358, 363.
Lantilly (Côte-d'Or), 289.
Latium, 178.
Lemainville (Meurthe-et-Moselle), 113.
Liège, 200, 222.
Lille, 200, 303.
Lillebonne (Seine-Inférieure), 158.
Limoges, 185, 186.
Limousin, 199.
Lithuanie, 241.
Loire (La), 204.
Londres, 128, 135, 142, 165, 188, 200, 210, 307, 344.
Lorraine, 113, 214.
Lourdin (Savoie), 230.
Lucelle (Suisse), 342.
Lucerne, 342, 344.
Lugnez (Suisse), 341.
Lux (Côte-d'Or), 198.
Lyon, 155, 175, 193, 197, 275, 285.

Digitized by Google

Lyonnais, 207.

Mâcon, 192, 357.
Madaba, 145, 146.
Madrid, 85.
Malte (Ile de), 212.
Mariastein (Suisse), 343, 345.
Marignan, 250.
Marmaigne (Cher), 272.
Marœuil (Pas-de-Calais), 338.
Marseille, 317.
Mascula, 257.
Mas-d'Azil (Ariège), 216.
Maubranches (Cher), 272.
Maudre (La), 181.
Maule (Seine-et-Oise), 140, 141, 181, 182, 183, 303.
Maurétanie Sitifienne, 208.
Maxula, 267.
Mayence, 141, 142, 143, 343.
Meaux, 288, 322.
Medjerda (La), 290.
Menton (Alpes-Maritimes), 216.
Mérouville (Eure-et-Loir), 129.
Messara (Crète), 150.
Metz, 289, 314, 333.
Mézières-lès-Vic (Meurthe-et-Moselle), 225.
Milan, 348, 349, 351, 361, 362.
Misène, 173, 174, 175.
Mojaïsk (Russie), 201.
Monaco, 334.
Montier-en-Der (Haute-Marne), 101, 104, 105, 106.
Montpellier, 154, 195.
Montreuil-sur-Mer, 242.
Mont-Saint-Michel (Manche), 66, 67, 68, 69, 71, 72, 73, 75, 79.
Mont-Saint-Vincent (Saône-et-Loire), 207.
Morienval (Oise), 141.
Moscou, 184, 186, 194, 201, 339.
Moutier-Granval (Suisse), 342, 343, 344.
Munich, 302.
Murbach (Alsace), 342.
Muri (Suisse), 342.
Murviel (Herault), 195, 196.
Mysie, 260.

Naix-aux-Forges (Meuse), 332.
Naix-en-Barrois (Meuse), 332, 333.
Namur, 222.
Nancy, 85, 113, 225, 226, 227.
Nantes, 320, 346, 348.
Nantouillet (Seine-et-Marne), 322.
Naples, 181.
Nasius, 333.
Navarre, 279.
Nennig (Allemagne), 328.
Neriomagus, 356.
Néris (Allier), 159, 356.
Nesle (Somme), 69.
Nesle-lez-Verlincthun (Pas-de-Calais), 141, 335, 338.
Nevers, 207.
Nicée, 162, 164.
Nicomédie, 161.
Nîmes, 159.
Nivernais, 193.
Nogent-le-Rotrou, 131.
Normandie, 272, 340.
Notabile (Malte), 212.
Novgorod-la-Grande (Russie), 184, 185.
Noviodunum, 353.
Noyon (Oise), 184.
Nueil (Maine-et-Loire), 333.
Numidie, 208, 255, 257.
Nus (Loire), 197.

Odruh, 145.
Olbia, 312, 313.

Digitized by Google

Olus, 151.
Orange, 295, 296, 297, 298, 299.
Orel (Russie), 185.
Orléansville, 255, 320, 321.
Ossétie, 223.
Oxyrrhyncus, 214, 304.

Padoue, 134, 168.
Palatinat, 232.
Palestine, 145.
Parcq (Pas-de-Calais), 336.
Paris, 66, 81, 84, 85, 114, 135, 136, 137, 138, 139, 155, 190, 225, 241, 266, 277, 289, 299, 319. *Archives nationales*, 316. *Bibliothèque nationale*, 99, 106, 154, 156, 159, 160, 196, 213, 287, 333. *Cabinet de France*, 160, 332. *Cabinet des estampes*, 189. *Cabinet des manuscrits*, 306, 307, 308. *Eglise Notre-Dame de Bonne-Nouvelle*, 277. *Musée Carnavalet*, 138. *Musée de Cluny*, 138. *Musée du Louvre*, 88, 97, 120, 121, 122, 123, 147, 149, 150, 151, 159, 180, 181, 198, 199, 231, 248, 249, 250, 251, 287, 289, 291, 326, 339, 354. *Palais du Louvre*, 119. *Prieuré de Saint-Martin-des-Champs*, 316.
Parme, 258.
Paros (Crète), 151.
Pavie, 99, 349.
Pedum, 178.
Pergame, 294.
Périgueux, 70, 71.
Perse, 164.
Petra, 145.
Phaestos, 150.
Philadelphie, 146.
Philippeville, 294.
Pignerol (Italie), 134, 361, 362, 363.
Pise, 135, 258.
Pitres (Eure), 115.
Plaisance, 104.
Pô (Le), 114.
Polyrrhénie (Crète), 151.
Pommiers (Aisne), 353, 356.
Pompéi, 327.
Portus Magnus, 321.
Préneste, 178.
Presles (Aisne), 157.
Princeton (Etats-Unis), 132.
Pskoff (Russie), 185.
Psychro (Antre de) (Crète), 150, 151.
Puisaye, 193.
Puy (Le), 133.

Radès (Tunisie), 267.
Rapidi, 321.
Ravenne, 70, 174.
Regada (Aïn-) (Algérie), 208.
Reims, 99, 102, 103, 104, 105, 126, 131, 142, 197, 289, 328, 353.
Remenoville (Meurthe-et-Moselle), 113.
Revigny (Meuse), 83.
Rhin (Le), 302.
Rhodes, 253.
Rhône (Le), 326.
Riazan (Russie), 187.
Rihana (Tunisie), 290.
Rome, 87, 134, 160, 164, 167, 181, 229, 250, 252, 257, 280, 287, 301, 302, 309, 353.
Roseville (Meurthe-et-Moselle), 113.
Rouen, 198, 223, 232.
Royat (Puy-de-Dôme), 304.
Rusicade, 321.
Russie, 184, 185, 187, 201, 217, 218, 219, 220, 222.
Russwyl (Suisse), 342.

Digitized by Google

Sablon (Lorraine), 314.
Saeckingen (Suisse), 343.
Saint-Basle, 105, 106.
Saint-Chinian (Hérault), 151.
Saint-Etienne, 332.
Saint-Gall, 343, 344.
Saint-Genon (Indre), 141.
Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 119, 120, 121, 123, 138, 158, 159, 216, 223, 236.
Saint-Imier (Suisse), 344.
Saint-Jean-de-la-Porte (Savoie), 230, 232, 233, 235.
Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne), 114.
Saint-Martin-lez-Argenton (Indre), 192.
Saint-Omer, 334, 337, 343.
Saint-Pétersbourg, 153, 237.
Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie), 230.
Saint-Pons (Hérault), 151.
Saint-Thierry (Marne), 106.
Saint-Valery (Seine-Inférieure), 282.
Salzburg, 302.
Samer (Pas-de-Calais), 335.
Sankt-Blasien (Grand-duché de Bade), 342.
Sardaigne, 261.
Sassenage (Isère), 197.
Saumur, 320.
Savoie, 124, 134, 230.
Schwarzenacker (Allemagne), 232.
Schwyz, 344.
Segermes, 175, 176, 177, 179.
Séleucie de Piérie, 172, 174, 175.
Semur, 357.
Sétif, 214.
Sheffield, 190.
Siam, 284.
Sins (Suisse), 342.
Sion (Suisse), 345.
Sirmium, 163.
Siscia, 163, 275.
Sitifis, 321.
Soissons, 66, 356.
Soleure, 346.
Solliès-Pont (Var), 314.
Solliès-Ville (Var), 314.
Souillac (Lot), 141.
Soukahras (Algérie), 310.
Soulidhyé (Syrie), 173.
Sousdal (Russie), 185.
Sousse, 291, 309, 310.
Spinalonga (Crète), 151.
Spire, 232.
Suisse, 340, 342, 346.
Susiane, 229.
Suze (La), 341.
Syrie, 70, 73, 145, 174.
Szilagy-Somlyo (Transylvanie), 220.

Tabarka (Tunisie), 242, 248.
Tacapas, 133.
Tarragone, 126, 163, 274, 275.
Tartarie, 228.
Ténès (Algérie), 321.
Termonde (Belgique), 199.
Terre-Sainte, 105.
Thabbora, 97.
Thamugadi, 257.
Thelepte, 321.
Theveste, 321.
Thubburnica (Colonia), 264, 265.
Thubursicum Numidarum, 153.
Thugga, 277, 322.
Tigava, 127.
Timgad (Algérie), 255, 257.
Tingitanum (Castellum), 255, 321.
Tipasa, 215.
Tivoli, 328.
Tixter (Algérie), 208.
Tortose, 159.
Toulon-sur-Allier (Allier), 301.

Digitized by Google

Toulouse, 130, 131, 175, 317, 318.
Touraine, 320.
Tournus (Saône-et-Loire), 96, 115, 125, 208.
Transylvanie, 218, 220.
Trèves, 274, 275.
Troyes, 97, 224, 288, 304, 363.
Tubunae, 321.
Tulle, 154.
Tunis, 134, 267.
Tunisie, 97, 200, 242, 289.
Turin, 170, 363.

Uci majus, 290.
Uppenna (Tunisie), 106, 107, 208.
Utique, 262.

Vachères (Basses-Alpes), 194.
Velp, 227.
Venise, 71, 228, 359, 360, 361, 362, 363.
Verdun, 316.
Verooz (Belgique), 256.
Versailles, 86.
Versailleux (Ain), 285, 286.
Vérune (La) (Gard), 108, 109.
Vézelay (Yonne), 183.
Vicence, 251.
Vienne (Autriche), 145, 165, 166.
Vienne (Isère), 261.
Villelaure (Vaucluse), 328.
Vladimir (Russie), 184, 185.
Vlithias (Le) (Crète), 151.
Voivre (Meurthe-et-Moselle), 113.
Vorbourg (Suisse), 341.
Voves (Eure-et-Loir), 128.

Wamin (Pas-de-Calais), 336.
Westminster, 165.
Wittislingen, 219.
Wstchige (Russie), 185.

York, 316.

Zaghouan (Tunisie), 97.
Zaraïsk (Russie), 187.
Zéhili (Sidi-) (Tunisie), 290.

III.

Index des illustrations.

1. Monnaie avec la personnification de Carthage . . 98
2. Inscription hébraïque trouvée à Paris 136
3. Fragment de fresque trouvé en Crète. Musée du Louvre 149
4. Œnochoé trouvée dans le canal de l'Aisne . . . 158
5. Dalle de pierre trouvée à Maule (Seine-et-Oise). . 182
6. Plaque émaillée. Musée historique de Moscou . . 186
7. Figure de pleurant du tombeau de Jacques de Malain. Musée du Louvre 199
8. Autel de l'église d'Avenas (Rhône) 205

Digitized by Google

9. Plaque d'argent décorant une fibule. Musée de Nancy. 226
10. Bronzes antiques trouvés à Saint-Jean-de-la-Porte (Savoie). Collection du comte O. Costa de Beauregard 230
11. Tête de Satyre. Musée du Louvre 231
12. Tête de Satyre trouvée à Saint-Jean-de-la-Porte (revers) 232
13. Tête de femme trouvée à Saint-Jean-de-la-Porte . 233
14. Fragment de fléau et crochets d'une statera trouvés à Saint-Jean-de-la-Porte 235
15. Statuette de dadophore trouvée à Timgad . . . 255
16. Inscription chrétienne de la Goulette 268
17. Inscription conservée dans l'église d'Eu 281
18. Mercure trouvé à Versailleux (Ain). 284
19. Moule chrétien trouvé en Afrique 286
20. Tabella devotionis trouvée à Hadrumète. Musée du Louvre 292
21. Relief en marbre conservé au théâtre antique d'Orange. 297
22. Réduction en bronze du Tireur d'épine 300
23. Vervelle trouvée à Étampes. Musée d'Étampes. . 311
24. Sceau de l'Université d'Aix 315
25. Vase en bronze trouvé à la Cruchère, près Jublains (Mayenne) 325
26. Tiers de sol de Naix-en-Barrois. Collection de M. Testenoire-Lafayette 332

IV.

Renseignements généraux.

Bureau de la Société pour 1905 5
Membres honoraires 7
Correspondants étrangers honoraires. 9
Membres résidants. 11

Digitized by Google

Associés correspondants nationaux classés par départements. 16
Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger. 39
Associés correspondants étrangers 41
Associés correspondants nationaux et étrangers classés par ordre alphabétique 45
Sociétés savantes avec lesquelles la Société est en correspondance 56
Bibliothèques recevant les publications de la Société . 64
Notice nécrologique sur E. Corroyer 65
Discours de M. le comte P. Durrieu, président sortant. 77
Fixation au 1er février de la présentation de deux correspondants étrangers honoraires 96
Rapport financier du trésorier. 115
Remise de l'élection de deux membres résidants au premier mercredi de mars 125
Hommage rendu à M. L. Delisle au moment où il quitte la Bibliothèque nationale 147
Circulaire de l'Académie nationale de Reims. . . . 197
Lettre du président de la Société des Antiquaires de l'Ouest 197
Vœu pour la conservation des anciens édifices religieux. 197
Rapport sommaire sur l'état des finances pendant le premier trimestre 200
Don de 1000 fr. fait par M. le baron J. de Baye pour l'impression du catalogue de la bibliothèque . . . 242
Lettre de M. R. Mowat relative aux objets d'art ou d'antiquité conservés dans les lieux du culte . . . 270
Nouveau don de 1000 fr. fait par M. le baron J. de Baye pour la rédaction du catalogue de la bibliothèque 323
Mise en vente des publications de la Société antérieures à 1885 323
Renouvellement du bureau et des commissions pour 1906. 334
Nomination d'une Commission pour l'impression du catalogue de la bibliothèque. 334
Hommage rendu par le bureau à M. L. Delisle à l'oc-

Digitized by Google

casion du cinquantième anniversaire de son entrée dans la Société 340
Fixation de la première séance de 1906 au 10 janvier . 356
Acquisitions du département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre pendant l'année 1905. 361
Liste des périodiques reçus par la Société en 1905 . . 369
Additions et corrections 384
Index par noms d'auteurs 385
Index géographique 401
Index des illustrations 408

Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8° avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés.*

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Paris, 1817-1834, — ou tomes I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1835-1850, — ou tomes XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1852-1868, — ou tomes XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1869-1879, — ou tomes XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1880-1889, — ou tomes XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1890-1899, — ou tomes LI à LX.
7e série, 4 vol. in-8°. Paris, 1900-1903, — ou tomes LXI à LXIV.

Les tomes I à XXI, XXVI, XXVII, *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XL, à 4 francs; XLI à XLV, à 12 francs; XLVI à LX, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1904, 8 francs chaque année.

Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union Postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 volumes in-12; à 1 fr. 50 chaque, sauf 1848 et 1850 qui sont *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. Prix : 1 franc.

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **5** fr.

II (1898 à 1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **15** fr.

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p. **3** fr.

IV (1903-1904). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, par Paul MARICHAL, fasc. 1 et 2. In-8°, chaque **5** fr.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **20** fr.

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **30** fr.
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **3** fr.

Nogent-le-Rotrou, l'imprimeur-gérant : DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1er TRIMESTRE 1905

(Publication trimestrielle)

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

AVIS.

—

La Commission des impressions croit devoir rappeler aux lecteurs que la Société ne prend pas la responsabilité des doctrines émises par les auteurs.

Digitized by Google

MEMBRES

DE LA COMMISSION DES IMPRESSIONS

(Art. 18 des Statuts).

MM.

A. HÉRON DE VILLEFOSSE.
L'abbé H. THÉDENAT.
H. OMONT.
M. PROU.
E. MICHON.

L'imprimeur-gérant : P. DAUPELEY.

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8° avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) ***Épuisés.***

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Paris, 1817-1834, — ou tomes I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1835-1850, — ou tomes XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1852-1868, — ou tomes XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1869-1879, — ou tomes XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1880-1889, — ou tomes XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1890-1899, — ou tomes LI à LX.
7e série, 3 vol. in-8°. Paris, 1900-1902, — ou tomes LXI à LXIII.

Les tomes I à XXI, XXVI, XXVII, ***épuisés***. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XL, à 4 francs; XLI à XLV, à 12 francs; XLVI à LX, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des ***Mémoires*** de la Société. — Les ***Bulletins*** peuvent être réunis aux ***Mémoires;*** ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1905, 8 francs chaque année.
Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union Postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 volumes in-12; à 1 fr. 50 chaque, sauf 1848 et 1850 qui sont *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. Prix : 1 franc.

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **5** fr.

II (1898 à 1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **15** fr.

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p. **3** fr.

IV (1903-1904). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, par Paul MARICHAL, fasc. 1 et 2. In-8°, chaque **5** fr.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **20** fr.

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, XVIII-495 pages et 25 pl., **30** fr.
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **3** fr.

Nogent-le-Rotrou, impr. DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

2e TRIMESTRE 1905

(Publication trimestrielle)

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

AVIS.

—

La Commission des impressions croit devoir rappeler aux lecteurs que la Société ne prend pas la responsabilité des doctrines émises par les auteurs.

Digitized by Google

MEMBRES

DE LA COMMISSION DES IMPRESSIONS

(Art. 18 des Statuts).

MM.

A. HÉRON DE VILLEFOSSE.
L'abbé H. THÉDENAT.
H. OMONT.
M. PROU.
E. MICHON.

L'imprimeur-gérant : P. DAUPELEY.

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8° avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés.*

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Paris, 1817-1834, — ou tomes I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1835-1850, — ou tomes XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1852-1868, — ou tomes XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1869-1879, — ou tomes XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1880-1889, — ou tomes XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1890-1899, — ou tomes LI à LX.
7e série, 4 vol. in-8°. Paris, 1900-1903, — ou tomes LXI à LXIV.

Les tomes I à XXI, XXVI, XXVII, *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XL, à 4 francs; XLI à XLV, à 12 francs; XLVI à LX, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1904, 8 francs chaque année.
Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union Postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 volumes in-12; à 1 fr. 50 chaque, sauf 1848 et 1850 qui sont *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. Prix : 1 franc.

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **5** fr.

II (1898 à 1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **15** fr.

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p. **3** fr.

IV (1903-1904). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, par Paul MARICHAL, fasc. 1 et 2. In-8°, chaque **5** fr.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **20** fr.

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **30** fr.
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **3** fr.

Nogent-le-Rotrou, impr. DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

3e TRIMESTRE 1905

(Publication trimestrielle)

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

AVIS.

—

La Commission des impressions croit devoir rappeler aux lecteurs que la Société ne prend pas la responsabilité des doctrines émises par les auteurs.

Digitized by Google

MEMBRES

DE LA COMMISSION DES IMPRESSIONS

(Art. 18 des Statuts).

MM.

A. HÉRON DE VILLEFOSSE.
L'abbé H. THÉDENAT.
H. OMONT.
M. PROU.
E. MICHON.

L'imprimeur-gérant : P. DAUPELEY.

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8° avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés.*

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Paris, 1817-1834, — ou tomes I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1835-1850, — ou tomes XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1852-1868, — ou tomes XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1869-1879, — ou tomes XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1880-1889, — ou tomes XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1890-1899, — ou tomes LI à LX.
7e série, 4 vol. in-8°. Paris, 1900-1903, — ou tomes LXI à LXIV.

Les tomes I à XXI, XXVI, XXVII, *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XL, à 4 francs; XLI à XLV, à 12 francs; XLVI à LX, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1904, 8 francs chaque année.
Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union Postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 volumes in-12; à 1 fr. 50 chaque, sauf 1848 et 1850 qui sont *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. Prix : 1 franc.

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **5** fr.

II (1898 à 1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **15** fr.

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p. **3** fr.

IV (1903-1904). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, par Paul MARICHAL, fasc. 1 et 2. In-8°, chaque **5** fr.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **20** fr.

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **30** fr.
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **3** fr.

Nogent-le-Rotrou, impr. DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

4e TRIMESTRE 1905

(Publication trimestrielle)

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

AVIS.

—

La Commission des impressions croit devoir rappeler aux lecteurs que la Société ne prend pas la responsabilité des doctrines émises par les auteurs.

Digitized by Google

MEMBRES

DE LA COMMISSION DES IMPRESSIONS

(Art. 18 des Statuts).

MM.

A. HÉRON DE VILLEFOSSE.
L'abbé H. THÉDENAT.
H. OMONT.
M. PROU.
E. MICHON.

L'imprimeur-gérant : P. DAUPELEY.

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8° avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés.*

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Paris, 1817-1834, — ou tomes I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1835-1850, — ou tomes XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1852-1868, — ou tomes XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1869-1879, — ou tomes XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1880-1889, — ou tomes XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1890-1899, — ou tomes LI à LX.
7e série, 4 vol. in-8°. Paris, 1900-1903, — ou tomes LXI à LXIV.

Les tomes I à XXI, XXVI, XXVII, *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XL, à 4 francs; XLI à XLV, à 12 francs; XLVI à LX, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1904, 8 francs chaque année.
Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union Postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 volumes in-12; à 1 fr. 50 chaque, sauf 1848 et 1850 qui sont *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. Prix : 1 franc.

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **5** fr.

II (1898 à 1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **15** fr.

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p. **3** fr.

IV (1903-1904). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, par Paul MARICHAL, fasc. 1 et 2. In-8°, chaque **5** fr.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **20** fr.

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **30** fr.
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **3** fr.

Nogent-le-Rotrou, impr. DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

4e TRIMESTRE 1905

(Publication trimestrielle)

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8° avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés.*

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Paris, 1817-1834, — ou tomes I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1835-1850, — ou tomes XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1852-1868, — ou tomes XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1869-1879, — ou tomes XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1880-1889, — ou tomes XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1890-1899, — ou tomes LI à LX.
7e série, 4 vol. in-8°. Paris, 1900-1903, — ou tomes LXI à LXIV.

Les tomes I à XXI, XXVI, XXVII, *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XL, à 4 francs; XLI à XLV, à 12 francs; XLVI à LX, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1904, 8 francs chaque année.

Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union Postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 volumes in-12; à 1 fr. 50 chaque, sauf 1848 et 1850 qui sont *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. Prix : 1 franc.

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **5** fr.

II (1898 à 1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **15** fr.

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p. **3** fr.

IV (1903-1904). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, par Paul MARICHAL, fasc. 1 et 2. In-8°, chaque **5** fr.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **20** fr.

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **30** fr.
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **3** fr.

Nogent-le-Rotrou, impr. DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
RENEWALS ONLY—TEL. NO. 642-3405
This book is due on the last date stamped below, or
on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

DEC 9 1969 6

REC'D LD DEC 19'69-5 PM

LD21A-60m-6,'69
(J9096s10)476-A-32

General Library
University of California
Berkeley

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

M13140
S78
1905
Société nationale des antiquaires de France. Bulletin

M13140

DC2
S78
1905

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google